



# Bulletin Officiel

N°7618 Lundi 25 mai 2026

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)31<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	3
INFORMATION DU CMF PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES : PRECISIONS SUR L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES FAITS SUSCEPTIBLES DE METTRE EN PERIL LES INTERETS DES SOCIETES OU DES INVESTISSEURS	9
INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025	13
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	17

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE C.A.R.T.E.	19
<u>PROJET DE RESOLUTIONS AGO</u>	
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPÉENNE C.A.R.T.E.	20

### PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP PROSPER+CEA	22
CAP OBLIG SICAV	23
SICAV SECURITY	24
MAXULA PLACEMENT SICAV	25
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	26

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV ENTREPRISE	27
SICAV OPPORTUNITY	28
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	29
SICAV PLUS	30

SICAV PROSPERITY	31
SICAV TRESOR	32
TUNISIE SICAV	33
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	34
FIDELITY SICAV PLUS	35
 <b><u>RESOLUTIONS ADOPTEES</u></b>	
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	36
MAXULA PLACEMENT SICAV	38
FIDELITY SICAV PLUS	40
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	42
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	44

**ANNEXE I**

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 09/01/2026)

**ANNEXE II**

**PROJETS DE RESOLUTIONS AGO ET AGE**

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR –AGO
- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR –AGE

**ANNEXE III**

**INFORMATIONS POST AGO**

- HANNIBAL LEASE
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE VIE « CARTE VIE»
- SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS « SO.TE.TEL »
- ONE TECH HOLDING
- CITY CARS
- SOCIETE LAND'OR
- FCP PROSPER + CEA

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

- ONE TECH HOLDING
- CITY CARS

## بلاغ هيئة السوق المالية

### توضيحات بشأن المعلومات البيئية والاجتماعية والحوكمة الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة على مستوى الإيضاحات المرفقة بالقوائم المالية

في إطار مواصلة هيئة السوق المالية لجهودها الرامية إلى دعم شركات المساهمة العامة في الوفاء بواجبات الإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وذلك على ضوء البلاغ الصادر عنها بتاريخ 25 ديسمبر 2025، وبالاستناد إلى مخرجات الملتقى الذي نظمته الهيئة بالتعاون مع هيئة الخبراء المحاسبين بتونس يوم 22 جانفي 2026 حول واجبات الإفصاح المرتبطة بعوامل الاستدامة ومتطلبات آلية تعديل الكربون على الحدود، وما تم تسجيله من استفسارات خلاله، تُصدر الهيئة هذا البلاغ التكميلي قصد تقديم توضيحات إضافية بشأن متطلبات الإفصاح ذات الصلة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، الواجب تضمينها ضمن القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025.

وتهدف هذه التوضيحات إلى مرافقة شركات المساهمة العامة في حسن تطبيق الإطار المحاسبي الجاري به العمل. كما يندرج هذا التمشي في إطار مقارنة تدريجية تواكب السياق الانتقالي للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2025، دون أن يترتب عنه إحداث أية التزامات جديدة ذات صبغة معيارية.

وفي هذا الإطار وتماشيا مع مهمتها في حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية وتعزيز شفافية السوق المالية، تذكر الهيئة أن الايضاحات المرفقة بالقوائم المالية لشركات المساهمة العامة يجب أن تتضمن قسما مخصصا للمعلومات ذات الأهمية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة عندما يكون لهذه العوامل، تأثير محتمل ذو أهمية على الوضعية المالية أو الأداء المالي أو استمرارية النشاط أو آفاق الشركة وذلك بناء على تقييم للمادية المالية وفقا للإطار المرجعي للمحاسبة كما هو منصوص عليه بالأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996. وفي هذا السياق، يمكن للشركات الاعتماد على مبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2 عند إعداد هذا القسم، وذلك مع التقيد بأحكام الإطار المرجعي للمحاسبة.

وينبغي أن يشمل هذا القسم على الأقل على المحاور التالية:

أ. **نمط الحوكمة:** وصف الهياكل والأدوار والمسؤوليات في مجال الإشراف والتسيير الخاصة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، بما في ذلك مشاركة أجهزة الحوكمة، وذلك بقدر ما تساهم هذه العناصر في تقييم إدارة المخاطر البيئية والاجتماعية والحوكمة التي قد يكون لها أثر مالي ذو أهمية.

ب. **الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة:** عرض التوجهات الاستراتيجية للشركة في هذا المجال بقدر ما يكون لهذه التوجهات أثر ذو أهمية على الفرضيات المحاسبية أو الآفاق أو المجاميع الرئيسية في القوائم المالية، ووصف مدى ترابط الاستراتيجية المتعلقة بالعوامل المذكورة مع الاستراتيجية الشاملة، وعند الاقتضاء، الأهداف المحددة.

ت. **إدارة المخاطر والفرص:** تحديد وتحليل المخاطر والفرص المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة ذات الأهمية بالنظر الى تأثيرها المحتمل على الوضعية المالية أو الأداء أو آفاق الشركة.

ث. **مؤشرات كمية و/أو نوعية:** الإفصاح، عند الاقتضاء، عن مؤشرات كمية و/أو نوعية ذات أهمية في تقدير الشركة وذلك على ضوء تحليل المادية المالية. وبالنسبة لهذا المحور الأخير المتعلق بالمؤشرات الكمية و/أو النوعية المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، تقوم الشركات باختيارها على أساس تقييمها للمخاطر وللمادية المالية، وفقا لمبدئي الأهمية النسبية والتوازن بين المنافع والتكاليف المنصوص عليهما في الإطار المرجعي للمحاسبة. مع التذكير في هذا الإطار بأن عدم نشر المؤشرات المذكورة لا يُعدّ في حد ذاته تقصيرا، طالما كانت الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية هذه المؤشرات في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية، وفي ضوء مستوى نضج أنظمة المعلومات بالنظر لوضعية الشركة.

وتجدر الإشارة الى أنه فيما يتعلق بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، وباعتبار أن السنة المحاسبية 2025 تُعتبر أول سنة لبدء سريان متطلبات الإفصاح المذكورة، فقد اعتبرت الهيئة هذه الفترة على أنها **مرحلة انتقالية**. وفي هذا الإطار، وتقديرا لأن بعض الشركات قد لا تمتلك بعد أنظمة معلومات أو بيانات ناضجة بالكامل تمكنها من إنتاج مؤشرات كمية كاملة وموثوقة، فإنه يُسمح لها بالاكْتفاء بالإفصاح بالمعلومات النوعية ذات الصلة والتي تهدف إلى وصف المنهجية المعتمدة لإدارة العوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، والإجراءات المتخذة، وآليات الحوكمة وإدارة المخاطر الجارية وضعها أو تطويرها، وكذلك الجدول الزمني المحدد للتنفيذ التدريجي للإفصاح بالمؤشرات الكمية.

ويكرس هذا التمشي المعتمد من قبل الهيئة مبدأ "الامتثال أو التبرير" الذي يهدف إلى مرافقة الشركات في رفع مستوى نضجها التدريجي في إعداد الإفصاحات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، دون المساس بمبادئ المادية المالية والنسبية والصورة الوافية. وتحدد الشركة عند الاقتضاء، البنود الرئيسية في القوائم المالية التي قد تتأثر حسب تقديرها بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، واسترشاداً بمبادئ معايير الاستدامة الدولية IFRS S1 و IFRS S2.

وفيما يخص المعلومات المتعلقة بآلية تعديل الكربون عند الحدود المعنية بالإفصاح ضمن الإفصاحات المتعلقة بالقوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025، تقيّم الشركات المعنية بهذه الآلية، وفقاً للإطار المرجعي للمحاسبة، ما إذا كان تعرضها لآلية تعديل الكربون عند الحدود من شأنه أن يكون له أثر مالي ذو أهمية على وضعيتها وادائها المالي أو نشاطها أو افاقها المستقبلية.

ولا يمكن اعتبار عدم الإفصاح عن مؤشرات حول تعرض الشركة لهذه الآلية، في حد ذاته، تقصيراً، طالما أن الشركة قادرة على تبرير عدم أهمية المؤشرات المذكورة في ضوء تحليل الأهمية النسبية المالية وبالنظر إلى مستوى نضج أنظمة المعلومات. وفي هذه الحالة، يمكن أن تكون المعلومات المتعلقة بهذه الآلية التي يتم الإفصاح بها ذات طبيعة نوعية في الغالب وذلك تكريساً لمبدأ "الامتثال أو التبرير" المعتمد من قبل الهيئة، وتتعلق هذه المعلومات بوصف منهجية تحديد التدفقات المعنية، وإجراءات الشركة التي هي بطور الإنجاز، والجدول الزمني المحدد للامتثال التدريجي.

وتشدد الهيئة على ضرورة قيام شركات المساهمة العامة بتعزيز منظومات الحوكمة وإدارة المخاطر والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة تدريجياً، بالتنسيق الوثيق مع مراقبي حساباتها، لضمان جودة وموثوقية وملاءمة المعلومات المقدمة إلى السوق.

**Communiqué du Conseil du Marché Financier**

**PRECISIONS RELATIVES AUX INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR  
LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES  
NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Dans le prolongement du communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025, relatif aux informations à fournir au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, par les sociétés faisant appel public à l'épargne, concernant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), et suite au colloque organisé par le CMF en collaboration avec l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie le 22 janvier 2026 sur ce thème et aux interrogations posées par les participants audit colloque, le CMF souhaite apporter les précisions suivantes quant à ses attentes en matière d'information financière liée à la durabilité.

Les présentes précisions ont pour objet d'accompagner les sociétés faisant appel public à l'épargne dans l'application du cadre comptable existant. Elles s'inscrivent dans une logique transitoire pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 et ne créent pas, à ce titre, d'obligations nouvelles de nature normative.

Conformément à sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et de renforcement de la transparence du marché financier, le CMF rappelle que les notes annexes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne doivent comporter une section dédiée aux informations financières significatives liées aux facteurs ESG.

Cette information est fournie, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, lorsque ces facteurs sont susceptibles d'influencer de manière significative la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives de la société.

À cet effet et pour l'élaboration de cette section, les sociétés peuvent s'appuyer sur les principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2, dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité.

Cette section devrait au moins couvrir les quatre axes suivants :

**a. Mode de gouvernance :**

Description des structures, rôles et responsabilités en matière de supervision et de pilotage des enjeux ESG, y compris l'implication des organes de gouvernance dans la mesure où ces éléments contribuent à l'appréciation de la gestion des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence financière significative.

**b. Stratégie ESG :**

Présentation des orientations stratégiques de la société en matière ESG, de leur articulation avec la stratégie globale et, le cas échéant, des objectifs fixés dans la mesure où ces orientations stratégiques ont une incidence significative sur les hypothèses comptables, les perspectives financières ou les principaux agrégats des états financiers.

**c. Gestion des risques et opportunités :**

Identification et analyse des risques et opportunités ESG matériellement significatifs au regard de leur incidence potentielle sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

**d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :**

Communication, le cas échéant, d'indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont identifiés à l'issue d'une analyse des risques et de la matérialité financière, conformément aux principes d'importance relative ainsi qu'à l'équilibre entre coûts et avantages consacrés par le cadre conceptuel de la comptabilité.

L'absence de publication d'indicateurs ne saurait, à elle seule, constituer un manquement, dès lors que la société est en mesure d'en justifier le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information au regard de sa situation spécifique.

Pour les états financiers clos au 31 décembre 2025, l'information ESG fournie dans les notes aux états financiers, s'inscrit dans une **phase transitoire**. Lorsque les sociétés ne disposent pas encore de systèmes d'information ou de données suffisamment matures pour produire des indicateurs quantitatifs complets et fiables, elles peuvent recourir à une information qualitative pertinente. Cette information qualitative vise à décrire la démarche ESG adoptée par la société, les actions engagées, les dispositifs de gouvernance et de gestion des risques en cours de déploiement, ainsi que le calendrier envisagé pour la mise en place progressive d'indicateurs quantitatifs.

Cette approche relève d'une logique de « Comply or Explain » visant à accompagner les sociétés dans une montée en maturité graduelle du reporting ESG, sans remettre en cause les principes de matérialité financière, de proportionnalité et d'image fidèle. Le cas échéant, la société indique les principaux postes des états financiers susceptibles d'être affectés par les enjeux ESG, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité et, à titre d'orientation, aux principes des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

En ce qui concerne l'information relative au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à fournir dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, les sociétés concernées par ce Mécanisme, apprécient conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, si leur exposition au dispositif MACF est de nature à avoir une incidence financière significative.

L'absence de publication d'indicateurs sur cette question, ne saurait constituer un manquement dès lors qu'elle est justifiée par le caractère non matériel de l'exposition ou par le niveau de maturité des systèmes d'information. Dans ce cas, et dans le cadre de la logique de « Comply or Explain » adoptée pour l'exercice 2025, l'information relative au MACF peut revêtir un caractère principalement qualitatif, visant à décrire la démarche d'identification des flux concernés, les travaux engagés et le calendrier envisagé pour la mise en conformité progressive.

Le CMF invite l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer progressivement leurs dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de reporting relatifs aux facteurs ESG, en étroite coordination avec leurs commissaires aux comptes, afin de garantir la qualité, la fiabilité et la pertinence des informations communiquées au marché.

## بلاغ هيئة السوق المالية

**واجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة تجاه هيئة السوق المالية: توضيحات بخصوص الإعلام بالحالات التي من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركات أو حاملي أوراقها المالية**

في إطار اضطلاع هيئة السوق المالية بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر في الأوراق المالية والأدوات المالية القابلة للتداول بالبورصة وكل توظيف للأموال عن طريق المساهمة العامة، وذلك طبقاً لأحكام الفصل 23 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية، تقدّم الهيئة التوضيحات التالية بخصوص نطاق تطبيق أحكام الفصل 3 سادسا من القانون سالف الذكر، والمتعلقة بواجب الإعلام المحمول على مراقبي حسابات شركات المساهمة العامة.

ويهدف هذا التوضيح إلى ضمان فهم موحد وتطبيق سليم وفعلي للأحكام القانونية المذكورة، التي تُلزم مراقبي الحسابات بإعلام هيئة السوق المالية بكل أمر من شأنه أن يشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية، وذلك فور علمهم بها أثناء مباشرتهم لمهامهم.

وفي هذا الإطار، تعتبر هيئة السوق المالية أنّ الوقائع والوضعيات التالية تُعد، على سبيل المثال لا الحصر، من الحالات التي تستوجب الإعلام المنصوص عليه بالفصل 3 سادسا المشار إليه:

- أي خرق أو مخالفة جسيمة للأحكام التشريعية أو الترتيبية أو الإدارية المنظمة لنشاط الشركة؛
- وجود مخاطر أو شكوك جدية من شأنها المساس باستمرارية نشاط الشركة؛
- وجود مراقبي الحسابات في وضعية استحالة تنفيذ مهامهم، وفقا لأحكام الفصل 268 من مجلة الشركات التجارية؛

- حالات رفض التصديق على الحسابات على معنى الفصل 269 من مجلة الشركات التجارية؛
- إبداء رأي مضمّن باحتراز، وخاصة في الحالات التي تتعلق فيها هذه الاحترازات بـ:

- ✓ المساس باستمرارية نشاط الشركة أو ديمومتها؛
- ✓ بنود بالقوائم المالية يكون أثرها، منفردة أو مجتمعة، جوهريا بالنظر إلى معايير الأهمية النسبية، ومن شأنه التأثير بصفة جوهرية على التقديم الوفي للوضعية المالية أو للأداء أو للتدفقات النقدية؛

- ✓ وجود احترازاا متكررة أو غير مساواة، أو متواصلة على مدى سنتين محاسبيتين أو أكثر؛
- ✓ عدم تكوين المدخراا الضرورية لتغطية المخاطر الجسيمة أو عدم احتساب خصوم هامة؛
- ✓ إنجاز معاملات ذات أهمية مع أطراف مرتبطة بشروط تفضلية مقارنة بشروط السوق.

وتؤكد هيئة السوق المالية أن القائمة الواردة أعلاه لا تهدف إلى حصر أو تقييد نطاق واجب الإعلام، إذ يتعين على مراقب الحساباا، في إطار مسؤوليته المهنية وبصفته خبيرا مختصا، أن يقدر، بالنظر إلى خصوصياا كل مهمة وظروفها، وجود أي أمر أو وضعية، ولو لم يرد ذكرها صراحة ضمن الحالات المذكورة، من شأنها أن تشكل خطرا على مصالح الشركة المعنية أو على مصالح حاملي أوراقها المالية. كما تجدر الإشارة إلى أنه في حال وجود شكوك حول تقدير الوقائع أو الحالات الواجب الإعلام بها، يتعين على مراقب الحساباا التحلي بمبدأ الحيطة والحذر، والمبادرة بإعلام هيئة السوق المالية بالوقائع أو الوضعياا التي لم يتمكن من الحسم في شأنها.

وبخصوص إجراءا الإعلام، فإنه يعين على مراقبي الحساباا إعلام هيئة السوق المالية بأي وسيلة تترك أثرا كتابيا. وعندما تتعلق حالات الإعلام بإبداء رأي برفض التصديق على الحساباا أو بإبداء رأي مضمّن باحتراز، يتعين على مراقبي الحساباا مدّ الهيئة بجميع العناصر التوضيحية والبيانات اللازمة التي من شأنها تسهيل فهم الوقائع والحالات المعلم بها.

وإذ تذكر هيئة السوق المالية بأهمية الدور المحوري الذي يضطلع به مراقبو الحساباا في تكريس الشفافية وحماية المستثمرين، فإنها تدعو كافة المعنيين إلى الحرص على التقيد الصارم بواجباا الإعلام المذكورة أعلاه وبكافة الالتزاماا القانونية والترتيبية ذات الصلة، بما يساهم تعزيز شفافية السوق ودعم مقتضياا الثقة فيها.

**Communiqué du Conseil du Marché Financier**

**Information du CMF par les commissaires aux comptes : Précisions sur l'obligation d'information sur les faits susceptibles de mettre en péril les intérêts des sociétés ou des investisseurs.**

Dans le cadre de sa mission de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, produits financiers négociables en bourse et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne, telle que prévue par l'article 23 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, le Conseil du Marché Financier (CMF) apporte des précisions relatives à l'application des dispositions de l'article 3 sexies de la loi susvisée, concernant l'obligation d'information du CMF par les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Cette démarche vise à assurer une application harmonisée, claire et sécurisée de ladite disposition légale, laquelle impose aux commissaires aux comptes de signaler immédiatement au CMF tout fait susceptible de mettre en péril les intérêts de la société concernée ou ceux des porteurs de ses titres.

À ce titre, le CMF précise que sont notamment considérés comme des faits justifiant l'information prévue par l'article 3 sexies précité, à titre indicatif et sans que cette énumération ne présente un caractère exhaustif, les situations suivantes :

- Toute violation significative des dispositions législatives, réglementaires ou administratives régissant l'activité de la société ;
- L'existence d'un risque ou d'un doute sérieux concernant la continuité de l'exploitation ;
- Les situations d'impossibilité pour les commissaires aux comptes d'exécuter leurs missions, telles que prévues par l'article 268 du Code des sociétés commerciales ;
- Les cas de désapprobation des comptes au sens de l'article 269 du Code des sociétés commerciales ;
- L'émission d'une opinion assortie de réserves, notamment lorsque celles-ci portent sur :

- ✓ La mise en cause de la continuité d'exploitation ou de la pérennité de la société
- ✓ Un ou plusieurs postes des états financiers dont l'impact, individuel ou agrégé, est significatif au regard des critères de matérialité et affecte substantiellement la représentation fidèle de la situation financière, de la performance ou des flux de trésorerie ;
- ✓ L'existence de réserves récurrentes ou non régularisées, persistantes sur deux exercices consécutifs ou plus ;
- ✓ L'insuffisance manifeste de provisions pour risques majeurs ou la non prise en compte de passifs importants;
- ✓ Des transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions non conformes à celles du marché.

Il est rappelé que cette liste n'a pas vocation à limiter l'étendue de l'obligation de signalement. Il appartient au commissaire aux comptes, en sa qualité de professionnel avisé et sous sa responsabilité, d'apprécier, au regard des circonstances propres à chaque mission, si un fait ou une situation, même non expressément visé, est de nature à mettre en péril les intérêts de la société ou des porteurs de ses titres. En cas de doute, le principe de prudence doit prévaloir et conduire à l'information du CMF.

S'agissant des modalités pratiques, l'information du CMF par les commissaires aux comptes est transmise par tout moyen permettant d'en conserver une trace écrite. Lorsque les faits signalés se rattachent à l'émission d'une désapprobation des comptes ou à l'émission d'une opinion assortie de réserves, les commissaires aux comptes sont tenus de déposer auprès du CMF tout élément explicatif de nature à faciliter la compréhension des faits signalés.

Conscient du rôle central du contrôle légal des comptes dans la consécration de la transparence et la protection des investisseurs, le CMF invite les commissaires aux comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne à veiller au strict respect des obligations d'information susvisées, et ce dans un souci de transparence et de bon fonctionnement des marchés.

## بلاغ هيئة السوق المالية

**توضيح للمعطيات الواجب تضمينها من قبل شركات المساهمة العامة صلب القوائم المالية المختومة في 31 ديسمبر 2025 المتعلقة بالتحديات المناخية وبمعايير الحوكمة البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات**

في إطار مشروعها الاستراتيجي المتعلق بالاستدامة، وعملا بمهامها الرامية إلى حماية الادخار المستثمر وتعزيز شفافية السوق المالية، تؤكد هيئة السوق المالية حرصها على تعزيز مبادئ الإفصاح والشفافية لدى شركات المساهمة العامة، بما يمكّن المستثمرين من النفاذ إلى معلومات وجيهة وموثوقة وذات جدوى لاتخاذ القرارات الاستثمارية، وبالخصوص المعلومات المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات.

وفي هذا السياق، وطبقا لأحكام الأمر عدد 2459 لسنة 1996 المؤرخ في 30 ديسمبر 1996 والمتعلق بالإطار المرجعي للمحاسبة، تلقت هيئة السوق المالية انتباه شركات المساهمة العامة إلى أنّ العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة الشركات، متى كانت من شأنها التأثير على نشاط الشركة أو وضعيتها المالية أو أدائها أو آفاقها المستقبلية، تُعدّ من المعطيات الجوهرية التي يتعيّن الإفصاح عنها لفائدة المستثمرين. وتتسجم هذه المتطلبات مع مقتضيات المعايير الدولية للإفصاح المالي المتعلقة بالاستدامة، ولا سيما المعيار IFRS S1 المتعلق بالالتزامات العامة للإفصاح عن المعلومات المالية المرتبطة بالاستدامة، والمعيار IFRS S2 المتعلق بالإفصاح عن المعلومات المرتبطة بالتغيرات المناخية.

وعليه، تدعو هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة إلى تضمين صلب قوائمها المالية الفردية، والمجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، على مستوى الإيضاحات المرفقة بها، معلومات واضحة ووجيهة تتعلق بأهم العوامل البيئية والاجتماعية وحوكمة المرتبطة بنشاط هذه الشركات. ويتعين أن تشمل هذه المعلومات، على وجه الخصوص، المخاطر والفرص المحددة، وانعكاساتها الحالية أو المحتملة على الوضعية المالية، والأداء، واستمرارية النشاط، والآفاق المستقبلية، سواء كانت هذه المخاطر والفرص ناتجة عن نشاط الشركة ذاته أو عن أنشطة شركات المجموعة.

وتكتسي متطلبات الإفصاح المذكورة أهمية خاصة في ظل دخول آلية تعديل الكربون على الحدود (MACF) حيز النفاذ ابتداء من غرة جانفي 2026. وتتمثل هذه الآلية، التي أقرّها الاتحاد الأوروبي، في إرساء تسعيرة للكربون على المنتجات المستوردة إلى المجال الجمركي للاتحاد، تعادل تلك المفروضة على الشركات المنتجة المقيمة داخله، وهو ما من شأنه أن يترتب عنه انعكاسات محتملة على الشركات التونسية المصدّرة نحو الاتحاد الأوروبي، لاسيما من حيث التكاليف، والقدرة التنافسية، والولوج إلى الأسواق الأوروبية.

وفي هذا الإطار، تدعو هيئة السوق المالية الشركات الناشطة في القطاعات المعنية بآلية تعديل الكربون على الحدود، والتي تقوم بتصدير منتجاتها إلى الاتحاد الأوروبي، سواء بصفة مباشرة أو عبر الشركات التابعة لها، إلى تضمين صلب الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية الفردية، وعند الاقتضاء المجمعة، المختومة في 31 ديسمبر 2025، معلومات تمكّن المستثمر من تقدير آثار هذه الآلية.

ويتعين أن تتناول هذه المعلومات، بصفة خاصة:

- كيفية تحديد وتقييم المخاطر الخاصة بآلية تعديل الكربون على الحدود وإدماجها ضمن منظومة تسيير الشركة أو المجموعة؛

- الآليات والإجراءات الداخلية المعتمدة لضمان الامتثال لمتطلبات هذه الآلية، ولا سيما فيما يتعلق بقياس وحساب والتصريح بالبصمة الكربونية للمنتجات المصدرة؛

- تقييم الانعكاسات الحالية والمتوقعة لهذه الآلية على النشاط والوضعية المالية والأداء والقدرة التنافسية وأسواق التصدير والآفاق المستقبلية، سواء تعلق الأمر بالشركة ذاتها أو بشركات المجموعة.

كما تدعو هيئة السوق المالية كافة شركات المساهمة العامة إلى تعزيز منظومات الحوكمة والإفصاح المتعلقة بالعوامل البيئية والاجتماعية والحوكمة، وإلى التنسيق مع مراقبي حساباتها، بما يضمن جودة وأمانة ومطابقة المعلومات المنشورة، طبقاً لمقتضيات الإطار المرجعي للمحاسبة والمعايير المشار إليها أعلاه.

**Communiqué du Conseil du Marché Financier**

**INFORMATIONS ESG A FOURNIR PAR LES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DANS LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025**

Dans le cadre de son plan stratégique en faveur de la durabilité et de sa mission de protection des investisseurs, le Conseil du Marché Financier réaffirme sa détermination à renforcer de manière effective la transparence des sociétés relevant de sa compétence en matière d'information sur la durabilité. Cette orientation répond à l'exigence fondamentale de fournir aux investisseurs toute information pertinente, fiable et utile à la prise de décision, notamment en ce qui concerne les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

À ce titre et conformément aux dispositions du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 relatif au cadre conceptuel de la comptabilité, le Conseil du Marché Financier attire l'attention des sociétés que les facteurs ESG, lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter notamment l'activité, la situation financière, la performance ou les perspectives des sociétés, constituent des informations essentielles devant être portées à la connaissance des investisseurs.

Cette exigence est également conforme aux prescriptions des normes internationales IFRS S1 relative aux obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité et IFRS S2 relative aux informations à fournir sur les changements climatiques.

Dans ce contexte, le Conseil du Marché Financier invite les sociétés faisant appel public à l'épargne à inclure, au niveau de leurs états financiers individuels et, le cas échéant, consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, dans les notes annexes y afférentes, une information claire et pertinente sur les principaux facteurs ESG auxquels elles sont exposées.

Ces informations doivent notamment couvrir les risques et opportunités ESG identifiés, ainsi que leurs effets actuels ou potentiels sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation et les perspectives d'avenir desdites sociétés, que ces effets résultent de leur propre activité ou de celle des entités comprises dans leur périmètre de consolidation.

Par ailleurs, ces exigences d'information revêtent une importance particulière dans le contexte de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2026, du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF).

Le MACF est un dispositif mis en place par l'Union européenne visant à instaurer, une tarification du carbone applicable aux produits importés sur son territoire douanier, équivalente à celle supportée par les producteurs établis au sein de l'Union européenne.

Ce dispositif est susceptible d'avoir des incidences sur les sociétés tunisiennes exportatrices vers l'Union européenne, notamment en matière de coûts, de compétitivité et d'accès aux marchés.

À cet égard, le Conseil du Marché Financier appelle les sociétés opérant dans des secteurs concernés par le MACF et réalisant, directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés faisant partie de leurs groupes des exportations vers l'Union européenne, à fournir dans les notes aux états financiers individuels et le cas échéant, consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, une information permettant à l'investisseur d'apprécier les conséquences de ce mécanisme. Cette information doit notamment porter sur :

- La manière dont les risques spécifiques liés au MACF ont été identifiés, évalués et intégrés dans la gestion de la société ou du groupe ;
- Les dispositifs internes mis en place pour assurer la conformité aux exigences dudit mécanisme, notamment en matière de mesure, de calcul et de déclaration de l'empreinte carbone des produits exportés ;
- L'évaluation des impacts actuels et attendus du MACF sur l'activité, la situation financière, la performance, la compétitivité, les marchés d'exportation et les perspectives de la société et, le cas échéant, du groupe.

Le Conseil du Marché Financier, invite également l'ensemble des sociétés faisant appel public à l'épargne à renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de reporting ESG et à se rapprocher de leurs commissaires aux comptes afin de garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des informations publiées, au regard des dispositions du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes susvisées.

## بلاغ هيئة السوق المالية

**الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31**

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

**Communiqué du Conseil du Marché Financier**

**Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025**

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »**

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

Le conseil d'administration tenu le 14/04/2026 convoque les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire le 04 juin 2026 à 10 H au siège sociale de la société ; Immeuble CARTE Lot BC4 Entrée B Centre Urbain Nord 1082, Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers et du rapport du conseil sur la gestion de la société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- 2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées ;
- 3- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Fixation des jetons de présences ;
- 6- Nomination d'administrateur ;
- 7- Nomination du commissaire aux comptes ;
- 8- Pouvoirs.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »**

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « Cartie Vie » publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire le 04 Juin 2026.

**PREMIÈRE RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice 2025 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 et après avoir entendu lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025 approuve les états financiers et le rapport d'activité relatifs à l'exercice précité dans leurs intégralités.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à .....

**DEUXIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve lesdites opérations.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à .....

**TROISIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à 11 480 930 dinars, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

<b>Bénéfice Net de l'exercice 2025</b>	<b>11 480 931</b>
Report à nouveau antérieur	14 950 032
<b>Premier reliquat</b>	<b>26 430 963</b>
Réserve Spéciale de Réinvestissement	5 200 000
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>21 230 963</b>
Réserve pour fonds social	100 000
Dividendes	<b>7 500 000</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>13 630 963</b>

Le dividende par action s'élève à 5,000 dinars.

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes le 15/06/2026.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à .....

**QUATRIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion ayant trait à l'exercice clos le 31/12/2025.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à .....

**CINQUIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant net de quatre-vingt-huit mille (88 000) Dinars au titre des jetons de présences aux administrateurs. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité d'audit interne à quinze mille cinq cent (15 000) Dinars nets.

**SIXIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée :

- COFITE SICAF
- Monsieur Roger Vander Haeghen
- Monsieur Christian Huyghues Despointes

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Hassine DOGHRI de ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

Après délibération, l'Assemblée décide de renouveler uniquement le mandat de COFITE SICAF représentée par Mr Hakim DOGHRI pour une durée venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à .....

**SEPTIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- Monsieur Mourad DOGHRI entant que représentant de CARTE Assurances pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.
- Monsieur Mohamed KOUBA entant que représentant de CARTE Assurances pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à .....

**HUITIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant l'arrivée à échéance du mandat du cabinet Commissariat Management Conseil « CMC », commissaire aux comptes, lors de la présente assemblée, décide de nommer le cabinet Conseil Audit Formation – CAF Membre du réseau international PWC représenté par son associé Abir MATMTI en qualité de Commissaire aux comptes pour un mandat venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à .....

**NEUVIÈME RÉOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

**AVIS DES SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**FCP PROSPER+CEA**  
**FONDS COMMUN DE PLACEMENT EN VALEURS MOBILIÈRES**  
**AGRÉMENT DU CMF N° 52-2023 DU 13/07/2023**  
**ADRESSE : 10, BIS AVENUE MOHAMED V – IMMEUBLE BTK - 1001 TUNIS**

En application de la décision de son Conseil d'Administration réuni le 14 mai 2026, BTK CONSEIL - intermédiaire en bourse, informe les porteurs de parts de FCP PROSPER+ CEA, qu'elle met en paiement, au titre de l'exercice 2025, un dividende de **0,435 dinars** par part.

Ce dividende est payable à partir du **29 mai 2026** auprès des guichets de BTK Conseil.

**AVIS DES SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**CAP OBLIG SICAV  
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE  
AGRÉMENT DU MINISTRE DES FINANCES DU 27 NOVEMBRE 2000**

**Siège social : 1, Place Pasteur 1002 Belvédère**

CAP OBLIGATAIRE SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 MAI 2026, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2025 **un dividende de 6,545 Dinars par action** et ce, à partir du **Mardi 26 Mai 2026**.

Ce dividende est payable auprès du siège social de l'intermédiaire en bourse UNION CAPITAL sis 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère.

**AVIS DES SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**SICAV SECURITY**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 4 octobre 1997  
**Siège social** : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

SICAV SECURITY porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 MAI 2026, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2025 **un dividende de 0,709 Dinars par action** et ce, à partir du **Mardi 26 Mai 2026**.

Ce dividende est payable auprès du siège social de l'intermédiaire en bourse UNION CAPITAL sis 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère.

**AVIS DES SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**MAXULA PLACEMENT SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 45-2008 du 30 décembre 2008

**Siège Social** : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 mai 2026, MAXULA PLACEMENT SICAV informe ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2025 un dividende de **5,424 dinars** par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 29 mai 2026 auprès du siège social de MAXULA BOURSE sise à rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 Les Berges du Lac.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions de MAXULA PLACEMENT SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

**AVIS DES SOCIETES**

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**MAXULA INVESTISSEMENT SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001  
Agrément CMF n° 51/2006 du 27/12/2006  
**Siège Social** : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

En application de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2026, Maxula Investissement SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle règle au titre de l'exercice 2025 :

**Un dividende de 5,748 DT par action**

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **29 Mai 2026** aux guichets de Maxula Bourse sis au Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires de réinvestir en actions de Maxula Investissement SICAV le montant de dividende dès sa mise en paiement.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV ENTREPRISE**

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005

**Siège social** : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

<b>Administrateurs</b>	<b>Activité exercée</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
M. Walid SAIBI  <b>Président du Conseil d'Administration de la SICAV</b>	Conseiller auprès du président du conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV TRESOR - TUNISIE SICAV
M.Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - TUNISIE SICAV - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV PROSPERITY - SICAV TRESOR - TAYSIR MICROFINANCE
M. Elyes WALHA	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV TRESOR - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV PLUS

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV OPPORTUNITY**

Société d'Investissement à Capital variable  
Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001  
**Siège social** : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Elyes WALHA</b> <b>Président Directeur Général de la SICAV</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE</li> <li>- SICAV ENTREPRISE</li> <li>- SICAV PLUS</li> <li>- SICAV TRESOR</li> </ul>
<b>M. Abdelhalim MESTIRI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SICAV PROSPERITY</li> <li>- SICAV PLUS</li> <li>- STRATEGIE HIGH YIELD SICAV</li> </ul>
<b>M. Hatem SAIGHI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TUNISIE SICAV</li> <li>- TAYSSIR MICROFINANCE</li> <li>- SICAV PROSPERITY</li> <li>- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE</li> <li>- SICAV ENTREPRISE</li> <li>- SICAV TRESOR</li> </ul>

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration**

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**  
 Société d'Investissement à Capital variable  
 Agrément du CMF n° 12-2005 du 18 mai 2005  
**Siège social** : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Elyes WALHA</b> Président Directeur Général de la SICAV	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV OPPORTUNITY  - SICAV ENTREPRISE  - SICAV PLUS  - SICAV TRESOR
<b>M. Hatem SAIGHI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du conseil d'Administration des sociétés :</b>  - TUNISIE SICAV  - TAYSSIR MICROFINANCE  - SICAV OPPRTUNITY  - SICAV PROSPERITY  - SICAV ENTREPRISE  - SICAV TRESOR
<b>M. Sabeur ELLOUMI</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Président du conseil d'administration de TUNISIE</b> SICAV et SICAV PLUS

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV PLUS**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du ministère des finances du 2 Avril 1993  
**Siège social** : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

<b>Administrateurs</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Sabeur ELLOUMI</b>  <b>Président du Conseil d'Administration</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS	<b>Membre du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE</b>  <b>Président du Conseil d'Administration de TUNISIE SICAV</b>
<b>M. Abdelhalim MESTIRI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b>  - STRATÉGIE HIGH YIELD SICAV - SICAV OPPORTUNITY - SICAV PROSPERITY
<b>M. Elyes WALHA</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV OPPORTUNITY - SICAV ENTREPRISE - SICAV TRESOR

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV PROSPERITY**

Société d'Investissement à Capital variable

Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus Significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Hatem SAIGHI</b> Président Directeur Général de la SICAV	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TUNISIE SICAV</li> <li>- TAYSSIR MICROFINANCE</li> <li>- SICAV OPPRTUNITY</li> <li>- SICAV PROSPERITY</li> <li>- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE</li> <li>- SICAV ENTREPRISE</li> </ul>
<b>M. Abdelhalim MESTIRI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SICAV OPPORTUNITY</li> <li>- SICAV PLUS</li> <li>- STRATEGIE HIGH YIELD SICAV</li> </ul>
<b>M. Aziz SALAH</b>	Directeur commercial au sein de la société TUNISIE VALEURS	

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital variable

Agrément du ministre des Finances du 29 octobre 1996

**Siège social** : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
M. Elyes WALHA <b>Président Directeur Général de la SICAV</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV OPPORTUNITY - SICAV ENTREPRISE - SICAV PLUS
M. Walid SAIBI	Conseiller auprès du Président du Conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - SICAV ENTREPRISE - TUNISIE SICAV
M. Hatem SAIGHI	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Membre du Conseil d'Administration des sociétés : - TUNISIE SICAV - TAYSSIR MICROFINANCE - SICAV OPPRTUNITY - SICAV PROSPERITY - SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE - SICAV ENTREPRISE
M. Zied ABDALLAH	Responsable du pôle marchés au sein de la BIAT	

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****TUNISIE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
 Autorisation du ministère des finances du 5 mars 1992  
 Siège social :17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Sabeur ELLOUMI Président du Conseil d'Administration</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE Président du Conseil d'Administration de SICAV PLUS</b>
<b>M. Hatem SAIGHI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Membre du conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SICAV TRESOR</li> <li>- SICAV ENTREPRISE</li> <li>- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE</li> <li>- SICAV PROSPERITY</li> <li>- SICAV OPPORTUNITY</li> <li>- TAYSIR MICROFINANCE</li> </ul>
<b>M. Walid SAIBI</b>	Conseiller auprès du président de conseil d'administration de TUNISIE VALEURS	<b>Membre du conseil d'Administration des sociétés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- SICAV TRESOR</li> <li>- SICAV ENTREPRISE</li> </ul>

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV**  
**SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE**  
**AGRÉMENT DU CMF DU 25 DÉCEMBRE 2001**  
**Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance**  
**Les Berges du Lac– 1053 Tunis**

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mourad BEN CHAABANE  Directeur Général de la SICAV	Directeur Général de MAC SA  Directeur Général de MAC INTERNATIONAL	Président du Conseil d'administration de MAC PRIVATE MANAGEMENT  Président du Conseil d'INTERNATIONAL MAC CONSEIL SPA  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - FIDELITY SICAV PLUS - MAC QUANTIX - MAC AFRICAN SGI - SOLUTIONS COMPOSITES SA
M. Mohamed Abdelwaheb CHERIF  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Néant	Président du Conseil d'Administration de MAC SA
M. Sami HARIGA	Directeur Central Banque de Marché à AMEN BANK	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - SICAV AMEN - AMEN TRESOR SICAV - AMEN ALLIANCE SICAV - FIDELITY SICAV PLUS  <b>Représentant permanent d'AMEN BANK aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</b> - AMEN INVEST - AMEN PREMIERE SICAV

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**FIDELITY SICAV PLUS**  
**SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE**  
**AGRÉMENT DU CMF N°03-2018 DU 20 FÉVRIER 2018**  
**Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance**  
**Les Berges du Lac– 1053 Tunis**

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mourad BEN CHAABANE  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	-Directeur Général de MAC SA  - Directeur Général de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV -Directeur Général de MAC INTERNATIONAL	Président du Conseil d'administration de MAC PRIVATE MANAGEMENT  Président du Conseil d'INTERNATIONAL MAC CONSEIL SPA  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - FIDELITY OBLIGATIONS SICAV -MAC QUANTIX - MAC AFRICAN SGI - SOLUTIONS COMPOSITES SA
M. Mohamed Iyadh GORGI  Directeur Général de la SICAV	Chef du Département Asset Management à MAC SA	Néant
M. Sami HARIGA	Directeur Central Banque de Marché à AMEN BANK	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> -SICAV AMEN -AMEN TRESOR SICAV - AMEN ALLIANCE SICAV -FIDELITY OBLIGATIONS SICAV <b>Représentant permanent d'AMEN BANK aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</b> - AMEN INVEST - AMEN PREMIERE SICAV
Mme Salma ZAMMIT HICHRI	Chef du Département Recherches et Analyses à MAC SA	Néant

**AVIS DES SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV**  
**SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE**  
**AGRÉMENT DU CMF DU 25 DÉCEMBRE 2001**  
**Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance**  
**Les Berges du Lac– 1053 Tunis**

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2026**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et ceux du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2025, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, dégageant des sommes distribuables de 5 684 320 Dinars et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende brut de 6.893 dinars par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Quatrième résolution :**

La mise en paiement du dividende de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV s'effectuera à partir du 25/05/2026 aux guichets de MAC SA, Amen Bank et QNB TUNISIA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2025, la somme de deux mille cinq cent dinars, à chaque membre du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence qui seront pris en charge par le Gestionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Hedia Jellouli en qualité d'administratrice en remplacement de Monsieur Sami HARIGA qui a présenté sa démission de son poste et ce, pour la période restant à courir de son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la démission de Monsieur Atef KHEMIRI et décide de nommer Monsieur Mohamed MRAD, Monsieur Mourad FARZA, Madame Salwa ENNOURI et Monsieur Ahmed Ibrahim CHERIF en tant qu'Administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

- Madame Hedia JELLOULI
- Monsieur Mohamed MRAD
- Monsieur Mourad FARZA
- Madame Salwa ENNOURI
- Monsieur Ahmed Ibrahim CHERIF.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Septième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**RESOLUTIONS ADOPTEES****MAXULA PLACEMENT SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément CMF n° 45-2008 du 30/12/2008

Siège Social : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 Mai 2026****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2025, approuve dans son intégralité le Rapport d'Activité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2025.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2025, comme suit :

Résultat d'exploitation 2025	796 284,251
Régularisation du résultat d'exploitation 2025	(74 092,981)
Report à nouveau 2024	110,575
Sommes distribuables 2025	722 301,845
Dividendes (soit 5,424 DT par action)	722 216,448
Report à nouveau 2025	85,397

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2025 à 5,424 dinars par action et d'affecter le reliquat, soit 85,397 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende de Maxula Placement SICAV s'effectuera à partir du 29/05/2026 aux guichets de Maxula Bourse.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Placement SICAV.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration de Maxula Placement SICAV des jetons de présence relatifs à l'exercice 2025 pour un montant brut de 800 Dinars par administrateur et par séance.

Le montant des jetons de présence sera supporté par le gestionnaire.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires confère tous pouvoirs à tout porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes les formalités nécessaires.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**AVIS DES SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**FIDELITY SICAV PLUS**  
**SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE**  
**AGRÉMENT DU CMF N°03-2018 DU 20 FÉVRIER 2018**  
**Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance**  
**Les Berges du Lac- 1053 Tunis**

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2026**

**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et ceux du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2025, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, dégageant des sommes distribuables de 56 793 502 Dinars et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2025 à la valeur liquidative, sur proposition du conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2025, la somme de cinq milles dinars à chaque membre du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence qui seront pris en charge par le gestionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la démission de Monsieur Atef KHEMIRI et Monsieur Sami HARIGUA et décide de nommer Monsieur Mourad FARZA, Madame Takwa GHARBI et Madame Hedia JELLOULI en tant qu'administrateurs de la société, pour une durée de trois ans qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2028.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

- Monsieur Mourad BEN CHAABANE
- Monsieur Mohamed Iyadh GORGI
- Madame Salma ZAMMIT HICHRI
- Madame Hedia JELLOULI
- Monsieur Mourad FARZA
- Madame Takwa GHARBI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**MAXULA INVESTISSEMENT SICAV**  
 Société d'Investissement à Capital Variable  
 Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001  
 Agrément du CMF n° 51/2006 du 27 décembre 2006  
**Siège Social** : Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, Bloc B - 1053 – Les Berges du Lac

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 Mai 2026****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, après la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025, approuve dans son intégralité le rapport d'activité ainsi que les états financiers arrêtés au 31.12.2025.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prend acte du rapport Spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2025.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2025, comme suit :

(En Dinars)

Résultat d'exploitation 2025	179 420.779
Régularisation du résultat d'exploitation 2025	38 728.175
Report à nouveau 2024	24.872
Sommes distribuables 2025	218 173.826
Dividendes (soit 5.748 DT/Action)	218 148.096
Report à nouveau 2025	25.730

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide de fixer le dividende de l'exercice 2025 à **5,748 Dinars** par action et d'affecter le reliquat, soit **25,730 Dinars** au compte « Report à nouveau».

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de Maxula Bourse, à compter du 29/05/2026. L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions Maxula Investissement SICAV.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.*

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide d'allouer un montant brut de 800 Dinars par administrateur et par séance au titre de jetons de présence pour l'exercice 2025.

Ces jetons de présence seront supportés par le gestionnaire.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.*

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires confère tous pouvoirs à tout porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes les formalités nécessaires.

*Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL	
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>						
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	131,359	134,642	134,705
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	184,119	189,289	189,375
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	151,696	155,129	155,198
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	165,830	170,122	170,205
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	156,578	159,617	159,674
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	163,479	167,407	167,487
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	148,415	151,657	151,718
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	61,194	62,770	62,799
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	45,127	46,194	46,216
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	153,423	157,160	157,233
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	134,316	137,341	137,401
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	134,213	137,525	137,590
13	TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	115,794	118,941	118,003
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	107,343	109,877	109,930
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	108,373	110,949	111,001
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25	101,925	103,953	103,992
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>						
17	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	23,481	23,989	23,998
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	163,147	167,196	167,254
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	154,717	158,333	158,359
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,830	15,149	15,155
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	227,199	232,581	232,692
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	127,181	129,864	129,918
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	132,985	136,125	136,189
24	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	18,602	19,046	19,055
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	113,867	117,312	117,371
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,520	2,601	2,604
<b>SICAV MIXTES</b>						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	85,246	88,853	88,964
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	177,793	188,104	188,329
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	134,948	150,941	151,142
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	139,702	142,881	142,937
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	201,413	239,641	239,814
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	725,391	823,147	823,683
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	227,064	269,728	269,230
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	133,347	147,063	147,750
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	192,550	206,802	207,109
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	219,929	249,074	249,472
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	201,389	228,502	229,445
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	36,499	43,277	43,322
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	117,256	124,584	124,648
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,377	1,561	1,563
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,500	1,824	1,827
42	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	110,139	130,164	130,239
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>						
43	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	3 036,892	3 406,851	3 398,681
44	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	335,722	453,638	446,382
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	4,247	5,140	5,208
46	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,652	4,308	4,342
47	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	54,424	59,720	62,091
48	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,578	1,613	1,616
49	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,598	1,817	1,873
50	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,689	2,008	2,088
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	21,778	25,521	25,238
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	17,145	21,292	20,917
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	22,294	26,625	26,253
54	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	6 617,405	7 366,894	7 362,056
55	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	123,577	158,282	165,290
<b>FCP MONETAIRE - VL QUOTIDIENNE</b>						
56	FCP VALEURS MONETAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	30/03/26		100,433	100,476
<b>SICAV ACTIONS</b>						
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	133,084	153,458	153,703
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,849	2,374	2,481

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2025	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	19/05/26	5,369	115,396	112,190	112,232
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/26	5,837	102,688	99,180	99,221
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/26	6,920	109,606	105,780	105,831
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/26	5,173	106,649	103,709	103,751
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	15/05/26	6,048	113,422	110,023	110,072
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	19/05/26	6,838	108,706	104,456	104,506
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/05/26	6,130	105,118	101,748	101,795
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	110,429	113,053	113,096
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/26	6,893	109,834	112,437	105,596
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	107,493	109,645	109,688
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	07/04/26	5,984	107,887	104,310	104,360
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/26	6,929	106,787	102,500	102,554
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,948	113,443	113,493
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/26	6,506	106,487	102,565	102,612
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	107,106	108,989	108,998
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	19/05/26	5,762	110,520	107,036	107,078
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	12/05/26	6,516	105,846	101,714	101,762
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/26	6,475	117,088	113,019	113,069
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	5,674	109,161	106,567	106,619
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	113,276	115,912	115,962
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	07/05/26	7,221	109,143	105,442	105,489
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	20/05/26	63,971	1 070,423	1 035,112	1 035,629
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	20/05/26	612,949	10 822,868	10 532,532	10 537,621
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	20/05/26	5,652	107,686	105,196	105,241
83 FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	25/05/26	6,665	118,456	121,335	114,726
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>							
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	22/05/26	7,524	109,650	114,103	106,737
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	22/05/26	3,725	103,736	107,844	104,267
<b>SICAV MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	19/05/26	1,555	78,965	94,351	94,636
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	19/05/26	6,309	155,675	181,190	181,238
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	18,242	19,766	19,770
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	07/04/26	18,530	400,553	443,669	442,582
90 STRATÉGIE HIGH YIELD SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 891,070	3 506,033	3 512,173
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	12/05/26	2,400	69,803	75,386	75,187
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	14/05/26	2,030	55,540	56,799	56,682
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	06/03/26	6,609	117,797	114,854	114,915
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>							
94 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	25/05/26	0,994	22,169	28,588	27,714
95 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	11/05/26	0,528	22,160	27,763	27,844
96 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	11/05/26	0,263	18,899	22,411	22,439
97 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	110,938	125,914	125,641
98 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	100,919	124,344	124,016
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	106,688	125,171	125,153
100 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	25/12/25	8,186	115,144	120,711	116,179
101 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	29/04/26	3,862	124,419	141,951	142,427
102 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	15,229	17,934	18,017
103 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	02/02/26	5,861	124,480	145,704	146,426
104 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	102,736	122,652	122,849
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>							
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	22/05/26	1,867	139,211	157,357	155,774
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	193,080	232,539	230,481
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	22/05/26	7,872	192,130	240,755	-
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,025	242,027	277,468	268,593
109 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	7,004	219,120	242,531	234,296
110 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/26	6,189	215,171	236,232	228,879
111 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	25/05/26	0,208	37,315	45,421	44,682
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	27/04/26	671,094	13 009,997	14 753,795	14 588,546
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/26	4,351	129,894	159,645	160,885
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	6 892,825	7 676,864	7 687,548
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/05/26	0,497	13,365	15,952	15,885
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	22/05/26	11,557	199,905	236,013	220,929
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	14 784,400	17 721,846	17 536,150
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	20/05/26	488,464	13 163,282	15 684,751	15 716,612
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	29/04/26	600,429	11 616,258	13 131,650	12 954,896
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	27/04/26	618,215	12 861,389	14 687,041	14 520,898
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	29/04/26	568,265	11 789,353	13 369,657	13 181,160
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	13,205	19,071	18,914
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	27/04/26	4,989	132,793	151,997	149,886
124 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	29/04/26	5,590	161,038	187,047	184,459
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	15/05/26	4,481	121,171	149,732	148,245
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	138,852	162,595	161,833
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	24/04/26	58,809	1 357,067	1 603,541	1 596,586

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)  
Le Président du Collège Délégué  
**M. Hatem Smiri**

**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la « Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-» en « Société Tunisienne d'Assurance Takaful - Al Baraka Assurances- » et le changement de son siège social, l'ouverture au public du FCPR NOUMOU ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP IRADETT 50, FCP HELION SEPTIM et des deux Fonds Commun de Créances FCC BIAT-CREDIMMO 1 et FCC BIAT- CREDIMMO 2, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE\***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemán, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
31. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I 1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650

67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73.Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75.Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6.Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10.Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11.Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12.Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13.Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14.Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15.BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16.Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18.Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21.Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22.Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24.Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26.Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27.ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221

28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufaitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendès France -5100 Mahdia-	73 680 274
67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International «SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 287 000
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	31 384 001
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -Al Baraka Assurances-	59, Avenue Alain Savary -1002 Tunis-	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.Société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	36, Rue Hédi Chaker – La Goulette-	71 735 080
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115

103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

**III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	<b>FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE</b>	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	<b>FCP AXIS CAPITAL PRUDENT</b>	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	<b>FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE</b>	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	<b>FCP BH CEA</b>	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	<b>FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR</b>	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	<b>FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS</b>	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	<b>FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	<b>FCP BNA CAPITALISATION</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	<b>FCP BNA CEA</b>	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	<b>FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE</b>	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	<b>FCP CEA BANQUE DE TUNISIE</b>	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	<b>FCP CEA MAXULA</b>	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	<b>FCP DELTA EPARGNE ACTIONS</b>	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	<b>FCP FUTURE 10</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	<b>FCP GAT OBLIGATAIRE</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	<b>FCP GAT PERFORMANCE</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	<b>FCP GAT VIE MODERE</b>	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	<b>FCP GAT VIE CROISSANCE</b>	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	<b>FCP HAYETT MODERATION</b>	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	<b>FCP HAYETT PLENITUDE</b>	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	<b>FCP HAYETT VITALITE</b>	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	<b>FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	<b>FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	<b>FCP HÉLION MONEO</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

72	<b>FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	<b>FCP VALEURS MIXTES</b>	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	<b>FCP VALEURS SERENITE 2028</b>	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	<b>FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	<b>FIDELITY OBLIGATIONS SICAV</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	<b>FIDELITY SICAV PLUS</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	<b>FINACORP OBLIGATAIRE SICAV</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	<b>INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	<b>LA GENERALE OBLIG-SICAV</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
81	<b>MAC CROISSANCE FCP</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	<b>MAC ÉPARGNANT FCP</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	<b>MAC EPARGNE ACTIONS FCP</b>	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	<b>MAC EQUILIBRE FCP</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	<b>MAC FCP DYNAMIQUE</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	<b>MAC HORIZON 2032 FCP</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	<b>MAC HORIZON 2033 FCP</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	<b>MAXULA INVESTISSEMENT SICAV</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	<b>MAXULA PLACEMENT SICAV</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	<b>MCP CEA FUND</b>	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	<b>MCP EQUITY FUND</b>	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	<b>MCP SAFE FUND</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	<b>PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	<b>POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	<b>SANADETT SICAV</b>	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	<b>SICAV AMEN</b>	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	<b>SICAV AVENIR</b>	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
116	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

**LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE**

	Dénomination du Fonds d'Amorçage	Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
9	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

\* FA en liquidation

**LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE**

	Dénomination du Fonds Commun de Placement à Risque	Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 <sup>ème</sup> étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
17	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
21	FCPR SWING*	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
22	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
25	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
26	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIII	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
32	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
33	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

34	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
35	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
37	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
39	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
40	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
41	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
42	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
43	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
44	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
45	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
46	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
49	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
50	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
51	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
52	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
54	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
55	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
56	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
57	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
58	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis

59	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
60	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
61	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
62	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
63	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
64	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
65	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
68	FCPR NOUMOU	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

\* FCPR en liquidation

**LISTE DES FONDS DE FONDS**

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

**LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS**

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

*\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

# AVIS DES SOCIETES

## Projet de résolutions AGO

**SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 mai 2026.

### PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire accepte la tenue tardive de l'assemblée après le délai règlementaire fixé au 30 juin 2024.

Cette résolution est adoptée à.....

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de Tunisair, approuve ces états financiers arrêtés au 31-12-2023 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à...

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur l'activité du groupe Tunisair ainsi que des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés, approuve ces états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2023 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à...

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et en approuve le contenu.

Cette résolution est adoptée à...

### CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

<b>Résultat net 2023 après modifications comptables en TND</b>	<b>-282 710 227,149</b>
<b>+ Résultats reportés au 31/12/2022 en TND</b>	<b>-2 042 356 179,222</b>
<b>Solde au 31/12/2023 en TND</b>	<b>-2 325 066 406,371</b>

Cette résolution est adoptée à...

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023 à l'exception des administrateurs qui font l'objet de poursuites judiciaires en lien avec la gestion de la société.

Cette résolution est adoptée à...

## **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire et sur proposition du conseil d'administration approuve la nomination des administrateurs suivants pour la période restante du mandat :

- Madame Samia BOUKOTTAYA administrateur représentant le ministère du transport à la place de Monsieur Tarek BOUAZIZI.

L'assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Mohamed Mellassi, pour la deuxième fois, élu par l'Assemblée Générale Elective tenue le 28 avril 2026 en tant qu'administrateur représentant les Petits Porteurs.

Et ce pour la période restante du mandat qui se termine avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative aux états financiers 2024.

Cette résolution est adoptée à .....

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire a arrêté le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration conformément à la réglementation en vigueur et est comme suit :

- Pour les administrateurs représentant l'état le montant annuel des jetons de présence par administrateur est de 5 000 dinars.
- Pour les administrateurs représentant les entreprises publiques le montant annuel des jetons de présence par administrateur est de 2 188 dinars.
- Pour l'administrateur représentant les petits porteurs le montant annuel des jetons de présence est arrêté conformément au montant attribué à l'administrateur représentant les entreprises publiques ayant la fonction de président directeur général soit 2 188 dinars.

Cette résolution est adoptée à.....

## **NEUVIEMME RESOLUTION**

Sur proposition du conseil d'administration, L'assemblée générale ordinaire a arrêté le montant des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit à 500 dinars par présence effective aux réunions avec un plafond brut annuel de 3.000 dinars par membre.

Cette résolution est adoptée à.....

## **DIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant juridique de la société afin d'effectuer toutes les procédures légales concernant les enregistrements et les publications ainsi que toutes autres procédures stipulées par la loi.

Cette résolution est adoptée à.....

**AVIS DES SOCIETES**

**Projet de résolutions AGE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE L’AIR - TUNISAIR -**  
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

Projet des résolutions qui sera soumis à l’approbation de l’assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 29 mai 2026.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L’Assemblée Générale Extraordinaire constate que les capitaux propres de la société Tunisair au 31 décembre 2023 sont encore inférieurs à la moitié du capital social.

De ce fait, et conformément aux dispositions de l’article 388 du code des sociétés commerciales l’assemblée générale extraordinaire décide la continuité de l’exploitation de la société.

**Cette résolution est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L’assemblée générale extraordinaire confère tous les pouvoirs au représentant juridique de la société afin d’effectuer toutes les procédures légales concernant les enregistrements et les publications ainsi que toutes autres procédures stipulées par la loi.

**Cette résolution est adoptée à .....**

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### Informations Post AGO

#### HANNIBAL LEASE

**Siège social** : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 avril 2026, la société Hannibal Lease publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

### I-Résolutions adoptées :

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration portant sur la gestion de l'exercice 2025 d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe ainsi que le Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels et les Etats Financiers Consolidés, approuve lesdits Etats Financiers Individuels et Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs de la Société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2025.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements financiers et approuve lesdites conventions.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2025 comme suit :

<b>Résultat Net 2025</b>	<b>8 519 764</b>
<b>Total report à nouveau 2024</b>	<b>7 396 020</b>
Report à nouveau 2024 distribuable sans franchise de retenue à la source	6 720 628
Report à nouveau 2024 distribuable en franchise de retenue à la source	675 392
<b>Total</b>	<b>15 915 784</b>
Réserves pour réinvestissement	3 500 000

<b>Solde à affecter</b>	<b>12 415 784</b>
Dotation au fonds social	150 000
Dividendes	4 950 000
<b>Report à nouveau distribuable en franchise de retenue à la source</b>	<b>675 392</b>
<b>Report à nouveau distribuable sans franchise de retenue à la source</b>	<b>6 640 392</b>
<b>Total Report à nouveau</b>	<b>7 315 784</b>

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en distribution d'un dividende de 0,450 Dinars par action sans franchise de retenue à la source à la date du 28 Mai 2026.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2026 et 2027 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2026 un montant net de 120.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2026 à un montant global net de 30.000 Dinars par Comité.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

### BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2025 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(exprimé en dinar tunisien)

	<b>31 Décembre <u>2025</u></b>	<b>31 Décembre <u>2024</u></b>
<b>ACTIFS</b>		
Liquidités et équivalents de liquidités	9 098 304	20 893 313
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	633 313 623	618 182 848
Portefeuille-titres de placement	10 467 014	5 110 100
Portefeuille d'investissement	29 920 450	21 650 116
Valeurs Immobilisées	25 129 930	19 908 527
Autres actifs	6 442 153	6 371 703
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b><u>714 371 475</u></b>	<b><u>692 116 606</u></b>
	<b>31 Décembre <u>2025</u></b>	<b>31 Décembre <u>2024</u></b>
<b>PASSIFS</b>		
Concours bancaires	145 822	7 266
Dettes envers la clientèle	6 672 754	10 611 178
Emprunts et dettes rattachées	559 799 491	502 522 401
Fournisseurs et comptes rattachés	46 010 198	83 089 975
Autres passifs	15 706 815	13 224 005
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b><u>628 335 079</u></b>	<b><u>609 454 824</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	55 000 000	55 000 000
Réserves	23 720 612	20 265 761
Résultats reportés	7 315 784	7 396 020
<b>Total des capitaux propres</b>	<b><u>86 036 396</u></b>	<b><u>82 661 781</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b><u>714 371 475</u></b>	<b><u>692 116 606</u></b>

### III- L'état d'évolution des capitaux

#### HANNIBAL LEASE

Immeuble Hannibal Lease - Rue du Lac Léman- Les Berges du Lac

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2025

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2024	55 000 000	5 500 000	10 887 979	64 972	5 923 522	12 810	10 222 498	87 611 781
Affectation approuvée par l'A.G.O du 30 Avril 2024			3 500 000	300 000	6 422 498		-10 222 498	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023					(4 950 000)			(4 950 000)
Prélèvement sur fonds social				(195 149)				(195 149)
Résultat de l'exercice 2025							8 519 764	8 519 764
Solde au 31 Décembre 2024	55 000 000	5 500 000	14 387 979	169 823	7 396 020	12 810	8 519 764	90 986 396
Affectations approuvées par l'A.G.O du 28 avril 2026			3 500 000	150 000	4 869 764		(8 519 764)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2025					(4 950 000)			(4 950 000)
Solde au 31 Décembre 2054 après affectation du résultat	55 000 000	5 500 000	17 887 979	319 823	7 315 784	12 810	0	86 036 396

## IV- Liste des membres du Conseil d'administration

Membre du Conseil d'Administration	Représentant	Activité Professionnelle et mandat dans d'autres conseils d'administration	Mandat
M. Hédi DJILANI	Lui-même	PDG et Administrateur des Sociétés Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN.	2024 - 2026
Financière Tunisienne S.A.	M. Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilière Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A. Administrateur LIN.	2024 - 2026
Financière Tunisienne S.A.	M. Mithel MAMI	PDG des sociétés MAMI et SODIMA, gérant des sociétés MATEBA et SIREN	2025-2026
Investment Trust Tunisia S.A.	M. Hatem BEN AMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.	2024 - 2026
Investment Trust Tunisia S.A.	Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans les sociétés Financière Tunisienne, et Représentation Internationale. Directeur Général de la société Immobilière Echerifa	2024 - 2026
M. Abaderrazak BEN AMMAR	Lui-même	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL. Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.	2024 - 2026
Sanad Fund for SME	Mlle. Moua OURARI	SANAD FUND FOR SME est administrateur des sociétés Advans Tunisie, SANADCOM, SANDAH et ENDA TAMWEEL	2024 - 2026
Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Cheffe dui Pôle Financier et Gestion du patrimoine à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement. La MAE est administrateur dans les sociétés TUNIS RE, BEST LEASE, STB, IMMOBILIERE MAE, MUTUELLE DU SAVOIR, AFRIQUE ASSISTANCE, RESIDENCE DU CAP BON, CTAMA IMMOBILIERE, POLYCLINIQUE DU CAP BON, PRESICIUM TUNISIE, AFRIQUE ASSISTANCE, S D A et BUAT.	2024 - 2026
M. Abderrazak LOUATI	Administrateur Indépendant	Gérant de la société Thyna Advisory.	2024 - 2026
M. Khaled ZOUARI	Administrateur Indépendant	Administrateur indépendant dans la société Unifactor.	2024 - 2026
M. Karim SIALA	Représentant des actionnaires minoritaires	Directeur Financier SUMITOMO Corp et Administrateur représentant les actionnaires minoritaires dans Smart Tunisie et Sotipapier	2024 - 2026

# AVIS DES SOCIÉTÉS

## INFORMATIONS POST AGO

### **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-**

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 avril 2026, la Société Tunisienne de Banque -STB- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

#### **I- Résolutions adoptées :**

##### **PREMIERE RESOLUTION :**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

##### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

##### **TROISIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

##### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2025.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025, comme détaillé ci-dessous :

	<b>En Dinars</b>
• Résultat de l'exercice 2025 :	65 929 603
• Report à nouveau :	130 823 446
• 1 <sup>er</sup> Reliquat :	196 753 049
• Réserve légale :	9 837 652
• 2 <sup>ème</sup> Reliquat :	186 915 397
• Réserves pour réinvestissements exonérés :	30 000 000
• 3 <sup>ème</sup> Reliquat :	156 915 397
• Distribution des dividendes (4%)	31 075 000
• 4 <sup>ème</sup> Reliquat :	125 840 397
• Report à nouveau créditeur :	125 840 397

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2025 à deux cent (200) millimes par action et fixe la date de détachement de ces dividendes pour le 29 mai 2026 pour une date de paiement fixée au 2 Juin 2026.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## SIXIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et de l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à acheter et revendre en bourse les actions de la STB en vue de réguler leurs cours pendant une année. Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## SEPIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que le montant des jetons de présence des comités réglementaires émanant du Conseil d'Administration comme suit :

**1. Détermination des primes de présence des membres du Conseil d'administration au titre de leur gestion au cours de l'année 2025, conformément à la circulaire du Premier Ministre N°12 de l'année 2024 datée du 5 avril 2024, comme suit :**

- Un montant de quatre mille dinars brut (4.000 DT) à allouer au titre de chaque présence effective à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24.000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars brut (2.000 DT) à allouer au titre de chaque présence effective à chaque séance de chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12.000 dinars, quel que soit le nombre de séances.

## **2. Détermination des primes allouées aux présidents et aux membres des comités émanant du Conseil d'administration pour l'année 2026 sont déterminées comme suit :**

- Un montant net de deux mille cinq cent dinars (2.500 DT) à allouer au titre de chaque présence effective à chaque séance du Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant net annuel n'excède pas 15.000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant net de deux mille dinars (2.000 DT) à allouer au titre de chaque présence effective à chaque séance de chaque président ou membre de comité des autres comités émanant du Conseil à condition que le montant net annuel ne dépasse pas 12.000 dinars quel que soit le nombre de séances.

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité recevront des jetons de présence calculés en fonction de leur présence à un seul comité selon leur choix.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir constaté la fin du mandat des commissaires aux comptes actuels, décide de nommer :

- Groupement "CTK" & "4A" de Monsieur Tarek KOUKI et Monsieur Wadii TRABELSI
- Groupement "CFF" & "COK" de Monsieur Walid BEN AYED et Monsieur Hatem OUNALLI

en tant que commissaires aux comptes, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global de 500 Millions de Dinars, en une ou plusieurs tranches et ce, sur la période de cinq ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2030.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions et autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer les modalités et conditions de chaque emprunt.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## **DIXIEME RESOLUTION**

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.**

## II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

### Société Tunisienne de Banque

#### BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Arrêté au 31 Décembre 2025

(En Milliers de dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Actifs</b>		
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	130 981	160 808
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 275 755	693 545
AC3 - Créances sur la clientèle	8 643 559	9 772 538
AC4 - Portefeuille-titres commercial	100 891	374 486
AC5 - Portefeuille d'investissement	4 784 829	3 499 674
AC6 - Valeurs immobilisées	153 574	155 472
AC7 - Autres actifs *	270 286	312 748
<b>Total des actifs</b>	<b>15 359 875</b>	<b>14 969 271</b>
<b>Passifs</b>		
PA1 - Banque Centrale et CCP	16 351	511 665
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	336 396	431 992
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	12 508 096	11 400 113
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	500 884	590 773
PA5 - Autres passifs *	685 707	751 526
<b>Total des passifs</b>	<b>14 047 434</b>	<b>13 686 069</b>
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 - Capital	776 875	776 875
CP3 - Réserves	399 485	360 755
CP4 - Actions propres	(9 591)	(5 536)
CP5 - Autres capitaux propres	19 832	20 931
CP6 - Résultats reportés	125 840	130 177
<b>Total des Capitaux propres</b>	<b>1 312 441</b>	<b>1 283 202</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>15 359 875</b>	<b>14 969 271</b>

(\*) Données au 31/12/2024 retraitées pour des besoins de comparabilité.

### III- L'état d'évolution des capitaux propres

#### Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2025

(En milliers de dinars)

	Capital social	Dotation de l'Etat	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinvestissements exonérés	Prime d'émission+ prime de fusion	Réserves pour fonds social	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2025 avant répartition	776 875	0	32 066	49 479	45 028	80 305	59 974	86 614	6 181	-9 591	19 832	130 823	65 930	1 343 516
Affectation AGO du 30/04/2026			9 838			0	30 000	0				26 092	-65 930	0
Dividendes												-31 075		-31 075
Capitaux propres au 31/12/2025 après répartition	776 875	0	41 904	49 479	45 028	80 305	89 974	86 614	6 181	-9 591	19 832	125 840	0	1 312 441

## IV-Liste des membres du Conseil d'administration

### 1. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Représentant l'Etat Tunisien	Membre	Mr Atef MAJDOUB	2024-2026	Tunis
	Membre	Mme Moufida ALOUI	2025-2027	Tunis
	Membre	Mme Raoudha BEJAOUI	2024-2026	Tunis
	Membre	Mr Ezzeddine CHERIF	2024-2026	Tunis
	Membre	Mr Salah BEN HAMAD	2024-2026	Tunis
	Membre	Mme Nejla BEN ABDALLAH	2025-2027	Tunis
	Membre	Mme Souhir TAKTAK	2024-2026	Tunis
<b>Sociétés à Participation Publique</b>				
STAR	Membre	Mr Mohamed LOUKIL	2025-2027	Tunis
<b>Représentant les actionnaires privés</b>				
Mr Mohamed Lassaad MZAH	Membre	Lui même	2024-2026	Tunis
<b>Représentant les actionnaires minoritaires</b>				
Mr Mohamed Salah HMAIDI	Membre	Lui même	2024-2026	Tunis
<b>Indépendants</b>				
Mr Mohamed JILANI BEJI	Membre	Lui même	2025-2027	Tunis
Mr Zied BOUDRIGA	Membre	Lui même	2025-2027	Tunis

## 2. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA BANQUE PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Fonctions exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années
<p>Mr Atef MAJDOUB Président du Conseil d'Administration</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur Général Unité de suivi des concessions au sein de la Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Directeur Commission Supérieure des Marchés Publics au sein du Premier Ministère</li> <li>▪ Président de la Commission Départementale de Contrôle des Marchés Publics-Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Président de l'Instance Générale des PPP au sein de la Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Banque de Tunisie et des Emirats (BTE)</li> <li>○ La Régie Nationale des Tabacs et des Allumettes (RNTA)</li> </ul> </li> <li>▪ Membre du conseil d'établissement - Cité Nationale Sportive</li> <li>▪ Membre de la Commission Nationale des Approbations (CNAPP) - Ministère de l'Economie et du Plan</li> <li>▪ Membre de l'autorité spécialisée chargée de l'examen des problématiques relatives aux projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables au ministère de l'Energie</li> <li>▪ Membre de l'Association Mondiale des Unités et des Professionnels des PPP - WAPPP (World Association of PPPs)</li> </ul>
<p>Mme Moufida ALOUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur des affaires administratives et financières - Ministère des Technologies de Communication</li> <li>▪ Contrôleur général des services publics - Premier ministre</li> <li>▪ Membre de la Commission Nationale d'Investigation des Dossiers de Corruption et de Malversation</li> <li>▪ Chef de section des enquêtes, missions spéciales et consultations - Présidence du Gouvernement</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La Poste Tunisienne</li> <li>○ La SOTUGAT</li> <li>○ L'ONAS</li> </ul> </li> </ul>
<p>Mme Raoudha BEJAOUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maître Assistante en Banque &amp; Finance à l'ISCAE</li> <li>▪ Administrateur représentant les actionnaires minoritaires à la BNA <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présidente du Comité d'orientation stratégique</li> <li>- Membre du Comité des Risques &amp; du Comité de recouvrement transactionnel</li> </ul> </li> <li>▪ Administrateur indépendant à la Société Tunisienne d'Automobile STA</li> </ul>
<p>Mr Ezzeddine CHERIF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consultant dans les projets de système d'information</li> <li>▪ Directeur Général de la société Tunisie Informatique Services</li> <li>▪ Administrateur auprès de la BNA et certaines de ses filiales</li> <li>▪ Administrateur représentant la BNA auprès de la société gérante du complexe commercial - TUNIS CENTRE</li> <li>▪ Administrateur représentant la BNA auprès de la société de distribution des produits agro-alimentaires «MAGASIN GENERAL»</li> </ul>
<p>Mr Salah BEN HAMAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, Université de Tunis El Manar (2021 à ce jour)</li> <li>▪ Directeur à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales (IHEC), Université de Sfax (2017-2020)</li> <li>▪ Maître de conférences habilité à l'IHEC Sfax (2015-2017)</li> <li>▪ Directeur au Laboratoire MODEOR (Modélisation et Optimisation dans les Organisations) (2014-2020)</li> <li>▪ Membre à la Commission sectorielle parcours-universitaires en Sciences de Gestion (2014 à ce jour)</li> <li>▪ Membre à l'Instance Nationale de l'Evaluation, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation (2016 à ce jour)</li> <li>▪ Membre de la Commission sectorielle parcours-universitaires en Sciences de Gestion : Conseiller académique gestion parcours universitaires (2014 à ce jour)</li> </ul>
<p>Mme Souhir TAKTAK <sup>(1)</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Membre Permanent au collège du Marché Financier-Détachée auprès du Conseil du Marché Financier (août 2016 - 31 décembre 2025)</li> <li>▪ PDG de BFPME-détachée auprès de Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (03 mars 2014 - 11 juillet 2016)</li> <li>▪ Administrateur représentant le ministère des Finances au Conseil d'Administration d'Autorité de Contrôle de la Microfinance (avril 2013 - février 2014)</li> <li>▪ Membre à la Commission de la Politique monétaire Banque centrale de Tunisie (2011 - mars 2014)</li> <li>▪ Administrateur représentant l'ETAT auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Banque de l'Habitat</li> <li>○ Banque Zitouna</li> <li>○ Société Tunisienne de Garantie</li> <li>○ Banque Tunisienne de Solidarité</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Société de Développement et d'Investissement du Nord-Ouest (SICAR) de 2014 à 2016</li> <li>○ Société Nationale Immobilière de Tunisie</li> <li>○ Caisse Nationale d'Assurance Maladie</li> <li>▪ Administrateur représentant la BFPME - Société Tunisienne de Garantie</li> <li>▪ Chef service de l'épargne - Ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Sous-Directeur chargée des financements sectoriels ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Directeur chargée des financements sectoriels et du marché financier - Ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Directrice Générale du Financement - Ministère des Finances-DGF</li> <li>▪ Membre représentant le ministère des Finances au conseil d'administration IFID</li> </ul>
Mme Nejla BEN ABDALLAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directrice classe exceptionnelle chargée de l'inclusion financière au Ministère des Finances</li> <li>▪ Conseiller des services financiers au Ministère des Finances</li> <li>▪ Membre du conseil de l'observatoire de l'inclusion financière au sein de la BCT</li> <li>▪ membre du comité de décaising au sein de la BCT</li> <li>▪ Membre du comité en charge de la conception et mise en place de la stratégie nationale de l'inclusion financière</li> <li>▪ Membre du comité en charge de la rédaction de la réglementation relative à l'inclusion financière</li> <li>▪ Membre du comité en charge de la mise en place de la stratégie de la microfinance et les textes réglementaires y afférents</li> <li>▪ Présidente du conseil d'administration de la BTS bank 2017-2025</li> <li>▪ Administrateur représentant de l'Etat et des Participants Publics auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Banque Tunisienne de Solidarité BTS</li> <li>○ Société Tunisienne de Garantie SOTUGAR</li> <li>○ Société Nationale Immobilière de Tunisie SNIT</li> </ul> </li> </ul>
Mr Mohamed LOUKIL Représentant la STAR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Senior Manager Division Grands Comptes, Courtage et Bancassurance au sein du Pôle Commercial (01 juin 2020 à ce jour)</li> <li>▪ Manager Division Marketing (2017-2021)</li> <li>▪ Audit interne (2003-2017)</li> </ul>
Mr Mohamed Lassaad MZAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur Financier au sein du Groupe SFBT</li> <li>▪ Directeur Général de la SPDIT</li> <li>▪ Président du Conseil de la SOSTEM (après avoir été PDG de la société de 2013 à 2025)</li> <li>▪ Président du Conseil de la Société Nouvelle de Boissons : filiale du Groupe SFBT</li> <li>▪ Administrateur au sein de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plusieurs sociétés du Groupe SFBT</li> <li>○ Hôtel EL MANAR</li> <li>○ Attijari Leasing (Président du Comité d'Audit)</li> </ul> </li> </ul>
Mr Mohamed Salah HMAIDI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ex PDG de la BVMT et Ex Président du CMF</li> <li>▪ Consultant indépendant en affaires légales relatives aux sociétés commerciales, introduction en Bourse, Fonds Communs et Régularisation de marchés financiers</li> <li>▪ Senior Advisor (in-house) - RSM Ahmed Mansour &amp; associates Firm (nov 2010-juin 2011)</li> <li>▪ In-house Consultant Groupe JOUINI (oct 2009-juin 2010)</li> <li>▪ Directeur de la Conformité au sein de la Sté Saoudienne de Services Financiers (juin 2007-mai 2009)</li> <li>▪ Consultant Freelance à Ryad (mars 2006-mai 2007)</li> <li>▪ Président Directeur Général de la Caisse Nationale de la Retraite et de Prévoyance Sociale "CNRPS" et simultanément PDG-SIT,</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ TUNISAIR</li> <li>○ SPROLS</li> </ul> </li> </ul>
Mr. Mohamed Jilani BEJI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adjoint au Directeur Général - Direction Générale Stabilité Financière et Prévention des Risques - Banque Centrale de Tunisie</li> <li>▪ Administrateur auprès de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'Office National de l'Huile ONH</li> <li>○ Le Registre National des Entreprises RNE</li> </ul> </li> </ul>

Mr Zied BOUDRIGA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secrétaire du Comité d'Audit au sein de la QNBT (1er octobre 2020- 31 janvier 2025)</li> <li>▪ QNB - Exécutive manager - Head of Internal Audit (1er octobre 2020 à 31 janvier 2025)</li> <li>▪ Arab Tunisian Bank (janvier 1991 au 30 septembre 2020) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Directeur de la Direction Risques Opérationnels et des Marchés (02 septembre 2011 - 30 septembre 2020)</li> <li>○ Auditeur senior (Aout 2000 - aout 2011)</li> <li>○ Chef de Division Back-office Salle des Marchés (juin 1994 - Juillet 2000)</li> <li>○ Opérateur au niveau du Marché des Changes (Février 1994 - mai 1994)</li> <li>○ Cadre au sein de la Direction des Affaires Internationales (Octobre 1993 - février 1994)</li> <li>○ Cadre au sein d'une Agence de la banque (Septembre 1991 - septembre 1993)</li> <li>○ Stage de formation au niveau de toute la banque (Janvier 1991 - septembre 1991)</li> </ul> </li> </ul>
------------------	---

### 3. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'Administrateurs dans d'autres sociétés
Mr Atef MAJDOUB	- Aucun mandat autre que la STB
Mme Moufida ALOUI	- Aucun mandat autre que la STB
Mme Raoudha BEJAOUI	- Administrateur indépendant à la STA
Mr Ezzeddine CHERIF	- Aucun mandat autre que la STB
Mr Salah BEN HAMAD	- Aucun mandat autre que la STB
Mme Nejla BEN ABDALLAH	- Aucun mandat autre que la STB
Mme Souhir TAKTAK	- Aucun mandat autre que la STB
Mr Mohamed LOUKIL représentant de la STAR	- Aucun mandat autre que la STB
Mr Mohamed Lassaad MZAH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président du Conseil de la société Nouvelle de Boissons : filiale du Groupe SFBT</li> <li>- Administrateur au sein du Conseil de la SEABG filiale du Groupe SFBT</li> <li>- Administrateur représentant du Groupe SFBT au sein des conseils de CIAT et SOPRAT (hôtel Manar - Hammamet)</li> <li>- Administrateur et Directeur Général de la SPDIT filiale du Groupe SFBT</li> </ul>
Mr Mohamed Salah HMAIDI	- Membre du Conseil d'Administration de la société Magasin Général
Mr Mohamed JILANI BEJI	- Membre au Conseil d'Administration de la société "Assurances Maghrébia Vie"
Mr Zied BOUDRIGA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre au Conseil d'Administration - BH Leasing (2026, 2027 et 2028)</li> <li>- Président Comité d'Audit BH Leasing (2026, 2027 et 2028)</li> </ul>

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE »**  
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie « CARTE VIE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 04 Juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M Sofiene BEN AMIRA (Cabinet CMC).

---

**BILAN**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIF		31/12/2025			31/12/2024
		BRUT	Amort & Prov	NET	Montant Net
<b>AC1</b>	<b>Actifs incorporels</b>				
	AC12 Concessions, brevets, licences, marques	222 743,392	-132 706,790	90 036,602	94 196,799
	AC13 Fonds commercial	16 399 952,084	-12 313 605,624	4 086 346,460	4 904 103,634
		<b>16 622 695,476</b>	<b>-12 446 312,414</b>	<b>4 176 383,062</b>	<b>4 998 300,433</b>
<b>AC2</b>	<b>Actifs corporels d'exploitation</b>				
	AC21 Installations techniques et machines	719 540,900	-383 671,845	335 869,055	241 229,660
	AC22 Autres installations, outillage et mobilier	595 089,294	-383 806,306	211 282,988	244 530,735
		<b>1 314 630,194</b>	<b>-767 478,151</b>	<b>547 152,043</b>	<b>485 760,395</b>
<b>AC3</b>	<b>Placements</b>				
	AC31 Terrains et constructions				
	AC311 Terrains et constructions d'exploitation	7 089 421,954	-1 231 029,270	5 858 392,684	4 561 429,298
	AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
	AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
	AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation				
	AC33 Autres placements financiers				
	AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	173 656 737,527	-10 259 448,956	163 397 288,571	131 337 157,700
	AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	189 900 330,861		189 900 330,861	162 683 213,641
	AC334 Autres prêts	2 192 701,017		2 192 701,017	832 805,663
	AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	138 100 000,000		138 100 000,000	135 300 000,000
		<b>510 939 191,359</b>	<b>-11 490 478,226</b>	<b>499 448 713,133</b>	<b>434 714 606,302</b>
<b>AC4</b>	<b>Placements représentant les prov techniques afférentes aux c.u.c</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>AC5</b>	<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
	AC510 Provision pour primes non acquises				
	AC520 Provision d'assurance vie				
	AC530 Provision pour sinistres vie	881 332,631		881 332,631	377 327,392
	AC531 Provision pour sinistres non vie				
		<b>881 332,631</b>	<b>0,000</b>	<b>881 332,631</b>	<b>377 327,392</b>
<b>AC6</b>	<b>Créances</b>				
	AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
	AC611 Primes acquises et non émises	2 605 037,644		2 605 037,644	3 070 694,209
	AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	2 648 528,034	-792 405,948	1 856 122,086	593 915,055
	AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	480 730,485	-74 968,647	405 761,838	139 351,503
	AC63 Autres créances				
	AC631 Personnel	15 600,002		15 600,002	3 500,002
	AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	6 472 823,395		6 472 823,395	3 803 527,229
	AC633 Débiteurs divers	2 521 856,408		2 521 856,408	1 365 500,395
		<b>14 744 575,968</b>	<b>-867 374,595</b>	<b>13 877 201,373</b>	<b>8 976 488,393</b>
<b>AC7</b>	<b>Autres éléments d'actif</b>				
	AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	10 522 047,399		10 522 047,399	7 249 600,828
	AC72 Charges reportées				
	AC721 frais d'acquisition reportés				
	AC722 Autres charges à répartir				
		<b>10 522 047,399</b>	<b>0,000</b>	<b>10 522 047,399</b>	<b>7 249 600,828</b>
	AC73 Comptes de régularisation Actif				
	AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	17 148 758,209		17 148 758,209	14 492 113,036
	AC733 Autres comptes de régularisation	479 632,271		479 632,271	24 561,888
		<b>17 628 390,480</b>	<b>0,000</b>	<b>17 628 390,480</b>	<b>14 516 674,924</b>
	<b>Total de l'actif</b>	<b>572 652 863,507</b>	<b>-25 571 643,386</b>	<b>547 081 220,121</b>	<b>471 318 758,667</b>

**BILAN**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

<b>Capitaux Propres &amp; Passifs</b>		31/12/2025	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	15 000 000,000	15 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	1 812 314,534	2 161 821,104
CP4	Autres Capitaux Propres	40 237 687,118	34 937 687,118
CP5	Résultat reporté	14 950 031,891	15 731 386,038
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>72 000 033,543</b>	<b>67 830 894,260</b>
CP6	Résultat de l'exercice	11 480 930,848	11 118 645,853
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>		<b>83 480 964,391</b>	<b>78 949 540,113</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PA1</b>	<b>Autres passifs financiers</b>		
PA14	Dette envers les établissements bancaires et financiers	20 961 982,329	9 896 300,000
		<b>20 961 982,329</b>	<b>9 896 300,000</b>
<b>PA2</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b>	3 262 101,627	2 217 129,868
		<b>3 262 101,627</b>	<b>2 217 129,868</b>
<b>PA3</b>	<b>Provisions techniques brutes</b>		
PA320	Provision d'assurance vie	377 156 771,544	327 857 591,613
PA330	Provision pour sinistres	21 820 750,381	20 092 236,851
PA340	Provision pour participation aux bénéfices	28 922 121,549	22 231 408,573
PA350	Provision pour égalisation & équilibrage	747 752,464	768 817,651
PA360	Autres provisions techniques		
		<b>428 647 395,938</b>	<b>370 950 054,688</b>
<b>PA4</b>	<b>Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA5</b>	<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>PA6</b>	<b>Autres dettes</b>		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 554 761,115	3 299 613,342
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	1 658 832,073	1 423 390,474
PA63	Autres dettes		
PA631	Dépôts et cautionnements reçus		
PA632	Personnel	323 452,555	207 281,355
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 204 537,132	846 004,128
PA634	Créditeurs divers	582 834,218	397 882,176
		<b>7 324 417,093</b>	<b>16 070 471,475</b>
<b>PA7</b>	<b>Autres passifs</b>		
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	3 404 358,743	3 131 562,523
		<b>3 404 358,743</b>	<b>3 131 562,523</b>
		<b>442 638 273,401</b>	<b>392 369 218,554</b>
<b>Total du passif</b>		<b>442 638 273,401</b>	<b>392 369 218,554</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>547 081 220,121</b>	<b>471 318 758,667</b>

**ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE  
DE L'ASSURANCE ET /OU DE LA REASSURANCE VIE  
au 31 Décembre 2025  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)**

SITUATION ARRETEE AU 31/12/2025	31/12/2025			31/12/2024
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	
<b>PRV1 Primes</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	101 619 682,155	-965 469,184	100 654 212,971	90 725 168,920
	101 619 682,155	-965 469,184	100 654 212,971	90 725 168,920
<b>PRV2 Produits de placements</b>				
PRV21 Revenus des placements	36 486 533,562		36 486 533,562	29 380 199,008
PRV22 Produits des autres placements	462 775,918		462 775,918	113 072,652
sous total 2a	36 949 309,480	0,000	36 949 309,480	29 493 271,660
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placement	6 143 490,638		6 143 490,638	7 679 151,449
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	1 159 291,450		1 159 291,450	1 305 225,420
sous total 2	44 252 091,568	0,000	44 252 091,568	38 477 648,529
<b>PRV4 Autres Produits Techniques</b>	0,000		0,000	0,000
<b>CHV1 Charge de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	-40 474 283,812	680 850,647	-39 793 433,165	-34 530 863,104
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 728 513,530	504 005,239	-1 224 508,291	-1 560 306,668
sous total 3	-42 202 797,342	1 184 855,886	-41 017 941,456	-36 091 169,772
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>				
CHV21 Provision d'assurance vie	-49 299 179,931		-49 299 179,931	-44 859 305,558
CHV22 Autres provisions techniques	21 065,187		21 065,187	-65 937,776
CHV23 Provision sur contrats en unité de compte				
sous total 4	-49 278 114,744	0,000	-49 278 114,744	-44 925 243,334
<b>CHV3 Participations aux bénéfices et ristournes</b>	-6 690 712,976	0,000	-6 690 712,976	-5 881 442,017
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	-7 178 667,204		-7 178 667,204	-8 587 571,623
CHV43 Frais d'administration	-11 734 115,124		-11 734 115,124	-10 073 931,322
CHV44 Commissions reçues des réassureurs				
sous total 5	-18 912 782,328	0,000	-18 912 782,328	-18 661 502,945
<b>CHV5 Autres charges techniques</b>	-175 224,284	0,000	-175 224,284	-60 467,929
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges	-4 389 377,959		-4 389 377,959	-728 098,882
CHV92 Correction de valeur sur placements	-8 843 194,496		-8 843 194,496	-7 559 745,098
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-242 855,629	-12 965,304	-255 820,933	-376 744,502
sous total 6	-13 475 428,084	-12 965,304	-13 488 393,388	-8 664 588,482
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>	616 934,263	0,000	616 934,263	618 725,023
<b>CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique</b>	-4 419 635,100	0,000	-4 419 635,100	-5 099 232,785
<b>RTV Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)</b>	11 334 013,128	206 421,398	11 540 434,526	10 437 895,208

**ETAT DE RESULTAT**  
 au 31 Décembre 2025  
 (Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2025			31/201/2025	31/12/2024
<b>RTV</b>	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	.+/-	11 540 434,526	10 437 895,208
	<b>Sous total 1</b>		11 540 434,526	10 437 895,208
<b>PRNT2</b>	Autres produits non techniques	+	31 435,134	0,000
<b>PRNT3</b>	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique		4 419 635,100	5 099 232,785
<b>CHNT3</b>	Autres charges non techniques	-	0,000	0,000
	<b>Sous total 2</b>		4 451 070,234	5 099 232,785
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		15 991 504,760	15 537 127,993
<b>CHNT4</b>	Impôts sur le résultat	-	-3 739 335,886	-3 662 990,375
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		12 252 168,874	11 874 137,618
<b>CHNT5</b>	Pertes extraordinaires		-771 238,026	-755 491,765
	<b>Résultat extraordinaire</b>		-771 238,026	-755 491,765
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		11 480 930,848	11 118 645,853
	<b>Résultat net de l'exercice</b>		11 480 930,848	11 118 645,853

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNEES**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Engagements reçus</b>	0,000	0,000
<b>Engagements donnés</b>		
HB21 <i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
HB22 <i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>	0,000	0,000
HB23 <i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	6 556 095,000	8 231 260
HB24 <i>Autres engagements donnés</i>	0,000	0,000
<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>	0,000	0,000
<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>	0,000	0,000
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>	0,000	0,000
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>	0,000	0,000

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**au 31 Décembre 2025**  
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b><u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u></b>			
Encaissements des primes reçues des assurés	F1	101 077 197,330	93 167 806,032
Sommes versées pour paiement des sinistres	F2	-40 474 283,812	-35 445 987,782
Commissions versées aux intermédiaires	F3	-7 452 702,820	-8 587 571,623
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F4	-10 742 163,935	-9 357 158,147
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F5	0,000	0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F6	-406 659 195,521	-222 024 515,114
Encaissements liés à la cession de placements financiers	F7	340 522 348,218	169 649 491,269
Taxes sur les assurances versées au Trésor	F8	0,000	0,000
Produits financiers reçus	F9	36 998 665,017	19 726 989,808
Impôts sur les bénéfices payés	F10	-762 154,540	-755 491,765
Autres mouvements	F11	-613 097,376	-1 478 256,357
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>11 894 612,561</b>	<b>4 895 306,321</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	F12	-316 026,536	-426 878,603
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F13	27 000,000	50 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	F14	-1 833 139,454	-2 380 000,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F15		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F16	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F17		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>-2 122 165,990</b>	<b>-2 756 878,603</b>
<b><u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u></b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions	F18	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions	F19	-6 500 000,000	-5 000 000,000
Encaissements provenant d'emprunts	F20	0,000	0,000
Remboursements d'emprunts	F21	0,000	0,000
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	F22	0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-6 500 000,000</b>	<b>-5 000 000,000</b>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>3 272 446,571</b>	<b>-2 861 572,282</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>		<b>7 249 600,828</b>	<b>10 111 173,110</b>
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>		<b>10 522 047,399</b>	<b>7 249 600,828</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
Exercice clos le 31 Décembre 2025

**I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie (CARTE Vie) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1<sup>er</sup> Avril 2002.

**1 - Identité**

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie

Siège Social : Immeuble CARTE Lot BC4 Centre Urbain Nord Tunis (Tunisie)

Capital Social : 15 MD

Tel : 71 184 160 / Fax : 71 184 170

Identifiant Unique : 1180567V

E-mail : [dprp@carte.com.tn](mailto:dprp@carte.com.tn) Site web : [www.carte.com.tn](http://www.carte.com.tn)

**2 - Conseil d'Administration**

Président du Conseil : Mr Hassine DOGHRI

Administrateurs :

Mr Mehdi DOGHRI : Administrateur représentant la CARTE Assurances

Mr Hakim DOGHRI : Administrateur représentant la COFITE SICAF

Mr Hassine DOGHRI : Administrateur

Mr Radhi Meddeb : Administrateur

Mr Christian Huyghues Despointes : Administrateur

Mr Roger Vander Haeghen : Administrateur

Mr Duc Co Minh : Administrateur

**3- Les clients**

La société « CARTE VIE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

**Les Entreprises**

La société « CARTE VIE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients.

## Les Particuliers

La société « CARTE VIE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « CARTE VIE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : décès, assurance vie et retraite.

### 4 - Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « CARTE VIE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents, courtiers et banques.

## II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

### A – PROVISIONS TECHNIQUES :

#### A1 : Provisions d'assurance vie :

**Les provisions mathématiques :** calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

**Provisions mathématiques de rente :** calcul informatisé dossier par dossier.

**Provision pour sinistres à payer :** calcul informatisé contrat par contrat. Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt.

**Provision d'égalisation :** Montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

#### A.2. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêt à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins-value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

### B - Les régularisations :

#### B.1. Régularisations liées aux primes émises :

**Les PANE :** (Primes Acquisées et Non Emise) évaluation, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenues entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

**Les Primes à Annuler :** estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrière (notamment contentieux).

**Parts des réassureurs dans les PANE :** Le calcul est effectué en fonction du taux de cession.

**Parts des réassureurs dans les primes à annuler :** Le taux de cession moyen calculé est affecté aux primes à annuler.

**Commissions sur les primes cédées sur PANE :** Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

**Commissions à payer :** Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

### **B.2. Régularisations liées aux placements :**

**Intérêts et loyers acquis et non échus :** Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

### **B.3. Autres régularisations :**

**Charges et produits constatés d'avance :** Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

**Charges à payer et produits à recevoir :** Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

## **C. Amortissements et autres provisions :**

**C.1. Amortissements :** Calcul extra comptable.

**C.2. Provisions pour dépréciation :** Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

## VI - NOTES SUR LE BILAN :

### AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2025 la somme de 16 622 695,476 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2025 la somme de 12 446 312,414 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant.	Amort.2025	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	16 399 952.084	11 495 848.450	817 757.174	12 313 605.624	4 086 346.460
Logiciels	222 743.392	102 747.158	29 959.632	132 706.790	90 036.602
<b>Total</b>	<b>16 622 695.476</b>	<b>11 598 595.608</b>	<b>847 716.806</b>	<b>12 446 312.414</b>	<b>4 176 383.062</b>

### AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2025 la somme de 1 314 630,194 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2025 la somme de 767 478,151 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort.Ant	Amort.2025	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de Transport	719 540.900	272 410.341	111 261.504	383 671.845	335 869.055
Matériel Informatique & Bureau	595 089.294	293 232.357	90 573.949	383 806.306	211 282.988
<b>Total</b>	<b>1 314 630.194</b>	<b>565 642.698</b>	<b>201 835.453</b>	<b>767 478.151</b>	<b>547 152.043</b>

### AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent au 31/12/2025 la somme de 510 939 191,359 Dinars.

Libelle	Placement Brut	Amort/Prov.	Placement Net 31/12/2025	Placement Net 31/12/2024
Placements Immobiliers	7 089 421.954	-1 231 029.270	5 858 392.684	4 561 429.298
Titres à revenus variables	173 656 737.527	-10 259 448.956	163 397 288.571	131 337 157.700
Titres à revenus fixes	330 193 031.878		330 193 031.878	298 816 019.304
<b>Total</b>	<b>510 939 191.359</b>	<b>-11 490 478.226</b>	<b>499 448 713.133</b>	<b>434 714 606.302</b>

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'annexe 8.

### AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques au 31/12/2025 est de 881 332,631 Dinars.

### AC6 – Créances

#### AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent au 31/12/2025 la somme de 2 843 294,303 Dinars.

Libelle	31/12/2025	31/12/2024
Primes acquises et non émises	2 843 294.303	3 469 223.719
Provision pour Annulation Primes	-238 256.638	-398 529.489
<b>Total</b>	<b>2 605 037.644</b>	<b>3 070 694.209</b>

#### AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Les autres créances nées d'opérations d'assurances directes totalisent au 31/12/2025 la somme de 2 648 528,034 Dinars.

Libelle	31/12/2025	31/12/2024
Primes à recevoir	2 648 528.034	1 211 096.719
<b>Total</b>	<b>2 648 528.034</b>	<b>1 211 096.719</b>

#### AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 9 010 279,805Dinars au 31/12/2025.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Personnel	15 600.002	3 500.002
Etat, organisme de sécurité sociale	6 472 823.395	3 803 527.229
Débiteurs divers	2 521 856.408	1 365 500.395
<b>Total</b>	<b>9 010 279,805</b>	<b>5 172 527.626</b>

## AC7 – Autres éléments d'actif

### AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Le total de la trésorerie au 31/12/2025 s'élève à 10 522 047,399 Dinars.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Banques	10 515 356.733	7 239 975.761
CCP	1 349.443	6 360.243
Caisses	5 341,223	3 264.824
<b>Total</b>	<b>10 522 047.399</b>	<b>7 249 600.828</b>

## AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 17 628 390,480 Dinars au 31/12/2025.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts courus et non échus	17 148 758.209	14 492 113.036
Autres comptes de régularisation	479 632.271	24 561.888
<b>Total</b>	<b>17 628 390.480</b>	<b>14 516 674.924</b>

## CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2025 avant affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2025	Variation 2025	Situation au 31/12/2025
Capital social	15 000 000	0	-	-	-	15 000 000
Fonds social	661 821	100 000	-	-	-449 507	312 315
Réserves liées au capital social	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000
Réserves légales	1 500 000	0	-	-	-	1 500 000
Réserves Spécial de Réinvestissement	24 937 687	5 300 000	-	-	-	30 237 687
Report à nouveau	15 731 386	-781 354	-	-	-	14 950 032
Résultat de l'exercice	11 118 646	-4 618 646	-6 500 000	11 480 931	-	11 480 931
<b>Total</b>	<b>78 949 540</b>	<b>0</b>	<b>-6 500 000</b>	<b>11 480 931</b>	<b>-449 507</b>	<b>83 480 964</b>

Le capital social de la société « CARTE Vie » est composé de 1 500 000 actions dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
CARTE ASSURANCES	1 483 150	98.88%
COFITE SICAF	5 000	0.33%
COTIF SICAR	340	0.02%
CITE	170	0.01%
Mr Hassine Doghri	10 000	0.67%
Mr Mehdi Doghri	340	0.02%
Mme Afifa Boughzou	1 000	0.07%
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>100%</b>

### PA1 – Dette envers les établissements bancaire et financiers

Les Dettes envers les établissements bancaires et financiers totalisent au 31/12/2025 la somme de 20 961 982,329 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Pension livré	15 961 982.329	9 896 300.000
Crédit UBCI	5 000 000.000	0.000
<b>Total</b>	<b>20 961 982.329</b>	<b>9 896 300.000</b>

### PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent au 31/12/2025 la somme de 428 647 395,938 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Provisions Mathématiques	377 156 771.544	327 857 591.613
Provision pour participation aux bénéfices	21 820 750.381	20 092 236.851
Provisions pour sinistres à payer	28 922 121.549	22 231 408.573
Provisions d'égalisations et équilibrage	747 752.464	768 817.651
<b>Total</b>	<b>428 647 395.938</b>	<b>370 950 054.688</b>

### PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent au 31/12/2025 la somme de 3 554 761,115 Dinars.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Ristournes à payer	64 190.933	78 354.367
Primes en attente D'affectation	3 479 081.701	3 207 063.475
Comptes courants agents	11 488.481	14 195.500
<b>Total</b>	<b>3 554 761.115</b>	<b>3 299 613.342</b>

### PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 1 658 832,073 Dinars au 31/12/2025.

### PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31/12/2025 la somme de 7 110 823,905 Dinars.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Personnel	323 452.555	207 281.355
Etat, organisme de sécurité sociale	1 204 537.132	846 004.128
Créditeurs Divers	582 834.218	397 882.176
<b>Total</b>	<b>2 110 823.905</b>	<b>1 451 167.659</b>

### PA712– Autres comptes de régularisation Passif

Les autres comptes de régularisation passif représentent les charges à payer et totalisent au 31/12/2025 la somme de 3 404 358 ,743 Dinars.

## V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

### PRV1 Primes :

Les primes émises et acceptées nettes de réassurances s'élèvent à 100 654 212,971 Dinars au 31/12/2025 contre 90 725 168,920 Dinars au 31/12/2024.

### PRV2 Produits de placements :

Les produits de placements s'élèvent à 44 252 091,568 Dinars au 31/12/2025 contre 38 477 648,529Dinars au 31/12/2024.

#### CHV1 Charges de sinistres et prestations payées :

Les charges de sinistres et prestations payées nettes de réassurances totalisent la somme de 41 017 941,456 Dinars au 31/12/2025 contre 36 091 169,772 Dinars au 31/12/2024.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Sinistres et prestations payées payés	39 793 433.165	34 530 863.104
Variation. Provision. RAR	1 224 508.291	1 560 306.668
<b>Total</b>	<b>41 017 941.456</b>	<b>36 091 169.772</b>

#### CHV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques représente les variations de la provision mathématique et de la provision d'égalisation et s'élève à 49 278 114,744 Dinars au 31/12/2025 contre 44 925 243,334 Dinars au 31/12/2024.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Variation provision mathématique	49 299 179.931	44 859 305.558
Variation autres provisions techniques	-21 065.187	65 937.776
<b>Total</b>	<b>49 278 114.744</b>	<b>44 925 243.334</b>

#### CHV4 Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation totalisent la somme de 18 912 782,328 Dinars au 31/12/2025 contre 18 661 502,945 Dinars au 31/12/2024 détaillés comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'acquisition	7 178 667,204	8 587 571.623
Frais d'administration	11 734 115.124	10 073 931.322
<b>Total</b>	<b>18 912 782,328</b>	<b>18 661 502.945</b>

#### CHV9 Charges de placements :

Les charges de placements s'élèvent à 13 488 393,388 Dinars au 31/12/2025 contre 8 664 588,482 Dinars au 31/12/2024.

#### CHV12 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique :

Les produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique s'élèvent à 4 419 635,100 Dinars au 31/12/2025 contre 5 099 232,785 Dinars au 31/12/2024.

**RTV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :**

Le résultat technique est de 11 540 434,526 Dinars au 31/12/2025 contre 10 437 895,208 Dinars au 31/12/2024.

**VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**

**F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :**

Il s'agit des encaissements des primes à recevoir et des acomptes de primes d'un montant de 101 077 197,330 Dinars.

**F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :**

Il s'agit des décaissements pour sinistres d'un montant de 40 474 283,812 Dinars.

**F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :**

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 7 452 702,820 Dinars.

**F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :**

Les sommes versées aux fournisseurs et au personnel s'élèvent à 10 742 163,935 Dinars.

**F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :**

Le total des décaissements pour acquisition de placements financiers est de 406 659 195,521 Dinars.

**F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :**

Le montant total provenant des cessions des placements financiers est de 340 522 48,218 Dinars.

**F 9 : Produits financiers reçus :**

- Intérêts : 32 655 135,511 Dinars

- Dividendes : 4 343 529,506 Dinars

**F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de Terrains et construction destinés à l'exploitation :**

- Immobilisations corporelles : 1 833 139,454 Dinars

## **VII. Information ESG**

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a publié, le 13 février 2026, un communiqué apportant des précisions relatives aux informations ESG à fournir par les sociétés faisant appel public à l'épargne dans les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2025. Quatre axes structurants pour cette information ont été détaillés :

- a. Mode de gouvernance
- b. Stratégie ESG
- c. Gestion des risques et opportunités
- d. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

### **A. Axe 1 : Mode de gouvernance**

Une gouvernance efficace est le fondement de la capacité de CARTE VIE à réaliser sa mission et à tenir sa promesse de prendre soin de ses clients et de ses employés.

Le Conseil d'administration de CARTE VIE supervise l'élaboration et l'exécution des plans d'affaires, la gestion des risques, la gouvernance d'entreprise, le programme de sécurité de l'information, ainsi que la stratégie et la mise en œuvre en matière de développement durable. Le Conseil d'administration conseille également le Directeur Général et les autres dirigeants dans leur gestion des activités de la compagnie.

Le Conseil d'administration s'appuie sur quatre comités :

- Comité de direction
- Comité des risques
- Comité de Rémunération et de promotion
- Comité d'audit

### **B. Axe 2 : Stratégie ESG**

Chez CARTE VIE, l'ESG n'est pas une simple démarche accessoire. Elle est un élément fondamental de nos orientations stratégiques, intégrée de manière volontaire et proactive dans l'ensemble de nos activités et objectifs.

Cette conviction est portée au plus haut niveau de l'organisation. La Direction Générale a fait de l'intégration des critères ESG une priorité, veillant à ce que ses initiatives soient parfaitement alignées avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les valeurs fondamentales de la compagnie.

### **C. Axe 3 : Gestion des risques et opportunités :**

La stratégie de CARTE VIE est résolument tournée vers l'avenir. Elle combine l'excellence de ses services à une expertise technologique de pointe pour offrir des solutions d'assurance sur mesure, parfaitement adaptées aux besoins évolutifs de ses assurés en tenant compte des nouveaux risques.

Les risques climatiques, qu'ils soient physiques ou de transition, pourraient avoir un impact sur les opérations commerciales, les investissements, les clients et la chaîne d'approvisionnement de CARTE VIE.

Les changements de réglementation, de technologie ou de comportements du marché en réponse au changement climatique peuvent nuire à la valeur des investissements qu'elle détient, ou nuire à ses contreparties, y compris les réassureurs, ou augmenter ses coûts de mise en conformité.

Nous examinons régulièrement comment CARTE VIE pourrait être impactée par les risques climatiques, tant au niveau de l'actif que du passif, en évaluant comment les risques pourraient se manifester selon différents types, y compris les risques de crédit, de marché, d'assurance, opérationnels, juridiques et de conformité.

#### D. Axe 4 : Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

La présente section communique les indicateurs quantitatifs et qualitatifs jugés matériellement significatifs au regard de l'analyse de la matérialité financière réalisée par la société. Ces indicateurs ont été présentés selon la grille de référence des KPI's issus du guide de reporting ESG publié par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

À la date d'arrêté des états financiers, ces indicateurs ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la compagnie d'assurance.

#### VIII. Note sur les parties liées

##### I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- 1- Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 16 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2025 des opérations de pensions livrées détaillées comme suit :

Placement	DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	Nombre de jours	TAUX	INTERET BRUT	INTERET 2025
PL / BTA 114	17/03/2025	29/01/2026	3 922 051,820	318	8,74%	302 795,474	239 747,649
PL / BTA 115	17/03/2025	29/01/2026	1 078 492,732	318	8,74%	83 263,234	65 926,232
PL / BTA 103	11/04/2025	22/01/2026	961 223,228	286	8,91%	68 040,186	49 212,628
PL / BTA 89	16/09/2025	16/03/2026	155 503,809	181	8,50%	6 645,628	1 929,963
PL / EMP NAT 2024 T3	16/09/2025	16/03/2026	9 844 710,740	181	8,50%	420 724,652	122 183,050
<b>TOTAL</b>			<b>15 961 982</b>			<b>881 469</b>	<b>479 000</b>

- 2- La « CARTE VIE » a souscrit à un ensemble des billets de trésorerie en 2025 avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
18/03/2025	11/06/2026	serenity	9 000 000	10%	450	720 000
18/03/2025	06/06/2027	serenity	3 000 000	10%	810	240 000
18/03/2025	20/02/2030	serenity	9 000 000	10%	1800	720 000
18/05/2025	23/05/2026	SIDHET	1 000 000	9,50%	370	59 903
28/08/2025	02/09/2026	SIDHET	1 500 000	9,50%	370	49 479
19/12/2025	24/12/2026	SIDHET	1 100 000	9,50%	370	3 483
15/12/2025	20/12/2026	CARTE	2 500 000	9,50%	370	10 556
22/12/2025	17/12/2026	CARTE	3 000 000	9,50%	360	6 507
<b>TOTAL</b>			<b>30 100 000</b>			<b>1 809 928</b>

- 3-** Une convention de sous-traitance entre la société « CARTE VIE » et la société « ASSURANCES CARTE », aux termes de laquelle « ASSURANCES CARTE » confie à « CARTE VIE » la gestion des activités de gestion comptable, moyennant une rémunération calculée en fonction du nombre de jours de travail effectivement consacrés.  
Les frais facturés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 125 000 DT.
- 4-** Le président du conseil d'administration a conclu avec la société « CARTE VIE » un contrat d'assurance vie TD ayant pour objet la couverture d'un crédit d'un montant de 11 000 000 DT décroissant annuellement, sur une période de six ans, moyennant le versement des primes annuelles dans le cadre des conditions contractuelles convenues.  
La prime au titre de l'exercice 2025 s'élève à 199 997 DT  
Le Conseil d'administration du 18/05/2026 ayant autorisé ce contrat, a été informé que cette police d'assurance a fait l'objet d'une cession en réassurance à hauteur de 99,55 % auprès de réassureurs de premier rang.  
En conséquence, l'engagement net conservé par CARTE VIE au titre de ce risque est limité à cinquante mille dinars (50 000 TND).
- 5-** Une convention de gestion de fonds à capital-risque a été conclue entre la société « CARTE VIE » et la société « UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR » (« UCDS »), aux termes de laquelle « CARTE VIE » confie à « UCDS » la gestion d'une enveloppe, entièrement libérée en une seule tranche, pour un montant de 4 800 000 DT.  
La commission de gestion est fixée à 1,5 % l'an, calculée sur le montant du fonds, et ce à compter du mois d'avril 2025.
- 6-** Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 5 000 000 DT pour une période de 365 jours avec un taux d'intérêt de TMM+1,5%.
- 7-** La société « CARTE VIE » a acquis auprès de la société mère « ASSURANCES CARTE » un total de 1 883 000 actions de la société « NOUVELAIR », pour un montant global de 17 888 500 TND.

**II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2025, (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- 1-** Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 18 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2024 des opérations de pensions livrées. Dans ce cadre, l'opération de pension livrée a été réalisée le 18 Septembre 2024 pour un montant de 9 896 300 DT. Au 31 décembre 2025, la charge constatée au titre de ces opérations s'élève à 191 342 DT.
- 2-** La société « CARTE VIE » a souscrit, au cours de l'exercice 2024 et des exercices antérieurs, à un ensemble de billets de trésorerie selon les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
09/03/2023	08/03/2025	serenity	20 550 000	8%	730	324 546
13/05/2024	18/05/2025	SIDHET	1 000 000	10%	370	94 740
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	1 000 000	10%	360	89 141
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	100 000	10,00%	360	8 914
27/12/2024	22/12/2025	CARTE	3 000 000	10,50%	360	281 900
05/04/2024	28/08/2025	SIDHET	1 500 000	10,00%	510	149 589

BUSINESS

13/10/2024	18/10/2025 TOWERS	2 500 000	10,50%	370	261 781
<b>TOTAL</b>		<b>29 650 000</b>			<b>1 210 612</b>

- 3- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 421 769 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.
- 4- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant SIDHET » affiche un solde débiteur de 1 640 741 Dinars. Le produit constaté en 2025 est de 131 533 Dinars.
- 5- La « CARTE VIE » a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la « CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011, pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2025, est de 92 749 Dinars.

**ANNEXE N° 8**  
**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif**

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC Cloture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la cloture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la cloture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>													
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	196 943,957	25 799,435		222 743,392	102 747,158		29 959,632					132 706,790	90 036,602
Fonds commercial	16 399 952,084			16 399 952,084	11 495 848,450		817 757,174					12 313 605,624	4 086 346,460
<b>Total actifs incorporels</b>	<b>4 998 300,433</b>	<b>25 799,435</b>	<b>0,000</b>	<b>16 622 695,476</b>	<b>11 598 595,608</b>	<b>0,000</b>	<b>847 716,806</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>12 446 312,414</b>	<b>4 176 383,062</b>
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>													
Installations techniques et machines	513 640,001	232 900,899	27 000,000	719 540,900	272 410,341		138 261,504		27 000,000			383 671,845	335 869,055
Autres installations, outillage et mobilier	537 763,092	57 326,202		595 089,294	293 232,357		90 573,949					383 806,306	211 282,988
<b>Total actifs corporels d'exploitation</b>	<b>485 760,395</b>	<b>290 227,101</b>	<b>27 000,000</b>	<b>1 314 630,194</b>	<b>565 642,698</b>	<b>0,000</b>	<b>228 835,453</b>	<b>0,000</b>	<b>27 000,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>767 478,151</b>	<b>547 152,043</b>
<b>Placements</b>													
Terrains et constructions d'exploitation	5 256 282,500	1 833 139,454		7 089 421,954	694 853,203		536 176,068					1 231 029,271	5 858 392,683
Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitation													
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	138 896 902,798	55 879 572,403	21 119 737,674	173 656 737,527		7 559 745,098		2 699 703,857				10 259 448,955	163 397 288,572
Obligations et autres titres à revenus fixe	162 683 213,641	47 551 500,000	20 334 382,780	189 900 330,861									189 900 330,861
Autres prêts	832 805,663	9 078 123,118	7 718 227,764	2 192 701,017									2 192 701,017
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	135 300 000,000	294 150 000,000	291 350 000,000	138 100 000,000									138 100 000,000
Placements des contrats en unité de compte													
<b>Total placements</b>	<b>434 714 606,302</b>	<b>408 492 334,975</b>	<b>340 522 348,218</b>	<b>510 939 191,359</b>	<b>288 504,952</b>	<b>4 730 304,317</b>	<b>536 176,068</b>	<b>2 699 703,857</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>1 231 029,271</b>	<b>10 259 448,955</b>
<b>Total Général</b>	<b>440 198 667,130</b>	<b>408 808 361,511</b>	<b>340 549 348,218</b>	<b>528 876 517,029</b>	<b>10 626 943,652</b>	<b>4 730 304,317</b>	<b>1 612 728,327</b>	<b>2 699 703,857</b>	<b>27 000,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>14 444 819,836</b>	<b>504 172 248,238</b>

**ANNEXE N°9**  
**Etat récapitulatif des placements**

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	7 089 421,954	5 858 392,684		-1 231 029,270
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	173 656 737,527	163 397 288,571		-10 259 448,956
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	189 900 330,861	189 900 330,861		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	2 192 701,017	2 192 701,017		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	138 100 000,000	138 100 000,000		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
<b>Total placements</b>	<b>510 939 191,359</b>	<b>499 448 713,133</b>	<b>0,000</b>	<b>-11 490 478,226</b>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	436 807 853,524	425 317 375,298		-11 490 478,226
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les				
provisions techniques	12 984 256,433	12 984 256,433		
<b>TOTAL</b>	<b>449 792 109,957</b>	<b>438 301 631,731</b>	<b>0,000</b>	<b>-11 490 478,226</b>

**ANNEXE N° 10 :**  
**Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer**

Année d'inventaire	Exercice de survenance
	2 018
<i>Inventaire 2018</i>	
Règlements cumulés	2 335 682
Provisions pour sinistres	2 054 058
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>4 389 739</b>
Primes acquises	31 108 603
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>14,11%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019
<i>Inventaire 2019</i>		
Règlements cumulés	2 121 183	2 090 960
Provisions pour sinistres	1 695 808	1 586 259
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>3 816 992</b>	<b>3 677 219</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>12,27%</b>	<b>10,88%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020
<i>Inventaire 2020</i>			
Règlements cumulés	400 076	1 919 986	1 353 730
Provisions pour sinistres	1 439 159	1 833 968	3 459 538
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>1 839 235</b>	<b>3 753 954</b>	<b>4 813 268</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>5,91%</b>	<b>11,10%</b>	<b>17,04%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021
<i>Inventaire 2021</i>				
Règlements cumulés	132 214	689 176	3 094 794	1 935 513
Provisions pour sinistres	158 047	1 180 650	3 583 597	4 677 920
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>290 261</b>	<b>1 869 825</b>	<b>6 678 391</b>	<b>6 613 433</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,93%</b>	<b>5,53%</b>	<b>23,64%</b>	<b>23,03%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
<i>Inventaire 2022</i>					
Règlements cumulés	16 611	77 023	1 731 631	4 837 862	1 687 377
Provisions pour sinistres	40 239	311 785	1 463 298	3 419 624	3 746 057
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>56 850</b>	<b>388 809</b>	<b>3 194 929</b>	<b>8 257 487</b>	<b>5 433 434</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,18%</b>	<b>1,15%</b>	<b>11,31%</b>	<b>28,76%</b>	<b>16,76%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
<i>Inventaire 2023</i>						
Règlements cumulés	41 119	31 348	165 564	588 765	2 687 508	2 371 784
Provisions pour sinistres	127 436	65 429	344 851	2 056 279	2 945 273	2 864 151
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>168 554</b>	<b>96 777</b>	<b>510 415</b>	<b>2 645 044</b>	<b>5 632 781</b>	<b>5 235 935</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533	35 170 793
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,54%</b>	<b>0,29%</b>	<b>1,81%</b>	<b>9,21%</b>	<b>17,37%</b>	<b>14,89%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
<i>Inventaire 2024</i>							
Règlements cumulés	20 850	1 200	30 089	115 069	996 298	2 028 008	2 413 806
Provisions pour sinistres	98 659	32 660	166 240	509 726	1 437 794	2 938 421	3 065 565
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>119 509</b>	<b>33 860</b>	<b>196 329</b>	<b>624 795</b>	<b>2 434 092</b>	<b>4 966 429</b>	<b>5 479 372</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533	35 170 793	21 905 527
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,38%</b>	<b>0,10%</b>	<b>0,69%</b>	<b>2,18%</b>	<b>7,51%</b>	<b>14,12%</b>	<b>25,01%</b>

Année d'inventaire	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance	Exercice de survenance
	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
<i>Inventaire 2025</i>								
Règlements cumulés	22 650	6 221	11 071	11 585	113 777	263 562	1 848 844	2 311 793
Provisions pour sinistres	82 590	26 439	143 805	394 874	695 786	2 422 829	3 276 133	2 351 699
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>105 240</b>	<b>32 660</b>	<b>154 876</b>	<b>406 459</b>	<b>809 564</b>	<b>2 686 391</b>	<b>5 124 977</b>	<b>4 663 492</b>
Primes acquises	31 108 603	33 807 424	28 253 608	28 713 707	32 420 533	35 170 793	21 905 527	14 778 898
<b>% sinistres / primes acquises</b>	<b>0,34%</b>	<b>0,10%</b>	<b>0,55%</b>	<b>1,42%</b>	<b>2,50%</b>	<b>7,64%</b>	<b>23,40%</b>	<b>31,56%</b>

**Annexe N°11 :  
Ventilation des charges et des produits des placements**

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus & Frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations		5 502 820,956	5 502 820,956
Revenu des autres placements		32 143 004,056	32 143 004,056
Autres revenus financiers		37 165,146	37 165,146
<b>Total produits des placements</b>	<b>0,000</b>	<b>37 682 990,158</b>	<b>37 682 990,158</b>
Intérêts			
Frais externes		-4 389 377,959	-4 389 377,959
Autres frais			
<b>Total charges des placements</b>	<b>0,000</b>	<b>-4 389 377,959</b>	<b>-4 389 377,959</b>

**ANNEXE 12 :  
Résultat technique par catégorie d'assurance vie**

	Temporaires Décès	Epargnes	TOTAL
Primes	14 778 897,945	86 840 784,210	101 619 682,155
Charges de prestations	-4 589 502,522	-35 884 781,290	-40 474 283,812
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques			
- Variation Reserves Mathematiques	10 015 646,557	-65 984 474,277	-55 968 827,721
- Variation RAR	-985 093,579	-743 419,951	-1 728 513,530
<b>Solde de souscription</b>	<b>19 219 948,401</b>	<b>-15 771 891,308</b>	<b>3 448 057,093</b>
Frais d'acquisition	-4 388 798,706	-2 789 868,498	-7 178 667,204
Autres charges de gestion nettes	-6 772 800,824	-5 136 538,584	-11 909 339,408
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-11 161 599,530</b>	<b>-7 926 407,082</b>	<b>-19 088 006,612</b>
Produits nets de placements	3 906 871,947	23 067 090,700	26 973 962,647
<b>Solde financier</b>	<b>3 906 871,947</b>	<b>23 067 090,700</b>	<b>26 973 962,647</b>
Primes cédées et/ou retrocédées	-965 469,184		-965 469,184
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	680 850,647		680 850,647
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	504 005,239		504 005,239
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	-12 965,304		-12 965,304
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>206 421,398</b>	<b>0,000</b>	<b>206 421,398</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>12 171 642,216</b>	<b>-631 207,690</b>	<b>11 540 434,526</b>
<b>Informations complémentaires</b>			
Montant des rachats			
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	62 084 703,983	366 562 691,950	428 647 395,933
Provisions techniques brutes à l'ouverture (*)	71 115 256,961	299 834 797,722	370 950 054,682
<b>A déduire</b>			
Provisions devenues exigibles			

## RAPPORT GENERAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO – EUROPEENNE VIE  
« CARTE VIE »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

*Messieurs les Actionnaires  
de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie « CARTE VIE »*

**I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne Vie « CARTE VIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que le Tableau des engagements reçus et donnés, l'état de résultat technique Vie, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 547 081 220 dinars et un résultat net de l'exercice de 11 480 931 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « CARTE VIE » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **3. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 Mai 2026

**P/ CABINET CMC**  
**Sofiène BEN AMIRA**

RAPPORT SPECIAL

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES  
TUNISO – EUROPEENNE VIE « CARTE VIE »  
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions des dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- 1-** Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 16 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2025 des opérations de pensions livrées détaillé comme suit :

Placement	DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	Nombre de jours	TAUX	INTERET BRUT	INTERET 2025
PL / BTA 114	17/03/2025	29/01/2026	3 922 051,820	318	8,74%	302 795,474	239 747,649
PL / BTA 115	17/03/2025	29/01/2026	1 078 492,732	318	8,74%	83 263,234	65 926,232
PL / BTA 103	11/04/2025	22/01/2026	961 223,228	286	8,91%	68 040,186	49 212,628
PL / BTA 89	16/09/2025	16/03/2026	155 503,809	181	8,50%	6 645,628	1 929,963
PL / EMP NAT 2024 T3	16/09/2025	16/03/2026	9 844 710,740	181	8,50%	420 724,652	122 183,050
<b>TOTAL</b>			<b>15 961 982</b>			<b>881 469</b>	<b>479 000</b>

- 2-** La « CARTE VIE » a souscrit à un ensemble des billets de trésorerie en 2025 avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
18/03/2025	11/06/2026	serenity	9 000 000	10%	450	720 000
18/03/2025	06/06/2027	serenity	3 000 000	10%	810	240 000
18/03/2025	20/02/2030	serenity	9 000 000	10%	1800	720 000
18/05/2025	23/05/2026	SIDHET	1 000 000	9,50%	370	59 903
28/08/2025	02/09/2026	SIDHET	1 500 000	9,50%	370	49 479
19/12/2025	24/12/2026	SIDHET	1 100 000	9,50%	370	3 483
15/12/2025	20/12/2026	CARTE	2 500 000	9,50%	370	10 556
22/12/2025	17/12/2026	CARTE	3 000 000	9,50%	360	6 507
<b>TOTAL</b>			<b>30 100 000</b>			<b>1 809 928</b>

- 3-** Une convention de sous-traitance entre la société « CARTE VIE » et la société « ASSURANCES CARTE », aux termes de laquelle « ASSURANCES CARTE » confie à « CARTE VIE » la gestion des activités de

gestion comptable, moyennant une rémunération calculée en fonction du nombre de jours de travail effectivement consacrés.

Les frais facturés au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 125 000 DT.

- 4- Le président du conseil d'administration a conclu avec la société « CARTE VIE » un contrat d'assurance vie TD ayant pour objet la couverture d'un crédit d'un montant de 11 000 000 DT décroissant annuellement, sur une période de six ans, moyennant le versement des primes annuelles dans le cadre des conditions contractuelles convenues.

La prime au titre de l'exercice 2025 s'élève à 199 997 DT.

Le Conseil d'administration du 18 Mai 2026, ayant autorisé ce contrat a été informé que cette police d'assurance a fait l'objet d'une cession en réassurance à hauteur de 99,55 % auprès de réassureurs dans le cadre des conditions contractuelles convenues.

- 5- Une convention de gestion de fonds à capital-risque a été conclue entre la société « CARTE VIE » et la société « UBCI CAPITAL DEVELOPPEMENT SICAR » (« UCDS »), aux termes de laquelle « CARTE VIE » confie à « UCDS » la gestion d'une enveloppe, entièrement libérée en une seule tranche, pour un montant de 4 800 000 DT.

La commission de gestion est fixée à 1,5 % l'an, calculée sur le montant du fonds, et ce à compter du mois d'avril 2025.

- 6- Un crédit de trésorerie contracté auprès de l'UBCI pour un montant de 5 000 000 DT pour une période de 365 jours avec un taux d'intérêt de TMM+1,5%.

- 7- La société « CARTE VIE » a acquis auprès de la société mère « ASSURANCES CARTE » un total de 1 883 000 actions de la société « NOUVELAIR », pour un montant global de 17 888 500 TND.

## II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2025, (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- 1- Conformément à la convention cadre pour la réalisation des opérations de pensions livrées signée en date du 18 septembre 2024 la « CARTE VIE » et l'« UBCI » ont conclu en 2024 des opérations de pensions livrées.

Dans ce cadre, l'opération de pension livrée a été réalisée le 18 Septembre 2024 pour un montant de 9 896 300 DT. Au 31 décembre 2025, la charge constatée au titre de ces opérations s'élève à 191 342 DT.

- 2- La société « CARTE VIE » a souscrit, au cours de l'exercice 2024 et des exercices antérieurs, à un ensemble de billets de trésorerie selon les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	SOCIETE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2025
09/03/2023	08/03/2025	serenity	20 550 000	8%	730	324 546
13/05/2024	18/05/2025	SIDHET	1 000 000	10%	370	94 740
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	1 000 000	10%	360	89 141
24/12/2024	19/12/2025	SIDHET	100 000	10,00%	360	8 914
27/12/2024	22/12/2025	CARTE	3 000 000	10,50%	360	281 900
05/04/2024	28/08/2025	SIDHET BUSINESS	1 500 000	10,00%	510	149 589
13/10/2024	18/10/2025	TOWERS	2 500 000	10,50%	370	261 781

<b>TOTAL</b>	<b>29 650 000</b>	<b>1 210 612</b>
--------------	-------------------	------------------

- 3- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE » affiche un solde débiteur de 421 769 Dinars. Ce compte n'est pas rémunéré.
- 4- Au 31 Décembre 2025, le compte « Entreprises liées : compte courant SIDHET » affiche un solde débiteur de 1 640 741 Dinars. Le produit constaté en 2025 est de 131 533 Dinars.
- 5- La « CARTE VIE » a conclu un contrat de location avec la société mère « ASSURANCES CARTE » au titre duquel, la « CARTE VIE » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à une augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011, pour une période de trois années renouvelables. La charge de l'exercice 2025, est de 92 749 Dinars.

### III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

La Direction Générale a perçu en 2025 des rémunérations nettes correspondant aux salaires et autres avantages pour un montant de 284 821 Dinars.

Le Président du Conseil d'Administration a perçu au titre des missions engagées 2024, une indemnité exceptionnelle, pour un montant net de 300 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision du conseil d'administration du 30 Juin 2025.

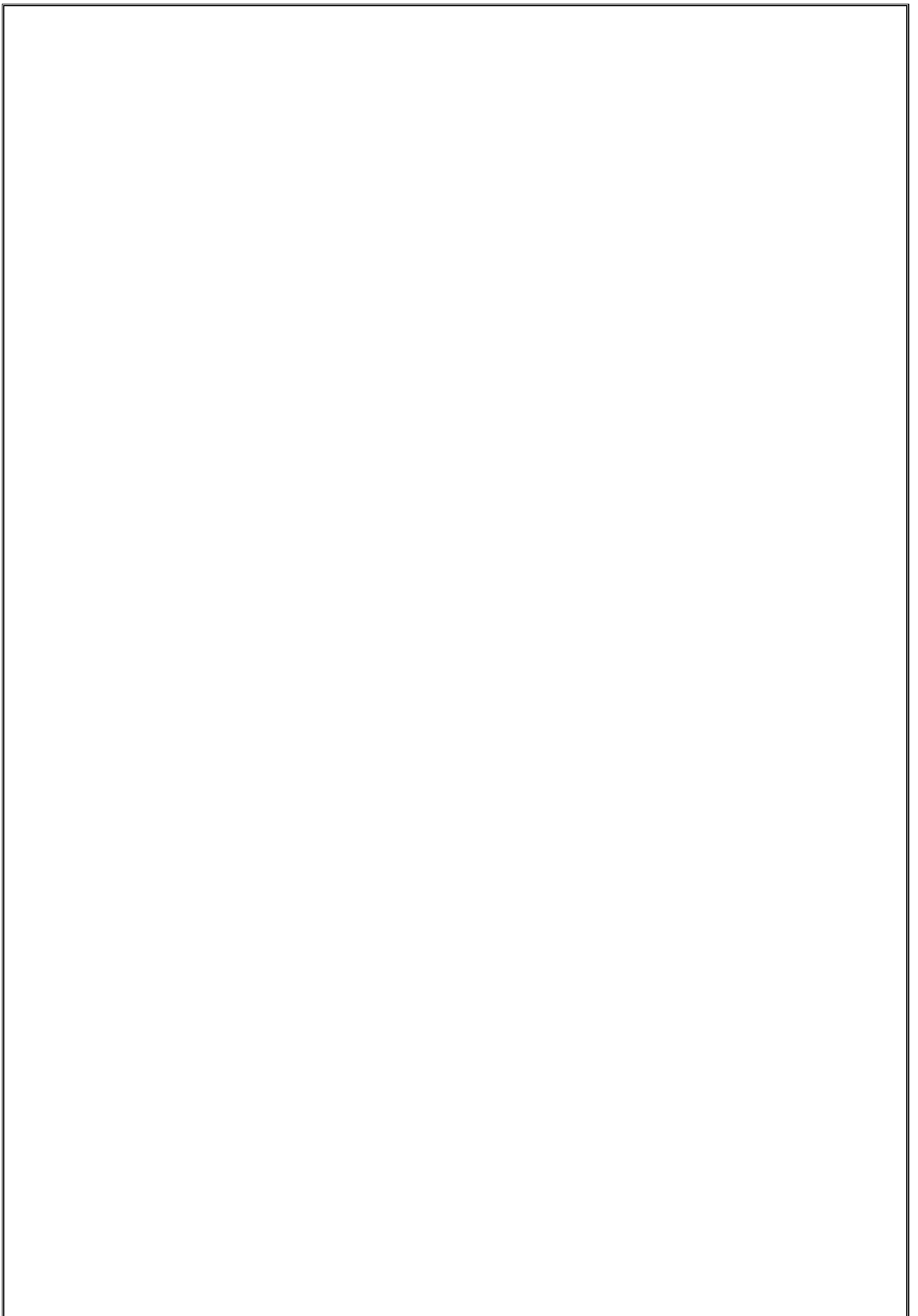
Les administrateurs perçoivent des jetons de présence pour un montant total net de 88 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Juin 2025.

La rémunération du Comité Permanent d'Audit est fixée à 15 000 Dinars nets, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire 30 Juin 2025.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 19 Mai 2026

**P/ CABINET CMC**  
**Sofiene BEN AMIRA**



## AVIS DES SOCIÉTÉS

### **ETATS FINANCIERS**

**Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications  
« SO.TE.TEL »**

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Wadi TRABELSI.

**BILAN**  
 Arrêté au 31/12/2025  
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>9 062 902</b>	<b>9 578 907</b>
Immobilisations incorporelles		1 418 247	1 418 247
Moins : amortissements		-1 380 879	-1 337 476
		<b>37 368</b>	<b>80 770</b>
Immobilisations corporelles		30 989 399	30 710 274
Moins : amortissements		-22 357 435	-21 579 039
	A-1	<b>8 631 965</b>	<b>9 131 235</b>
Immobilisations financières		926 633	899 965
Moins : provisions		-533 064	-533 064
	A-2	<b>393 569</b>	<b>366 902</b>
Autres actifs non courants		879 230	876 921
Moins : provisions		-870 682	-855 103
	A-3	<b>8 548</b>	<b>21 817</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>9 071 450</b>	<b>9 600 724</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		8 192 424	7 519 648
Moins : provisions		-967 786	-1 180 131
	A-4	<b>7 224 638</b>	<b>6 339 517</b>
Clients & comptes rattachés		72 028 475	62 376 250
Moins : provisions		-11 454 136	-10 954 136
	A-5	<b>60 574 339</b>	<b>51 422 114</b>
Autres actifs courants		12 187 794	11 438 412
Moins : provisions		-874 968	-846 718
	A-6	<b>11 312 826</b>	<b>10 591 694</b>
Placements et autres actifs financiers		7 035 979	9 863 610
Moins : provisions		0	0
	A-7	<b>7 035 979</b>	<b>9 863 610</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	6 112 054	1 778 518
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>92 259 836</b>	<b>79 995 453</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>101 331 287</b>	<b>89 596 177</b>

**BILAN**  
 Arrêté au 31/12/2025  
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		2 346 316	2 346 316
Autres capitaux propres		1 235 059	926 518
Résultats reportés		3 917 004	2 498 506
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>30 682 379</b>	<b>28 955 340</b>
Résultat de l'exercice	P-2	4 655 615	4 103 909
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>35 337 994</b>	<b>33 059 249</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	P-3-1	237 347	519 713
Provisions	P-3-2	723 767	951 240
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>961 114</b>	<b>1 470 953</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	30 382 558	28 519 498
Autres passifs courants	P-5	28 621 829	21 931 399
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	6 027 792	4 615 078
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>65 032 179</b>	<b>55 065 975</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>65 993 293</b>	<b>56 536 928</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>101 331 287</b>	<b>89 596 177</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
 Arrêté au 31/12/2025  
 (Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>R-1</b>		
Ventes, travaux & services	R-1-1	76 273 621	70 765 543
Autres produits d'exploitation	R-1-2	1 445 414	1 100 619
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>77 719 035</b>	<b>71 866 163</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>R-2</b>		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	43 698 523	40 296 941
Charges de personnel	R-2-2	20 171 299	18 165 262
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	2 054 618	2 616 935
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 907 112	4 659 673
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>70 831 553</b>	<b>65 738 811</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>R-3</b>	<b>6 887 483</b>	<b>6 127 351</b>
Charges financières nettes	R-3-1	-2 521 879	-2 266 884
Produits des placements	R-3-2	1 186 809	981 385
Autres gains ordinaires	R-3-3	212 760	454 547
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-10 607	-43 935
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>5 754 565</b>	<b>5 252 464</b>
Impôt sur les bénéfices	R-4	-1 098 950	-1 148 555
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31/12/2025

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2025	31/12/2024
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>83 157 462</b>	<b>84 701 307</b>
Clients	82 135 772	83 673 961
Produits divers ordinaires	1 021 690	1 027 346
<b>Décaissements</b>	<b>74 426 194</b>	<b>75 670 981</b>
Fournisseurs	49 822 234	55 123 501
Personnel	14 929 042	14 639 462
Etat et collectivités publiques	7 900 172	4 560 920
Autres décaissements	1 774 746	1 347 098
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>8 731 268</b>	<b>9 030 326</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>213 374</b>	<b>451 226</b>
Cessions d'Immobilisations	213 374	451 226
<b>Décaissements</b>	<b>881 807</b>	<b>1 630 696</b>
Acquisition immobilisations incorporelles	0	27 092
Acquisition immobilisations corporelles	881 807	1 603 605
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-668 433</b>	<b>-1 179 471</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>44 046</b>	<b>50 735</b>
Emprunts bancaires	0	0
Avances à régulariser	44 046	50 735
<b>Décaissements</b>	<b>5 155 522</b>	<b>4 983 674</b>
Emprunts et Leasing	251 829	286 396
Dividendes et Jetons de présence	2 332 975	2 391 337
Avances à régulariser	48 839	39 057
Charges Financières	2 521 879	2 266 884
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>-5 111 476</b>	<b>-4 932 940</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 951 359</b>	<b>2 917 916</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>-2 584 703</b>	<b>-5 502 619</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>366 656</b>	<b>-2 584 703</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2025

## 1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

### 1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

### 1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 20% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 3%.

## 2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

### 2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

### 2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

### **2.2.1 Les immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

### **2.2.2 Les placements à court terme**

Les placements à court terme se composent d'un contrat de placement sous forme de compte à terme auprès de la BT.

### **2.2.3 Comptabilisation des stocks**

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### **2.2.4 Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

### **2.2.5 Provision stock**

La provision pour dépréciation des stocks est constituée sur la base des articles n'ayant pas enregistré de mouvement depuis plus de trois ans, à l'exception des articles détenus en tant que lots de rechange dans le cadre de marchés réalisés.

### **2.2.6 Provision client**

La provision pour dépréciation des comptes clients est déterminée sur la base de la balance âgée, en tenant compte de l'ancienneté des créances et des éléments disponibles relatifs à leur recouvrement. Elle porte sur les créances impayées depuis plus de deux ans, après prise en compte des encaissements postérieurs à la clôture y afférents.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2025 la somme de **8 631 965 DT** contre **9 131 235 DT** au 31/12/2024.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Amortissements	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
- Terrains	1 420 010	0	1 420 010	1 420 010
- Constructions	9 928 885	5 005 103	4 923 782	4 754 640
- AAI	382 870	375 437	7 433	8 526
- Mat & Outillages	10 036 712	9 653 764	382 947	499 424
- Mat de Transport	6 423 880	4 827 478	1 596 402	2 226 740
- Matériels informatiques et M.M.B	2 797 043	2 495 652	301 391	221 895
<b>Total</b>	<b>30 989 399</b>	<b>22 357 435</b>	<b>8 631 965</b>	<b>9 131 235</b>

### A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **393 569 DT** au 31/12/2025 contre **366 902 DT** au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. Brute	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
- Actions libérées	919 088	533 064	386 024	359 357
- Dépôts et cautionnements	7 545	0	7 545	7 545
<b>Total</b>	<b>926 633</b>	<b>533 064</b>	<b>393 569</b>	<b>366 902</b>

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V.N 31-12-25	V.N 31-12-24
CERA	1 000	6,25		1 000	1 000
A T I	89 900	8,99		89 900	89 900
S R S (1)	150 000	50	150 000	0	0
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3		253 421	253 421
TOPNET	79	0		79	79
SPA (Sotetel Algérie)	383 064	49	383 064	0	0
Connect Optique et Maintenance (France) : 4500 EURO	14 956	90		14 956	14 956
SOTETEL BC SARL (RD Congo) : 9 000 USD	26 667			26 667	0
<b>Total</b>	<b>919 087</b>		<b>533 064</b>	<b>386 023</b>	<b>359 356</b>

(1) La SRS est en cours de liquidation

### A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2025 la somme de **8 548 DT** contre **21 817 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologiques)	879 230	876 921
Moins résorptions	-870 682	-855 103
<b>Totaux</b>	<b>8 548</b>	<b>21 817</b>

### A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2025 un montant net de **7 224 638 DT** contre **6 339 517 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2024		V.nette 31-12-25	V.nette 31-12-24
	V. Brute	Dépréciation		
Matières premières	7 973 532	-864 980	7 108 552	6 203 597
Matières consommables	132 897	-70 388	62 509	58 091
Fournitures	34 274	0	34 274	34 944
Pièces de rechanges	51 722	-32 418	19 304	42 884
<b>Totaux</b>	<b>8 192 424</b>	<b>-967 786</b>	<b>7 224 638</b>	<b>6 339 517</b>

### A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2025 à **60 574 339 DT** contre **51 422 114 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Créances facturées	15 018 713	19 282 084
- Créances retenues de garantie	4 707 379	5 080 207
- Créances à facturer	52 302 383	38 013 958
<b>Totaux des créances avant provisions</b>	<b>72 028 475</b>	<b>62 376 249</b>
Provisions pour créances douteuses	-11 454 136	-10 954 136
<b>Totaux des créances après provisions</b>	<b>60 574 339</b>	<b>51 422 114</b>

### A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2025 un solde de **11 312 826 DT** contre **10 591 694 DT** au 31/12/2024. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	276 685	66 670
- Personnel, avances et acomptes	367 504	356 562
- Organismes représentant le personnel	39 236	55 665
- TVA déductible /Succursale	21 700	13 683
- Débiteurs divers	1 638 834	1 708 092
- Crédit d'impôts	9 287 589	9 128 116
- Charges constatées d'avance	556 246	109 623
- Moins provisions	-874 968	-846 718
<b>Totaux</b>	<b>11 312 826</b>	<b>10 591 694</b>

#### **A-7 Placements et Autres Actifs Financiers**

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2025 un solde de **7 035 979 DT** contre **9 863 610 DT** au 31/12/2024. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Régie d'avances et d'accréditifs	35 979	31 186
- Placements (FCP AMANETT et SALAMETT CAP)	0	32 425
- Placements	7 000 000	9 800 000
<b>Totaux</b>	<b>7 035 979</b>	<b>9 863 610</b>

#### **A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2025 un solde débiteur de **6 112 054 DT** contre **1 778 518 DT** au 31/12/2024. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Banques	6 001 391	1 753 900
- C C P	110 618	22 640
- Caisses	45	1 978
<b>Totaux</b>	<b>6 112 054</b>	<b>1 778 518</b>

### **P-1 Capitaux Propres**

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **30 682 379 DT** au 31/12/2025 contre **28 955 340 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales (*)	2 346 316	2 346 316
- Autres capitaux propres (**)	1 578 817	1 387 721
- Actions propres	-343 758	-461 203
- Résultats reportés	3 917 004	2 498 506
<b>Totaux</b>	<b>30 682 379</b>	<b>28 955 340</b>

(\*) Une réaffectation d'un montant de 27 916 dinars, prélevé sur la réserve légale et affecté aux résultats reportés, sera inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, afin de ramener le niveau de la réserve légale au plafond légal de 10 % du capital social.

(\*\*) Les autres capitaux propres comprennent un solde de réserve pour fonds social s'élevant à 308 541 DT, se détaillant comme suit :

NATURE	RESSOURCES	EMPLOIS	SOLDE AU 31/12/2025
Réserves pour fonds social	400 000	91 459	308 541

### **P-1-1 Capital Social**

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<b>Actionnaires</b>	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	65%

### **P-2 Résultat de l'exercice**

Le résultat au 31/12/2025 net d'impôts est bénéficiaire de **4 655 615 DT** contre un bénéfice de **4 103 909 DT** au 31/12/2024.

### **P-3-1 Emprunts**

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2025 la somme de **237 347 DT** contre **519 713 DT** au 31/12/2024.

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Emprunt leasing	200 141	482 507
- Dépôts et cautionnement	37 206	37 206
<b>Totaux</b>	<b>237 347</b>	<b>519 713</b>

### **P-3-2 Provisions**

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2025 la somme de **723 767 DT** contre **951 240 DT** au 31/12/2024. Il se détaille comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Provisions pour risque fiscal	292 316	426 827
- Provisions affaires contentieuses	45 467	52 199
- Provisions pénalité de retard marché SNCFT	177 385	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	208 600
<b>Totaux</b>	<b>723 767</b>	<b>951 240</b>

### **P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés**

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2025 un solde de **30 382 558 DT** contre **28 519 498 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	17 727 436	12 793 682
- Fournisseurs "effets à payer"	11 415 992	14 068 157
- Fournisseurs "factures à établir"	1 239 129	1 657 659
<b>Totaux</b>	<b>30 382 558</b>	<b>28 519 498</b>

### **P-5 Autres Passifs Courants**

Ce poste présente un solde de **28 621 829 DT** au 31/12/2025 contre **21 931 399 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Clients créditeurs :</b>	<b>622 448</b>	<b>684 732</b>
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	354 139	416 423
<b>- Personnel et comptes rattachés</b>	<b>3 055 368</b>	<b>2 747 872</b>
<b>- Etat et collectivités publiques</b>	<b>864 228</b>	<b>625 417</b>
Autres impôts et taxes à payer	482 848	237 623
Etat, déclarations à payer	381 380	387 794
<b>- Etat, taxes / chiffre d'affaires</b>	<b>8 391 482</b>	<b>8 741 310</b>
<b>- Crédeurs divers</b>	<b>15 006 027</b>	<b>8 449 813</b>
<b>- Dividendes et jetons de présence</b>	<b>682 277</b>	<b>682 254</b>
<b>Totaux</b>	<b>28 621 829</b>	<b>21 931 399</b>

### **P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers**

Ce poste présente un solde de **6 027 792 DT** au 31/12/2025 contre **4 615 078 DT** au 31/12/2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>-Concours bancaires</b>	<b>5 745 399</b>	<b>4 363 221</b>
<b>-Echéances à –d'un an</b>	<b>282 394</b>	<b>251 857</b>
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	790	790
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	281 603	251 066
<b>Totaux</b>	<b>6 027 792</b>	<b>4 615 078</b>

## **P-7 Engagements Hors Bilan**

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2025 est de **22 344 726 DT**.  
Le détail de ces engagements se présente comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Cautions provisoires	23 000	75 950
- Cautions définitives	19 528 707	16 701 123
- Cautions d'avances	1 203 577	1 203 577
- Cautions de garantie	1 542 482	1 554 131
- Cautions Douanières	46 960	46 960
<b>Total</b>	<b>22 344 726</b>	<b>19 581 741</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2025 un solde de **77 719 035 DT** contre **71 866 163 DT** au 31/12/2024 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Ventes, travaux & services locaux	74 602 173	68 775 632
- Ventes, travaux & services à l'export	1 671 448	1 989 912
- Autres produits d'exploitation	1 445 414	1 100 619
<b>Totaux</b>	<b>77 719 035</b>	<b>71 866 163</b>

### R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2025	31/12/2024	Variation
- Réseau d'accès	54 431 263	37 896 832	16 534 431
- CORE & WIRELESS	7 054 656	8 234 435	-1 179 779
- SERVICE CONVERGENTS	13 027 938	22 388 700	-9 360 763
- FORMATION	88 317	255 664	-167 348
- EXPORT	1 671 448	1 989 912	-318 463
<b>Totaux</b>	<b>76 273 622</b>	<b>70 765 543</b>	<b>5 508 078</b>

### R-1-2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2025 un solde de **1 445 414 DT** contre **1 100 619 DT** au 31/12/2024 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	525 962	494 087
Autres revenus non affectés aux activités professionnelles	13 484	25 782
Jetons de présence & rémunérations d'administrateurs, gérants	9 375	9 375
Reprises sur provision	511 278	303 175
Transfert de charge	385 316	268 201
<b>Totaux</b>	<b>1 445 414</b>	<b>1 100 619</b>

## R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **70 831 553 DT** au 31/12/2025 contre **65 738 811 DT** au 31/12/2024 et elles se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Achats consommés	43 698 523	40 296 941
- Charges de personnel	20 171 299	18 165 262
- Dotations aux amortissements et aux provisions	2 054 618	2 616 935
- Autres charges d'exploitation	4 907 112	4 659 673
<b>Totaux</b>	<b>70 831 553</b>	<b>65 738 811</b>

### R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de **43 698 523 DT** au 31/12/2025 contre **40 296 941 DT** au 31/12/2024. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Achats consommés	24 314 897	24 603 723
- Achats de carburants et lubrifiants	956 973	973 341
- Charges de sous-traitance	18 426 652	14 719 878
<b>Totaux</b>	<b>43 698 523</b>	<b>40 296 941</b>

### R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2025 un montant de **20 171 299 DT** contre **18 165 262 DT** au 31/12/2024. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Salaires, compléments, indemnités & primes	16 828 205	15 297 244
- Charges sociales	3 343 094	2 868 017
<b>Total</b>	<b>20 171 299</b>	<b>18 165 262</b>

### R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2025 à **2 054 618 DT** contre **2 616 935 DT** au 31/12/2024. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 439 330	1 516 520
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 578	35 737
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	500 000	833 492
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	71 460	73 619
- Dotations aux provisions affaires contentieux	0	52 199
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courant	28 250	0
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	0	105 369
<b>Total</b>	<b>2 054 618</b>	<b>2 616 935</b>

### **R-2-4 Autres Charges d'Exploitation**

Ce poste présente un solde de **4 907 112 DT** au 31/12/2025 contre un montant de **4 659 673 DT** au 31/12/2024 et qui se détaille comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Loyers	417 616	247 525
- Primes d'assurances	408 895	402 833
- Communications et publicités	312 452	342 744
- Déplacement du personnel	151 183	156 116
- Formations du personnel	67 330	46 166
- Honoraires	451 984	507 456
- Location main d'œuvre	185 153	209 447
- Etudes et expertises	48 347	98 495
- Missions, réceptions, restauration	166 727	199 414
- Autres	224 593	344 051
- Assistance technique	118 213	65 801
- Entretien et réparations	393 764	347 908
- Dons et subventions au personnel	309 472	363 755
- Impôt, taxes et versements assimilés	1 570 627	1 142 575
- Charges diverses	80 755	185 387
<b>Totaux</b>	<b>4 907 112</b>	<b>4 659 673</b>

### **R-3 Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de **6 887 483 DT** au 31/12/2025 contre un bénéfice de **6 127 351 DT** au 31/12/2024.

#### **R-3-1 Charges Financières Nettes**

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2025 est de **2 521 879 DT** contre **2 266 884 DT** au 31/12/2024.

#### **R-3-2 Produits des placements**

Le solde de ce poste s'élève à **1 186 809 DT** au 31/12/2025 contre **981 385 DT** au 31/12/2024.

#### **R-3-3 Autres Gains Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **212 760 DT** au 31/12/2025 contre **454 547 DT** au 31/12/2024.

#### **R-3-4 Autres Pertes Ordinaires**

Le solde de ce poste est de **10 607 DT** au 31/12/2025 contre **43 935 DT** au 31/12/2024.

#### **R-4 Impôt sur le Résultat**

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux de 20 % appliqué au résultat fiscal. Le résultat net se présente alors comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
- Résultat comptable avant impôt	5 754 565	5 252 464
- Impôt sur les sociétés	- 1 098 950	-1 148 555
<b>Résultat Net</b>	<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2025 est positive de **2 951 359 DT** contre une variation positive de **2 917 916 DT** au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 731 268	9 030 326
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-668 433	-1 179 471
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-5 111 476	-4 932 940
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>2 951 359</b>	<b>2 917 916</b>

## **NOTE d'information relative aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)**

En application des communiqués du Conseil du Marché Financier des 25 décembre 2025 et 13 février 2026, SO.T.E.TEL présente les informations ESG susceptibles d'avoir un impact financier significatif, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

### **1. Mode de gouvernance**

La gouvernance ESG de SO.T.E.TEL repose sur ses organes de gouvernance et ses structures internes.

Le Conseil d'Administration joue un rôle central dans la définition, l'approbation et le suivi des orientations stratégiques intégrant les enjeux ESG. Il veille notamment à la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions d'investissement et de développement.

La Direction Générale assure le pilotage opérationnel des initiatives ESG ainsi que leur intégration dans les activités de la société, en coordination avec les différentes fonctions.

### **2. Stratégie ESG**

SO.T.E.TEL est exposée aux enjeux ESG principalement à travers ses activités de déploiement et de maintenance d'infrastructures télécoms, sa consommation énergétique et ses relations avec ses partenaires et sous-traitants.

La société adopte une démarche progressive visant à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses projets et de ses investissements. Cette démarche s'articule notamment autour de :

- L'optimisation de la consommation énergétique ;
- L'amélioration des pratiques en matière de sécurité et de gestion des chantiers ;
- L'intégration de critères responsables dans le choix des partenaires.

### **3. Indicateurs ESG sélectionnés**

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données disponibles, SO.T.E.TEL retient les indicateurs suivants :

- Suivi de la consommation énergétique des principales infrastructures techniques ;
- Taux de fréquence des accidents de travail.

A la date d'arrêt des états financiers, les indicateurs disponibles ne présentent pas d'incidence financière significative sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société.

La société prévoit de renforcer progressivement son dispositif de reporting ESG au cours des prochains exercices.

**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

Arrêté au 31 Décembre 2025  
(Exprimé en Dinars Tunisien)

<b>PRODUITS</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>CHARGES</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>SOLDES</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Ventes travaux & services	76 273 621	70 765 543	Coût de production	43 698 523	40 296 941	Marge sur Coût Matières	32 575 099	30 468 602
Marge sur Coût Matières	32 575 099	30 468 602	Autres charges externes	3 336 485	3 517 098	Valeur ajoutée brute	29 238 614	26 951 505
Valeur ajoutée brute	29 238 614	26 951 505	Impôts et taxes	1 570 627	1 142 575			
			Charges de personnel	20 171 299	18 165 262	Excédent brut d'exploitation	7 496 687	7 643 667
Excédent brut d'exploitation	7 496 687	7 643 667	Autres charges ordinaires	10 607	43 935			
Autres produits	1 445 414	1 100 619	Charges financières	2 521 879	2 266 884			
Produits financiers	1 186 809	981 385	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 054 618	2 616 935			
Autres Gains ordinaires	212 760	454 547	Impôt sur les sociétés	1 098 950	1 148 555			
						<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>4 655 615</b>	<b>4 103 909</b>
Effet positif des modifications comptables								
<b>Totaux</b>	<b>10 341 670</b>	<b>10 180 218</b>	<b>Totaux</b>	<b>5 686 055</b>	<b>6 076 309</b>			

### Tableau des immobilisations et des amortissements

Arrêté au 31 Décembre 2025  
(Exprimé en Dinars Tunisien)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTION	MAT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B	MAT.INFORMAT	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2025	1 420 010	9 447 349	10 276 259	6 529 407	938 662	1 661 530	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 128 522
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2025		481 536	249 147		77 130	73 994						881 807
CESSIONS EN 2025			-488 695	-120 376	-8 461							-617 532
Ajustement				14 850								14 850
Transfert												0
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2025	1 420 010	9 928 885	10 036 712	6 423 881	1 007 331	1 735 524	382 870	627 678	790 568	0	54 190	32 407 647
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2025		4 692 709	9 776 836	4 302 665	882 175	1 550 310	374 344	546 908	790 568	0	0	22 916 515
DOTATIONS 2025		312 395	365 624	645 189	12 068	59 559	1 093	43 402	0			1 439 330
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2025			-488 695	-120 376	-8 461							-617 532
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2025		5 005 103	9 653 765	4 827 477	885 782	1 609 869	375 437	590 310	790 568	0	0	23 738 313
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2025	1 420 010	4 923 782	382 946	1 596 403	121 548	125 655	7 433	37 368	0	0	54 190	8 669 335

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE**  
**CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

**Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)**

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A) », arrêtés au 31 décembre 2025. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 101 331 287 dinars, un bénéfice de 4 655 615 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 366 656 dinars.

***Opinion***

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL S.A » au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2026

**P/ Le Groupement**

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**

## **II - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

#### **Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

#### **I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

##### **1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »**

Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :

- Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 41 561 DT en hors taxes.
- Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 244 966 DT en hors taxes.
- Une surface d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> d'un immeuble sis à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 14 599 DT en hors taxes.
- Une superficie de 30 m<sup>2</sup> de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2025 s'est élevé à 10 623 DT en hors taxes.

##### **2. Conventions avec la société « ATI »**

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2025 pour un montant de 218 079 DT, dont 80 851 DT constatée au niveau du compte "factures à établir"

##### **3. Conventions avec la société « SRS »**

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2025 à concurrence de 7 002 DT.

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 27 106 DT constatée au niveau du compte "Client", depuis l'exercice 2003, et totalement provisionnée au 31/12/2025.

#### **I. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration réunit en date de la 15/12/2022 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
  - Une rémunération fixe mensuelle nette de 9 000 Dinars servie sur 12 mois.
  - Une rémunération annuelle variable nette (30% du montant de la rémunération annuelle nette) à attribuer sur la base des performances réalisées par rapport aux objectifs tracés par le conseil d'administration.
  - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
    - Une Voiture de fonction.
    - L'équivalent de 450 litres de carburant par mois.
    - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
    - Frais de téléphone mobile à raison de 75 DT par mois.
    - Assurance groupe.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire. Les jetons de présences de l'exercice 2024, distribués selon la décision de l'AGO du 30 Juin 2025, totalisent un montant brut de 87 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024, décidée par l'AGO du 30 Juin 2025 totalisent un montant annuel brut de 19 500 Dinars.
- La rémunération des membres des comités consultatifs issues du Conseil d'Administration autres que le Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2024, décidée par l'AGO du 30 Juin 2025 totalisent un montant annuel brut de 33 750 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 Avril 2026

#### **P/ Le Groupement**

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **ONE TECH HOLDING**

Siège Social : 16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine Zahaf (Cabinet Sleheddine Zahaf) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

ONE TECH HOLDING  
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2  
2035 Ariana



**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		200 032	200 032
Moins : Amortissements		-188 927	-176 086
	<b>B - 1</b>	<u>11 105</u>	<u>23 946</u>
Immobilisations corporelles		10 702 864	10 696 365
Moins : Amortissements		-4 745 056	-4 380 508
	<b>B - 1</b>	<u>5 957 808</u>	<u>6 315 857</u>
Immobilisations financières		232 282 925	218 669 359
Moins : Provisions		-9 226 926	-5 319 684
<i>S/Total</i>	<b>B - 2</b>	<u>223 055 999</u>	<u>213 349 675</u>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>229 024 912</b>	<b>219 689 478</b>
Autres actifs non courants		238 000	23 800
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>229 262 912</b>	<b>219 713 278</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		1 473 507	1 537 631
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	<b>B - 3</b>	<u>1 473 507</u>	<u>1 537 631</u>
Autres actifs courants		3 347 729	6 520 984
Moins : Provisions		0	0
	<b>B - 4</b>	<u>3 347 729</u>	<u>6 520 984</u>
Placements et autres actifs financiers	<b>B - 5</b>	16 788 796	21 718 975
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B - 6</b>	317 545	561 292
		<b>21 927 577</b>	<b>30 338 882</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>251 190 489</b>	<b>250 052 160</b>

ONE TECH HOLDING  
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2  
2035 Ariana



**BILAN**

(Exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2025</b> Au 31/12/2025	<b>2024</b> Au 31/12/2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		80 400 000	80 400 000
Actions propres		0	-557 327
Réserves légales		8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		107 225	107 225
Resultats reportés		132 103 445	131 586 300
Réserves fonds sociales		300 318	344 514
Autres capitaux propres		183 364	174 988
Réserve spéciale pour réinvestissement		3 775 000	0
<b>Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice</b>		<b>224 909 352</b>	<b>220 095 700</b>
Résultat de l'exercice		23 886 885	25 376 145
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>B - 7</b>	<b>248 796 237</b>	<b>245 471 845</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		0	0
Provision pour risques et charges	<b>B - 8</b>	335 000	335 000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>335 000</b>	<b>335 000</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B - 9</b>	775 073	489 093
Autres passifs courants	<b>B - 10</b>	1 284 179	2 084 943
Autres passifs financiers	<b>B - 11</b>	0	1 671 279
Concours bancaires		0	0
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 059 252</b>	<b>4 245 315</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>2 394 252</b>	<b>4 580 315</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>251 190 489</b>	<b>250 052 160</b>

ONE TECH HOLDING  
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2  
2035 Ariana



**ETAT DE RESULTAT**

(Exprimé en dinars)

	Notes	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	<i>R - 1</i>	31 077 705	37 280 533
Autres produits d'exploitation		409 652	400 779
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>31 487 357</b>	<b>37 681 312</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'exploitation	<i>R - 2</i>	225 851	218 278
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	2 965 175	2 968 209
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	4 603 008	7 022 675
Dotations pour résorption		23 800	0
Reprise sur provision	<i>R - 4</i>	-110 083	0
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	1 995 711	2 590 551
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>9 703 462</b>	<b>12 799 713</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 783 895</b>	<b>24 881 599</b>
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	62 364	268 385
Produits des placements	<i>R - 7</i>	1 413 922	1 469 363
Autres gains ordinaires		811 922	167 448
Autres pertes ordinaires		255	645
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>23 947 120</b>	<b>26 249 380</b>
Impôt sur les bénéfices	<i>R - 8</i>	60 235	873 235
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>23 886 885</b>	<b>25 376 145</b>
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>23 886 885</b>	<b>25 376 145</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
<b>RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>23 886 885</b>	<b>25 376 145</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,297</b>	<b>0,316</b>

ONE TECH HOLDING  
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2  
2035 Ariana



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2025 Au 31/12/2025	2024 Au 31/12/2024
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
- Résultat net		23 886 885	25 376 145
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements et provisions		4 603 008	7 022 675
. Dotation pour résorption		23 800	
. Reprise sur provisions		-110 084	0
. Variation des créances	F - 1	64 124	456 250
. Variation des autres actifs courants	F - 2	2 652 955	1 747 315
. Variation des autres actifs non courants		-238 000	0
. Variation des fournisseurs	F - 3	285 980	221 553
. Variation des autres passifs	F - 4	-818 446	988 294
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	4 930 179	-5 075 127
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	F - 6	56 750	-13 600 230
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		-69 293	-130 000
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à ) l'exploitation</b>		<b>35 267 858</b>	<b>17 006 875</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-230 499	-90 013
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		85 000	110 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-14 275 016	-10 000 000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 125 000	15 788 103
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>-13 295 515</b>	<b>5 808 090</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
- Opération sur actions propres		565 703	23 470
- Dividendes et autres distributions		-21 127 932	-20 260 918
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts		-1 653 861	-2 613 178
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</b>		<b>-22 216 090</b>	<b>-22 850 626</b>
<b>INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>			
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-243 747</b>	<b>-35 661</b>
Trésorerie au début de l'exercice	F - 9	561 292	596 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 10	317 545	561 292

## NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2025

### I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 TND divisé en 18 000 actions de 10 TND chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 TND à 3 000 000 TND par la création de 282 000 actions de 10 TND chacune, représentant un montant de 2 820 000 TND.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 TND par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 TND avec une prime d'émission de 117 360 434 TND, pour porter le capital de 3 000 000 TND à 51 078 075 TND, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 TND à 53 600 000 TND par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 TND et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 TND représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 TND à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 TND à 80 400 000 TND par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 TND et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2022.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

### II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 31 décembre 2025 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en TND tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

### IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2025 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

### V. LES BASES DE MESURE

#### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel .....	20%
- Site Web .....	33%
- Construction .....	5%
- Matériel de transport .....	20%
- Agencement et aménagement.....	10%
- Mobilier et matériel de bureau .....	20%
- Matériel informatique.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

#### 2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

## VI. NOTES DETAILLEES

### B. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Site web	35 038	35 038
Logiciels	164 994	164 994
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	2 107 339
Mobilier et matériel de bureau	212 787	211 702
Matériel informatique	438 444	436 030
Matériel de transport	1 266 250	1 263 250
Construction	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500
<b>Sous Total</b>	<b>10 902 896</b>	<b>10 896 397</b>
Amortissement-Site web	35 038	30 582
Amortissement-logiciels	153 889	145 504
Amortissement-Construction	2 150 794	1 911 819
Amortissement-Agencement, Aménagement et installation	1 046 107	838 054
Amortissement-Mobilier et matériel de bureau	209 342	199 402
Amortissement-Matériel informatique	396 430	362 355
Amortissement-Matériel de transport	942 383	1 068 878
<b>Sous Total</b>	<b>4 933 983</b>	<b>4 556 594</b>
<b>Total</b>	<b>5 968 913</b>	<b>6 339 803</b>

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

ONE TECH HOLDING  
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2  
2035 Ariana



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2025

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N Au 31/12/2025		
	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	31/12/2025	31/12/2024	Dotations		Ajustements	31/12/2025
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Site WEB	35 038	0	0	35 038	30 582	4 456	0	35 038	0
Logiciels	164 994	0	0	164 994	145 504	8 385	0	153 889	11 105
<b>S/ TOTAL</b>	<b>200 032</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 032</b>	<b>176 086</b>	<b>12 841</b>	<b>0</b>	<b>188 927</b>	<b>11 105</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	1 911 819	238 975	0	2 150 794	2 628 750
Matériel de transport	1 263 250	227 000	-224 000	1 266 250	1 068 878	81 798	-208 293	942 383	323 867
Agencement, Aménagement et installation	2 107 339	0	0	2 107 339	838 054	208 053	0	1 046 107	1 061 232
Mobilier et matériel de bureau	211 702	1 085	0	212 787	199 402	9 940	0	209 342	3 445
Matériel informatique	436 030	2 414	0	438 444	362 355	34 075	0	396 430	42 014
<b>S/TOTAL</b>	<b>10 696 365</b>	<b>230 499</b>	<b>-224 000</b>	<b>10 702 864</b>	<b>4 380 508</b>	<b>572 841</b>	<b>-208 293</b>	<b>4 745 056</b>	<b>5 957 808</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 896 397</b>	<b>230 499</b>	<b>-224 000</b>	<b>10 902 896</b>	<b>4 556 594</b>	<b>585 682</b>	<b>-208 293</b>	<b>4 933 983</b>	<b>5 968 913</b>

## B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2024	Acquisitions /souscriptions	Cessions/ Reclassement	Solde au 31/12/2025	Nombre des titres 31/12/2024	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Re classement	Nombre des titres 31/12/2025	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	0	0	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	57 222 411	0	0	57 222 411	283 983	0	0	283 983	51,17%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	0	0	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	10 500 016	0	24 302 371	108 773	27 200	0	135 973	99,98%
Actions "OTBS"	14 112 927	0	0	14 112 927	274 202	0	0	274 202	93,27%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	24 741	0	0	24 741	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	0	0	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
<b>Total participation Groupe One Tech</b>	<b>207 797 999</b>	<b>10 500 016</b>	<b>0</b>	<b>218 298 015</b>	<b>1 399 670</b>	<b>27 200</b>	<b>0</b>	<b>1 426 870</b>	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	0	0	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	-100 000	0	1 000	0	-1 000	0	0,00%
Actions "SMU HOLDING"	0	167 000	0	167 000	0	1 000	0	1 000	
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	0	0	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	0	0	21 000	1,87%
Actions "MCS"	500 000	0	0	500 000	5 000	0	0	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	520 300	0	4 517 339	18 949	13 144	0	32 093	4,73%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	-1 248 750	0	22 500	0	-22 500	0	0,00%
Actions "STUCOM"	654 861	0	0	654 861	36 595	13 400	0	49 995	9,99%
Fond géré "ATD SICAR" (*)	0	3 775 000		3 775 000					
<b>Total participation hors Groupe</b>	<b>10 871 360</b>	<b>4 462 300</b>	<b>-1 348 750</b>	<b>13 984 910</b>	<b>343 527</b>	<b>27 544</b>	<b>-23 500</b>	<b>347 571</b>	
<b>Total</b>	<b>218 669 359</b>	<b>14 962 316</b>	<b>-1 348 750</b>	<b>232 282 925</b>	<b>1 743 197</b>	<b>54 744</b>	<b>-23 500</b>	<b>1 774 441</b>	
Provision actions " UADH "	-229 234	0	2 308	-226 926					
Provision actions " ASSURANCE MAGHREBIA"	-90 450	0	90 450	0					
Provision actions " FUBA"	-5 000 000	0	-4 000 000	-9 000 000					
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>213 349 675</b>	<b>14 962 316</b>	<b>-5 255 992</b>	<b>223 055 999</b>					

(\*) A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées conformément à la norme 07 relative aux placements.

### B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
ELEONETECH	0	29 970
HELIOFLEX	34 821	34 821
OTBS	1 147 155	1 007 329
OTM	142 805	95 202
STUCOM	66 342	66 342
TUNISIE CABLES	37 503	36 411
TECHNIPLAST	0	25 869
OTMA	0	216 806
SOFIA TECHNOLOGIES	12 501	12 380
AUTO CABLES	12 380	12 501
Clients effets à recevoir	20 000	0
<b>Total</b>	<b>1 473 507</b>	<b>1 537 631</b>

### B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	28 680	108 231
Débiteurs divers	188 767	69 432
Etat, retenues à la source	627 965	1 115 618
Produits à recevoir	1 556 952	3 974 686
Prêts personnel	220	34 811
Compte courant- SOFIA TECH	169 806	500 583
Compte courant- STUCOM	775 339	717 623
<b>Total</b>	<b>3 347 729</b>	<b>6 520 984</b>

#### B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dividendes à recevoir - STUCOM	136 070	136 070
Dividendes à recevoir - TTEI	30 938	3 431 338
Dividendes à recevoir - EOT	0	288 890
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000
Dividendes à recevoir - SPCS	92 000	0
Divers	47 064	68 388
<b>Total</b>	<b>1 556 952</b>	<b>3 974 686</b>

### B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Placements courants	14 950 077	21 050 372
Titres SICAV	1 838 719	668 603
<b>Total</b>	<b>16 788 796</b>	<b>21 718 975</b>

Le coût d'entrée des placements, correspondant à leur prix d'acquisition, ainsi que leur évaluation à la date de clôture et la méthode d'évaluation applicable selon leur catégorie, sont détaillés ci-après :

Catégorie du placement	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2025	Evaluation au 31/12/2025
Pension livrée	9 450 077 TND	9 450 077 TND	Coût historique
Billet de trésorerie	5 500 000 TND	5 500 000 TND	Coût historique
SICAV	1 796 108 TND	1 838 719 TND	Valeur liquidative
<b>TOTAL</b>		<b>16 788 796 TND</b>	

### B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Banques « TND »	311 624	557 895
Caisse	5 921	3 397
<b>Total</b>	<b>317 545</b>	<b>561 292</b>

### B.7. Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000
Actions propres	0	-557 327
Réserves légales	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	107 225	107 225
Résultats reportés	132 103 445	131 586 300
Réserves fonds sociales	300 318	344 514
Réserve spéciale pour réinvestissement	3 775 000	
Autres capitaux propres (*)	183 364	174 988
<b>Sous total</b>	<b>224 909 352</b>	<b>220 095 700</b>
Résultat de l'exercice	23 886 885	25 376 145
<b>Total</b>	<b>248 796 237</b>	<b>245 471 845</b>
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,297	0,316

(\*) La rubrique « Autres capitaux propres » comprend notamment un résultat de cession d'actions propres correspondant à une plus-value de 156 728 TND, ainsi que des dividendes sur actions propres pour un montant de 26 636 TND.

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 TND, ainsi que la prime d'émission pour 107 225 TND, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Actions propres	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Autres capitaux propres	Réserve spéciale pour réinvestissement	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>80 400 000</b>	<b>-557 327</b>	<b>107 225</b>	<b>8 040 000</b>	<b>344 514</b>	<b>131 586 300</b>	<b>174 988</b>	<b>0</b>	<b>25 376 145</b>	<b>245 471 845</b>
Actions propres											0
Affectation résultat bénéficiaire 2024											0
<i>Report à nouveau</i>										-25 376 145	-25 376 145
<i>Réserves</i>						180 000	21 421 145				21 601 145
<i>Dividendes</i>							-20 904 000				-20 904 000
<i>Réserve spéciale pour réinvestissement</i>									3 775 000		3 775 000
Opérations /actions propres			557 327								557 327
Autres opérations impactant les capitaux propres								8 376			8 376
<b>Situation des capitaux propres après affectation</b>		<b>80 400 000</b>	<b>0</b>	<b>107 225</b>	<b>8 040 000</b>	<b>524 514</b>	<b>132 103 445</b>	<b>183 364</b>		<b>0</b>	<b>225 133 548</b>
Fonds social						-224 196					-224 196
Résultat de l'exercice										23 886 885	23 886 885
<b>Situation des capitaux propres au</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>80 400 000</b>	<b>0</b>	<b>107 225</b>	<b>8 040 000</b>	<b>300 318</b>	<b>132 103 445</b>	<b>183 364</b>	<b>3 775 000</b>	<b>23 886 885</b>	<b>248 796 237</b>

### B.8. Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges correspond à une provision liée aux risques d'exploitation et aux risques fiscaux.

### B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation	771 284	485 304
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
<b>Total</b>	<b>775 073</b>	<b>489 093</b>

### B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
CNSS	114 041	119 807
CAVIS	27 178	29 620
Personnels, assurance groupe	380	380
Personnel-autres charges à payer	120 977	156 932
Personnel-rémunération dues	0	0
Charges à payer	873 740	739 324
Etat, déclarations mensuelles	114 022	116 661
Impôt /sociétés	0	873 235
Actionnaires dividendes à payer	1 108	844
Créditeurs divers	570	570
Produits constatés d'avances	32 163	47 570
<b>Total</b>	<b>1 284 179</b>	<b>2 084 943</b>

### B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Echéances à moins d'un an sur emprunts	0	1 653 851
Intérêts courus	0	17 428
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 671 279</b>

## R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

### R.1. Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dividendes – TUNISIE CABLES	13 880 339	10 171 929
Dividendes – TTEI	7 000 000	6 999 782
Dividendes – TECHNIPLAST	6 003 228	4 799 736
Dividendes – ELEONETECH	1 374 610	1 538 890
Dividendes – OTM	159 967	169 965
Dividendes – SPCS	222 000	0
Dividendes – AUTO CABLES	977 333	0
Autres revenus (*)	1 460 228	13 600 231
<b>Total</b>	<b>31 077 705</b>	<b>37 280 533</b>

(\*) La rubrique « Autres revenus » inclut les revenus générés par le compte séquestre dans le cadre de la cession des titres Heliolflex.

### R.2. Achats d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2023
Frais de bourse	198 870	143 128
Frais -Vente Titre de participation	26 981	75 150
<b>Total</b>	<b>225 851</b>	<b>218 278</b>

Ces rubriques sont relatives aux frais de tenue de compte de la Bourse des Valeurs mobilières, aux frais de tenue de compte de Tunisie Clearing, aux Commission facturés par Tunisie Clearing sur la distribution des dividendes et aux commissions et courtage sur acquisition et cession de titres.

### R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	2 577 946	2 582 169
Charges sociales	386 232	343 404
Autres charges de personnel	997	42 636
<b>Total</b>	<b>2 965 175</b>	<b>2 968 209</b>

### R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations	585 683	604 353
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	4 017 325	5 030 672
Dotations pour résorption	23 800	1 387 650
Reprise sur provision des titres de participation	-110 083	0
<b>Total</b>	<b>4 516 725</b>	<b>7 022 675</b>

#### R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Jetons de présence	400 000	770 000
Honoraires et intermédiaires	722 060	1 207 193
Frais de formation	9 752	16 927
Frais postaux et télécommunications	30 351	28 522
Réception et cadeau	42 397	46 465
Annonces et publicité	86 166	66 007
Services extérieurs	202 708	162 586
Impôts et taxes	351 082	189 042
Services bancaires et assimilés	12 157	4 960
Dons et subventions	2 400	18 500
Missions et Déplacements	157 183	194 355
Primes d'assurance	45 830	61 465
Entretien & réparation	112 990	103 555
Fourniture de bureau	0	9 933
Transfert de charges (*)	-179 365	-288 959
<b>Total</b>	<b>1 995 711</b>	<b>2 590 551</b>

(\*) Les charges communes sont allouées en fonction de la filiale bénéficiaire des services, afin de refléter au mieux la réalité économique. Le total bilan est retenu comme clé de répartition.

#### R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Charges d'intérêts	64 557	261 590
Produit financier	0	0
Pertes de changes	779	200
Gains de changes	-3 071	6 594
Perte sur cession des titres	99	1
<b>Total</b>	<b>62 364</b>	<b>268 385</b>

#### R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024
Produits de placements	1 343 459	1 469 132
Produits nets/cessions des titres	194 213	231
Perte sur cession des titres	-123 750	
<b>Total</b>	<b>1 413 922</b>	<b>1 469 363</b>

#### R.8. Impôt sur les bénéfices

La baisse de l'impôt est due à un revenu imposable en 2024 relatif à la plus-value sur cession des titres Helioflex.

**F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

**F.1. Variation des créances clients**

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	1 537 631	1 473 507	64 124
<b>Total</b>	<b>1 537 631</b>	<b>1 473 507</b>	<b>64 124</b>

**F.2. Variation des autres actifs courants**

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	6 520 984	3 347 729	3 173 255
Ajustement lié créance/cession d'immobilisation			-520 300
<b>Total</b>	<b>6 520 984</b>	<b>3 347 729</b>	<b>2 652 955</b>

**F.3. Variation des dettes fournisseurs**

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	775 073	489 093	285 980
<b>Total</b>	<b>775 073</b>	<b>489 093</b>	<b>285 980</b>

**F.4. Variation des autres passifs**

Désignation	Solde au 31/12/2025	Solde au 31/12/2024	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 284 179	2 084 943	-800 764
Ajustement "intérêt Caurus"	-1 108	-844	-264
Ajustement "Dividende à payer"		17 418	-17 418
<b>Total</b>	<b>1 283 071</b>	<b>2 101 517</b>	<b>-818 446</b>

**F.5. Variation des placements et autres actifs financiers**

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2025	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	21 718 975	16 788 796	4 930 179

**F.6. Plus ou moins-value de cession des titres de participation**

Désignation	Montant
Moins- Value sur cession Titres ASSURANCE MAGHREBIA	123 750
Plus- Value sur cession Titres MED INSTITUTE TECHNOLOGY	-67 000
<b>Total</b>	<b>56 750</b>

**F.7. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles**

Désignation	Montant
Acquisition mobilier et matériel de bureau	1 085
Acquisition Matériel informatique	2 414
Acquisition Matériel de transport	227 000
<b>Total</b>	<b>230 499</b>

**F.8. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières**

Désignation	Montant
Actions "TECHNIPLAST"	-10 500 016
Fonds géré "ATD SICAR"	-3 775 000
<b>Total</b>	<b>-14 275 016</b>

**F.9. Trésorerie début de l'exercice**

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	561 292

**F.10. Trésorerie- fin de l'exercice**

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	317 545

## VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN – OTH

Les engagements hors bilan de la société se présentent, au 31 décembre 2025, comme suit :

### Engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
. Aval						
. Autres garanties						
Garantie à première demande	20 584 037	18 084 037		2 500 000		
Garantie solidaire	14 097 600	13 497 600		600 000		
b) Garantie réelle	néant					
. Hypothèques	néant					
. Nantissement	néant					
c) Effets escomptés et non échus	néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisées	néant					
e) Abandon de créances	néant					
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	néant					
<b>Total</b>	<b>34 681 637</b>	<b>31 581 637</b>		<b>3 100 000</b>		
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
. Aval						
. Autres garanties						
Garantie actifs et passifs	1 449 293	1 449 293				
b) Garantie réelle	néant					
. Hypothèques	néant					
. Nantissement	néant					
c) Effets escomptés et non échus	néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisés	néant					
e) Abandon de créances	néant					
<b>Total</b>	<b>1 449 293</b>	<b>1 449 293</b>	-	-	-	-
<b>2- Engagements réciproques</b>	néant					
. Emprunt obtenu non encore encaissé	néant					
. Crédit consenti non encore versé	néant					
. Opérations de portage	néant					
. Crédit documentaire	néant					
. Commande d'immobilisations	néant					
. Commande de longue durée	néant					
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par les conventions collectives	néant					
<b>Total</b>						

### Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
. Emprunt obligataire	Néant	
. Emprunt d'investissement		
. Emprunt courant de gestion		
. Autres		

## VIII. INFORMATIONS DE DURABILITE ET RISQUES CLIMATIQUES DANS LES ETATS FINANCIERS 2025 :

### 1. Cadre de préparation et principe de matérialité financière

La présente note aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025 du Groupe One TECH, est établie conformément :

- Au cadre conceptuel de la comptabilité en Tunisie, tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 ;
- Aux recommandations du Conseil du Marché Financier (CMF) relatives à l'intégration d'informations en matière de durabilité dans les notes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne ;
- Aux principes généraux d'information financière liés à la durabilité en référence aux normes IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques).

Les informations présentées dans cette note visent à permettre aux utilisateurs des états financiers du Groupe One TECH de comprendre comment les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les risques et opportunités liés aux changements climatiques peuvent influencer la situation financière, la performance et les flux de trésorerie du groupe.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, le système d'information de durabilité du Groupe One TECH permet d'identifier les risques et opportunités de durabilité et climatiques. Néanmoins à ce stade de développement, les données quantitatives ESG issues des systèmes de management (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, codes de conduite clients et autres) sont disponibles mais la matérialité financière n'est pas mise en œuvre.

Dans la présente note aux états financiers, l'approche utilisée pour l'évaluation des impacts potentiels sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie est essentiellement qualitative fondée sur les informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers.

### 2. Mode de Gouvernance

Le conseil d'administration du Groupe One TECH supervise la stratégie de responsabilité sociétale (RSE) et l'intégration progressive des risques et opportunités de durabilité et climatiques dans la stratégie globale du groupe. Il veille à la prise en compte de ces risques et opportunités dans les processus décisionnels du groupe.

La matérialité financière des enjeux de durabilité, y compris les opportunités et risques climatiques, sera intégrée progressivement aux dispositifs de supervision.

A cet effet, un comité dédié de durabilité est en cours de mise en place sous la direction du conseil d'administration. Un processus officiel de désignation des membres, avec critères et durée de mandat, est en cours d'élaboration. Les nominations des membres du comité de durabilité seront pleinement formalisées et documentées.

Au niveau de la Direction Générale, les responsabilités ESG sont actuellement partagées entre la direction Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) et la direction Communication, avec une formalisation en cours des rôles, mandats et compétences.

Les processus intègrent partiellement les opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques dans la stratégie, les transactions significatives et les politiques sectorielles.

La veille réglementaire ESG, technologique et concurrentielle permettra de garantir aux instances de gouvernance une information permanente et référencée sur les risques et opportunités de durabilité et liées aux changements climatiques.

### 3. Stratégie ESG

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont pris en considération dans la stratégie du Groupe One TECH notamment dans le choix des projets tels que les projets d'investissement énergétique, de traitement des eaux, d'utilisation des matériaux recyclés, optimisation des déchets et des initiatives sociales. Les incidences de ces opportunités et risques de durabilité et climatiques sont prises en compte dans le cadre des exigences des systèmes de management (Qualité, environnement, énergie, sécurité ou autres) et décrites de manière qualitative au niveau des opérations. Ils permettraient aux utilisateurs de comprendre l'intégration des enjeux ESG dans la planification stratégique et la prise de décision du groupe.

Compte tenu de la diversité des secteurs d'activité au sein du groupe, One TECH adoptera une approche progressive visant à :

- Renforcer le cadre de gouvernance et appuyer le dispositif organisationnel de la RSE et de gestion des risques et opportunités ESG ;
- Renforcer la prise en compte des enjeux de durabilité dans la stratégie de développement du groupe ;
- Consolider les reportings comptables et extra-comptable en adoptant l'approche de matérialité financière.

### 4. Gestion des risques et opportunités

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont identifiés à partir de plusieurs sources d'information, notamment :

- Les données internes : A titre d'exemples, consommation énergétique, émissions GES, quantités de déchets, etc.
- La veille réglementaire, concurrentielle et technologique dans le cadre des systèmes de management.
- Les analyses prospectives partielles : les scénarios dans le domaine énergétique.

Les risques de durabilité sont évalués selon leur gravité et fréquence afin de faciliter leur hiérarchisation dans la cartographie des risques du groupe.

Ces éléments devraient influencer le choix des projets d'investissements et les décisions opérationnelles. Également, ils ont pris en compte lors de l'analyse des projets soumis à des exigences spécifiques, notamment dans le cadre des diligences exigées par les clients et fournisseurs étrangers.

Les impacts financiers potentiels de ces risques et opportunités de durabilité sur la position financière, les performances financières et les flux de trésorerie à court, moyen et long terme, doivent être identifiés et intégrés d'une manière formelle dans les mécanismes existants d'évaluation des décisions stratégiques et opérationnelles, dans le cadre de l'analyse de matérialité financière.

À la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, aucun événement lié aux risques et opportunités de durabilité n'a entraîné d'ajustement comptable spécifique distinct de ceux déjà reflétés dans les états financiers.

Les postes susceptibles d'être affectés par les risques et opportunités ESG :

- Les immobilisations et les amortissements.
- Participations dans les filiales.
- Résultat net.
- Les provisions pour risques et charges.

#### 5. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Le Groupe One TECH dispose d'indicateurs ESG alignés en référence aux standards du Global Reporting Initiative (GRI), calculés à partir de données internes.

Ces indicateurs (absolus, relatifs et qualitatifs) issus des systèmes de management évaluent les progrès vers des cibles, mais ils ne sont pas exploités dans l'analyse de matérialité financière.

Ces indicateurs doivent être définis, documentés et expliqués en référence aux standards nationaux (Ex. les indicateurs ESG de la Bourse de Tunis) et internationaux (Ex. GRI, SASB, IFRS S1 et IFRS S2).

#### 6. Exposition au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

Le MACF concernent les secteurs d'activités suivantes : acier, ciment, aluminium, engrais azotés, hydrogène, électricité.

Les activités du Groupe One TECH ne sont pas incluses dans ces secteurs. Par conséquent, Groupe One TECH n'est pas exposé aux exigences du MACF en 2026.

#### 7. Conclusion

La présente note expose de manière structurée les éléments relatifs à la gouvernance, à la stratégie, au dispositif de gestion des risques et des opportunités ainsi qu'aux principaux indicateurs ESG en lien avec les enjeux de durabilité et climatiques identifiés par Groupe One TECH.

Au terme de cette analyse, et sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers au 31 décembre 2025, il ressort qu'aucun risque de durabilité ou climatique n'a été identifié comme étant significatif au point de nécessiter une incidence spécifique ou un ajustement dans les états financiers du Groupe One TECH. En particulier, aucun impact n'a été relevé à ce stade sur la position financière, la performance économique ou les flux de trésorerie actuels et à court terme du groupe.

## IX. PARTIES LIEES

Désignation	Solde au	Mouvements de l'exercice			Solde au	
	31/12/2024	Achat	Produit & Remboursement	Encaissement & Conversion	Décaissement	31/12/2025
<b>Fournisseurs</b>						
OTBS	-281 422	123 147	0	0		-404 569
FUBA	-3 305	25 758	0	0		-29 063
ONE TECH E&C	-2 619	0	0	0		-2 619
TTEI	-672	0	0	0		-672
OTM	0	1 878	0	0		-1 878
ALPHA SERVICES TUNISIE	-8 128	47 517	1 025	0	40 852	-13 768
<b>Clients</b>						
ELEONTECH	29 971	0	49 998	79 969	0	0
OTBS	1 007 329	0	290 590	150 764	0	1 147 155
OTM	95 202	0	95 204	47601	0	142 805
STUCOM	66 342	0	0	0	0	66 342
TECHNIPLAST	25 869	0	52 037	77 906	0	0
TUNISIE CABLES	36 411	0	150 012	148 920	0	37 503
OTMA	216 806	0		216 806	0	0
AUTOCABLES	12 501	0	25 002	25 002	0	12 501
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	0	0	0	0	12 380
<b>Produits à recevoir</b>						
TTEI	3 431 338	0	6 999 784	10 400 184	0	30 938
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	6 003 199	4 802 319	0	1 200 880
STUCOM	136 070	0	0	0	0	136 070
TUNISIE CABLES	0	0	13 880 339	13 880 339	0	0
ELEONTECH	288 890	0	1 374 610	1 663 500	0	0
<b>Débiteurs divers</b>						
SOFIA TECHNOLOGIES	500 583	0	189 523	520 300	0	169 806
STUCOM	717 623	0	57 716	0	0	775 339
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

## Cabinet Sleheddine Zahaf

Commissaire aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Rue Lac Toba, Les berges du lac , 1053 - Tunis  
Tél. : +216 71 962 528 - Fax : +216 71 962 389  
11, rue cheikh Meghdiche 3000 – Sfax  
Tél : +216 74 210 344 - Fax : +216 74 297 471  
szahaf@planet.tn

forvis  
mazars

ECC MAZARS

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble Mazars  
Rue du Lac Ghar El Melh Les berges du Lac  
1053 Tunis - Tunisie  
Tel. : 216 71 963 380 Fax. : 216 71 964 380  
Email : mazars.tunisie@forvismazars.com  
IDU : 578728R

Tunis, le 21 mai 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société ONE TECH HOLDING

### RAPPORT GÉNÉRAL DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2025

#### RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

##### *Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ONE TECH HOLDING** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes, arrêtés par le conseil d'administration du 3 avril 2026 présentent :

Un total bilan de.....	251 190 489 TND
Des produits d'exploitation de .....	31 487 357 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	23 886 885 TND

A notre avis, les états financiers de la société ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### *Titres de participation*

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « V- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 93,27% au capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » comptabilisée pour un montant de 14 112 927 TND. Au 31 décembre 2025, la société OTBS présente des capitaux propres de 3 353 147 TND.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société OTBS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 51,17% au capital de la société FUBA PRINTED CIRCUITS comptabilisée pour un montant de 57 222 411 TND. Au 31 décembre 2025, la société FUBA PRINTED CIRCUITS présente des capitaux propres de 13 208 614 TND.

La société a constaté une provision pour dépréciation des titres de participation FUBA PRINTED CIRCUITS pour un montant de 4 000 000 TND au titre de l'exercice 2025, soit 9 000 000 TND de provision totale.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 23,18% au capital de la société SOFIA TECH comptabilisée pour un montant de 4 517 339 TND, Au 31 décembre 2025, la société SOFIA TECH présente des capitaux propres négatifs.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société SOFIA TECH est supérieure à son coût d'acquisition ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation OTBS, FUBA PRINTED CIRCUITS et SOFIA TECH.

### **Rapport du conseil d'administration**

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

### **RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Sleheddine Zahaf**

**CABINET SLEHDDINE ZAHAF**



**Walid MASMUDI**

**ECC MAZARS**



## Cabinet Sleheddine Zahaf

*Commissaire aux comptes*

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Rue Lac Toba, Les berges du lac , 1053 - Tunis  
Tél. : +216 71 962 528 - Fax : +216 71 962 389  
11, rue cheikh Meghdiche 3000 – Sfax  
Tél : +216 74 210 344 - Fax : +216 74 297 471  
szahaf@planet.tn

**forvis  
mazars**

**ECC MAZARS**

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble Mazars  
Rue du Lac Ghar El Melh Les berges du Lac  
1053 Tunis - Tunisie  
Tel. : 216 71 963 380 Fax. : 216 71 964 380  
Email : mazars.tunisie@forvismazars.com  
IDU : 578728R

**Tunis, le 21 mai 2026**

Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société ONE TECH HOLDING

### **RAPPORT SPÉCIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2025**

Le conseil d'administration de votre société nous a informé de l'existence des conventions et opérations suivantes :

- 1** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 3 000 000 TND renouvelés 3 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5% et réglés au cours de l'exercice 2025.
- 2** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 2 500 000 TND renouvelés 5 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5%.
- 3** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 2 000 000 TND renouvelés 10 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5%.
- 4** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 1 000 000 TND renouvelés 7 fois rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1,5%.

- 5 Le Conseil d'administration du 22 août 2025 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de se porter garant auprès de la filiale « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » à travers la signature d'un acte de garantie et d'indemnité requis par le fournisseur WESTCON AFRICA TUNISIA, et ce en couverture des obligations de la société au titre du contrat de fourniture de produits et/ou services envers ce fournisseur jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 2 500 000 TND.
- 6 Les sociétés filiales TUNISIE CABLES, TTEI, TECHNIPLAST et ELEONTECH ont conclu en 2025, une convention de prestations de services avec la société AIKOH, dont le gérant est le directeur général de la société ONE TECH HOLDING. Cette convention porte sur des prestations de services de conseil. Le montant global facturé aux sociétés filiales précitées est de 175 000 TND au titre de l'exercice 2025.

## **II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2025**

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Elles sont présentées ci-après :

- 1 La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2025, un billet de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 150 000 TND renouvelé 3 fois, rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1%.
- 2 Un contrat de location a été conclu entre la société « ONE TECH HOLDING » et la société « TUNISIE CABLES » pour un montant annuel de 112 000 TND HT avec date effet le 1<sup>er</sup> mars 2022 et compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%. Le loyer facturé au cours de l'exercice 2025 est de 125 445 TND HT.
- 3 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu une convention de prestations des services, conseil et assistance avec sa filiale « AUTO CABLES ». Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2025 est de 25 000 TND HT.
- 4 Les sociétés « ONE TECH HOLDING », « SOFIA HOLDING » et « SOFIA TECH » ont signé en date du 12 septembre 2022, une convention de comptes courants actionnaires, dont ces deux premières avanceront à cette dernière la somme globale maximale d'un million de dinars Tunisiens, selon les besoins de la société et à la demande de son directeur général. Ces avances seront rémunérées au taux de 8% l'an, en HT, et ce à compter de la mise à disposition des fonds jusqu'au parfait remboursement.

Les avances en comptes courants actionnaires accordées à la société « SOFIA TECH » totalisent 431 500 TND. Les intérêts facturés courant l'exercice 2025 s'élèvent à 32 051 TND, le solde des intérêts facturés totalisent au 31 décembre 2025, 101 134 TND.

La société « ONE TECH HOLDING » a participé dans une augmentation de capital de la société « SOFIA TECH » par conversion de créances pour un montant de 520 300 TND.

Le compte courant associé « SOFIA TECH » accuse un solde débiteur de 169 806 TND, constitué principalement par un billet de trésorerie de 150 000 TND reclassé en 2025 ainsi que les intérêts associés s'élevant à 7 472 TND.

- 5 La société One Tech Holding a souscrit à une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés, TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI ; ladite

garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2025 de ce crédit remonte à 4 063 892 euros.

- 6 Le conseil d'administration du 28 mars 2023 a autorisé à la société « ONE TECH HOLDING » de se porter caution solidaire à hauteur de 600 000 TND avec la société « SOFIA TECH » envers la Société « SOFIA CAPITAL RISQUE » en contrepartie du financement accordé par cette dernière pour un montant de 1 200 000 TND.
- 7 La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 15 août 2022, une convention de prêt avec la société « STUCOM », dont « ONE TECH HOLDING » accepte de consentir au profit de « STUCOM » un crédit d'un montant de 600 000 TND. Le déblocage a eu lieu courant l'année 2023.  
Les intérêts facturés courant l'exercice 2025 s'élèvent à 57 717 TND et le solde de la créance hors intérêts est de 717 623 TND.
- 8 Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros. Le montant de la garantie accordée par ONE TECH HOLDING est de 4 000 000 Euros. L'encours au 31 décembre 2025 de ce crédit s'élève à 1 295 294 euros.
- 9 La société « ONE TECH HOLDING » a signé en janvier 2024 avec la société « ONE TECH MOBILE » un contrat de prestation de services qui porte sur la stratégie de communication, des affaires juridiques, systèmes d'information et autres..., pour une rémunération annuelle forfaitaire de 80 000 TND HT et ce pour une période d'une année. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » à ce titre est de 80 000 TND HT.
- 10 La société « COFINVEST » a facturé en 2025 à la société « ONE TECH HOLDING » un montant de 253 518 TND en TTC au titre des prestations de conseil en gestion et en finance d'entreprise et des marchés. Par ailleurs, une charge à payer pour 12 000 TND a été constatée pour les prestations des mois de novembre et décembre 2025, qui n'ont pas encore été facturés.
- 11 Le compte fournisseur « TTEI » présente un solde créditeur de 672 TND, correspondant à sa quote-part dans les frais de maintenance de la table serveur facturée en 2024.
- 12 La société « ONE TECH HOLDING » a contracté au cours de l'exercice 2018 un emprunt bancaire auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 TND, déblocqué à hauteur de 7 222 998 TND au cours des années 2018 et 2019, et à hauteur de 2 777 002 TND au cours de l'exercice 2020. Cet emprunt a été remboursé en totalité en octobre 2025.
- 13 Le conseil a autorisé la conclusion par la société « ONE TECH HOLDING » d'un contrat de crédit ayant pour parties :
  - La société financière internationale « SFI » en qualité de prêteur ; et
  - La société « ONE TECH HOLDING », sa filiale Tunisienne « TUNISIE CABLES S.A » et sa filiale de droit marocain « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L » en qualité d'emprunteuses.

Le contrat de crédit est consenti pour un montant global maximum de 23 000 000 euros. Le taux d'intérêt est au choix de l'emprunteur, soit un taux variable égal à EURIBOR+2,15%, soit un taux fixe déterminable au moment de chaque tirage.

La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.

En novembre 2021, un avenant a été signé augmentant le taux variable à EURIBOR+2,35%.

L'encours au 31 décembre 2025 de ce crédit s'élève à 4 000 000 euros.

- 14 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu un contrat de maintenance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » en date du 1<sup>er</sup> avril 2017. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en date du 1<sup>er</sup> mars 2022 modifiant ainsi l'article 3 et 4 dudit contrat et prévoyant une rémunération annuelle et forfaitaire au profit de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » de 61 000,000 TND HT et ayant pour date d'effet le 1<sup>er</sup> mars 2022. La charge constatée par la société « ONE TECH HOLDING », au titre de l'exercice 2025, s'élève à 72 594 TND TTC.
- 15 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis du matériel informatique (écran) auprès de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » pour un montant de 1 141 TND, un téléphone fixe Sisco pour un montant de 416 TND et un clavier pour 86 TND, des licences Microsoft, divers fournitures et antivirus pour un montant de 25 014 TND.
- 16 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu un contrat de prestations d'infogérance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » avec date d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2018. La charge supportée par la société « ONE TECH HOLDING », au cours de l'exercice 2025, est de 23 801 TND.
- 17 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu, un contrat avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » portant sur la location à cette dernière du premier étage de son siège social avec 25 places de parking et l'exploitation de 50% du sous-sol, avec date d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017. En mars 2022, un avenant a été signé modifiant ainsi l'article 1 et 3 dudit contrat et prévoyant un loyer annuel de 164 000 TND HT avec une majoration de 3% l'an à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2025 s'élève à 179 207 TND.
- 18 La société « HYUNDAI SERVICES TUNISIE SARL » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » des frais d'entretien et de réparation des voitures pour un montant de 46 492 TND.
- 19 La société « ONE TECH HOLDING » a facturé la somme, de 179 365 TND sous forme de notes de débit de répartition de charges communes aux filiales, « TECHNIPLAST INDUSTRIE », « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » et « ELEONETECH ».
- 20 La société « FUBA PRINTED CIRCUITS » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 25 758 TND, des frais de mission à l'étranger.
- 21 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « ONE TECH MOBILE » des téléphones portables pour un montant de 602 TND.

### **III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- 1) La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 656 181 TND courant l'exercice 2025. Il bénéficie en outre des frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

- 2) La rémunération du directeur général servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 511 943 TND courant l'exercice 2025. Il bénéficie en outre des frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 3) La rémunération du directeur général adjoint servie par la société « ONE TECH HOLDING » et ses filiales totalise un montant brut de 301 135 TND courant l'exercice 2025. Il bénéficie en outre des frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 4) Au cours de l'exercice 2025, la société « ONE TECH HOLDING » a servi à trois administrateurs, une rémunération de 10 000 TND chacun, en tant que membre du comité d'audit.
- 5) Au cours de l'exercice 2025, la société « ONE TECH HOLDING » a servi aux administrateurs, des jetons de présence de 50 000 TND chacun, en tant que membre du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Slehdine Zahaf**

**CABINET SLEHDDINE ZAHAF**



**Walid MASMOUDI**

**ECC MAZARS**



## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS

#### CITY CARS

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 2 juin 2026.

Ces états sont accompagnés des avis des commissaires aux comptes : Mr Anis FRIKHA (GEM) & Mr Kamel EL HAMMI (AMC Ernst & Young).

## CITY CARS S.A.

### BILAN Arrêté au 31 décembre 2025 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31 déc. 25	31 déc. 24
<b>Actifs non courants</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	1 043 597	856 167
Moins : amortissements		(756 905)	(656 504)
		<b>286 692</b>	<b>199 663</b>
Immobilisations corporelles	A - 2	23 298 581	22 001 980
Moins : amortissements		(10 249 440)	(9 096 043)
		<b>13 049 141</b>	<b>12 905 937</b>
Immobilisations financières	A - 3	46 507 526	39 107 526
Moins : provisions		-	-
		<b>46 507 526</b>	<b>39 107 526</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>59 843 359</b>	<b>52 213 126</b>
Autres actifs non courants		-	-
Moins : provisions		-	-
		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>59 843 359</b>	<b>52 213 126</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	A - 4	118 022 650	102 092 300
Moins : provisions		(11 522)	(15 071)
		<b>118 011 128</b>	<b>102 077 229</b>
Clients	A - 5	12 485 025	30 025 106
Moins : provisions		(459 231)	(455 276)
		<b>12 025 794</b>	<b>29 569 830</b>
Autres actifs courants	A - 6	1 403 914	1 733 157
Placements et autres actifs financiers	A - 7	82 594 046	74 337 424
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 8	1 860 120	2 550 138
<b>Total des actifs courants</b>		<b>215 895 002</b>	<b>210 267 778</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>275 738 361</b>	<b>262 480 904</b>

## CITY CARS S.A.

### BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves	CP - 2	20 800 000	17 800 000
Autres capitaux propres	CP - 3	108 551	108 551
Résultats reportés	CP - 4	28 090 254	25 716 195
<b>Total capitaux propres avant résultat</b>		<b>66 998 805</b>	<b>61 624 746</b>
Résultat de l'exercice		32 554 821	27 874 059
<b>Total capitaux propres avant affectation du résultat</b>		<b>99 553 626</b>	<b>89 498 805</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts		-	-
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	P - 1	1 721 698	1 567 007
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 721 698</b>	<b>1 567 007</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 2	163 007 176	159 407 616
Autres passifs courants	P - 3	11 455 861	9 958 983
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 4	-	2 048 493
<b>Total des passifs courants</b>		<b>174 463 037</b>	<b>171 415 092</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>176 184 735</b>	<b>172 982 099</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>275 738 361</b>	<b>262 480 904</b>

## CITY CARS S.A.

### ÉTAT DE RÉSULTAT - MODÈLE AUTORISÉ

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 25	31 déc. 24
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R - 1	385 673 965	364 236 860
Autres produits d'exploitation	R - 2	373 972	374 926
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>386 047 937</b>	<b>364 611 786</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises consommées	R - 3	(324 611 272)	(311 301 668)
Charges de personnel	R - 4	(5 271 420)	(4 618 170)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	(1 406 445)	(1 557 053)
Autres charges d'exploitation	R - 6	(9 709 150)	(9 422 959)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(340 998 287)</b>	<b>(326 899 850)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>45 049 650</b>	<b>37 711 936</b>
Charges financières nettes	R - 7	(2 481 096)	(3 711 368)
Produits des placements	R - 8	8 832 461	8 613 133
Autres gains ordinaires	R - 9	-	64 656
Autres pertes ordinaires	R - 10	(378 743)	(352 285)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>51 022 272</b>	<b>42 326 072</b>
Impôts sur les bénéfices	R - 11	(18 467 451)	(14 452 013)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>32 554 821</b>	<b>27 874 059</b>
Éléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>32 554 821</b>	<b>27 874 059</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>32 554 821</b>	<b>27 874 059</b>

**CITY CARS S.A.**

**ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE - MODÈLE AUTORISÉ**

**Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025**

*(Exprimé en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Exercice clos le	
		31 déc. 25	31 déc. 24
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		32 554 821	27 874 059
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions		1 804 498	1 563 186
* Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		-	-
* Variations des :			
- Stocks	TR - 1	(15 930 350)	10 811 581
- Clients	TR - 2	17 540 081	(14 065 156)
- Autres actifs	TR - 3	329 243	(88 774)
- Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	5 060 192	4 960 999
- Intérêts courus		13 897	13 897
* Incidences des variations des taux de change / liquidités		(557 176)	(565 724)
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières		(652 800)	(330 500)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>39 773 902</b>	<b>30 173 568</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. corpor.		(1 302 981)	(437 453)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. incorpo.		(187 430)	(201 397)
Encaissements provenant de la cession d'immob. corpor.		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. finan.		(11 050 000)	(5 066 898)
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		3 202 800	1 880 500
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(9 337 611)</b>	<b>(3 825 248)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(22 464 473)	(22 496 047)
Encaissements d'emprunts		-	11 820 000
Remboursements d'emprunts		-	(11 820 000)
Encaissement provenant de l'émission d'actions		-	-
Rachats d'actions propres		-	-
Ventes d'actions propres		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(22 464 473)</b>	<b>(22 496 047)</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>557 176</b>	<b>565 724</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>8 528 994</b>	<b>4 417 997</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	TR - 5	<b>74 251 645</b>	<b>69 833 648</b>

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE  
L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
*(Les chiffres sont exprimés en Dinars Tunisiens)*

### **I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ**

---

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, faisant appel public à l'épargne et régie par le Code des Sociétés Commerciales et ses statuts.

La Société est entrée en exploitation le 07 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque sud-coréenne KIA.

La Société a pour objet, en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous véhicules de transport, de toutes pièces de rechange et, en général, de tous produits accessoires auxdits véhicules ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion (décision de l'AGE du 10 juin 2016).

Le capital social était de 250.000 DT lors de la création de la Société le 28 août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 DT de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 DT suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 DT décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 16 avril 2010, à 13.500.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 29 novembre 2012 et à 18.000.000 DT suite à l'augmentation par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 30 mai 2019.

Le siège social de CITY CARS S.A. est sis au 31, Rue des Usines - Z.I Kheireddine - La Goulette (par décision de l'AGE du 10 juin 2016).

### **II- UNITÉ MONÉTAIRE**

---

Les livres comptables sont tenus en Dinar Tunisien qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation de ses états financiers.

### **III- OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES**

---

Les transactions réalisées en monnaies étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au taux de change de la date de l'opération ou au cours de la couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de la Société sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme, et ce, conformément à la norme comptable NC 15 relative aux Opérations en monnaies étrangères.

### **IV- NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

---

Les états financiers de CTIY CARS S.A. ont été arrêtés, au 31 décembre 2025, conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

### **V- NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS**

---

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de réalisation des revenus ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ; et
- Convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

### **1 - Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, sauf pour le matériel de transport de personnes, et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée d'utilité probable de chaque bien, aux taux suivants :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage d'exploitation	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobilier de bureaux	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciels informatiques	33,33%

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 DT, sont amortis intégralement au cours de l'année de leur acquisition.

## **2 - Stocks**

Les stocks de la Société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La Société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la Société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

## **3 - Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange**

La politique de provisionnement du stock de pièces de rechange de la Société tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée pour le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 25% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué pour le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce.

## **4 - Provisions pour dépréciation des créances clients**

La Société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour dépréciation pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué pour les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice.

## **5 - Comptabilisation des revenus**

Les revenus sont constitués essentiellement des ventes de véhicules neufs et de pièces de rechange ainsi que des services après-vente. Ils sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la Société et des taxes sur le chiffre d'affaires collectées pour le compte de l'État.

## **6 - Comptabilisation des charges**

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA récupérable, en respectant la convention de rattachement des charges aux produits.

## **7 - Comptabilisation des subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement relatives à des immobilisations amortissables sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces actifs immobilisés, et ce, de façon proportionnelle conformément aux prescriptions de la norme comptable NC 12 relative aux Subventions publiques.

## **8 - Comptabilisation des opérations de rachat et de revente par la Société de ses propres actions**

La comptabilisation par la Société des opérations de rachat et de revente de ses propres actions est réalisée conformément aux prescriptions de la norme comptable NC 02 relative aux Capitaux propres.

Si le produit de la revente dépasse le coût d'acquisition, l'excédent est crédité au compte de capitaux propres « Autres compléments d'apport », et si le produit de la vente est inférieur au coût d'acquisition, la perte est comptabilisée soit en déduction du solde du compte « Autres compléments d'apport » soit en déduction des bénéfices non répartis (réserves distribuables).

## **VI- RÉGIME FISCAL**

---

La Société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31 décembre 2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) le 26 novembre 2013, la Société a bénéficié du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n° 2010-29 du 07 juin 2010, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Au titre de l'exercice 2018, la Société a été assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 25%, avec une imposition supplémentaire de 1% au titre de la contribution sociale de solidarité instituée par la loi de finances 2018.

À partir de l'exercice 2019, le taux de l'impôt sur les sociétés est passé à 35% pour tous les concessionnaires automobiles (loi de finances 2019), majoré d'une imposition additionnelle au taux de 2% au titre de la contribution sociale de solidarité (loi de finances 2020). Ce dernier taux de 2% a été rehaussé à 4%, à partir de l'exercice 2022, en application des dispositions de la loi de finances 2023.

La loi de finances 2026 a institué, pour les concessionnaires automobiles, une nouvelle taxe permanente au taux de 4% calculée sur la base du bénéfice imposable et commençant à s'appliquer aux résultats déclarés au cours de l'exercice 2026 (au titre de l'exercice 2025).

Ainsi, le taux cumulé des impôts sur le résultat (impôt sur les sociétés, contribution sociale de solidarité et taxe permanente) est de 43% pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

## VII- NOTE RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

### *A-1 Immobilisations incorporelles*

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles ont atteint 286 692 DT (en valeur nette). Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Logiciels Informatiques	1 043 597	675 402
Logiciels Informatiques en cours	-	180 765
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>1 043 597</b>	<b>856 167</b>
Amortissements Logiciels Informatiques	(756 905)	(656 504)
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>286 692</b>	<b>199 663</b>

### *A-2 Immobilisations corporelles*

Au 31 décembre 2025, les immobilisations corporelles s'élèvent à 23 298 581 DT (en valeur brute) et se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Terrains	5 987 852	5 987 852
Constructions en dur	7 430 887	7 430 887
Constructions légères	746 342	746 342
Matériel et outillage 15%	1 011 837	957 419
Matériel et outillage 10%	124 413	124 413
Agen., aménagements et installations générales - Tunis	313 609	313 609
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	1 389 729	1 367 093
Matériel de transport de personnes	2 387 595	2 239 635
Matériel de transport de biens	81 420	81 420
Mobilier et matériel de bureaux	548 865	521 829
Matériel informatique	888 437	715 658
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
Agen., aménagements et installations générales - en cours	912 781	41 009
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>23 298 581</b>	<b>22 001 980</b>

Les amortissements cumulés de ces immobilisations totalisent 10 249 440 DT, au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 24	31 déc. 24
Amort. Matériel et outillage 15%	777 056	722 578
Amort. Matériel et outillage 10%	120 266	107 824
Amort. Constructions en dur	3 591 595	3 220 051
Amort. Constructions légères	721 464	646 830
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Tunis	265 142	257 980
Amort. Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	669 145	531 250
Amort. Matériel de transport de personnes	1 658 266	1 365 961
Amort. Matériel de transport de biens	64 783	48 499
Amort. Mobilier et matériel de bureaux	501 027	467 751
Amort. Matériel informatique	704 611	624 975
Amort. Constructions sur sol d'autrui	1 176 085	1 102 344
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>10 249 440</b>	<b>9 096 043</b>

Au cours de l'exercice 2025, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont atteint 1 296 601 DT et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et outillage 15%	54 418
Agen., aménagements et installations générales - Le Kram	22 636
Agen., aménagements et installations générales - en cours	871 772
Matériel de transport de personnes	147 960
Mobilier et matériel de bureaux	27 036
Matériel informatique	172 779
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 296 601</b>

### *A-3 Immobilisations financières*

Au 31 décembre 2025, les immobilisations financières ont atteint 46 507 526 DT (en valeur brute). Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Titres de participation (*)	39 570 226	38 570 226
Emprunt obligataire CFE TUNISIE 2023	200 000	300 000
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Prêts au personnel (à plus d'un an)	231 200	231 200
Prêts aux sociétés du groupe (à plus d'un an)	6 500 000	-
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>46 507 526</b>	<b>39 107 526</b>
Provisions pour dépréciation	-	-
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>46 507 526</b>	<b>39 107 526</b>

(\*) Le tableau des titres de participation se présente comme suit au 31 décembre 2025 :

Désignation	Nombre de titres	Valeur unitaire	Coût total	% d'intérêt
City Cars Gros	9 995	100	999 500	99,95%
Logistic Cars	15 000	100	1 500 000	75,00%
Green SICAR	1 500 000	10	15 000 000	93,75%
Union Internationale de Banques – UIB	1 288 611	16,352	21 070 726	3,73%
Fonds de capital-risque « CITY CARS 2020 » (géré par TAWASOL INVESTMENTS SICAR)			1 000 000	
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>			<b>39 570 226</b>	
Provisions pour dépréciation			-	
<b>TOTAL NET EN DT</b>			<b>39 570 226</b>	

#### *A-4 Stocks*

La valeur nette des stocks s'élève à 118 011 128 DT au 31 décembre 2025, contre 102 077 229 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Stock Véhicules neufs	47 900 283	39 020 556
Stock Véhicules neufs en transit	69 132 554	62 452 351
Stock Pièces de rechange	441 658	393 938
Stock Lubrifiants	138 748	16 531
Stock Peintures	166 081	134 576
Stock Travaux en cours	243 326	74 348
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>118 022 650</b>	<b>102 092 300</b>
Provision pour dépréciation (du stock de pièces de rechange)	-11 522	-15 071
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>118 011 128</b>	<b>102 077 229</b>

#### *A-5 Clients & comptes rattachés*

La rubrique « Clients et comptes rattachés » totalise 12 025 794 DT (en valeur nette) au 31 décembre 2025, contre 29 569 830 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Clients Administrations publiques	723 245	2 207 466
Clients Sociétés	1 670 265	5 461 276
Clients Loueurs	2 674 161	1 960 084
Clients Particuliers	2 248 831	4 654 987
Client Sociétés du Groupe	1 044 730	455 922
Clients Ateliers & Magasins	580 864	673 869
Clients, Retenues de garantie	143 215	143 215
Clients, Effets à recevoir	2 940 483	14 012 484
Clients Douteux et litigieux	459 231	455 276
Clients, Chèques impayés	-	527
<b>TOTAL BRUT EN DT</b>	<b>12 485 025</b>	<b>30 025 106</b>
Provisions pour dépréciation (des créances douteuses)	-459 231	-455 276
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>12 025 794</b>	<b>29 569 830</b>

#### *A-6 Autres actifs courants*

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 403 914 DT au 31 décembre 2025, contre 1 733 157 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
État, TVA à récupérer	26 165	64 975
État, report IS	-	228 995
État, crédit de TVA	664 335	-
Charges constatées d'avance	553 968	881 580
Produits à recevoir	93 883	265 544
Débiteurs divers	65 263	64 963
Fournisseurs, avances & acomptes	-	226 800
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 403 914</b>	<b>1 733 157</b>

#### *A-7 Placements & autres actifs financiers*

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 82 594 046 DT au 31 décembre 2025, contre 74 337 424 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Placements monétaires	80 420 519	73 250 000
Prêts aux sociétés du Groupe (échéances à moins d'un an) :	2 050 000	500 000
- CITY CARS GROS SARL (1)	500 000	500 000
- LOGISTIC CARS (2)	1 550 000	-
Échéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	100 000	550 000
Intérêts courus	23 527	37 424
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>82 594 046</b>	<b>74 337 424</b>

(1) En mars 2019, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale CITY CARS GROS SARL une convention de prêt en compte courant (CCA) pour un montant de 2 000 000 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS SARL au cours des exercices 2022 et 2023 s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT.

(2) En mai 2025, CITY CARS S.A. a conclu avec sa filiale LOGISTIC CARS SARL une convention de prêt en compte courant (CCA) pour un montant de 8 050 000 DT. Le remboursement de prêt sera effectué sur une période de 6 ans (2026-2031).

#### **A-8 Liquidités & équivalents de liquidités**

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 1 860 120 DT au 31 décembre 2025, contre 2 550 138 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Banques (soldes créditeurs)	1 795 930	2 133 285
Chèques à l'encaissement	21 393	170 737
Effets à l'encaissement	40 797	127 908
Effets à l'escompte	-	117 208
Caisses dépenses	2 000	1 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 860 120</b>	<b>2 550 138</b>

#### **CP-1 Capital social**

Le capital social n'a pas connu de variation au cours de l'exercice 2025 ; il s'élève à 18 000 000 DT et s'analyse comme suit :

Rubriques	31 déc. 25	31 déc. 24
Nombre d'actions ordinaires	18 000 000	18 000 000
Valeur nominale par action	1 DT	1 DT
<b>MONTANT DU CAPITAL EN DT</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 000 000</b>

### *CP-2 Réserves*

Au 31 décembre 2025, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 20 800 000 DT et se décompose comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Réserve légale	1 800 000	1 800 000
Réserves pour réinvestissements exonérés (*)	19 000 000	16 000 000
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>20 800 000</b>	<b>17 800 000</b>

(\*) La variation à la hausse de cette rubrique s'explique par des réinvestissements exonérés réalisés en 2025 pour un montant total de 3 000 000 DT.

### *CP-3 Autres capitaux propres*

Au 31 décembre 2025, le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 108 551 DT et se décompose comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Subventions d'investissement	500 000	500 000
Amortissements subventions d'investissement	(500 000)	(500 000)
Actions propres / Autres compléments d'apport	108 551	108 551
<b>TOTAL NET EN DT</b>	<b>108 551</b>	<b>108 551</b>

### *CP-4 Résultats reportés*

Les résultats reportés totalisent 28 090 254 DT au 31 décembre 2025, contre 25 716 195 DT au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2 374 059 DT provenant de l'affectation du résultat de l'exercice 2024 :

<b>Rubrique</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Bénéfices reportés (non répartis)	28 090 254	25 716 195
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>28 090 254</b>	<b>25 716 195</b>

### *P-1 Provisions*

Les provisions à caractère de passif totalisent 1 721 698 DT au 31 décembre 2025, contre 1 567 007 DT au 31 décembre 2024, et se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Provision pour indemnités de départ à la retraite	18 944	16 493
Provisions pour risques et charges (*)	1 702 754	1 550 514
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 721 698</b>	<b>1 567 007</b>

(\*) Les provisions pour risques et charges se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Provision pour litiges	312 102	264 695
Provision pour garanties conférées aux clients	350 000	350 000
Provision pour gratuités accordées aux clients	390 652	326 952
Autres provisions pour risques et charges	650 000	608 867
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 702 754</b>	<b>1 550 514</b>

### **P-2 Fournisseurs & comptes rattachés**

Le solde cumulé de cette rubrique s'élève à 163 007 176 DT au 31 décembre 2025, contre 159 407 616 DT au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 867 693	12 995 653
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 857	9 237
Fournisseurs étrangers	160 477 997	145 997 493
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	658 629	405 233
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>163 007 176</b>	<b>159 407 616</b>

### **P-3 Autres passifs courants**

Les autres passifs courants totalisent 11 455 861 DT au 31 décembre 2025, contre 9 958 983 DT au 31 décembre 2024, et se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 264 197	4 329 769
Clients Sociétés, avances et acomptes	30 460	28 440
Provision pour congés payés	446 488	379 789
Provision pour prime exceptionnelle	785 949	645 251
État, impôts et taxes	346 912	1 490 974
État, IS à payer	3 329 106	-
État, CSS à payer	1 695 788	1 396 575
État, Taxe permanente de 4% à payer	1 717 902	-
Actionnaires, dividendes à payer	121 219	85 692
CNSS	540 935	319 886
Créditeurs divers	456 368	317 155
Produits constatés d'avance	578 785	713 450
Divers passifs courants	141 752	252 002
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>11 455 861</b>	<b>9 958 983</b>

*P-4 Concours bancaires et autres passifs financiers*

Au 31 décembre 2025, le solde de cette rubrique est nul :

<b>Rubrique</b>	<b>31 déc. 25</b>	<b>31 déc. 24</b>
Comptes bancaires débiteurs	-	2 048 493
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>-</b>	<b>2 048 493</b>

## VIII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT :

### *R-1 Revenus*

Les revenus sont passés de 364 236 860 DT en 2024 à 385 673 965 DT en 2025, enregistrant ainsi une augmentation de 21 437 105 DT (+5,88%) et se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Ventes Véhicules neufs	310 301 831	325 961 916
Ventes Véhicules neufs populaires	59 740 101	21 859 372
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	5 425 665	6 795 158
Ventes Main-d'œuvre atelier	838 767	861 644
Ventes Pièces de rechange atelier	4 922 646	4 687 142
Ventes Travaux extérieurs atelier	153 297	14 052
Vente Garantie pièces de rechange	1 268 352	1 315 992
Vente Garantie main-d'œuvre	23 402	25 974
Vente Garantie travaux extérieurs	920 926	691 675
Ventes Pièces de rechange comptoir	1 921 609	1 838 280
Ventes Lubrifiants	50 240	64 228
Ventes Peintures	107 129	121 427
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>385 673 965</b>	<b>364 236 860</b>

### *R-2 Autres produits d'exploitation*

Au cours de l'exercice 2025, les autres produits d'exploitation ont atteint 373 972 DT, contre 374 926 DT au cours de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Inscriptions 4 CV	75 248	76 792
Autres produits d'exploitation	1 480	890
Locations d'immeubles	297 244	297 244
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>373 972</b>	<b>374 926</b>

### ***R-3 Achats consommés***

Les achats consommés totalisent 324 611 272 DT en 2025, contre 311 301 668 DT en 2024, et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Variations des stocks	(15 930 350)	10 811 580
Travaux extérieurs	3 324 250	2 327 802
Achats approvisionnements consommés	272 501	281 421
Achats véhicules neufs	200 095 637	172 152 209
Achats véhicules neufs en transit	69 055 911	62 425 185
Frais accessoires d'achat	59 801 043	56 513 419
Achats accessoires VN	-	4 719
Achats lubrifiants	184 714	37 995
Achats peintures	93 773	97 693
Achats pièces de rechange locaux	1 528 733	1 427 576
Achats PR auprès des sociétés du groupe	6 185 060	5 222 069
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>324 611 272</b>	<b>311 301 668</b>

### ***R-4 Charges de personnel***

Les charges de personnel ont totalisé 5 271 420 DT au cours de l'exercice 2025, contre 4 618 170 DT au cours de l'exercice 2024, et se ventilent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Salaires et compléments de salaires	4 020 755	3 539 909
Charges sociales	1 165 839	995 646
Autres charges de personnel	15 677	15 822
Provision pour congés payés (variation)	66 699	60 659
Provision pour IDR (variation)	2 450	6 134
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>5 271 420</b>	<b>4 618 170</b>

### ***R-5 Dotations aux amortissements & aux provisions***

Au cours de l'exercice 2025, les dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises) ont totalisé 1 406 445 DT et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Dotations aux amortissements des actifs immobilisés	1 253 798	1 140 062
Dotations aux provisions (nettes des reprises) (*)	152 647	416 991
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>1 406 445</b>	<b>1 557 053</b>

(\*) Les dotations aux provisions (nettes des reprises) se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
<i>Provisions pour dépréciation des créances clients</i>	3 955	143 626
<i>Provisions pour risques et charges</i>	361 107	385 466
<i>Reprises sur provisions pour risques et charges</i>	(208 867)	(98 103)
<i>Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks</i>	(3 548)	(13 998)
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>152 647</b>	<b>416 991</b>

### ***R-6 Autres charges d'exploitation***

Au cours de l'exercice 2025, les autres charges d'exploitation ont totalisé 9 709 150 DT, contre 9 422 959 DT au cours de l'exercice 2024, et se décomposent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Loyers	68 458	67 543
Entretiens & réparations	236 620	243 295
Primes d'assurance	174 748	213 589
Services extérieurs	809 810	650 309
Honoraires & commissions	1 472 910	1 429 412
Publicités, publications & relations publiques	1 690 607	2 118 616
Transports de biens, déplacements, missions & réceptions	551 673	511 661
Impôts & taxes	1 308 797	1 196 249
Frais postaux & de télécommunications	18 319	14 224
Services bancaires & assimilés	3 264 708	2 874 936
Jetons de présence	112 500	103 125
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>9 709 150</b>	<b>9 422 959</b>

### ***R-7 Charges financières nettes***

Au cours de l'exercice 2025, le solde cumulé des charges financières nettes s'élève à 2 481 096 DT et se détaille comparativement comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Intérêts bancaires	165 917	377 685
Intérêts sur mainlevée	42 214	29 998
Intérêts sur obligations cautionnées	404 203	476 139
Autres charges financières	(175)	(129)
Pertes de change	34 502	15 658
Gains de change	-	(6 046)
Intérêts des comptes courants bancaires	(380 942)	(166 630)
Intérêts sur effets escomptés	2 215 377	2 984 693
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>2 481 096</b>	<b>3 711 368</b>

### ***R-8 Produits des placements***

Au cours de l'exercice 2025, les produits des placements ont atteint 8 832 461 DT et se détaillent comparativement comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Intérêts sur placements	3 537 878	4 587 955
Produits des participations (dividendes...)	4 093 819	3 594 069
Plus-value sur cession de titres de participation	652 800	330 500
Intérêts sur prêts	45 076	60 053
Intérêts des comptes des sociétés du Groupe	502 888	40 556
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>8 832 461</b>	<b>8 613 133</b>

### ***R-9 Autres gains ordinaires***

Au cours de l'exercice 2025, le solde des autres gains ordinaires est nul :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 25</b>	<b>Exercice clos le 31 déc. 24</b>
Produits sur éléments non récurrents	-	64 656
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>-</b>	<b>64 656</b>

### ***R-10 Autres pertes ordinaires***

Au cours de l'exercice 2025, les autres pertes ordinaires ont atteint 378 743 DT et se détaillent comparativement comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Pertes sur affaires contentieuses	-	38 281
Pertes sur redressement social	208 867	-
Autres pertes ordinaires	169 876	314 004
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>378 743</b>	<b>352 285</b>

### *R-11 Impôts sur les bénéfices*

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 18 467 451 DT et se détaillent comparativement comme suit :

Rubriques	Exercice clos le 31 déc. 25	Exercice clos le 31 déc. 24
Impôt sur les Sociétés	15 031 647	12 969 755
Contribution sociale de solidarité	1 717 902	1 482 258
Taxe permanente de 4% (*)	1 717 902	-
<b>TOTAL EN DT</b>	<b>18 467 451</b>	<b>14 452 013</b>

(\*) La loi de finances 2026 a institué, pour les concessionnaires automobiles, une nouvelle taxe permanente au taux de 4%, calculée sur la base des bénéfices imposables et s'appliquant aux résultats déclarés à compter de l'exercice 2026.

### **IX- NOTE SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action est passé de 1,549 DT en 2024 à 1,809 DT en 2025, soit une augmentation de 16,8%.

Désignation	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat net de l'exercice	32 554 821	27 874 059
Nombre d'actions ordinaires en circulation (*)	18 000 000	18 000 000
<b>Résultat de base par action</b>	<b>1,809</b>	<b>1,549</b>

(\*) Le calcul du nombre d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Actions en circulation	Capital
22 août 07	Souscription au capital initial	2 500	100	2 500	250 000
23 févr. 10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100	10 000	1 000 000
16 avr. 10	Augmentation du capital par incorporation de réserves	5 000	100	15 000	1 500 000
29 nov. 12	Augmentation du capital par incorporation de réserves	120 000	100	135 000	13 500 000
29 nov. 12	Réduction de la valeur nominale de l'action	-	1	13 500 000	13 500 000
30 mai 19	Augmentation du capital par incorporation de réserves	4 500 000	1	18 000 000	18 000 000
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2025</b>				<b>18 000 000</b>	

## **X- NOTE SUR LES ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE :**

---

À la date d'arrêté des états financiers de l'exercice 2025, par le Conseil d'Administration en date du 23 avril 2026, aucun événement postérieur à la date de clôture, susceptible d'avoir un impact significatif sur ces états financiers, n'a été identifié.

Signalons, par ailleurs, que la circulaire BCT n° 2026-4, publiée le 26 mars 2026, impose aux intermédiaires agréés (les banques...) de restreindre le financement de l'importation de produits « non prioritaires ». Les importateurs, dont notamment les concessionnaires automobiles, doivent désormais couvrir la totalité de la valeur de ces biens via les propres fonds.

La Direction et le Conseil d'Administration, réuni le 23 avril 2026, ont pris toutes les mesures nécessaires pour que cette nouvelle réglementation n'aura pas d'impact négatif sur le volume d'activité de la Société au cours de la prochaine période (en collaboration avec le constructeur).

## **XI- NOTE SUR LES OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES :**

---

- 1) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice de 2025, des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 4 761 DT ;
- 2) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2025, les loyers d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles) pour un montant total de 240 360 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 214 524 DT ;
- 3) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS des charges communes relatives à l'exercice 2025 pour un montant de 155 039 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 184 498 DT ;
- 4) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2025, des prestations informatiques pour un montant de 7 500 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 8 926 DT ;
- 5) La société CITY CARS a conclu, le 05 mars 2019, avec la société CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2 000 000 DT. Au cours de l'exercice 2025, la société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 40 556 DT (hors TVA) au titre des intérêts au taux de 8%. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 43 395 DT. Les montants en principal remboursés par CITY CARS GROS, au cours des exercices 2022 et 2023, s'élèvent respectivement à 1 000 000 DT et 500 000 DT ;
- 6) La société CITY CARS a facturé à la société CITY CARS GROS, au cours de l'exercice 2025, des frais de réparation de véhicules pour un montant de 10 404 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 12 383 DT ;
- 7) La société CITY CARS GROS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS des pièces de rechange et du matériel pour les montants respectifs (hors TVA) de 6 221 120 DT et 36 061 DT. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 19 984 DT ;
- 8) Au cours de l'exercice 2025, la société CITY CARS GROS a versé à la société CITY CARS un montant de 2 998 500 DT au titre des dividendes relatifs à l'exercice 2024 ;

- 9) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS des frais de domiciliation du siège social pour un montant de 4 000 DT (hors TVA), selon les termes de la convention signée entre les deux parties en date du 1<sup>er</sup> avril 2016. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 9 522 DT ;
- 10) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS les loyers mensuels des locaux à usage administratif et pour lavage de véhicules pour un montant total de 14 424 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 30 045 DT ;
- 11) La société CITY CARS a conclu, le 1<sup>er</sup> avril 2016, avec la société LOGISTIC CARS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale. La société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14 237 DT (hors TVA) au titre des charges communes relatives à l'exercice 2025. Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 30 076 DT ;
- 12) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS des prestations informatiques pour un montant annuel de 5 000 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 11 902 DT ;
- 13) La société LOGISTIC CARS a facturé à la société CITY CARS des prestations de services pour un montant cumulé de 2 009 458 DT (hors TVA), et ce, dans le cadre de l'exécution de la convention en date du 1<sup>er</sup> mai 2016. Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces prestations, s'élève à 201 330 DT au 31 décembre 2025 ;
- 14) La société CITY CARS a conclu, le 30 mai 2025, avec la société LOGISTIC CARS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 8 050 000 DT. Au cours de l'exercice 2025, la société CITY CARS a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 462 332 DT (hors TVA) au titre des intérêts au taux de 8% l'an. Le solde des intérêts à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 494 697 DT.
- 15) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 506 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025 ;
- 16) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société ODEON Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 946 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 88 DT ;
- 17) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société ASTORIA Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 360 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025 ;
- 18) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 874 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 321 DT ;
- 19) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société HAYATCOM Tunisie des frais de réparation de véhicules pour un montant de 715 DT (hors TVA) ainsi que des pièces de rechange pour un montant de 256 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 19 811 DT ;
- 20) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société L'AFFICHETTE des véhicules neufs pour un montant de 85 620 DT (hors TVA) et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 11 951 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 370 DT ;

- 21)** La société L’AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2025, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 68 900 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d’exploitation, au titre de ces transactions, s’élève à 30 941 DT au 31 décembre 2025 ;
- 22)** La société CITY CARS a cédé, au cours de l’exercice 2025, à la société HBG Holding 200 000 actions émises par la société AL HIDAYA Agricole au prix de 2 652 800 DT, en réalisant une plus-value de 652 800 DT ;
- 23)** En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d’un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l’activité capital-risque.

Aucune commission n’a été facturée à la société CITY CARS au cours de l’exercice 2025 dans le cadre de cette convention de gestion ;

- 24)** En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d’utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d’un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l’exécution de cette convention, la société SYNERGIA Company a facturé, au cours de l’exercice 2025, à la société CITY CARS des prestations de services informatiques pour un montant de 192 400 DT (hors TVA) ;
- 25)** En novembre 2024, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d’un an renouvelable par tacite reconduction. Les prestations de services relatives à l’exercice clos le 31 décembre 2025 s’élèvent à 7 962 DT (hors TVA).

## **XII- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE :**

Les rubriques suivantes de l'état de flux de trésorerie se détaillent comme suit :

### **TR-1 Variations des stocks**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Stock Véhicules neufs	47 900 283	39 020 556	(8 879 727)
Stock Véhicules neufs en transit	69 132 554	62 452 351	(6 680 203)
Stock Pièces de rechange	441 658	393 938	(47 721)
Stock Lubrifiants	138 748	16 531	(122 217)
Stock Peintures	166 081	134 576	(31 504)
Stock Travaux en cours	243 326	74 348	(168 978)
<b>Total en DT</b>	<b>118 022 650</b>	<b>102 092 300</b>	<b>(15 930 350)</b>

### **TR-2 Variations des créances clients**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Clients Administrations publiques	723 245	2 207 466	1 484 221
Clients Sociétés	1 670 265	5 461 276	3 791 011
Clients Loueurs	2 674 161	1 960 084	(714 077)
Clients Particuliers	2 248 831	4 654 987	2 406 156
Clients Groupe	1 044 730	455 922	(588 808)
Clients Atelier & Magasin	580 864	673 869	93 005
Clients, retenues de garantie	143 215	143 215	-
Clients, effets à recevoir	2 940 483	14 012 484	11 072 001
Clients douteux et litigieux	459 231	455 276	(3 955)
Clients, chèques impayés	-	527	527
<b>Total en DT</b>	<b>12 485 025</b>	<b>30 025 106</b>	<b>17 540 081</b>

### **TR-3 Variations des autres actifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
État, TVA à récupérer	26 164	64 975	38 811
État, crédit de TVA	664 335	-	(664 335)
État, report IS	-	228 995	228 995
Charges constatées d'avance	553 969	881 580	327 611
Produits à recevoir	93 883	265 544	171 660
Autres actifs courants	65 263	64 963	(300)
Fournisseurs, avances & acomptes	-	226 800	226 800
Fournisseurs, créances pour emballages	300	300	-
<b>Total en DT</b>	<b>1 403 914</b>	<b>1 733 157</b>	<b>329 243</b>

**TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 867 693	12 995 653	(11 127 960)
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2 857	9 237	(6 380)
Fournisseurs étrangers	160 477 997	145 997 493	14 480 504
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	658 629	405 233	253 397
<b>Total en DT</b>	<b>163 007 176</b>	<b>159 407 616</b>	<b>3 599 560</b>
Ajustement pour Fournisseurs d'immobilisations	(2 857)	(9 237)	6 380
<b>Total en DT</b>	<b>163 004 319</b>	<b>159 398 379</b>	<b>3 605 940</b>

**TR-4.2 Variations des autres passifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Provision pour congés payés	446 488	379 789	66 699
Provision pour prime exceptionnelle	785 949	645 251	140 699
État, impôts et taxes	346 912	1 490 974	(1 144 062)
État, IS à payer	3 329 106	-	3 329 106
État, contribution sociale de solidarité à payer	1 695 788	1 396 575	299 212
État, Taxe permanente de 4% à payer	1 717 902	-	1 717 902
CNSS	540 935	319 886	221 049
Divers passifs courants	141 751	252 001	(110 250)
Produits constatés d'avance	578 785	713 450	(134 665)
Clients Particuliers, avances et acomptes	1 264 197	4 329 769	(3 065 573)
Clients Sociétés, avances et acomptes	30 460	28 440	2 020
Créditeurs divers	456 369	317 155	139 213
Actionnaires, dividendes à payer	121 219	85 692	35 528
<b>Sous-Total</b>	<b>11 455 861</b>	<b>9 958 982</b>	<b>1 496 879</b>
Ajustement pour Actionnaires, dividendes à payer	(121 219)	(85 692)	(35 527)
<b>Total en DT</b>	<b>11 334 642</b>	<b>9 873 290</b>	<b>1 461 352</b>

**TR-5 Trésorerie au début de l'exercice**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2024</b>
Banques créditrices	2 133 285
Banques débitrices	(2 048 493)
Chèques à l'encaissement	170 737
Effets à l'encaissement	127 908
Effets à l'escompte	117 208
Caisses dépenses	1 000
Placements monétaires	73 250 000
Prêts aux sociétés du groupe	500 000
<b>Total en DT</b>	<b>74 251 645</b>

TR-6 Trésorerie à la fin de l'exercice

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>
Banques créditrices	1 795 930
Chèques à l'encaissement	21 393
Effets à l'encaissement	40 797
Caisses dépenses	2 000
Placements monétaires	80 420 519
Prêts aux sociétés du groupe	500 000
<b>Total en DT</b>	<b>82 780 639</b>

### XIII- NOTES SUR LES INFORMATIONS ESG :

---

Consciente que les performances d'une entreprise ne se mesure pas seulement à ses résultats commerciaux et financiers mais également à ses engagements sur les plans Environnemental, Sociétal et Gouvernance responsable, CITY CARS S.A., conformément aux communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026 intègre progressivement les enjeux ESG au cœur de ses préoccupations majeures visant à assurer un développement durable de ses activités tout en étant fortement connectée à l'environnement dans lequel elle opère.

Dans ce cadre, CITY CARS S.A. a adopté une approche progressive d'intégrer des facteurs ESG dans sa stratégie globale en renforçant la prise en compte des risques et des opportunités ESG qui se présenteraient. Cette stratégie s'articule autour des trois composantes fondamentales ESG :

- 1) **Axe Environnemental** : Optimiser les impacts environnementaux se rapportant particulièrement à la consommation d'énergie, gestion des ressources hydriques et gestion des déchets ;
- 2) **Axe Social** : Renforcer l'inclusion au travail, miser sur le capital humain en contribuant à son développement à travers son bien-être au travail, la formation et la sécurité ;
- 3) **Axe Gouvernance** : Assurer une gouvernance responsable intégrant les enjeux ESG dans les dispositifs décisionnels tout en accordant une attention particulière à la conformité et l'éthique.

Dans cette démarche progressive d'adoption des facteurs ESG, CITY CARS S.A. a entrepris et compte engager plusieurs actions visant à améliorer son dispositif de gestion, optimiser ses process et pratiques opérationnelles et renforcer sa contribution au développement durable.

#### 1) PILIER ENVIRONNEMENTAL

CITY CARS S.A. a entamé des actions visant à intégrer les enjeux environnementaux dans ses activités dans un objectif de réduire son empreinte écologique et assurer une certaine maîtrise des risques climatiques, dont notamment :

- **Opérateur majeur de la mobilité verte en Tunisie** : CITY CARS S.A. est l'un des précurseurs de la mobilité verte en Tunisie, elle a introduit depuis 2023 dans son panel d'offre de mobilité des modèles 100% électriques et elle mise actuellement sur l'importance de cette transition énergétique vers une énergie verte durable en s'appuyant sur la stratégie du constructeur KIA en la matière. Actuellement, la gamme verte en véhicules se compose de 3 modèles et va s'étendre à 7 modèles à fin 2026 (EV2 ; EV3 ; EV4 ; EV5 ; EV6 ; EV9 et PV5). Parallèlement à cette offre diversifiée, CITY CARS S.A. et son réseau se sont dotés des bornes de recharge rapide dans la majorité de son réseau de distribution ainsi que 5 autres bornes ultra-rapides à son siège à Kheireddine, et à ses agences de Sousse, Monastir, Sfax et Gabès et prochainement à Gafsa et à Djerba. Ceci constitue une couverture majeure en stations de recharge pour les principales régions du pays qui permet d'offrir un service de proximité à nos clients de Véhicules Électrique et de promouvoir davantage le développement de nos produits verts ;
- **Évaluation de l'empreinte carbone** : une étude technico-économique a été initiée en 2025 en vue de se doter de source d'énergie verte et renouvelable (photovoltaïque) selon laquelle, l'installation photovoltaïque permettrait de réduire significativement l'émission de gaz à effet de serre et renforcer l'autonomie énergétique durable. L'entame des travaux d'installation pourrait être programmée en 2026 ;
- **Rationalisation des ressources matérielles** : optimisation du parc d'imprimantes à travers la limitation et le regroupement d'utilisateurs par équipement ainsi que l'abandon des anciennes imprimantes à forte consommation d'énergie, fournitures et déchets ;
- **Gestion des déchets** : Un dispositif de stockage et de collecte des déchets est mis en place, en partenariat avec des prestataires spécialisés et agréés dans les traitements des déchets ;

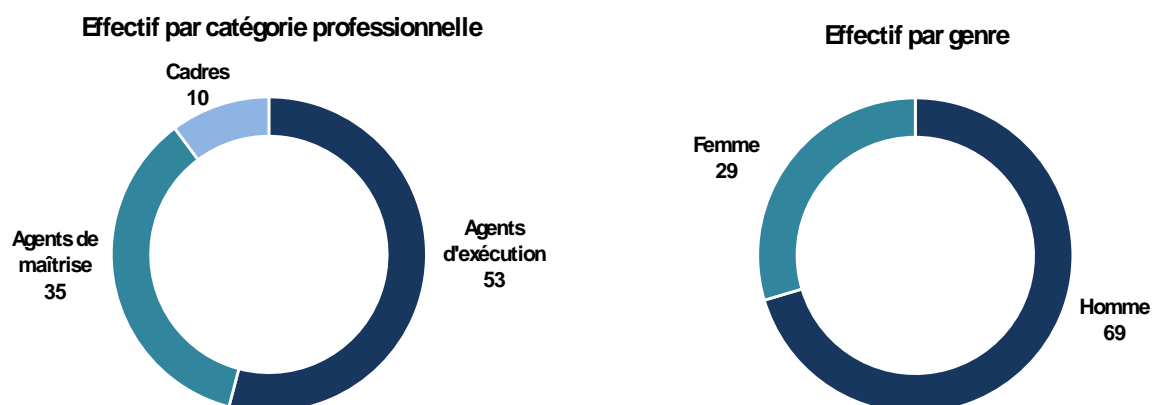
- **Optimisation de la gestion des ressources hydriques** : Bien que la nature des activités de CITY CARS S.A. ne soit pas fortement consommatrice d'eau, des actions de sensibilisation des équipes à une utilisation responsable et rationnel de l'eau sont mis en place.

## 2) PILIER SOCIAL

CITY CARS S.A. adopte une politique active en matière de gestion et développement du son capital humain avec focus particulier sur le bien-être au travail ainsi que la sécurité et la santé de ses employés.

### a) Capital humain et organisation

À fin 2025, l'effectif de la société a atteint à 98 collaborateurs, réparti par catégorie professionnelle et par genre comme suit :



La représentation féminine dans l'effectif de CITY CARS S.A. s'élève à 30% au 31/12/2025 ; elle passerait à 35% hors personnel après-vente.

L'effectif de CITY CARS S.A. au 31/12/2025 est relativement jeune. En effet, l'âge moyen du personnel s'est établi sous la barre de la quarantaine pour se situer à 39,35 ans.

### b) Climat social et conditions de travail

Les indicateurs RH clés de CITY CARS S.A. en 2025 font apparaître un taux de rotation de 3,5% et un taux d'absentéisme de 4,9% traduisant une situation sociale dans particulièrement stable et reflétant un environnement de travail satisfaisant et une politique de rétention du personnel globalement efficace.

À ce climat social s'ajoute des actions complémentaires visant à améliorer le bien-être dont notamment :

- Des partenariats avec des infrastructures sportives permettant aux collaborateurs de pratiquer régulièrement une activité physique et sportive ;
- Une assurance groupe entièrement pris en charge par CITY CARS S.A. couvrant les actes et frais médicaux et de soins de l'ensemble des collaborateurs et de leur famille.

### ***c) Santé et sécurité de travail***

CITY CARS S.A. a mis en place des dispositifs de prévention contre les risques professionnels et sanitaires favorisant un environnement de travail sain et sécurisée, et ce, à travers une présence régulière d'un médecin de travail et l'organisation de campagnes de sensibilisation (dépistage, prévention santé et sécurité)

### ***d) Engagement sociétal***

CITY CARS S.A. a entrepris des actions à caractère social, associatif et de partenariat sportif, dont principalement :

- Un partenariat historique avec le Tennis Club de Tunis et d'appui aux jeunes talents de la discipline ;
- Des soutiens à l'innovation et aux programmes éducatifs des jeunes ;
- Appui à des initiatives culturelles.

## **3) PILIER GOUVERNANCE**

La gouvernance constitue l'élément central de la stratégie ESG de CITY CARS S.A., assurant la conformité, la transparence, la responsabilité et la durabilité de ses activités.

Le Conseil d'Administration, composé de dix membres dont 30% de représentation féminine, garantit une séparation effective entre les fonctions de Président et de Directeur Général, traduisant ainsi un équilibre des pouvoirs et une prise de décision indépendante.

Le dispositif de gouvernance s'appuie actuellement sur deux comités spécialisés en l'occurrence, le comité d'audit et le comité de direction qui veillent au suivi régulier des activités opérationnelles et financières et assurent le respect des exigences réglementaires, l'évaluation des risques et la fiabilité des informations communiquées aux parties prenantes. Il est à noter, à cet égard, que courant 2025 CITY CARS S.A. a reçu, à l'issue d'une évaluation financière approfondie, sa certification de conformité à la norme MSI 20000 dédié à la qualité de la situation financière des entreprises et institutions qui atteste de l'application des bonnes pratiques financières reflétant la solidité et la performance financière de CITY CARS S.A.

CITY CARS S.A. compte renforcer l'intégration progressive des enjeux ESG dans ses dispositifs de gouvernance, à travers :

- La mise en place d'un comité ESG assurant le suivi des initiatives ;
- Intégration progressive des enjeux ESG dans les travaux des comités ;
- Assurer une coordination entre les directions concernées.

Ces actions ont pour objectif d'adopter un dispositif de pilotage ESG structuré et formalisé renforçant la prise en considération des risques et opportunités extra-financiers dans les décisions stratégiques.

## **4) CONCLUSION**

Compte tenu des initiatives et actions entreprises, CITY CARS S.A. manifeste son engagement à concilier performance économique, responsabilité environnementale et sociétale, à intégrer les facteurs ESG au sein de son modèle de développement et de ses processus décisionnels et à contribuer pleinement à une économie plus durable au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.

# ANNEXES

*ANNEXE I*

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2025	
	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Tansferts 2025	Valeur Brute au 31/12/2025	Amort. Cumulé au 31/12/2024	Dotations 2025	Amort. Actifs. Cédés		Amort. Cumulé au 31/12/2025
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciels informatiques	675 402	138 220	229 975	1 043 597	656 504	100 401	-	756 905	286 692
Logiciels informatiques encours	180 765	49 210	-229 975	-	-	-	-	-	-
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>856 167</b>	<b>187 430</b>	<b>-</b>	<b>1 043 597</b>	<b>656 504</b>	<b>100 401</b>	<b>-</b>	<b>756 905</b>	<b>286 692</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrain	5 987 852	-	-	5 987 852	-	-	-	-	5 987 852
Construction sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	1 102 344	73 741	-	1 176 085	298 729
Construction en dur - Le Kram	7 430 887	-	-	7 430 887	3 220 051	371 544	-	3 591 595	3 839 292
Construction légère - Le Kram	746 342	-	-	746 342	646 830	74 634	-	721 464	24 878
Matériel et outillage 15%	957 419	54 418	-	1 011 837	722 578	54 478	-	777 056	234 781
Matériel et outillage 10%	124 413	-	-	124 413	107 824	12 442	-	120 266	4 147
Agen., Aménagements et installations générales	313 609	-	-	313 609	257 980	7 162	-	265 142	48 467
Agen., Aménagements et installations générales - Le Kram	1 367 093	22 636	-	1 389 729	531 250	137 895	-	669 145	720 584
Matériel de transport de personnes	2 239 635	147 960	-	2 387 595	1 365 961	292 305	-	1 658 266	729 329
Matériel de transport de biens	81 420	-	-	81 420	48 499	16 284	-	64 783	16 637
Mobilier et matériel de bureaux	521 829	27 036	-	548 865	467 751	33 276	-	501 027	47 838
Matériel informatique	715 658	172 779	-	888 437	624 975	79 636	-	704 611	183 826
Agen., Aménagements et installations générales - en cours	41 009	871 772	-	912 781	-	-	-	-	912 781
<b>Total Immobilisations Corporelles</b>	<b>22 001 980</b>	<b>1 296 601</b>	<b>-</b>	<b>23 298 581</b>	<b>9 096 043</b>	<b>1 153 397</b>	<b>-</b>	<b>10 249 440</b>	<b>13 049 141</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS EN DT</b>	<b>22 858 147</b>	<b>1 484 031</b>	<b>-</b>	<b>24 342 178</b>	<b>9 752 547</b>	<b>1 253 798</b>	<b>-</b>	<b>11 006 345</b>	<b>13 335 833</b>

## ANNEXE II

### TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

<b>RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT (en DT)</b>	<b>B</b>	<b>51 022 271</b>
---	----------	-----------------------

#### I- RÉINTÉGRATIONS :

##### 1 Charges non déductibles

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger	-
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger	-
. Charges et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation	-
. Charges relatives aux véhicules de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	6 265
. Cadeaux et frais de réception :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	78 153
. Commissions, courtages, ristournes commerciales, vacations et honoraires non déclarés	-
. Dons et subventions :	-
. Non déductibles ;	-
. Excédentaires.	-
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence	-
. Abandon de créances non déductibles	-
. Pertes de change non réalisées en 2025	5 108
. Gains de change non réalisés en 2024	571 522
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs	-
. Charges d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-
. Moins-values de cessions de titres OPCVM provenant de la distribution de bénéfices	-
. Impôts directs supportés au lieu et place d'autrui	-
. Taxes sur les voyages	780
. Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	35 710

##### 2 Amortissements non déductibles

. Véhicule de tourisme de puissance fiscale supérieure à 9 CV ne faisant pas l'objet de l'exploitation	90 980
. Actifs d'une valeur supérieure ou égale à 5.000 dinars payés en espèces	-

##### 3 Provisions

. Provisions non déductibles :	-
* Provisions pour risques et charges	361 107
* Provisions pour indemnités de départ à la retraite	18 944
* Provisions pour créances douteuses	3 955

. Provisions déductibles :	
* Provisions pour créances douteuses	-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse	-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	2 675
* Réintégration des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

**4 Produits non comptabilisés ou insuffisamment comptabilisés :**

. Intérêts des comptes courants associés et des créances non commerciales	-
. Plus-values de cessions d'actifs non comptabilisées ou insuffisamment comptabilisées	-

**5 Autres réintégrations :**

* Assurance groupe	256 662
* Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	213 695
* Autres	166 995

<b>TOTAL RÉINTÉGRATIONS (en DT)</b>	<b>1 812 549</b>
-------------------------------------	------------------

**II- Déductions :**

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	-
. Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	16 493
. Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (créances douteuses)	-
. Reprises sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (risques et charges)	208 867
. Autres déductions :	
* Gains de change non réalisés en 2025	562 284
* Pertes de change non réalisées en 2024	5 798

<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>	<b>52 041 379</b>
---	-------------------

. Provisions pour créances douteuses	-
. Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	-
. Provisions pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	-
. Déduction des provisions pour créances douteuses constituées antérieurement	-

<b>Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements différés</b>	<b>52 041 379</b>
--	-------------------

**III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :**

. Déduction des déficits reportés	-
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-

<b>Résultat fiscal après déduction des déficits et des amortissements différés</b>	<b>52 041 379</b>
--	-------------------

**IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :**

. Dividendes et assimilés	4 093 819	-
. Plus-values de cessions des actions cotées à la bourse		-
. Intérêts des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles		-

**V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :**

**VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la quote-part des bénéfices provenant de l'exploitation déductible :**

**VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :** **47 947 560**

**Déduction pour réinvestissement exonéré** **5 000 000**

<b>RÉSULTAT IMPÔSABLE (en DT)</b>	<b>B</b>	<b>42 947 560</b>
Impôts sur les sociétés (35%)		<b>15 031 646</b>
Contribution sociale de solidarité (4%)		<b>1 717 902</b>
Taxe permanente (4%)		<b>1 717 902</b>
Crédit d'impôt au 31/12/2024		228 995
Crédit CSS au 31/12/2024		22 115
Acomptes provisionnels payés en 2025		7 088 838
Avance sur importation payée en 2025		-
Retenues à la source opérées en 2025		4 384 707
IS provisoire payé / 2025		<b>3 582 628</b>
Report IS au 31/12/2025		<b>-253 522</b>
CSS provisoire payée / 2025		<b>1 724 762</b>
Report CSS au 31/12/2025		<b>-28 975</b>
Taxe permanente provisoire payée / 2025		<b>1 724 762</b>
Report Taxe permanente au 31/12/2025		<b>-6 860</b>

**ANNEXE III**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025**  
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garanties personnelles :</b>						
. Cautionnements :						
Cautions provisoires	10 000	10 000				
Cautions définitives	374 655	374 655				
Cautions douanières	573 000	573 000				
. Aval						
. Autres garanties						
<b>b) Garanties réelles :</b>						
. Hypothèques						
. Nantissements						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	47 317 826	47 317 826				
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisées</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Lettres de crédit (fournisseurs étrangers)</b>	34 189 254	34 189 254				
<b>g) ...</b>						
<b>Total</b>	<b>82 464 735</b>	<b>82 464 735</b>	-	-	-	-
<b>2- Engagements reçus</b>						
<b>a) Garanties personnelles :</b>						
. Cautionnement	6 979	6 979				
. Aval						
. Autres garanties						
<b>b) Garanties réelles :</b>						
. Hypothèques						
. Nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisées</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ...</b>						
<b>Total</b>	<b>6 979</b>	<b>6 979</b>	-	-	-	-
<b>2- Engagements réciproques</b>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
. Etc.						
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

**Remarque** - Toute la gamme de véhicules KIA est garantie pour 5 ans ou 100 000 Km. Cette garantie est remboursée par le constructeur des véhicules KIA dont le siège social est en Corée du Sud.

*ANNEXE IV*

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025**

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2024 (en DT)</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>16 000 000</b>	<b>-</b>	<b>25 716 195</b>	<b>27 874 059</b>	<b>89 498 805</b>
<b>Affectation du résultat 2024 (PV AGO du 30 mai 2025) :</b>								
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	-	27 874 059	(27 874 059)	-
* Affectation en réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-
* Affectation en réserve pour réinvestissement exonéré	-	-	-	3 000 000	-	(3 000 000)	-	-
* Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(22 500 000)	-	<b>(22 500 000)</b>
Résultat 2025	-	-	-	-	-	-	32 554 821	<b>32 554 821</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2025 (en DT)</b>	<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>108 551</b>	<b>19 000 000</b>	<b>-</b>	<b>28 090 254</b>	<b>32 554 821</b>	<b>99 553 626</b>

*ANNEXE V*

**SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION**

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	386 047 937	Coût d'achat des marchandises vendues	(324 611 272)	Marge commerciale	61 436 665	53 310 117
Marge commerciale	61 436 665	Autres charges externes	(8 400 353)			
<b>Total</b>	<b>61 436 665</b>	<b>Total</b>	<b>(8 400 353)</b>	<b>Valeur Ajoutée brute</b>	<b>53 036 312</b>	<b>45 083 408</b>
Valeur Ajoutée brute	53 036 312	Impôts et taxes	(1 308 797)			
		Charges de personnel	(5 271 420)			
		<b>Total</b>	<b>(6 580 218)</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>46 456 094</b>	<b>39 268 988</b>
Excédent Brut d'Exploitation	46 456 094	Autres charges ordinaires	(378 743)			
Autres produits ordinaires	-	Charges financières nettes	(2 481 096)			
Produits des placements	8 832 461	Dotations aux amortissements et aux provisions	(1 406 445)			
Transferts et reprises de charges		Impôts sur le résultat	(18 467 451)			
<b>Total</b>	<b>55 288 555</b>	<b>Total</b>	<b>(22 733 734)</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>32 554 821</b>	<b>27 874 059</b>
Résultat des activités ordinaires	32 554 821	Résultat des activités ordinaires	32 554 821			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
<b>Total</b>	<b>32 554 821</b>	<b>Total</b>	<b>32 554 821</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>32 554 821</b>	<b>27 874 059</b>

**CITY CARS S.A.**  
**RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A. ;*

**Rapport sur l'audit des états financiers**

---

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers de CITY CARS S.A. (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 99.553.626 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 32.554.821 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**1) Prise en compte des revenus**

***a) Risques identifiés***

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 385.673.965 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat (se référer à la Note VIII-R1 des états financiers). Ils sont constitués

essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par la Société.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

#### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par la Société après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

## **2) Évaluation des stocks**

#### ***a) Risques identifiés***

Les stocks de la Société se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 118.011.128 DT au 31 décembre 2025 et ils représentent environ 43% du total des actifs.

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note V des états financiers, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par la Société à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

### ***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par la Société pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété de la Société, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne

que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

---

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

#### ***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 mai 2026

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM**  
*Anis FRIKHA, associé*

**P/ AMC ERNST & YOUNG**  
*Kamel EL HAMMI, associé*

**CITY CARS S.A.**  
**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

*Messieurs les Actionnaires de CITY CARS S.A. ;*

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations conclues et/ou réalisées (antérieures et nouvelles)**

- 1) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2025, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société LOGISTIC CARS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 14.237 DT (hors TVA).
- 2) En avril 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS, un contrat de domiciliation en vertu duquel CITY CARS S.A. met à la disposition de la société LOGISTIC CARS une partie de son siège afin de lui permettre de réunir régulièrement ses organes de gestion et d'administration et d'installer les services nécessaires à la tenue, la conservation et la consultation des registres et documents. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2025.
- 3) En décembre 2010, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS (filiale), une convention portant sur l'assistance et le conseil dans le domaine de la gestion administrative, financière et commerciale ainsi que l'utilisation des locaux. Au cours de l'exercice 2025, les charges facturées par CITY CARS S.A. à la société CITY CARS GROS, dans le cadre de l'exécution de cette convention, s'élèvent à 155.039 DT (hors TVA).

- 4) La société LOGISTIC CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à CITY CARS S.A. diverses ventes et prestations de services pour un montant total de 2.009.458 DT (hors TVA), s'analysant comme suit :
- Droits d'entrée et prise en charge des véhicules neufs pour un montant de 233.380 DT (hors TVA) ;
  - Lavage de véhicules neufs pour un montant de 53.314 DT (hors TVA) ;
  - Livraison et mise en main de véhicules neufs pour un montant de 173.355 DT (hors TVA) ;
  - Ventes de plaques constructeur et d'immatriculation de véhicules neufs pour un montant de 188.784 DT (hors TVA) ;
  - Préparation et mise en route de véhicules neufs pour un montant de 199.860 DT (hors TVA) ;
  - Stockage de véhicules neufs pour un montant de 1.068.184 DT (hors TVA) ; et
  - Ventes de carburant pour un montant de 92.581 DT (hors TVA).

La dette de CITY CARS S.A. envers la société LOGISTIC CARS, résultant de ces ventes de biens et services, s'élève à 201.330 DT au 31 décembre 2025.

- 5) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société LOGISTIC CARS un contrat de location de locaux pour lavage de véhicules et à usage administratif, moyennant un loyer mensuel de 1.202 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société LOGISTIC CARS un montant de 14.424 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2025.
- 6) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société LOGISTIC CARS un montant de 5.000 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 7) En mai 2016, CITY CARS S.A. a conclu avec la société CITY CARS GROS un contrat de location d'un magasin aménagé et d'un local à usage commercial et administratif (pour la commercialisation en gros des pièces de rechange automobiles), moyennant un loyer mensuel de 20.030 DT (hors TVA) qui a été déterminé sur la base du rapport d'un expert foncier désigné par ordonnance sur requête auprès du Tribunal de Première Instance de Tunis en novembre 2016. Dans le cadre de ce contrat de location, CITY CARS S.A. a facturé à la société CITY CARS GROS un montant de 240.360 DT (hors TVA) au cours de l'exercice 2025.
- 8) En mai 2025, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale LOGISTIC CARS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 8.050.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt sera remboursé en six tranches annuelles, la première en décembre 2026 et la dernière en décembre 2031. Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2025, s'élèvent à 462.333 DT (hors TVA).
- 9) La société CITY CARS GROS a facturé à CITY CARS S.A. des ventes de pièces de rechange pour un montant de 6.221.120 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025.
- 10) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS GROS un montant de 7.500 DT (hors TVA) au titre des prestations informatiques.
- 11) CITY CARS S.A. a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS GROS un montant de 4.000 DT (hors TVA) au titre des frais de domiciliation du siège social.
- 12) En mars 2019, CITY CARS S.A. a signé avec sa filiale CITY CARS GROS une convention de prêt en compte courant associé pour un montant de 2.000.000 DT, moyennant un intérêt au taux de 8% l'an. Le compte de cette filiale présente, au 31 décembre 2025, un solde débiteur de 500.000 DT (en

principal). Les intérêts facturés par CITY CARS S.A., au titre de l'exercice 2025, s'élèvent à 40.556 DT (hors TVA).

- 13) En mars 2020, CITY CARS S.A. a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR - TIS (société apparentée), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1.000.000 DT.

Les conditions de rémunération de la société TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission de gestion n'a été facturée par la société TIS à CITY CARS S.A. au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

- 14) CITY CARS S.A. a cédé, au cours de l'exercice 2025, à la société HBG Holding 200.000 actions émises par la société AL HIDAYA Agricole pour un montant de 2.652.800 DT, en réalisant une plus-value de 652.800 DT.

- 15) En décembre 2023, CITY CARS S.A. a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS S.A. le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société SYNERGIA Company a facturé, au cours de l'exercice 2025, à CITY CARS S.A. des prestations de services informatiques pour un montant de 192.400 DT (hors TVA).

- 16) En novembre 2024, CITY CARS S.A. a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Les prestations de services relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 7.962 DT (hors TVA).

- 17) La société L'AFFICHETTE a facturé, au cours de l'exercice 2025, à CITY CARS S.A. des prestations de services de publicité pour un montant total de 68.900 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces prestations, s'élève à 30.941 DT au 31 décembre 2025.

## **II. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants**

---

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général se compose des éléments suivants : douze salaires mensuels et une prime exceptionnelle (dont le montant au titre de l'exercice 2025 a été fixé, par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 23 avril 2026, à cinq salaires mensuels).

Le Directeur Général bénéficie, en outre, de certains avantages en nature, dont notamment : une voiture de fonction, une assurance groupe, un quota mensuel de carburant, des tickets restaurant et la prise en charge des factures de téléphone ;

- Les jetons de présence revenant aux membres du Conseil d'Administration ont été comptabilisés en charges de l'exercice 2025 pour un montant brut de 112.500 DT, sur la base d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

- 2) Les charges encourues par CITY CARS S.A. au titre de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers relatifs à l'exercice 2025, se résument comme suit :

	<b>Directeur Général</b>	<b>Administrateurs</b>
Salaires, primes et indemnités	625.328	-
Charges sociales légales	228.519	-
Avantages en nature	26.770	-
Jetons de présence	-	112.500
<b>Total en DT</b>	<b>880.617</b>	<b>112.500</b>

En dehors des conventions précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 19 mai 2026

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT - GEM**  
*Anis FRIKHA, associé*

**P/ AMC ERNST & YOUNG**  
*Kamel EL HAMMI, associé*

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahref GUERMECH (A.M.C Ernst&Young) et M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF).

# BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

ACTIFS	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	7 101 894	5 868 005	1 233 889
Moins (Amortissement)		(4 648 892)	(3 944 382)	(704 510)
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>		<b>2 453 002</b>	<b>1 923 623</b>	<b>529 379</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	95 900 465	89 935 736	5 964 729
Moins (Amortissement)		(35 457 132)	(32 876 459)	(2 580 673)
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>60 443 333</b>	<b>57 059 277</b>	<b>3 384 056</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	48 884 265	48 258 196	626 069
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	-
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>45 188 785</b>	<b>44 562 716</b>	<b>626 069</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>108 085 120</b>	<b>103 545 616</b>	<b>4 539 504</b>
<b>Autres Actifs Non Courants</b>	3.4	-	-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>108 085 120</b>	<b>103 545 616</b>	<b>4 539 504</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	3.5	44 016 308	40 382 364	3 633 944
Moins (provisions)		(897 606)	(982 328)	84 722
<b>Total des Stocks</b>		<b>43 118 702</b>	<b>39 400 036</b>	<b>3 718 666</b>
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	35 115 502	38 023 256	(2 907 754)
Moins (provisions)		(18 011 925)	(18 011 925)	-
<b>Total des Clients et comptes rattachés</b>		<b>17 103 577</b>	<b>20 011 331</b>	<b>(2 907 754)</b>
Autres Actifs Courants	3.7	5 175 280	3 356 846	1 818 434
Placements et autres actifs financiers	3.8	25 500 000	13 000 000	12 500 000
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	11 576 653	11 964 752	(388 099)
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>102 474 212</b>	<b>87 732 965</b>	<b>14 741 247</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>210 559 332</b>	<b>191 278 581</b>	<b>19 280 751</b>

# BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital Social	4.1	13 784 285	13 784 285	-
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	68 609 924	68 609 924	-
Autres Capitaux Propres	4.1	3 816 444	3 918 077	(101 633)
Résultats reportés	4.1	18 485 327	13 423 773	5 061 554
Resultat de l'Exercice	4.1	13 013 574	10 564 136	2 449 438
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>		<b>117 709 554</b>	<b>110 300 195</b>	<b>7 409 359</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs Non Courants</b>				
Emprunts	4.2	16 707 399	20 126 159	(3 418 760)
Provisions	4.3	6 006 534	5 609 126	397 408
<b>Total Des Passifs Non Courants</b>		<b>22 713 933</b>	<b>25 735 285</b>	<b>(3 021 352)</b>
<b>Passifs Courants</b>				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	33 700 634	26 444 490	7 256 144
Autres Passifs Courants	4.5	10 365 365	6 664 594	3 700 771
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	26 069 846	22 134 017	3 935 829
<b>Total Des Passifs Courants</b>		<b>70 135 845</b>	<b>55 243 101</b>	<b>14 892 744</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>92 849 778</b>	<b>80 978 386</b>	<b>11 871 392</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>210 559 332</b>	<b>191 278 581</b>	<b>19 280 751</b>

# ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

ETAT DE RESULTAT	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	5.1			
Revenus		201 653 937	189 432 023	12 221 914
Autres Produits d'Exploitation		1 728 749	2 134 652	(405 903)
<b>Total Des Produits D'exploitation</b>		<b>203 382 686</b>	<b>191 566 675</b>	<b>11 816 011</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	1 179 149	660 643	518 506
<b>Achats Consommés</b>	5.3	<b>(135 841 073)</b>	<b>(126 228 198)</b>	<b>(9 612 875)</b>
Achats		(137 809 871)	(124 792 932)	(13 016 939)
Variations Des Stocks		1 968 798	(1 435 266)	3 404 064
Autres achats	5.4	(4 552 657)	(4 515 221)	(37 436)
Charges De Personnel	5.5	(18 850 747)	(16 837 652)	(2 013 095)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(5 677 771)	(6 710 188)	1 032 417
Autres Charges D'exploitation	5.7	(18 286 411)	(18 102 530)	(183 881)
<b>Total Des Charges D'exploitation</b>		<b>(182 029 510)</b>	<b>(171 733 146)</b>	<b>(10 296 364)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 353 176</b>	<b>19 833 529</b>	<b>1 519 647</b>
Charges Financières Nettes	5.8	(5 933 228)	(5 377 973)	(555 255)
Produits des placements	5.9	864 093	48 194	815 899
Autres Gains Ordinaires	5.10	1 427 007	352 660	1 074 347
Autres Pertes Ordinaires		(85 785)	(3 671)	(82 114)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>17 625 263</b>	<b>14 852 739</b>	<b>2 772 524</b>
Impôt sur les bénéfices	5.11	(4 611 689)	(4 288 603)	(323 086)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>13 013 574</b>	<b>10 564 136</b>	<b>2 449 438</b>

# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		13 013 574	10 564 136
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		5 677 771	6 710 189
- QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(101 633)	(491 695)
- Charges d'intérêt		1 922 300	1 482 376
- Plus-value sur cession d'immobilisations		(1 208 726)	(65 763)
Variations des :			
- Variation des stocks		(3 633 945)	286 653
- Variation des créances		2 907 754	(572 020)
- Variation des autres actifs		(1 807 861)	7 398 082
- Variation des fournisseurs et autres passifs(*)		10 658 198	(6 027 977)
<b>Flux provenant des activités d'exploitation (*)</b>		<b>27 427 432</b>	<b>19 283 979</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. (*)		(10 925 396)	(6 835 506)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles (*)		3 143 747	202 391
Encaissement provenant des subventions d'investissement		-	770 162
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(626 069)	(2 684 779)
<b>Flux affectés aux activités d'investissement (*)</b>		<b>(8 407 718)</b>	<b>(8 547 732)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion		(6 000 000)	(2 500 000)
Paiement de dividendes		(5 502 582)	-
Encaissements provenant des subventions d'investissements		-	7 500 000
Encaissement des emprunts		-	7 500 000
Remboursement des emprunts		(4 991 024)	(4 177 730)
Décassement achat d'action propres		-	-
<b>Flux provenant des activités de financement (*)</b>		<b>(16 493 606)</b>	<b>822 270</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>2 526 108</b>	<b>11 558 517</b>
Trésorerie au début de l'exercice	6.1	12 320 639	762 122
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.1	14 846 747	12 320 639

(\*)Rubriques relatives à la colonne 2024 retraitées

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**Exercice arrêté au 31 Décembre 2025**

**Présentation de la société :**

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

**Faits marquants de l'exercice :**

- Le recouvrement de la créance de Land'Or Maroc (relative aux exercices 2021 et 2022) pour un montant de 8 MDT.
- Participation dans l'augmentation de capital réalisée par LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA) pour un montant de 641.069 DT.

## TABLE DE MATIERES

1.	REFERENTIEL COMPTABLE.....	8
2.	PRINCIPES COMPTABLES.....	8
2.1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.2	Frais préliminaires et charges à répartir.....	9
2.3	Contrats de location financement.....	9
2.4	Valeurs d'exploitation.....	9
2.5	Emprunts.....	10
2.6	Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.....	10
2.7	Provisions pour risques et charges.....	10
2.8	Revenus.....	10
2.9	Transactions en monnaie étrangère.....	11
3.	ACTIF.....	12
3.1.	Immobilisations incorporelles :.....	12
3.2.	Immobilisations corporelles :.....	12
3.3.	Immobilisations Financières :.....	13
3.4.	Autres actifs non courants :.....	14
3.5.	Stocks :.....	14
3.6.	Clients et comptes rattachés.....	15
3.7.	Autres actifs courants :.....	16
3.8.	Placements et autres actifs financiers :.....	16
3.9.	Liquidités et équivalents de liquidités :.....	16
4.	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.....	17
4.1.	Capitaux propres :.....	17
4.2.	Emprunts :.....	17
4.3.	Provisions :.....	18
4.4.	Fournisseurs et comptes rattachés :.....	18
4.5.	Autres passifs courants :.....	18
4.6.	Concours bancaires et autres passifs financiers :.....	19
5.	COMPTE DE RESULTAT.....	20
5.1.	Produits d'exploitation :.....	20
5.2.	Variation de stocks des produits finis :.....	20
5.3.	Achats Consommés.....	20
5.4.	Autres achats :.....	21
5.5.	Charges de personnel :.....	21
5.6.	Dotations aux amortissements et aux provisions :.....	21
5.7.	Autres charges d'exploitation :.....	21
5.8.	Charges financières nettes :.....	22
5.9.	Produits de placements :.....	23
5.10.	Autres Gains Ordinaires :.....	23
5.11.	Impôt sur les sociétés :.....	23
6.	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE.....	24
6.1	Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :.....	24
6.2	Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :.....	24
7.	NOTES COMPLEMENTAIRES.....	25
7.1	Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :.....	25
7.2	Informations sur les parties liées.....	25
8.	INFORMATIONS RELATIVES AUX FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) (CONFORMITE CMF – MATERIALITE FINANCIERE REFERENTIELS IFRS S1 & S2 EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025).....	27

## **1. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

## **2. PRINCIPES COMPTABLES**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

	Années
Progiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outillage industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35
Equipement de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

### **2.3 Titres de participation, Placement et autres actifs financiers**

Les placements sont classés en actifs financiers à long terme et à court terme selon l'intention de détention de la société.

Les placements à long terme correspondent essentiellement à des participations stratégiques détenues de façon durable. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice sur la base de leur valeur d'usage en tenant compte notamment de la situation financière et des perspectives de rentabilité des sociétés émettrices.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements présentés dans la note 3.8 sont des placements Bancaires.

#### **2.4 Frais préliminaires et charges à répartir**

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

#### **2.5 Contrats de location financement**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **2.6 Valeurs d'exploitation**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées à la clôture de l'exercice lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable. L'évaluation de ces provisions est effectuée sur la base de l'ancienneté des articles, de leur rotation, de leur état physique ainsi que des perspectives d'écoulement ou d'utilisation.

Les provisions ainsi constatées sont ajustées à chaque date de clôture en fonction de l'évolution de la valeur des stocks.

## **2.7 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

## **2.8 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque Date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux

Paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## **2.9 Provisions pour risques et charges**

### **> Provisions pour litiges**

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

### **> Provisions pour indemnités de départ à la retraite**

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

## **2.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### 2.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

La conversion est faite par le biais de taux de change fixé par la banque centrale au 31/12 de chaque exercice.

### 3. ACTIF

#### 3.1. Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels Informatiques	5 731 398	4 317 676
Dépôts de marques	1 026 724	1 012 183
Immobilisations incorporelles en cours <sup>(1)</sup>	343 772	538 146
<b>Total brut</b>	<b>7 101 894</b>	<b>5 868 005</b>
Amortissement	(4 648 892)	(3 944 382)
<b>Total net</b>	<b>2 453 002</b>	<b>1 923 623</b>

<sup>(1)</sup> Le montant de 343 772 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat de plusieurs logiciels non encore mis en service à la date de clôture.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

#### 3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Terrain nu	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400
Bâtiment industriel	8 379 125	8 379 125
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 764 730	8 346 951
Installations techniques	10 183 484	8 921 142
Matériels industriels	50 730 064	49 644 070
Outillages industriels	5 615 778	4 811 337
Matériels de transport des biens	2 984 570	2 688 719
Matériels de transport des personnes	3 458 786	3 134 846
Equipements de bureau	415 559	366 486
Matériels informatiques	2 212 649	2 064 245
Immobilisations en cours	603 720	26 815
<b>Total brut</b>	<b>95 900 465</b>	<b>89 935 736</b>
Amortissements	(35 457 132)	(32 876 459)
<b>Total net</b>	<b>60 443 333</b>	<b>57 059 277</b>

### 3.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	47 208 880	46 567 812
Dépôts et cautionnements	41 600	56 699
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785
<b>Total brut</b>	<b>48 884 265</b>	<b>48 258 196</b>
Provision pour dépréciation	(3 695 480)	(3 695 480)
<b>Total net</b>	<b>45 188 785</b>	<b>44 562 716</b>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIHA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940		199 940
LAND'OR MAROC <sup>(1)</sup>	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1629616	(1 629 616)	-
LAND'OR USA HOLDING INC (2)	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	150 527 400 MAD	95%	143 001 000 MAD	143 001 000 MAD	44 016 197	-	44 016 197
LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA)	1 150 000 AED	100%	1 150 000 AED	1 150 000 AED	931 048	-	931 048
<b>Total en DT</b>					<b>47 208 880</b>	<b>(2 061 695)</b>	<b>45 147 185</b>

<sup>(1)</sup> Land'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land'Or Maroc.

(2) Land 'Or USA Holding, n'est pas entrée en activité. Un processus est lancé pour sa liquidation.

#### Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1 633 785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIHA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

### 3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	11 894 595	11 894 595
<b>Total brut</b>	<b>14 437 534</b>	<b>14 437 534</b>
Résorptions	(14 437 534)	(14 437 534)
<b>Total net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières	14 430 981	16 018 961
Emballages	5 972 554	4 688 626
Matières consommables	195 187	204 715
Produits finis et en-cours	11 518 976	10 339 827
Stocks divers	5 589 939	5 103 942
Stocks en transit	6 308 671	4 026 293
<b>Total brut</b>	<b>44 016 308</b>	<b>40 382 364</b>
Provision pour dépréciation	(897 606)	(982 328)
<b>Total net</b>	<b>43 118 702</b>	<b>39 400 036</b>

La provision est détaillée comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 31/12/2025	Provision 31/12/2025	Valeur Nette 31/12/2025
Matières premières	14 430 981	-	14 430 981
Emballages	5 972 554	(384 916)	5 587 636
Matières consommables	195 187	-	195 187
Produits finis et en-cours	11 518 976	-	11 518 976
Stocks divers	5 589 939	(512 690)	5 077 249
Stocks en transit	6 308 671	-	6 308 671
<b>Total</b>	<b>44 016 308</b>	<b>(897 606)</b>	<b>43 118 702</b>

### 3.6. Clients et comptes rattachés

Le détail des comptes clients se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Clients	33 793 463	36 694 186
Effets impayés	224 759	191 247
Chèques impayés	1 097 280	1 137 823
<b>Total brut</b>	<b>35 115 502</b>	<b>38 023 256</b>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(18 011 925)	(18 011 925)
<b>Total net</b>	<b>17 103 577</b>	<b>20 011 331</b>

Les comptes clients au 31/12/2025 incluent une créance pour un montant de 14 456 324 DT (Équivalent de 5 963 842 euros) sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement provisionnées.

Désignation	Montant en Euro	Montant actualisé en DT	Provision	Montant net
Créance antérieure à 2015	5 960 492	14 445 020	(14 445 020)	-
Créance relative à 2019	1 800	6 074	-	6 074
Créance relative à 2021	1 550	5 230	-	5 230
<b>Total</b>	<b>5 963 842</b>	<b>14 456 324</b>	<b>(14 445 020)</b>	<b>11 304</b>

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

Dans l'objectif de redresser la situation financière de Land'Or Maroc, Land'Or a soumis à l'approbation de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 05/04/2016, un plan de restructuration financière au profit de sa filiale. N'ayant pas reçu de suite à cette demande et au vu de l'évolution positive de l'activité de la filiale au cours des dernières années notamment avec le démarrage du projet industriel au Maroc, Land'Or a introduit, le 22/08/2024, une demande d'autorisation pour un nouveau plan de restructuration de sa filiale consistant en la conversion de l'ancienne créance datant des exercices 2013 et 2014 s'élevant à 5,9M€ en une participation dans le capital.

### 3.7. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Personnel	11 295	21 065
Avances fournisseurs	1 764 920	348 301
Etat crédit d'impôt	2 606 890	2 352 494
Débiteurs divers	165 704	141 530
Créances sur des parties liées	114 185	114 185
Associés - dividendes à payer	-	1 148
Compte de régularisation actif	1 160 609	1 026 446
<b>Total brut</b>	<b>5 823 603</b>	<b>4 005 169</b>
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	(648 323)	(648 323)
<b>Total net</b>	<b>5 175 280</b>	<b>3 356 846</b>

### 3.8. Placements et autres actifs financiers :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Placements Bancaires	25 500 000	13 000 000
<b>Total</b>	<b>25 500 000</b>	<b>13 000 000</b>

### 3.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	6 139 053	3 080 710
Banques	5 429 314	8 872 751
Autres Valeurs	405	405
Caisses	7 881	10 886
<b>Total</b>	<b>11 576 653</b>	<b>11 964 752</b>

#### 4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

##### 4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Capital Social	13 784 285	13 784 285	-
Réserves & Primes liées au Capital	68 609 924	68 609 924	-
Autres Capitaux Propres	3 816 444	3 918 077	(101 633)
Résultats reportés	18 485 327	13 423 773	5 061 553
Résultat de l'Exercice	13 013 574	10 564 136	2 449 439
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>117 709 554</b>	<b>110 300 195</b>	<b>7 409 359</b>
<b>Résultat par Action</b>	<b>0,944</b>	<b>0,766</b>	<b>0,178</b>

Au 31 décembre 2025, le capital social s'élève à 13 784 285 DT réparti sur 13 784 285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'exercice 2025 s'élève à (0,944 DT/action) contre (0,766 DT/action pour l'exercice 2024.

##### 4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Crédits BT	15 138 454	17 052 632
Crédits UBCI	1 568 945	3 073 527
<b>Total emprunt</b>	<b>16 707 399</b>	<b>20 126 159</b>

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires.

Le détail des emprunts bancaires à la date du 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

Banque	Montant en principal	Solde au 31/12/2024			Mouvements de la période au 31/12/2025		Solde au 31/12/25	
		Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau Emprunt	Paiement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BT	3 000 000	749 983	541 671	-	500 005	500 005	249 978	541 671
BT	7 000 000	5 601 830	890 550	-	819 789	899 836	4 701 994	970 596
BT	1 200 000	960 265	152 694	-	140 562	154 283	805 979	166 419
BT	420 000	336 038	53 479	-	49 229	54 037	282 001	58 286
BT	715 000	572 157	90 983	-	83 754	91 934	480 22	99 161
BT	1 665 000	1 332 359	211 872	-	195 038	214 082	1 118 278	230 917
BT	7 500 000	7 500 000	-	-	-	-	7 500 000	-
ATB	723 000	-	-	-	-	-	-	-
ATB	1 042 000	-	-	-	-	-	-	-
ATB	600 000	-	-	-	-	-	-	-
ATB	723 000	-	-	-	-	-	-	-
UBCI	5 100 000	1 700 000	1 360 000	-	1 360 000	1 360 000	340 001	1 360 000
UBCI	1 445 817	1 373 527	72 291	-	72 291	144 583	1 228 944	144 582
<b>Total</b>		<b>20 126 159</b>	<b>3 373 540</b>	<b>-</b>	<b>3 220 664</b>	<b>3 418 760</b>	<b>16 707 399</b>	<b>3 571 632</b>

Ci- joint le détail de remboursement emprunt (principal et intérêts)

Rubrique	Note	31/12/2025
Remboursement emprunt	4.2	3 220 664
Charges intérêts	5.8	1 922 300
Intérêts relatifs au crédit BT		1 624 400
Intérêts relatifs au crédit UBCI		289 089
Autres intérêts		8 811
Variation Intérêts courus	4.6	151 945
<b>Total</b>		<b>4 991 019</b>

#### 4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Provisions pour risques et charges généraux	4 569 080	4 409 126
Provisions pour départ à la retraite	1 437 454	1 200 000
<b>Total Provisions</b>	<b>6 006 534</b>	<b>5 609 126</b>

#### 4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs ordinaires locaux	6 328 636	5 884 670
Fournisseurs étrangers	12 257 019	7 736 046
Fournisseurs d'immobilisations	859 012	570 868
Fournisseurs, retenue de garantie	550 828	419 820
Fournisseurs, factures non parvenues	6 679 550	4 407 033
Effets à payer	7 025 589	7 426 053
<b>Total</b>	<b>33 700 634</b>	<b>26 444 490</b>

#### 4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations dues au personnel	3 140 192	2 858 116
Etat et collectivités locales	592 891	592 113
Client avance et acomptes	2 706 092(*)	31 646
Associés - dividendes à payer	7 244	-
Créditeurs divers	1 254 618	1 062 449
Compte régularisation passif	2 664 329	2 120 270
<b>Total</b>	<b>10 365 365</b>	<b>6 664 594</b>

(\*) les avances clients ont été présentées en 2025 parmi les autres passifs courants sans retraitement de la colonne comparative.

#### **4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Echéances à moins d'1 an BT	2 067 050	1 941 250
Echéance à moins d'1 an UBCI	1 504 582	1 432 291
Financement de stock et préfinancement export	-	6 000 000
Financement en devise	22 229 906	12 642 078
Concours bancaires	-	2 035
Intérêts courus	268 308	116 363
<b>Total</b>	<b>26 069 846</b>	<b>22 134 017</b>

## 5. COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Produits d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires local	169 370 755	163 845 198
Chiffre d'affaires export	32 283 182	25 586 825
Autres produits d'exploitation	1 728 749	2 134 652
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>203 382 686</b>	<b>191 566 675</b>

### 5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 660 643 DT (Produit) au 31 Décembre 2024 à un montant de 1 179 149 DT(Produit) au décembre 2025.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Variation de Stocks des Produits Finis	1 179 149	660 643
<b>Total Variation de stocks des produits finis</b>	<b>1 179 149</b>	<b>660 643</b>

### 5.3. Achats Consommés

Les achats consommés se détaillent comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Achats matières premières	112 917 682	104 489 618
Achats emballages et autres matières consommables	22 609 812	20 477 519
Achats en transit	2 282 377	-174 205
Variation de stocks	313 579	1 172 057
Variation de stocks en transit	(2 282 377)	263 209
<b>Total Achats consommés</b>	<b>135 841 073</b>	<b>126 228 198</b>

#### 5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Autres achats stockables	1 498 648	1 381 482
Achats non stockables	3 054 009	3 133 739
<b>Total</b>	<b>4 552 657</b>	<b>4 515 221</b>

#### 5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	16 012 859	14 416 655
Charges sociales légales	2 837 888	2 420 997
<b>Total</b>	<b>18 850 747</b>	<b>16 837 652</b>

#### 5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	5 365 084	4 971 333
Dotations aux provisions	1 707 395	3 259 008
<b>Total</b>	<b>7 072 479</b>	<b>8 230 341</b>
Reprise sur Provisions	(1 394 708)	(1 520 153)
<b>Total net</b>	<b>5 677 771</b>	<b>6 710 188</b>

#### 5.7. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Services extérieurs (1)	3 853 743	3 719 727
Autres services extérieurs (2)	12 127 430	12 496 906
Charges diverses ordinaires	509 445	151 949
Impôts et taxes	1 795 793	1 733 948
<b>Total</b>	<b>18 286 411</b>	<b>18 102 530</b>

(1) Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Sous-traitance et locations	1 023 900	848 279
Maintenance	1 714 437	1 704 494
Assurances	1 096 766	1 095 871
Etudes et recherches	18 640	71 083
<b>Total</b>	<b>3 853 743</b>	<b>3 719 727</b>

(2) Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Frais Marketing	1 619 256	1 146 367
Publicité	3 282 423	3 218 669
Transport et frais de ventes	4 487 451	4 478 993
Personnel Intérimaires & honoraires	1 728 446	2 679 985
Voyages et déplacements	779 272	730 536
Autres services extérieurs	230 582	242 356
<b>Total</b>	<b>12 127 430</b>	<b>12 496 906</b>

#### 5.8. Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts relatifs au crédit BT	1 624 400	1 074 502
Intérêts relatifs au crédit BH	-	-
Intérêts relatifs au crédit ATB	-	-
Intérêts relatifs au crédit UBCI	289 089	398 452
Autres intérêts	8 811	9 421
Perte/Gain de change nette (1)	721 487	(304 621)
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	3 289 441	4 200 219
<b>Total</b>	<b>5 933 228</b>	<b>5 377 973</b>

(1) Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Pertes de changes latentes	2 093 500	-
Pertes de changes réalisées	1 581 461	428 076
<b>Total pertes de change</b>	<b>3 674 961</b>	<b>428 076</b>
Gains de changes latents	(1 971 653)	(146 481)
Gains de changes réalisés	(981 821)	(586 216)
<b>Total des gains de change</b>	<b>(2 953 474)</b>	<b>(732 697)</b>
<b>Total différences de change</b>	<b>721 487</b>	<b>(304 621)</b>

### 5.9. Produits de placements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Produits des placements	864 093	48 194
<b>Total des produits des placements</b>	<b>864 093</b>	<b>48 194</b>

### 5.10. Autres Gains Ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Produits Cession immobilisations	1 208 726	69 434
Sinistre Assurances	218 281	283 226
<b>Total</b>	<b>1 427 007</b>	<b>352 660</b>

### 5.11. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2024 à 4 611 689 DT. Ce montant comprend la contribution sociale solidaire instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 601 525 DT.

Le décompte fiscal est présenté au niveau de l'annexe 3.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Impôts sur les Bénéfices	4 010 164	3 430 883
Contribution Conjoncturelle	-	343 087
Contribution des sécurité sociale	601 525	514 633
<b>Total</b>	<b>4 611 689</b>	<b>4 288 603</b>

## 6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### 6.1 Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	37 076 653	24 964 752
Concours Bancaires	(22 229 906)	(12 644 113)
<b>Trésorerie</b>	<b>14 846 747</b>	<b>12 320 639</b>

### 6.2 Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités est la méthode autorisée.

## 7. NOTES COMPLEMENTAIRES

### 7.1 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 23 avril 2026. Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2025 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

La société n'est pas susceptible d'être impactée par la circulaire BCT 2026-04 du 26/03/2026 puisqu'elle ne concerne pas les intrants industriels.

### 7.2 Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land'Or. Compte tenu des préconisations de la NCT 39 en matière d'informations sur les parties liées, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

Parties	Types de liaisons par rapport à Land'Or SA				
	Actionnaires	Filiales	Autres sociétés du groupe Land'Or SA	Fournisseurs	Clients/ débiteurs divers
Land'Or Foods and Services		X		X	X
Land'Or Maroc		X		X	X
Land'Or Maroc Industries		X		X	X
Echarika Alybia Tounsi Alhaditha Lésinait Alghidhaia Almouchtaraka		X	X		
Land'Or USA Holding Inc		X	X		
LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA)		X			
Land'Or Holding	X			X	X

#### 7.2.1 Transactions avec les parties liées.

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché, et ces contrats et conventions sont autorisés par le Conseil d'Administration et sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

#### Produits réalisés par Land'Or avec les sociétés du Groupe

- Contrat de location de trois bureaux meublés et agencés au profit de sa filiale Land 'or Food & Services « LFS » pour un usage administratif au sein du siège social de Land 'or en date du 1 er janvier 2024. Le prix de location mensuel s'élève à 1000 DT hors taxe avec une majoration annuelle de 5%. Le produit comptabilisé en 2025 au titre de cette convention s'élève à 12 600 DT en hors taxes. Le solde du compte client « LFS » au 31 décembre 2025 s'élève à un solde nul. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 19 avril 2024.
- L'acquisition d'un matériel Industriel « ligne mozzarella » auprès de Land'Or Maroc Industries pour valeur de 2.938.502 DT
- L'acquisition d'un stock emballage mozzarella pour une valeur de 421.789DT
- La vente d'un matériel industriel « CORRAZZA » à land'Or Maroc Industries pour une valeur de 2 786 147DT

#### Relation avec Land'Or Holding

Courant 2025, Land'Or a facturé à la société « Land'Or Holding SA » un montant de 8 443 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia. Le solde du compte « Land'Or Holding SA » au 31 décembre 2025 est nul.

**Prestations facturées par les sociétés du groupe :**

LFS a facturé à Land'Or au titre de l'exercice 2025 des prestations de transport de marchandise s'élevant à 3 853 784 DT. Le solde du compte fournisseur « LFS » inscrit sur les livres comptables de Land'Or SA arrêté au 31 décembre 2025 est créditeur de 310 723 DT.

**Garanties, sûretés réelles et cautions données****Caution solidaire au profit de Land'Or Maroc Industries (LMI) :**

Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 millions de Dirhams marocains, porté à la suite d'un avenant à 119,1 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 11,3 M€/ 34 980 861 DT). Land'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt et a consenti à titre de garanties un nantissement sur ses équipements et sur ses parts sociales détenues dans le capital de LMI. Le montant restant à rembourser au 31/12/2024 s'élève à 18 875 479 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 1er septembre 2020 et ratifiée, telle que modifiée et complétée par les avenants et accords de garanties subséquents par votre Conseil d'Administration du 25 février 2022.

**7.2.2 Soldes avec les parties liées**

En dinar tunisien (DT)	31/12/2025	31/12/2024
<b>Créances</b>		
Land 'Or Maroc <sup>(1)</sup>	14 456 324	22 583 042
LFS	-	-
Land 'Or Holding	-	9569
LMI <sup>(2)</sup>	36 439	36 439
<b>Total des créances</b>	<b>14 492 763</b>	<b>22 629 050</b>
<b>Avances</b>		
Land 'Or Maroc	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC	97 054	97 054
<b>Total des avances <sup>(2)</sup></b>	<b>114 185</b>	<b>114 185</b>
<b>Dettes</b>		
LFS	310723	290 716
<b>Total des dettes</b>	<b>310723</b>	<b>290 716</b>

<sup>(1)</sup> Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT

<sup>(2)</sup> Solde intégralement provisionné

**7.2.3 Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Land'Or SA a alloué aux dirigeants une rémunération totale, charges comprises de 1246 655 DT ;

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et s'élève à 157 000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 14 400 DT bruts.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le Directeur Général de 583 828 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle

## **8. INFORMATIONS RELATIVES AUX FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) (CONFORMITE CMF – MATERIALITE FINANCIERE REFERENTIELS IFRS S1 & S2 EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025)**

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

La présente note ESG est établie sur une base **consolidée pour le Groupe LAND'OR** et couvre le périmètre des sites de production situés en Tunisie et au Maroc, ainsi que les activités de **transport et de logistique** exercées à travers sa filiale dédiée. Compte tenu de la prédominance de l'activité industrielle, la présente note se concentre principalement sur les **activités de production fromagère**, tout en intégrant les enjeux ESG pertinents liés à l'activité logistique du Groupe.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs & cibles.

### **SECTION 1 — GOUVERNANCE**

#### **1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG**

La supervision des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est assurée par la Direction Générale, qui intègre progressivement ces dimensions dans la stratégie globale de l'entreprise.

La Direction Générale est responsable de :

- la supervision des risques ESG susceptibles d'impacter la performance et la continuité d'exploitation ;
- la validation de la cartographie des risques incluant les dimensions HSE ;
- le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) ESG (sécurité, énergie, eau, déchets, rejets, non-conformités) ;
- l'allocation des ressources nécessaires aux investissements HSE et environnementaux ;
- le pilotage de la conformité réglementaire et des engagements ISO 14001 et ISO 45001.

#### **1.2. Comités concernés**

À ce stade, la société ne dispose pas d'un comité ESG dédié formellement institué. Toutefois, les enjeux ESG sont traités de manière transversale à travers :

- les réunions de Direction ;
- les réunions de la Comité Consultative d'Entreprise (CCE) ;
- le Comité de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) ;
- les audits internes et externes.

Les départements QHSE, RH, et technique jouent un rôle central dans l'analyse et la remontée des informations ESG vers la Direction Générale.

#### **1.3. Formation et renforcement des capacités**

La société a engagé des actions régulières de formation et de sensibilisation en matière HSE, constituant le socle du développement ESG.

Ces actions couvrent notamment :

- sécurité au travail (machines, manutention, incendie) ;
- habilitation électrique ;
- habilitation cariste ;
- secourisme ;
- lutte contre incendie ;
- sécurité alimentaire ;
- bonnes pratiques environnementales.

Par ailleurs, la Société renforce progressivement ses compétences internes en matière de reporting ESG et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). À ce titre, le Responsable HSE a bénéficié d'une formation spécialisée en reporting ESG et RSE.

#### **1.4. Projet d'accompagnement ESG**

La société a engagé une démarche progressive de structuration ESG basée sur :

- ISO 14001 (environnement) ;
- ISO 45001 (santé et sécurité) ;
- intégration progressive des KPI ESG ;
- audits environnementaux et énergétiques.

## **SECTION 2 — STRATÉGIE ESG**

### **2.1. Business model et enjeux ESG**

La société opère dans l'industrie agroalimentaire spécialisée dans la production fromagère. Le Groupe exerce également, à travers sa filiale dédiée, une activité de **transport et de logistique** assurant la distribution des produits.

#### **Business model**

- La transformation du lait en produits fromagers ;
- des processus industriels intensifs en énergie et en eau ;
- une exigence élevée en matière de qualité et de sécurité alimentaire ;
- le transport et la distribution des produits via la filiale logistique du Groupe.

#### **Enjeux ESG matériels**

La base d'identification des enjeux ESG financièrement matériels repose sur la réglementation tunisienne en vigueur, notamment en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets et de la santé et sécurité au travail (SST).

Cette analyse est complétée et actualisée par les référentiels internationaux du SASB, applicables au secteur agroalimentaire – sous-secteur "Food & Beverage", permettant d'aligner l'identification des enjeux ESG avec les standards internationaux de matérialité financière et sectorielle.

Les enjeux suivants sont identifiés :

#### **Environnement :**

- Gestion de l'eau ;
- Gestion de l'énergie ;
- Gestion des déchets ;
- Émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment les émissions indirectes liées à l'activité de transport et de logistique du Groupe (Scope 3). À la date de clôture, ces émissions n'ont pas fait l'objet d'une quantification et ne présentent pas, à ce stade, de matérialité financière avérée au regard des états financiers de l'exercice 2025. Cet

enjeu fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation progressive dans le cadre de la montée en maturité du dispositif de reporting ESG.

**Social :**

- Sécurité alimentaire ;
- Sécurité du travail.

**Gouvernance :**

- Conformité réglementaire HSE.

### **SECTION 3 — GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS**

#### **3.1. Démarche d'identification et d'évaluation**

À partir du modèle économique et du cadre réglementaire tunisien en vigueur, la Société identifie ses enjeux ESG sur la base d'une analyse de matérialité. Cette analyse s'appuie notamment sur les données issues des audits énergétiques et hydriques, ainsi que sur les systèmes de management existants, certifiés ISO 14001 et ISO 45001, afin d'identifier et de piloter les principaux risques et opportunités ESG.

Cette démarche est également alignée avec les standards sectoriels du SASB, permettant de structurer les enjeux environnementaux et sociaux selon une approche de matérialité financière et sectorielle.

À moyen terme, la Société prévoit d'améliorer son dispositif par une quantification et une meilleure intégration des risques ESG dans les processus budgétaires et d'investissement, ainsi que l'instauration d'indicateurs de performance ESG au niveau stratégique. Ce développement sera accompagné d'une gouvernance ESG renforcée, impliquant davantage les organes de direction et formalisant les responsabilités dans les fonctions clés.

Cette trajectoire vise à renforcer la résilience du modèle d'affaires face aux risques émergents tout en répondant aux exigences croissantes des investisseurs, du régulateur et des parties prenantes.

#### **3.2. Exposition au MACF**

##### **Applicabilité au secteur du Groupe**

À la date de clôture, le MACF n'est pas applicable directement au secteur agroalimentaire ni au secteur du transport. Les activités de production fromagère et de transport et logistique exercées par le Groupe ne font pas partie des secteurs couverts par le dispositif actuel du MACF.

##### **Nature de l'exposition**

Bien que non directement concerné par le MACF, le Groupe peut être exposé de manière indirecte et limitée à ce mécanisme à travers :

- Les coûts des matières premières et intrants industriels intégrant des émissions de carbone ;
- Les coûts énergétiques indirects répercutés par les fournisseurs ;
- Les coûts liés aux carburants utilisés par la filiale de transport, susceptibles d'être impactés par l'évolution générale des mécanismes de tarification carbone ;
- L'évolution générale des prix liée à la transition carbone dans l'économie.

Cette exposition reste à ce stade non significatif mais fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la veille réglementaire ESG.

##### **Démarches de suivi et de conformité**

Dans une logique d'anticipation des évolutions réglementaires, la Société a mis en place les actions suivantes :

- Mise en place d'une veille réglementaire environnementale et climatique ;
- Suivi des évolutions du cadre européen relatif au carbone et à la transition énergétique.

#### **SECTION 4 — INDICATEURS & CIBLES**

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés.

# Annexes

- Annexe (1):** Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles
- Annexe (2):** Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants
- Annexe (3):** Tableau de détermination du Résultat Fiscal
- Annexe (4):** Schéma des soldes intermédiaires de gestion
- Annexe (5):** Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination
- Annexe (6):** Tableau des engagements Hors Bilan
- Annexe (7):** Tableau de mouvements des capitaux propres

## Annexe (1)

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 31/12/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	REPRISE /CESSION 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2025
BATIMENT INDUSTRIEL	8 379 125	-	-	-	8 379 125	2 986 699	249 030	-	3 235 729	5 143 396
EQUIPEMENT DE BUREAU	366 486	49 374	(302)	-	415 558	261 684	20 496	(302)	281 878	133 680
INST.G. AA CONST.	8 346 951	1 420 514	(2 735)	-	9 764 730	3 287 574	408 479	(2 555)	3 693 498	6 071 233
INSTAL. TECHNIQ.	8 921 143	1 257 733	(380)	4 987	10 183 484	3 632 528	425 318	(234)	4 057 612	6 125 872
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	3 134 847	587 237	(263 297)	-	3 458 787	1 675 918	360 251	(168 676)	1 867 493	1 591 294
MAT.DE TRANSP.BIENS	2 688 718	360 852	(65 000)	-	2 984 570	1 112 844	405 156	(33 244)	1 484 756	1 499 814
MAT.INDUSTRIEL	49 644 069	4 747 618	(3 661 625)	-	50 730 062	16 606 477	2 320 447	(1 870 057)	17 056 867	33 673 196
MAT.INFORMATIQUE	2 064 245	148 404	-	-	2 212 649	1 357 751	158 721	-	1 516 472	696 178
OUTILLAGE INDUST.	4 811 337	806 980	(2 539)	-	5 615 778	1 954 984	310 381	(2 539)	2 262 826	3 352 950
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	0	-	-	-	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	0	-	-	-	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	26 815	598 644	(16 750)	(4 987)	603 720	0	-	-	-	603 720
<b>Total</b>	<b>89 935 736</b>	<b>9 977 356</b>	<b>(4 012 627)</b>	<b>-</b>	<b>95 900 465</b>	<b>32 876 459</b>	<b>4 658 279</b>	<b>(2 077 607)</b>	<b>35 457 132</b>	<b>60 443 333</b>

## Annexe (1)

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	Cessions 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 31/12/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	Régul	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2025
LOGICIEL INFORMATIQUE	4 317 676	913 627	-	500 095	5 731 398	3 299 725	493 949	(2 295)	3 791 379	1 940 019
DEPOT DE MARQUE	1 012 183	14 541	-	-	1 026 724	644 657	212 856	-	857 513	169 211
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	538 146	305 721	-	(500 095)	343 772	-	-	-	-	343 772
Total	<b>5 868 005</b>	<b>1 233 889</b>	-	-	<b>7 101 894</b>	<b>3 944 382</b>	<b>706 805</b>	<b>(2 295)</b>	<b>4 648 892</b>	<b>2 453 002</b>

**Annexe (2)**  
**TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 31/12/2025**

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 31/12/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	REPRISE /CESSION 2025	TRANSFERT 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2024
FRAIS PRELIMINAIRES	2 542 939	-	-	-	2 542 939	2 542 939				2 542 939	-
CHARGES A REPARTIR	11 894 595	-	-	-	11 894 595	11 737 704	-	-	-	11 894 595	-
Total	<b>14 437 534</b>	-	-	-	<b>14 437 534</b>	<b>14 280 643</b>	-	-	-	<b>14 437 534</b>	-



## Annexe (3)

### TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE OU PERTE NETTE COMPTABLE (1) (après modifications comptables)	13 013 574	-
<b>À REINTEGRER</b>	<b>10 460 570</b>	-
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	10 988	
Charges sur voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	53 882	
Provisions constituées (Créances client)	125 000	
Provisions constituées (stock)	248 403	
Dépenses engagées au titre de l'essaiage excédentaires	-	
Moins values sur cession des éléments réévalués A hauteur de la plus-value de réévaluation déjà constatée	-	
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires	1 079 476	
Impôt sur les sociétés	4 010 164	
Retenue A la source prise en charge au lieu et place des non résidents au titre des redevances	-	
Taxe sur les voyages	420	
Amendes et pénalités non déductibles	338 468	
Pertes de changes non réalisées	2 658 252	
Contribution conjoncturelle	601 525	
Autres Réintégrations	1 333 992	
<b>A DEDUIRE</b>		<b>3 423 324</b>
Dividendes - Revenus des parts des fonds d'amorçage et fonds communs de placement A risque		-
Reprise sur provision clients		125 000
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		333 124
Repsie autres Provisions		936 584
Gains de changes non réalisées		2 028 616
<b>RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS</b>		-
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES REPORTS DEFICITAIRES</b>		
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE</b>		
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Marché local</b>		
<b>BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Export</b>		
<b>RESULTAT NET FISCAL</b>		
<b>IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 20%</b>	4 010 164	
<b>IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 3% Conjoncture fiscal</b>	601 526	

## Annexe (4)

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2025

(Exprimé en dinars)

Produits 2025		CHARGES 2025		SOLDES		31/12/2025	31/12/2024
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues		.	<i>Marge Commerciale</i>	-	-
Revenus et autres produits d'exploitation	203 382 686						
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	- 1 179 149				
Production Immobilisée							
<b>Total</b>	<b>203 382 686</b>	<b>Total</b>	<b>- 1 179 149</b>	.	<i>Production</i>	<b>204 561 836</b>	<b>192 227 317</b>
(2) Production	204 561 836	Achats consommés	140 393 730	.	<i>Marge sur coût matières</i>	<b>64 168 106</b>	<b>61 483 898</b>
(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	16 490 617				
(2) Marge sur coût matière	64 168 106						
Subvention d'exploitation							
<b>Total</b>	<b>64 168 106</b>	<b>Total</b>	<b>16 490 617</b>	.	<i>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</i>	<b>47 677 489</b>	<b>45 115 315</b>
Valeur Ajoutée Brute	<b>47 677 489</b>	Impôts et taxes	1 795 793				
		Charges de personnel	18 850 747	.	<i>Excédent Brut ou Insuffisance</i>		
		<b>Total</b>	<b>20 646 540</b>	.	<i>D'exploitation</i>	<b>27 030 949</b>	<b>26 543 715</b>
Excédent brut d'exploitation	<b>27 030 949</b>	ou Insuffisance brute d'exploitation					
Autres produits ordinaires	1 427 007	Autres charges ordinaires	85 785				
Produits financiers	864 091	Charges financières	5 933 228				
Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	5 677 771				
		Impôt sur le résultat ordinaire	4 611 689	.	<i>Résultat des Activités Ordinaires</i>		
<b>Total</b>	<b>29 322 047</b>	<b>Total</b>	<b>16 308 472</b>	.	<i>(positif ou négatif)</i>	<b>13 013 574</b>	<b>10 564 136</b>
Résultat positif des Activités ordinaires	<b>13 013 574</b>	Résultat négatif des activités ordinaires					
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-				
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	.	<i>Résultat Net après Modifications Comptables</i>		
<b>Total</b>	<b>13 013 574</b>	<b>Total</b>		.		<b>13 013 574</b>	<b>10 564 136</b>

## Annexe (5)

### TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

<i>Liste des comptes de charges par nature</i>	<b>Montant</b>	<i>Ventilation</i>				<i>Observations</i>
		<i>Coût des ventes</i>	<i>Frais de distribution</i>	<i>Frais D'administration</i>	<i>Autres Charges</i>	
Achats de matières et Emballages	135 841 073	135 841 073	-	-	-	
Achats matières et fournitures	4 552 657	3 778 705	409 739	-	364 213	
Autres services extérieurs	12 127 430	1 697 841	6 306 263	-	4 123 326	
Charges diverse ordinaires	509 445	-	-	-	509 445	
Charges Financières	5 933 228	-	-	-	5 933 228	
Dotations aux Amortissements et aux provisions	5 677 771	1 305 887	1 419 443	-	2 952 441	
Impôts sur les bénéfices	4 611 689	-	-	-	4 611 689	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 795 793	107 748	395 074	-	1 292 971	
Personnel & Personnel extérieur à l'entreprise	18 850 747	7 728 806	4 901 194	-	6 220 747	
Services extérieurs	3 853 743	1 348 810	1 348 810	-	1 156 123	
Achats Stocks en Transit						
<b>Total</b>	<b>193 753 576</b>	<b>151 808 870</b>	<b>14 780 523</b>	<b>27 164 183</b>	<b>-</b>	

## Annexe (6)

### TABLEAU DE ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Observations
<b>1- Engagements donnés</b>			
1-a Garanties personnelles			
Cautonnement	18 875 479	BERD	Caution solidaire et personnelle de Land'Or au profil Land'Or Maroc Industries
1-b Garanties réelles			
<b>Hypothèque</b>	17 205 505	BT	Lot de terrain SELMA II
	-	BH	
	3 073 526	UBCI	
<b>Nantissement</b>	17 205 505	BT	En rang utile Fond de commerce et matériel
	3 073 526	UBCI	En rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues			
<b>Total</b>	<b>59 081 338</b>		
<b>2- Engagements reçus</b>			
2-a Garanties personnelles			
Cautonnement			
2-b Garanties réelles			
2-c Effets escomptés non échues	989 249	BT	
	1 630 162	UIB	
	769 633	BTL	
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)			
2-e Abandon de créances			
<b>Total</b>	<b>3 389 045</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>			
Crédit consenti non encore versé			
Avals et Cautions	1 210 567	(BH, BT)	
Crédit documentaire	629 992	BT	
<b>Total</b>	<b>1 840 559</b>		

#### 2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunt Obligataire Emprunt d'investissement Emprunt courant de gestion	

## Annexe (7)

### TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital		Autres Capitaux Propres				Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des Capitaux Propres
		<i>Réserve Légale</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves spéciales de réévaluation</i>	<i>Autres réserves</i>	<i>Subvention d'invest.*</i>	<i>Actions rachetées par la Société</i>			
<b>Soldes au 31/12/2023 avant affectation</b>	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	151 026	(27 829)	7 786 525	5 637 248	99 043 592
Affectation et imputations (AGO 26/06/2023)								5 637 248	(5 637 248)	-
Distribution des Dividendes										-
Subvention d'investissement						692 467				692 467
Résultat de l'exercice 2024									10 564 136	10 564 136
<b>Soldes au (31/12/2024) avant affectation</b>	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	843 493	(27 829)	13 423 773	10 564 136	110 300 195
Affectation et imputations (AGO 30/06/2025)								10 564 136	(10 564 136)	-
Variation des subventions d'investissements						(101 633)				(101 633)
Distribution des Dividendes								(5 513 714)		(5 513 714)
Subvention d'investissement										-
Résultat de la période 31.12.2025									13 013 574	13 013 574
Dividendes rattachés à des actions rachetées								11 132		11 132
<b>Soldes au (31/12/2023) avant affectation</b>	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	741 860	(27 829)	18 485 327	13 013 574	117 709 554

(\*)La subvention obtenue est accordée par l'Agence Française de Développement « AFD » dans le cadre de l'Energie renouvelable

**SOCIETE LAND 'OR S.A**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Tunis, le 14 mai 2026

**Messieurs les actionnaires de la société Land 'Or S.A**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Land 'Or S.A (« Land 'Or » ou « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 117 709 554 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 13 013 574 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

**Evaluation des créances clients**

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant brut de 35 115 502 DT (dont une créance sur Land 'Or Maroc pour un montant de 14 456 324 DT) provisionnées à hauteur de 18 011 925 DT (dont une provision de 14 445 020 DT relative à la créance sur Land 'Or Maroc). Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients et l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture) ;
- Vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par la Direction (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des débiteurs et notamment Land'Or Maroc).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues pour le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant ces estimations.

#### **4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« rapport de gestion »)**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
  
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période

considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

## **Les commissaires aux comptes**

**A.M.C Ernst & Young**

**Achraf Guermech  
Associé**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**

**M.T.B.F  
Ahmed Sahnoun  
Associé**

**SOCIETE LAND 'OR S.A**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**Tunis, le 14 mai 2026**

**Messieurs les actionnaires de la société Land 'Or S.A,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration a autorisé à posteriori les conventions suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

**1 Conventions avec Land'Or Maroc Industries « LMI »**

1.1 Land'Or S.A a procédé à la cession de deux machines « CORAZZA » au profit de sa filiale Land'Or Maroc Industrie (« LMI »), respectivement le 13 mai 2025 et le 14 juillet 2025.

-La première machine a été cédée pour 516 250 EUR (soit 1 730 677 DT), avec une valeur brute de 2 270 378 DT et des amortissements cumulés de 1 036 060 DT, générant un gain de cession de 496 359 DT.

-La seconde machine a été cédée pour 315 000 EUR (soit 1 055 471 DT), avec une valeur brute de 1 391 247 DT et des amortissements cumulés de 836 000 DT, générant un gain de cession de 500 246 DT.

1.2 Land'Or S.A a acquis le 15 juillet 2025, auprès de sa filiale Land'Or Maroc Industrie « LMI » un matériel industriel pour 2 938 502 DT.

1.3 Land'or a acquis un stock emballage « mozzarella » pour une valeur de 421 789 DT.

Ces conventions et opérations n'ont pas fait l'objet d'une autorisation au préalable par votre conseil d'administration ni d'un rapport spécial des commissaires aux comptes tel que prévu par la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

## **2 Convention de crédit et de garanties avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (« BERD »)**

Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 millions de Dirhams marocains, porté à la suite d'un avenant à 119,1 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 11,3 M€ / 34 980 861 DT). Land'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt et a consenti à titre de garanties un nantissement sur ses équipements et sur ses parts sociales détenues dans le capital de LMI. Le montant restant à rembourser au 31 décembre 2025 s'élève à 18 875 479 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et ratifiée, telle que modifiée et complétée par les avenants et accords de garanties subséquents par votre conseil d'administration du 25 février 2022.

## **3 Conventions avec Land'Or Foods and Services (« LFS »)**

3.1 Une convention de prestation logistique a été signée en 2003. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en 2023. Cet avenant a été autorisé par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec date effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette convention a pour objet le transport de toute marchandise propriété de « Land'Or » par le prestataire jusqu'aux points de livraison.

### **Rémunération :**

- Facturation mensuelle : sur la base d'un forfait de 0,200 TND/ KG transporté ;
- Facturation semestrielle : au terme de chaque semestre de l'année et sur la base des charges réelles arrêtées par le Prestataire, celui-ci procède à l'établissement d'une facture complémentaire ou d'une facture d'avoir garantissant une marge nette (hors éléments exceptionnels) de 10%.

La charge comptabilisée en 2025 par Land'Or SA au titre des prestations fournies par « LFS » s'élèvent à 3 853 784 DT en hors taxes. Le solde du compte fournisseur « LFS » inscrit sur les livres comptables de Land'Or SA arrêté au 31 décembre 2025 est créditeur de 310 723 DT.

3.2 Contrat de location de bureaux

Il s'agit d'un contrat de location de trois bureaux meublés et agencés au profit de la filiale Land 'or Food & Services « LFS » pour un usage administratif au sein du siège social de Land 'or en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le prix de location mensuel s'élève à 1000 DT hors taxes avec une majoration annuelle de 5%. Le produit comptabilisé en 2025 au titre de cette convention s'élève à 12 600 DT en hors taxes. Le solde du compte client « LFS » au 31 décembre 2025 est nul.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 19 avril 2024.

## **4 Relation avec la Filiale Marocaine Land'Or Maroc SARL (« Land'Or Maroc »)**

4.1 Land'Or SA n'a pas réalisé un chiffre d'affaires au titre de la vente de produits finis à « Land'Or Maroc » en 2025. Le solde du compte client « Land'Or Maroc » arrêté au 31 décembre 2025 est débiteur de 14 456 324 DT (5 963 842 €). Ce solde a été provisionné à hauteur de 14 445 020 DT.

4.2 Le compte courant actionnaire « Land'Or Maroc » est débiteur dans les livres comptables de Land'Or de 17 131 DT au 31 décembre 2025. Ce solde a été totalement provisionné.

## 5 Relation avec la Filiale Américaine « Land'Or USA Holding INC »

Le compte courant actionnaire détenu sur « Land'Or USA Holding INC » est débiteur dans les livres de Land'Or de 97 054 DT au 31 décembre 2025. Ce solde a été totalement provisionné.

## 6 Relation avec Land'Or Holding SA

Courant 2025, Land'Or a facturé à la société « Land'Or Holding SA » un montant de 8 443 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia. Le solde du compte « Land'Or Holding SA » au 31 décembre 2025 est nul.

## 7 Relation avec la filiale « Land'Or Maroc Industries SARL » (« LMI »)

Le compte de la société « LMI » au 31 décembre 2025 est débiteur de 36 439 DT. Ce solde est totalement provisionné.

## 8 Emprunts

Au 31 décembre 2025, la société n'a pas de dettes liées à des contrats de location financement.

8.1 Les emprunts bancaires conclus par la société en vigueur au 31 décembre 2025 se présentent comme suit (Montants en DT)

Banque	Montant en principal	Modalité de remboursement	Garantie	Solde au 31/12/2025	
				Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BT	7 500 000	Remboursable sur 7 ans dont 2 années de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	7 500 000	-
BT	3 000 000	Remboursable sur 7 ans dont 12 mois de franchise	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	249 978	541 671
BT	7 000 000	Remboursable sur 9 ans dont 2 années de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	4 701 994	970 596
BT	1 200 000	Remboursable sur 9 ans dont 1,5 années de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	805 982	166 419
BT	420 000	Remboursable sur 9 ans dont une année et 5 mois une période de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	282 001	58 286
BT	715 000	Remboursable sur une durée de 8 ans dont une année de franchise	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	480 223	99 161

BT	1 665 000	Remboursable sur une durée de 8 ans	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel	1 118 277	230 917
UBCI	5 100 000	Emprunt spécifique tri-génération et remboursable sur 9 ans	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel	340 000	1 360 000
UBCI	1 445 817	Remboursable sur une durée de 12 ans dont 02 années de franchise est remboursable à la Banque semestriellement	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m	1 228 945	144 582
<b>Total</b>				<b>16 707 399</b>	<b>3 571 632</b>

Au 31 décembre 2025, les dettes de la société Land 'Or liées aux opérations de financement à court terme (financement de stock, préfinancement export, financement en devise, etc.) s'élèvent à 22 229 905 DT. Elles se détaillent comme suit :

Banque	Montant en DT
BT	16 016 575
UIB	4 388 119
Attijari	244 075
Zitouna	1 581 136
<b>Total</b>	<b>22 229 905</b>

### III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le montant des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 157 000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité permanent d'Audit est de 14 400 DT bruts ;
- La rémunération annuelle brute du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 24 Avril 2025. Elle est payable sur 12 mensualités ;
- Le président du conseil d'administration, nommé par le Conseil d'Administration du 20 avril 2022, continue à percevoir sa rémunération de Directeur général adjoint tel que ratifié par l'acte de précision dudit conseil.
- L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut moyen de 16 475 DT. En sus de son salaire, l'administrateur salarié bénéficie d'une prime de rendement, d'une prime de productivité et d'une prime de bilan conformément aux dispositions de la convention sectorielle de lait et ses dérivés ;
- Outre les rémunérations susmentionnées, les dirigeants de la société bénéficient de la prise en charge, par la société, du carburant, des vignettes et des frais d'assurance relatifs aux voitures de fonction mises à leurs dispositions.

- Les obligations et engagements de la société Land'Or envers le directeur général, le président du Conseil d'Administration et l'administrateur salarié tels qu'ils ressortent des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit :

En DT	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Administrateur Salarié (*)	
	Charges de l'exercice 2025	Passif	Charges de l'exercice 2025	Passif	Charges / Reprises de l'exercice 2025	Passif
		Au 31/12/2025		Au 31/12/2025		Au 31/12/2025
Salaires Bruts	222 892	-	591 224	-	254 201	-
Charges sociales et fiscales	-	-	-	-	52 543	-
<b>Salaires</b>	<b>222 892</b>	<b>-</b>	<b>591 224</b>	<b>-</b>	<b>306 744</b>	<b>-</b>
<b>Primes et congés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 225</b>	<b>94 896</b>
<b>Indemnités pour départ à la retraite (Estimation)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 727</b>	<b>462 288</b>	<b>33 842</b>	<b>121 540</b>

(\*) La rémunération de l'administrateur salarié n'a pas fait l'objet d'une décision du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

#### Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

**Achraf Guermech**  
Associé

**Les Commissaires aux Comptes Associés**

**M.T.B.F**  
**Ahmed Sahnoun**  
Associé

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**I. Rapport sur l'audit des états financiers**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds « **FCP PROSPER+CEA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état du résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **8 569 095** dinars et un résultat net bénéficiaire de l'exercice de **1 144 321** dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « **FCP PROSPER+CEA** », ainsi que sa performance financière et ses mouvements sur l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- L'emploi en titres Poulina Group Holding représente 10.93% de l'actif au 31 décembre 2025. Cette proportion est supérieure au seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette observation.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à **BTK CONSEIL-Intermédiaire en bourse** en tant que gestionnaire de **FCP PROSPER+CEA**. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La direction de **BTK Conseil** (Gestionnaire de FCP PROSPER+CEA) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction de BTK CONSEIL (Gestionnaire de FCP PROSPER+CEA) qu'il incombe d'évaluer la capacité du fond à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds.

## **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

- S'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons également procédé à l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**Tunis, le 16 Avril 2026**  
**Le Commissaire Aux Comptes**  
**ECC MAZARS**  
**Borhen CHEBBI**

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre 2025**  
 (Unité : en Dinars Tunisien)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>AC1- Portefeuille-titres</b>	<b>3.1</b>	<b>8 448 335,580</b>	<b>3 890 011,105</b>
Actions et droits rattachés		7 195 407,033	2 636 471,928
Obligations de l'Etat		1 252 928,547	1 253 539,177
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>120 759,456</b>	<b>58 680,861</b>
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		120 759,456	58 680,861
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>AC4- Autres actifs</b>		<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 569 095,036</b>	<b>3 948 691,966</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.5</b>	12 072,709	5 627,728
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>	<b>3.5</b>	5 300,950	5 528,646
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>17 373,659</b>	<b>11 156,374</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>8 551 721,377</b>	<b>3 937 535,592</b>
<b>CP1- Capital</b>	<b>3.7</b>	8 274 569,061	3 769 049,030
<b>CP2- Sommes distribuables</b>		<b>277 152,316</b>	<b>168 486,562</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		93,565	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	<b>3,8</b>	277 058,751	168 486,562
<b>ACTIF NET</b>		<b>8 551 721,377</b>	<b>3 937 535,592</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>8 569 095,036</b>	<b>3 948 691,966</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Du 01 Janvier au 31 Décembre 2025**  
*(Unité : en Dinars Tunisien)*

	Notes	01/01/2025 31/12/2025	12/02/2024 31/12/2024
<b>PR1- Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>3.2</b>	<b>249 108,500</b>	<b>133 345,557</b>
Revenus des actions		153 585,530	79 806,380
Revenus des obligations et valeurs assimilées de l'Etat		95 522,970	53 539,177
<b>PR2- Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>5 876,811</b>	<b>3 902,965</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>254 985,311</b>	<b>137 248,522</b>
<b>CH1- Charges de gestion des placements</b>	<b>3.6</b>	<b>-63 372,469</b>	<b>-25 153,833</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>191 612,842</b>	<b>112 094,689</b>
<b>PR3- Autres produits</b>		0,000	0,000
<b>CH2- Autres charges</b>	<b>3.6</b>	<b>-11 302,715</b>	<b>-7 323,361</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>180 310,127</b>	<b>104 771,328</b>
<b>PR4- Régularisation du résultat d'exploitation</b>		96 748,624	63 715,234
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3,8</b>	<b>277 058,751</b>	<b>168 486,562</b>
<b>PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>-96 748,624</b>	<b>-63 715,234</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		731 557,538	169 505,127
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		277 080,427	14 358,791
Frais de négociation		-44 626,673	-23 296,847
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 144 321,419</b>	<b>265 338,399</b>

## VARIATION DE L'ACTIF NET

Du 01 janvier au 31 décembre 2025

(Unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2025	12/02/2024
	31/12/2025	31/12/2024
<b>AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>1 144 321,419</b>	<b>265 338,399</b>
Résultat d'exploitation	180 310,127	104 771,328
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	731 557,538	169 505,127
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	277 080,427	14 358,791
Frais de négociation	-44 626,673	-23 296,847
<b>AN2- Distributions de dividendes</b>	<b>-172 270,244</b>	<b>0,000</b>
<b>AN3- Transactions sur le capital</b>	<b>3 642 13,610</b>	<b>3 572 197,193</b>
Souscriptions	<b>4 545 283,203</b>	<b>4 125 574,871</b>
- Capital	3 787 219,984	3 921 740,000
- Régularisation des sommes non distribuables	632 424,048	117 833,511
- Régularisation des sommes distribuables	125 639,171	86 001,360
Rachats	<b>-903 148,593</b>	<b>-553 377,678</b>
- Capital	-753 390,672	-498 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-124 744,621	-33 091,552
- Régularisation des sommes distribuables	-25 013,300	-22 286,126
-droit de sortie	0,000	0,000
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>4 614 185,785</b>	<b>3 837 535,592</b>
<b>AN4- Actif net</b>		
En début de l'exercice (capital initial)	3 937 535,592	100 000,000
En fin de l'exercice	8 551 721,377	3 937 535,592
<b>AN5- Nombre de parts</b>		
En début de l'exercice	352 374	10 000
En fin de l'exercice	636 598	352 374
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>13,433</b>	<b>11,174</b>
<b>AN6- Taux de rendement</b>	<b>24,49%</b>	<b>13,26%</b>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS FCP PROSPER+CEA ARRETES AU 31-12-2025

**1- PRESENTATION DU FCP**

FCP PROSPER+CEA est un fonds commun de placement de catégorie mixte de type distribution, régi par le code des organismes de placement collectif et dédié exclusivement aux détenteurs des comptes CEA (personnes physiques) et remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA.

Il a reçu l'agrément du CMF le 13 juillet 2023 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du fond est assurée par BTK Conseil (Intermédiaire en Bourse).

BTK et BTK Conseil (Intermédiaire en Bourse) ont été désignées distributeurs des titres de FCP PROSPER+ CEA. BTK a été désignée dépositaire des titres et des fonds De FCP PROSPER+CEA.

**2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit ;

**2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésors assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**2.2- Evaluation des placements en actions admises à la cote :**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2025 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

**2.3- Evaluation des droits attachés aux actions :**

Les droits attachés aux actions admises à la cote (droit préférentiel de souscription et droit d'attribution) sont évalués conformément aux règles d'évaluation des actions c'est à dire à la valeur de marché.

**2.4- Evaluation des placements en Bons de Trésors Assimilables :**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

## FCP PROSPER+CEA Etats Financiers annuels au 31-12-2025

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Le « Fonds commun de placement FCP PROSPER+ CEA » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

### 2.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

### 3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2025 d'actions et d'emprunts d'état. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Code ISIN	Actions et droits rattachés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2025	% de l'Actif Net
<b>Actions et droits rattachés</b>		<b>749 298</b>	<b>6 294 344,368</b>	<b>7 195 407,033</b>	<b>84,140%</b>
TN0004700100	ATL	14 037	65 718,190	85 625,700	1,001
TN0003600350	ATB	69 171	248 153,890	262 849,800	3,074
TN0007400013	Carthage Cement	176 572	335 324,416	330 189,640	3,861
TN0007670011	Délice Holding DH- AA	59 612	522 925,516	766 848,768	8,967
TN0007510019	LANDOR	17 000	232 972,900	251 005,000	2,935
TN0007530017	OTH	43 688	385 215,180	382 488,440	4,473
TN0005700018	PGH - AA	51 077	814 445,707	936 547,872	10,952
TN0007610017	SAH	61 590	710 502,936	850 188,360	9,942
TN0006530018	SOTETEL	114 636	684 627,566	594 158,388	6,948
TN0006660013	SOTRAPIL	7 066	111 655,909	159 041,528	1,860
TN0006580013	SOTUMAG	27 227	163 472,728	244 689,049	2,861
TN0006560015	SOTUVER	22 555	294 456,322	311 507,105	3,643
TN0006060016	STAR	4 082	223 275,680	260 354,042	3,044
TN0006610018	ATTIJARI LEASING	500	12 247,500	14 625,000	0,171
TN0002100907	TL	13 502	331 925,978	442 946,612	5,180
TN0007380017	TRE	10 872	110 418,640	110 296,440	1,290
TN0007720014	UNIMED	43 000	371 281,120	406 866,000	4,758
TN0001800457	BIAT	2 190	222 213,200	241 979,670	2,830
TN0003400058	AMEN Bank	10 921	453 510,990	543 199,619	6,352
<b>Emprunt d'Etat</b>		<b>12 000</b>	<b>1 200 000,000</b>	<b>1 252 928,547</b>	<b>14,65%</b>
TNRLFZ5FIX29	EMP NAT 2024 T1 CC TF	6 000	600 000,000	641 610,082	7,503
TN5WI26K4ER0	EMP NAT 2024 T2 CC TF	1 000	100 000,000	105 037,698	1,228
TNPDPDY2398	EMP NAT 2024 T3 CC TF	2 000	200 000,000	204 710,575	2,394
TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT 2024 T4 CC TF	3 000	300 000,000	301 570,192	3,53
<b>Total</b>		<b>761 298</b>	<b>7 494 344,368</b>	<b>8 448 336,580</b>	<b>98,791%</b>

FCP PROSPER+CEA Etats Financiers annuels au 31-12-2025

➤ Les entrées en portefeuille titres durant la période de 01/01/2025 au 31/12/2025 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition
Actions et droits rattachés	9 620 327,180
<b>TOTAL</b>	<b>9 620 327,180</b>

➤ Les sorties du portefeuille titres durant la période de 01/01/2025 au 31/12/2025 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values
Actions et droits rattachés	5 792 949,613	3 310 867,593	277 080,427
<b>TOTAL</b>	<b>5 792 949,613</b>	<b>3 310 867,593</b>	<b>277 080,427</b>

### 3.2. Les revenus de portefeuille-titres

Revenus des actions	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 12/02/2024 Au 31/12/2024
Revenus des actions	153 585,530	79 806,380
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier	95 522,970	53 539,177
<b>TOTAL</b>	<b>249 108,500</b>	<b>133 345,557</b>

### 3.3. Les placements monétaires et disponibilités

➤ Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2025 à 120 759.456 DT et s'analyse comme suit :

Disponibilités	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	120 039,538	57 799,212	1,40%
Intérêts courus sur compte bancaire	719,918	881,649	0,00%
<b>Total des disponibilités</b>	<b>120 759,456</b>	<b>58 680,861</b>	<b>1,41%</b>

### 3.4. Les revenus des placements monétaires

- Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt s'élèvent pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 5 876,811 dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 12/02/2024 au 31/12/2024
Rémunération du compte de dépôt	5 876,811	3 902,965
<b>TOTAL</b>	<b>5 876,811</b>	<b>3 902,965</b>

### 3.5. Opérateurs créditeurs

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
<b>Opérateurs Créditeurs</b>	<b>12 072,709</b>	<b>5 627,728</b>
Gestionnaire	7 108,389	3 341,066
Dépositaire	4 964,320	2 286,662
<b>Autres Créditeurs Divers</b>	<b>5 300,950</b>	<b>5 528,646</b>
Commissaire aux comptes	3 573,326	2 380,104
Etat Impôts et Taxes	663,388	314,461
Conseil du Marché Financier	710,820	334,097
Charges à payer	353,416	2 499,984
<b>TOTAL</b>	<b>17 373,659</b>	<b>11 156,374</b>

### 3.6. Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre La banque Tuniso-Koweïtienne et BTK Conseil intermédiaire en bourse.

Nature des charges	31/12/2025	31/12/2024
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>63 372,469</b>	<b>25 153,833</b>
Commissions de gestion	57 611,461	22 867,171
Commissions de dépôt	5 761,008	2 286,662
<b>Autres Charges</b>	<b>11 302,715</b>	<b>7 323,361</b>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 681,290	2 380,104
Redevances CMF sur les OPCVM	5 761,008	2 286,662
Etats Impôts et taxes	13,000	8,000
Publicité et publications	1 816,340	2 499,984
Frais Bancaires	31,077	148,611
<b>TOTAL</b>	<b>74 675,184</b>	<b>32 477,194</b>

### 3.7 Capital

Le capital se détaille comme suit :

<b>Capital au 01/01/2025</b>	
<b>Montant</b>	<b>3 769 049,030</b>
Nombre de titres	352 374
Nombre de porteurs de parts	126
<b>Souscriptions réalisées</b>	
<b>Montant</b>	<b>3 787 219,984</b>
Nombre de titres émis	354 661
Nombre de porteurs de parts nouveaux	76
<b>Rachats effectués</b>	
<b>Montant</b>	<b>-753 390,672</b>
Nombre de titres rachetés	-70 437
Nombre de porteurs de parts sortants	-3
<b>Autres mouvements</b>	
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	731 557,538
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	277 080,427
Frais de négociation	-44 626,673
Régularisation des sommes non distribuables	507 679,427
<b>Capital au 31/12/2025</b>	
<b>Montant</b>	<b>8 274 569,061</b>
Nombre de titres	636 598
Nombre de porteurs de parts	199

### 3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2025 s'élèvent à 277 152.316 DT se détaillent comme suit :

	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Résultats distribuables de l'exercice	180 310,127	104 771,328
Régularisations de l'exercice	96 748,624	63 715,234
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>277 058,751</b>	<b>168 486,562</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	93,565	0,000
<b>Sommes distribuables</b>	<b>277 152,316</b>	<b>168 486,562</b>

4. Données par part et ratios pertinents :

	2025	2024
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>0,401</b>	<b>0,389</b>
Charges de gestion des placements	-0,100	-0,071
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	<b>0,301</b>	<b>0,318</b>
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,018	-0,021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0,283</b>	<b>0,297</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,152	0,181
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,435</b>	<b>0,478</b>
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,152	-0,181
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	1,149	0,481
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,435	0,041
Frais de négociation	-0,070	-0,066
Plus ou moins-valeurs sur titres et frais de négociation	1,514	0,456
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1,798</b>	<b>0,753</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	1,514	0,456
Régularisation du résultat non distribuable	0,788	0,240
Sommes non distribuables de l'exercice	2,302	0,696
Distribution de dividendes	0,478	0,000
VL	13,433	11,174
<b>Ratios de Gestion des Placements</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Charges de gestion des placements/ Actif net moyen*	-1.10%	-0,97%
Autres Charges / Actif net moyen	-0,20%	-0,28%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen	4.81%	6.52%
Actif net moyens	5 760 955,60	2 583 054,041
Nombre d'action	636 598	352 374

## **5. Rémunérations gestionnaire, dépositaire**

### 5-1 Rémunération du gestionnaire

BTK Conseil est le gestionnaire de FCP PRPSPER+CEA et sa mission couvre :

- \* La constitution et la gestion du portefeuille de FCP PRPSPER+CEA,
- \* la gestion administrative et comptable de FCP et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- \* la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 1% HT de l'actif net de FCP PRPSPER+CEA. Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

### 5-2 Rémunération du dépositaire

BTK Conseil, gestionnaire de FCP PROSPER+CEA, a conclu avec la banque Tuniso-koweitienne « BTK » une convention de dépôt et de gestion aux termes de laquelle elle confie à BTK la mission de dépositaire de titres et de fonds De FCP PROSPER+CEA. Pour l'ensemble de ses prestations, BTK reçoit une rémunération annuelle de 0,10% HT de l'actif net de FCP PROSPER+CEA avec un minimum 500 HT dinars par an (Lequel minimum n'est pris en considération qu'à partir du deuxième exercice du FCP). Cette rémunération prélevée quotidiennement, est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**ONE TECH HOLDING**

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 –Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Sleheddine Zahaf (Cabinet Sleheddine Zahaf) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

**Groupe Onetech**  
Bilan consolidé actif à Fin Décembre  
2025  
Chiffres présentés en TND

<b>ACTIFS</b>	Notes	Fin Décembre 2025	Fin Décembre 2024
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Ecart d'acquisition	B1	10 099 743	11 836 369
Immobilisations incorporelles		10 668 632	10 051 644
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(9 550 697)	(8 953 858)
<b>S/TOTAL</b>	<b>B2</b>	<b>1 117 935</b>	<b>1 097 786</b>
Immobilisations corporelles		558 271 394	525 840 112
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(364 907 238)	(333 314 670)
<b>S/TOTAL</b>	<b>B3</b>	<b>193 364 156</b>	<b>192 525 442</b>
Titres mis en équivalence		5 526 342	6 243 450
Immobilisations financières		22 813 133	19 323 312
Provisions Immobilisations financières		(1 114 277)	(1 207 035)
<b>S/TOTAL</b>	<b>B4</b>	<b>21 698 856</b>	<b>18 116 277</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>231 807 032</b>	<b>229 819 324</b>
Autres actifs non courants	B5	4 912 719	7 033 447
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>236 719 751</b>	<b>236 852 771</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		192 643 890	177 983 886
<i>Provisions Stocks</i>		(9 540 184)	(9 156 477)
<b>S/TOTAL</b>	<b>B6</b>	<b>183 103 706</b>	<b>168 827 409</b>
Clients et comptes rattachés		252 209 826	240 196 132
Provisions Clients et comptes rattachés		(13 151 630)	(14 593 513)
<b>S/TOTAL</b>	<b>B7</b>	<b>239 058 196</b>	<b>225 602 619</b>
Autres actifs courants	B8	30 150 916	30 313 388
Placements et autres actifs financiers	B9	20 243 358	30 996 325
Liquidités et équivalents de liquidités	B10	59 848 153	58 438 220
<b>Total des actifs courants</b>		<b>532 404 329</b>	<b>514 177 961</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>769 124 080</b>	<b>751 030 732</b>

**Groupe Onetech**Bilan consolidé capitaux propres et passifs à Fin Décembre  
2025

Chiffres présentés en TND

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Fin Décembre 2025	Fin Décembre 2024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		80 400 000	80 400 000
Réserves		285 384 295	276 105 906
Autres capitaux propres		9 430 806	7 696 220
<b>Total des capitaux propres s avant résultat de l'exercice</b>		<b>375 215 101</b>	<b>364 202 126</b>
Résultat de l'exercice		43 259 901	30 197 705
<b>Total des capitaux propres s avant affectation</b>	<b>B11</b>	<b>418 475 002</b>	<b>394 399 831</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>			
Réserves des minoritaires		50 200 644	57 298 466
Résultat des minoritaires		(592 668)	713 991
<b>Total des intérêts minoritaires</b>		<b>49 607 976</b>	<b>58 012 457</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes assimilés	<b>B12</b>	38 255 416	51 636 114
Provisions pour risques et charges	<b>B13</b>	4 698 170	3 791 465
Autres passifs non courants		444 210	402 501
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>43 397 796</b>	<b>55 830 080</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B14</b>	149 392 944	127 787 537
Autres passifs courants	<b>B15</b>	42 855 180	43 686 105
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B16</b>	65 395 182	71 314 722
<b>Total des passifs courants</b>		<b>257 643 306</b>	<b>242 788 364</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>301 041 102</b>	<b>298 618 444</b>
<b>Total capitaux propres et passif</b>		<b>769 124 080</b>	<b>751 030 732</b>

**Groupe Onetech**

Etat de résultat consolidé à Fin Décembre  
2025

Chiffres présentés en TND

	Notes	Jusqu'à Fin Décembre 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2024
<b>RUBRIQUES</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R1	1 078 193 212	1 048 199 298
Autres produits d'exploitation	R2	1 832 308	1 263 567
Production immobilisée	R3	757 327	541 425
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 080 782 847</b>	<b>1 050 004 290</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R4	2 449 610	(2 667 255)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R5	(800 549 167)	(774 100 427)
Charges de personnel	R6	(124 268 766)	(114 921 996)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(36 042 611)	(41 080 734)
Autres charges d'exploitation	R8	(59 597 959)	(56 941 300)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(1 018 008 893)</b>	<b>(989 711 712)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>62 773 954</b>	<b>60 292 578</b>
Charges financières nettes	R9	(8 873 113)	(15 910 870)
Produits des placements	R10	1 992 489	3 531 277
Autres gains ordinaires	R11	4 282 517	2 960 804
Autres Pertes ordinaires	R12	(1 055 527)	(765 272)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>59 120 320</b>	<b>50 108 517</b>
Impôt sur les bénéfices	R13	(15 121 152)	(17 362 982)
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDES</b>		<b>43 999 168</b>	<b>32 745 535</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R14	(1 592 160)	(1 693 039)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	R15	260 225	(140 800)
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>42 667 233</b>	<b>30 911 696</b>
Quote-part des intérêts minoritaires		592 668	(713 991)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>43 259 901</b>	<b>30 197 705</b>

**Groupe Onetech**Etat de flux de trésorerie à Fin Décembre  
2025

Chiffres présentés en TND

-	- -	Jusqu'à Fin Décembre 2025	Jusqu'à Fin Décembre 2024
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		42 667 233	30 911 696
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements & provisions		36 142 208	40 452 572
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		1 592 161	1 693 039
- Variation des stocks et en cours		(14 638 876)	8 314 442
- Variation des créances		(11 927 523)	3 588 199
- Variation des autres actifs non courants		(796 092)	(2 423 775)
- Variation des autres actifs courants		(463 507)	(3 772 845)
- Variation des placements et autres actifs financiers		11 730 300	53 898
- Variation des fournisseurs		21 550 662	(20 973 618)
- Variation des autres passifs courants		165 829	2 420 361
- Variation des autres passifs financiers		(4 803 871)	(4 932 862)
- Plus ou moins value de cession		(724 352)	(324 802)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat		(1 646 599)	(1 185 415)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		(260 225)	140 800
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres		565 703	(0)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à ) l'exploitation</b>		<b>79 153 051</b>	<b>53 961 690</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(34 526 222)	(28 129 596)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		488 117	510 868
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(4 368 705)	(3 711)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 688 237	4 108 227
Variation du périmètre de consolidation		(4 066 150)	2 325 479
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(40 784 723)</b>	<b>(21 188 733)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions		(25 012 643)	(25 402 491)
Encaissement subvention d'investissement		2 764 318	-
Encaissement provenant des emprunts		12 099 547	8 784 983
Remboursement d'emprunts		(28 749 912)	(31 711 405)
Cession (acq.) d'actions propres		-	23 470
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(38 898 690)</b>	<b>(48 305 443)</b>
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		67 977	148 719
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	(50 771)
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(462 385)</b>	<b>(15 434 538)</b>
Trésorerie au début de l'exercice		54 034 774	69 469 312
Trésorerie à la clôture de l'exercice		53 572 389	54 034 774
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>462 385</b>	<b>15 434 538</b>

## NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

### I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH »: Société mère ; pays de résidence : TUNISIE

#### Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : entreprise associée ; pays de résidence : TUNISIE

#### Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ONE TECH GMBH** : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE ALLEMAGNE
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL: OTMA** »: société filiale ; pays de résidence : MAROC.

#### Pôle télécom

- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ONE TECH B.S INTERNATIONAL** : société filiale ; pays de résidence : FRANCE
- **SYSTEL SA** : société filiale ; pays de résidence : TUNISIE
- **ONE TECH AFRICA SA** : co-entreprise ; pays de résidence : COTE D'IVOIRE.

#### Autres activités

- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A.** « OTEC »: entreprise associée ; pays de résidence: TUNISIE

### II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

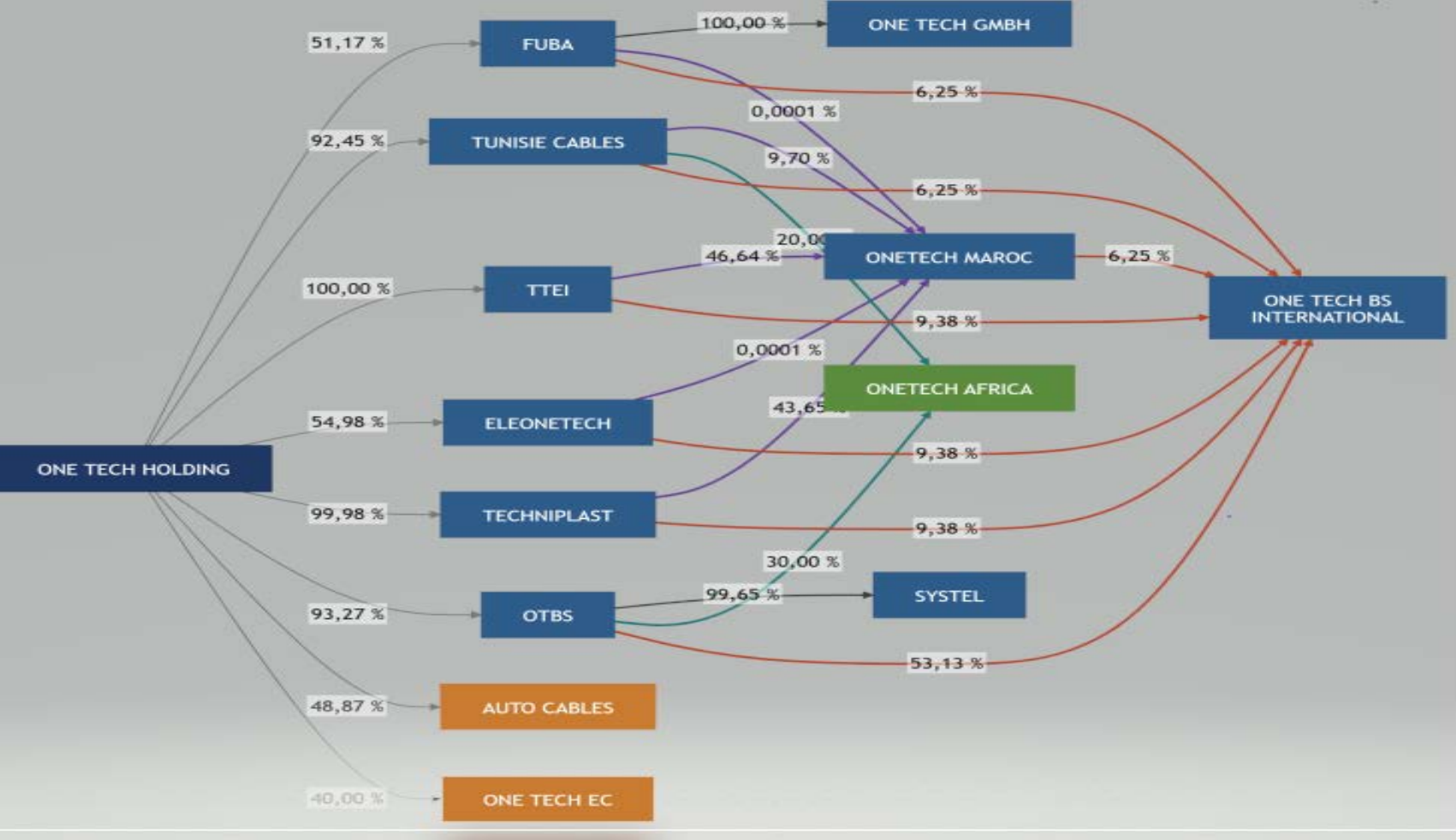
Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :



Groupe Onetech  
Périmètre de consolidation à Fin décembre 2025

Société	Taux de contrôle			Taux d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode d'intégration
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	100,000%	-	100,000%	100,000%	Exclusif	Intégration globale
FUBA	51,168%	-	51,168%	51,168%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	92,453%	-	92,453%	92,453%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,867%	-	48,867%	48,867%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,996%	-	99,996%	99,996%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,980%	-	54,980%	54,980%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	99,980%	-	99,980%	99,980%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	93,266%	-	93,266%	93,266%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH BS INTERNATIONAL	-	100,000%	100,000%	87,008%	Exclusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,650%	99,650%	92,940%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH GMBH	-	100,000%	100,000%	63,960%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH EC	40,000%	-	40,000%	40,000%	Influence notable	Mise en équivalence
ONETECH AFRICA	-	50,000%	50,000%	46,470%	Conjoint	Intégration proportionnelle
ONETECH MA	-	100,000%	100,000%	90,526%	Exclusif	Intégration globale

L'organigramme du groupe se présente comme suit :



### **III- REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les sociétés « ONE TECH MOBILE », « SOFIA TECH », « SALGETEL », et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

### **IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

#### **1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels**

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

## **2) La conversion des comptes des filiales étrangères**

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA » « ONE TECH BS INTERNATIONAL » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

## **3) L'intégration des comptes**

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés AUTO CABLES TUNISIE et ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

## **4) L'élimination des comptes réciproques**

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupe.

### **5) Détermination de l'écart de première consolidation**

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisée par TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS et TTEI ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

### **6) Traitement des écarts d'acquisition :**

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)
- Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

**7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :**

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

**V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

**VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****B. NOTES RELATIVES AU BILAN****B1 Ecart d'acquisition**

Le tableau récapitulatif de la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Goodwill local	13 366 028	13 366 028
Ecart d'acquisition	5 628 623	5 773 088
Amort_ Ecart d'acquisition	3 192 234	4 115 186
Amort Goodwill Local	(12 087 142)	(11 417 933)
<b>Total écarts d'acquisition</b>	<b>10 099 743</b>	<b>11 836 369</b>

Ecart d'acquisition / Entités	V.B Fin décembre 2025	Amort. Antérieurs	Dotation	Reprise / sortie	Amort. Cumulé Fin décembre 2025	Valeur Nette
<b>-1- Titres détenus par OTH</b>						
ONE TECH BS INTERNATIONAL	9 475	-	(9 475)	-	(9 475)	-
FUBA	9 016 432	(4 010 451)	(450 821)	-	(4 461 272)	4 555 160
ONETECH MA	460 114	-	(460 114)	-	(460 114)	-
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	3 073 732	(208 530)	-	2 865 202	1 463 601
TTEI	3 653 020	(1 157 987)	(315 162)	-	(1 473 149)	2 179 871
ELEONETECH	779 308	(470 838)	(38 966)	-	(509 804)	269 504
TECHNIPLAST	(1 318 464)	704 410	614 054	-	1 318 464	-
HELIOFLEX	-	-	-	-	-	-
OTBS	(6 217 654)	6 340 820	(21 538)	-	6 319 282	101 628
<b>Total</b>	<b>4 980 630</b>	<b>4 479 686</b>	<b>(890 552)</b>	-	<b>3 589 134</b>	<b>8 569 764</b>
<b>-2- Titres détenus par OTBS</b>						
SYSTEL	647 993	(364 500)	(32 400)	-	(396 900)	251 093
<b>Total</b>	<b>647 993</b>	<b>(364 500)</b>	<b>(32 400)</b>	-	<b>(396 900)</b>	<b>251 093</b>
<b>-3- Ecarts d'acquisition opérations de fusion</b>						
TUNISIE CABLES	6 117 904	(5 768 423)	(349 480)	-	(6 117 904)	-
ELEONETECH	300 000	(300 000)	-	-	(300 000)	-
OTBS	6 948 124	(5 349 510)	(319 728)	-	(5 669 238)	1 278 886
<b>Total</b>	<b>13 366 028</b>	<b>(11 417 933)</b>	<b>(669 208)</b>	-	<b>(12 087 142)</b>	<b>1 278 886</b>
<b>Total Général</b>	<b>18 994 651</b>	<b>(7 302 747)</b>	<b>(1 592 160)</b>	-	<b>(8 894 908)</b>	<b>10 099 743</b>

**B2 Immobilisations incorporelles**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Logiciels	9 439 655	8 834 303
Concessions de brevets	99 837	99 837
Recherches et Développements	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	11 636	-
<b>Sous total</b>	<b>10 668 632</b>	<b>10 051 644</b>
Amort Logiciels	(8 418 153)	(7 821 314)
Amort Concessions de brevets	(15 040)	(15 040)
Amort recherches et développements	(118 801)	(118 801)
Amort Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)
<b>Sous total</b>	<b>(9 550 697)</b>	<b>(8 953 858)</b>
<b>Total</b>	<b>1 117 935</b>	<b>1 097 786</b>

**B3 Immobilisations corporelles**

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 31 Décembre 2025 se détaille comme suit :

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Terrains	19 532 520	19 525 440
Constructions	81 301 570	75 100 185
Matériel et Outillage	358 468 071	338 924 068
Agencement, Aménagement & Installation	61 670 315	57 240 056
Immobilisations en cours	4 976 986	5 290 146
Matériel de bureau & Informatique	18 468 487	17 016 462
Matériel de transport	13 853 445	12 743 755
<b>Sous total</b>	<b>558 271 394</b>	<b>525 840 112</b>
Amort Constructions	(39 091 878)	(35 394 571)
Amort Matériel et outillages industriels	(261 580 067)	(238 764 098)
Amort Agencement, Aménagement & Installation	(39 743 657)	(36 372 096)
Amort Matériels de bureau & Informatique	(16 013 480)	(14 617 132)
Amort Matériel de transport	(8 478 156)	(8 166 773)
<b>Sous total</b>	<b>(364 907 238)</b>	<b>(333 314 670)</b>
<b>Total</b>	<b>193 364 156</b>	<b>192 525 442</b>

DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2024	Acquis	Sortie Cession	Reclassement	Variation périmètre	Variation des Cours de change	V. Brute au 31/12/2025	Amort. Cumulé 31/12/2024	Dotations	Sortie Cession	Variation périmètre	Variation des Cours de change	Amort. Cumulé 31/12/2025	VCN Au 31/12/2025
<b>Immobilisations incorporelles</b>														
Logiciels	8 834 303	609 067	(4 585)	-	-	870	9 439 655	(7 821 314)	(595 971)	-	-	(868)	(8 418 153)	1 021 502
Concessions de brevets	99 837	-	-	-	-	-	99 837	(15 040)	-	-	-	-	(15 040)	84 797
Recherches et Développements	118 801	-	-	-	-	-	118 801	(118 801)	-	-	-	-	(118 801)	-
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	(998 703)	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	11 636	-	-	11 636	-	-	-	-	-	-	11 636
<b>S/Total</b>	<b>10 051 644</b>	<b>609 067</b>	<b>(4 585)</b>	<b>11 636</b>	<b>-</b>	<b>870</b>	<b>10 668 632</b>	<b>(8 953 858)</b>	<b>(595 971)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(868)</b>	<b>(9 550 697)</b>	<b>1 117 935</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>														
Terrains	19 525 440	-	-	-	-	7 080	19 532 520	-	-	-	-	-	-	19 532 520
Constructions	75 100 185	2 470 740	-	3 718 670	-	11 975	81 301 570	(35 394 571)	(3 696 571)	-	-	(736)	(39 091 878)	42 209 692
Matériel et Outillage	338 924 068	19 623 401	(221 814)	-	-	142 416	358 468 071	(238 764 098)	(22 967 384)	215 511	-	(64 094)	(261 580 067)	96 888 004
Agencement, Aménagement & Installation	57 240 056	2 586 714	(25 678)	1 854 248	-	14 975	61 670 315	(36 372 096)	(3 388 924)	25 678	-	(8 314)	(39 743 657)	21 926 658
Matériel de transport	12 743 755	2 479 988	(1 370 298)	-	-	-	13 853 445	(8 166 773)	(1 640 120)	1 328 737	-	-	(8 478 155)	5 375 290
Matériel de bureau & Informatique	17 016 462	1 327 486	(18 052)	136 904	-	5 687	18 468 487	(14 617 132)	(1 410 667)	18 025	-	(3 707)	(16 013 481)	2 455 006
Immobilisations en cours	5 290 146	5 440 073	(776)	(5 722 340)	-	(30 117)	4 976 986	-	-	-	-	-	-	4 976 986
<b>S/Total</b>	<b>525 840 112</b>	<b>33 928 402</b>	<b>(1 636 618)</b>	<b>(12 518)</b>	<b>-</b>	<b>152 016</b>	<b>558 271 394</b>	<b>(333 314 670)</b>	<b>(33 103 666)</b>	<b>1 587 951</b>	<b>-</b>	<b>(76 851)</b>	<b>(364 907 238)</b>	<b>193 364 156</b>
<b>Total Général</b>	<b>535 891 756</b>	<b>34 537 469</b>	<b>(1 641 203)</b>	<b>(882)</b>	<b>-</b>	<b>152 886</b>	<b>568 940 026</b>	<b>(342 268 528)</b>	<b>(33 699 637)</b>	<b>1 587 951</b>	<b>-</b>	<b>(77 719)</b>	<b>(374 457 935)</b>	<b>194 482 091</b>

**B4 Immobilisations financières**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Titres de participations	21 830 601	18 500 052
Dépôts et cautionnements	982 532	823 260
Personnel, avances et prêts	-	-
<b>Sous total</b>	<b>22 813 133</b>	<b>19 323 312</b>
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 114 277)	(1 207 035)
<b>Sous total</b>	<b>(1 114 277)</b>	<b>(1 207 035)</b>
<b>Total</b>	<b>21 698 856</b>	<b>18 116 277</b>

**B4-1 le détail des immobilisations financières se présente comme suit :**

DESIGNATION	Total général	Provision	VCN	% détention
SPCS	2 000 000		2 000 000	5,63%
ARIJ EL-MEDINA	20 000		20 000	2,00%
SALGETEL	565 662	-565 662	0	
GRAND MAGHREB MEDIAS	188 000	-188 000	0	2,48%
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	100 000		100 000	2,40%
BTS	50 000		50 000	0,01%
POLYCLINIQUE EL BASSATINE	50 000		50 000	0,52%
SICAB	50 000		50 000	
SOLARTECH-SUD	77 400	-15 000	62 400	
Sté de développement Zone franche de Bizerte	45 000		45 000	0,26%
LINSUD	44 500	-44 500	0	7,40%
TUNISIE FLOWERS	27 500	-27 500	0	15,00%
UADH	226 926	-226 926	0	
GIE	7 500		7 500	100,00%
One Tech Mécatronique	1 500		1 500	100,00%
Magalos GMBH (FORIS GRUNDUNGS GMBH)	33 275	-33 275	0	
STUCOM	1 992 112		1 992 112	9,99%
KSM	2 100 000		2 100 000	1,87%
MCS	1 000 000		1 000 000	13,89%
OTM	333 076		333 076	19,99%
Alfa Hyundai	707		707	
Fond géré ATD SICAR	3 775 000		3 775 000	
SOFIA TECH	3 999 254		3 999 254	4,73%
SMU HOLDING	434 000		434 000	1,95%
Autres formes de participation (SOFIA SICAR)	4 700 188		4 700 188	
GET IT	9 000		9 000	
<b>S/TOTAL</b>	<b>21 830 601</b>	<b>-1 100 863</b>	<b>20 729 737</b>	
CAUTION	982 532	-13 414	<b>969 118</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>22 813 133</b>	<b>-1 114 277</b>	<b>21 698 856</b>	

**B5 Autres actifs non courants**

Désignation	Fin Décembre 2025	Fin Décembre 2024
Charges reportées	3 117 659	6 345 350
Frais préliminaires (*)	5 557 317	5 174 592
Ecart de conversion sur emprunt	261 037	679 804
Amortissement/Dép. frais préliminaires (*)	(4 023 294)	(5 166 299)
<b>Total</b>	<b>4 912 719</b>	<b>7 033 447</b>

(\*) Les frais préliminaires sont résorbés sur une durée de 3 à 5 ans (selon les normes en vigueur de chaque pays : 3 ans pour la Tunisie et 5 ans pour le Maroc).

**B6 Stocks**

Désignation	Fin Décembre 2025	Fin Décembre 2024
Stocks de pièces de rechanges	16 040 163	15 242 345
Stocks de matières premières et consommables	91 659 384	79 252 578
Stocks de produits finis et en cours	75 538 898	73 265 229
Stocks travaux en cours	1 044 250	612 856
Stocks de marchandises	8 361 195	9 610 878
<b>Sous total</b>	<b>192 643 890</b>	<b>177 983 886</b>
Prov Stocks de marchandises	(3 612 935)	(3 559 821)
Prov Stocks de matières premières et consommables	(4 348 172)	(3 644 331)
Prov Stocks de produits finis et travaux en cours	(764 537)	(723 609)
Prov Stocks de pièces de rechanges	(814 540)	(1 228 716)
<b>Sous total</b>	<b>(9 540 184)</b>	<b>(9 156 477)</b>
<b>Total</b>	<b>183 103 706</b>	<b>168 827 409</b>

- Les stocks de matière première sont évalués au coût moyen pondéré pour l'activité mécatronique et au FIFO pour l'activité câble. Les produits finis sont évalués au coût de production. Le coût de production des stocks comprend le coût d'acquisition des matières consommées dans la production, et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production.
- Les provisions sur stocks sont déterminées selon une appréciation au niveau de chaque filiale en fonction de : la vétusté, l'obsolescence, le taux de rotation...

**B7 Clients et comptes rattachés**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Clients ordinaires (**)	239 876 858	227 377 231
Clients chèques et effets en portefeuille	2 275 364	2 686 134
Clients douteux et litigieux (**)	10 057 604	10 132 767
<b>Sous total</b>	<b>252 209 826</b>	<b>240 196 132</b>
Moins : Provisions clients (*)	(13 151 630)	(14 593 513)
<b>Sous total</b>	<b>(13 151 630)</b>	<b>(14 593 513)</b>
<b>Total</b>	<b>239 058 196</b>	<b>225 602 619</b>

(\*) Les créances ayant fait l'objet d'une action en justice ou présentant un risque élevé de non-paiement sont provisionnées.

(\*\*) la conversion des soldes des clients étrangers s'effectue au cours de la banque centrale en vigueur au 31 décembre de l'exercice concerné.

**B8 Autres actifs courants**

Désignation	Fin Décembre 2025	Fin Décembre 2024
Personnel, prêts et avances	1 270 061	1 263 571
État, crédit de TVA	2 213 898	10 337 269
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1 375 844	1 106 585
Débiteurs divers	3 222 959	3 448 566
Produits à recevoir	8 791 875	2 641 727
Charges constatées d'avance	1 226 800	2 347 189
Provisions sur Débiteurs Divers	(754 153)	(627 028)
Caution douanière	26 404	26 404
État, crédit d'IS	7 362 137	6 932 613
Fournisseurs, avances et acomptes	5 415 091	2 836 492
<b>Total</b>	<b>30 150 916</b>	<b>30 313 388</b>

**B9 Placements et actifs financiers**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Prêt courant	102 996	70 731
Provisions sur actifs financiers	(21 341)	(21 341)
Titres BVMT & SICAV	2 710 539	1 495 644
Placements courants	17 451 164	29 451 291
Intérêts courus sur placements	-	-
<b>Total</b>	<b>20 243 358</b>	<b>30 996 325</b>

**B10 Liquidités et équivalents de liquidités**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Banques EUR	40 889 530	46 817 589
Caisses	31 732	31 794
Banques TND	15 629 238	9 306 267
Banques USD	3 010 127	2 207 053
Régies d'avance	287 526	75 517
<b>Total</b>	<b>59 848 153</b>	<b>58 438 220</b>

**B11 Capitaux propres**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Capital social	80 400 000	80 400 000
Prime d'émission	107 225	107 225
Résultats reportés	132 103 446	131 586 300
Réserves	12 115 318	8 384 514
Réserves consolidés	141 165 532	136 135 092
Réserves de conversion groupe	3 387 891	3 344 462
Résultat de l'exercice	43 259 901	30 197 705
Subventions d'investissement	5 752 326	4 626 872
Autres capitaux propres (actions propres)	183 363	(382 339)
<b>Total</b>	<b>418 475 002</b>	<b>394 399 831</b>

Le tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires se présente comme suit :

**Groupe Onetech**

Tableau de variation de capitaux propres consolidés à Fin décembre 2025

Chiffres présentés en TND

	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des CP
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2025</b>	<b>80 400 000</b>	<b>107 225</b>	<b>7 588 995</b>	<b>276 105 906</b>	<b>30 197 705</b>	<b>394 399 831</b>	<b>57 298 466</b>	<b>713 991</b>	<b>452 412 288</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-	30 197 705	(30 197 705)	-	713 991	(713 991)	-
Dividendes versés	-	-	-	(20 881 012)	-	(20 881 012)	(3 635 374)	-	(24 516 386)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	(0)	4 386 985	-	4 386 985
Autres Reclassements	-	-	565 702	(38 303)	-	527 398	(4 915)	-	522 483
Variation des subventions	-	-	1 117 719	-	-	1 117 719	-	-	1 117 719
Ecart de conversion	0	-	59 277	-	-	59 277	30 978	-	90 255
Variation du périmètre	-	-	(8 113)	-	-	(8 112)	(8 589 487)	-	(8 597 599)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	43 259 901	43 259 901	-	(592 668)	42 667 233
<b>Situation à fin 2025</b>	<b>80 400 000</b>	<b>107 225</b>	<b>9 323 580</b>	<b>285 384 296</b>	<b>43 259 901</b>	<b>418 475 002</b>	<b>50 200 644</b>	<b>(592 668)</b>	<b>468 082 978</b>

**B12 Emprunts et dettes assimilées**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Emprunts bancaires	34 041 410	50 981 359
Emprunts leasing	826 066	654 755
Fournisseur d'immobilisation à LT	3 387 940	-
<b>Total</b>	<b>38 255 416</b>	<b>51 636 114</b>

**B13 Provisions pour risques et charges**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Provision pour risques et charges	4 698 170	3 791 465
<b>Total</b>	<b>4 698 170</b>	<b>3 791 465</b>

Les provisions pour risques et charges constituent des provisions pour risque liés à l'exploitation.

**B14 Fournisseurs et comptes rattachés**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Fournisseurs d'exploitation	131 867 184	112 520 970
Fournisseurs d'immobilisations	4 341 236	4 329 487
Fournisseurs, factures non parvenues	13 184 524	10 937 080
<b>Total</b>	<b>149 392 944</b>	<b>127 787 537</b>

(\*) la conversion des soldes des fournisseurs étrangers s'effectue au cours de la banque centrale en vigueur au 31 décembre de l'exercice concerné.

**B15 Autres passifs courants**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Clients, avances et acomptes	825 098	1 803 386
Créditeurs divers	220 065	638 071
Dividendes à payer	34 481	530 737
CNSS	8 221 513	7 625 498
Etat, impôts et taxes	9 733 170	13 912 317
Personnel, charges à payer	4 117 985	3 961 730
Personnel, rémunérations dues	7 429 088	5 361 829
Charges à payer	7 587 123	4 754 294
Produits constatés d'avance	743 702	599 036
Provisions courantes	892 415	1 469 993
Impôts différés - passif	1 798 677	1 844 070
Clients, emballages consignés	1 251 863	1 185 144

<b>Total</b>	<b>42 855 180</b>	<b>43 686 105</b>
--------------	-------------------	-------------------

**B16 Concours bancaires et autres passifs financiers**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024
Découverts bancaires	6 275 764	4 403 446
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	25 773 846	28 235 423
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	108 413	678 424
Emprunt courant liés au cycle d'exploitation	32 918 972	37 604 124
Chèques à payer	16 478	9 962
Intérêts courus sur emprunts	301 709	383 343
<b>Total</b>	<b>65 395 182</b>	<b>71 314 722</b>

**R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**

**R1 Revenus**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Chiffre d'affaires Export - produits finis	892 219 598	872 158 623
Chiffre d'affaires Export - marchandises	11 377 166	7 285 802
Chiffre d'affaires Export - prestation de services	17 215 726	8 502 751
Chiffre d'affaires Export - travaux	6 921 437	3 625 147
Chiffre d'affaires Local - produits finis	143 044 140	141 525 331
Chiffre d'affaires Local - prestation de services	87 432	1 135 771
Autres revenus	6 945 530	13 795 908
Dividendes (Holding)	382 183	169 965
<b>Total</b>	<b>1 078 193 212</b>	<b>1 048 199 298</b>

**R2 Autres produits d'exploitation**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Produits des activités annexes	180 793	133 615
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	1 651 515	1 129 952
<b>Total</b>	<b>1 832 308</b>	<b>1 263 567</b>

**R3 Production immobilisée**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Production immobilisée	757 327	541 425
<b>Total</b>	<b>757 327</b>	<b>541 425</b>

**R4 Variation des stocks des produits finis et encours**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Variation des stocks des produits finis et des encours	2 449 610	(2 667 255)
<b>Total</b>	<b>2 449 610</b>	<b>(2 667 255)</b>

**R5 Achats de matières et d'approvisionnements consommés**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Achats - matières et consommables	(745 826 221)	(707 415 533)
Variation de stocks - matières et consommables	12 861 131	(5 878 666)
Variation de stocks - marchandises	(1 251 828)	(205 062)
Achats - marchandises	(33 898 781)	(26 964 889)
Achats - pièces de rechanges	(12 259 078)	(11 842 132)
Variation de stocks - pièces de rechanges	588 849	445 773
Electricités & eaux	(17 594 287)	(17 254 650)
Carburants	(40 222)	(183 532)
Divers achats non stockés	(2 460 640)	(2 553 955)
Achats de travaux et sous-traitances	(652 879)	(2 210 693)
Achats petits matériels et outillages	(15 211)	(37 088)
<b>Total</b>	<b>(800 549 167)</b>	<b>(774 100 427)</b>

**R6 Charges de personnel**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Salaires bruts	(101 650 573)	(95 269 008)
Charges sociales légales	(18 008 265)	(16 597 127)
Autres charges personnel	(4 609 928)	(3 055 861)
<b>Total</b>	<b>(124 268 766)</b>	<b>(114 921 996)</b>

**R7 Dotations aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Dotations aux amortissements	(35 896 275)	(37 171 014)
Dotations aux provisions	(9 802 947)	(8 653 569)
Reprises sur provisions	9 656 611	4 743 849
<b>Total</b>	<b>(36 042 611)</b>	<b>(41 080 734)</b>

**R8 Autres charges d'exploitation**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Entretien et réparation	(5 007 308)	(5 404 400)
Jetons de présence	(810 000)	(1 338 580)
Charges de location	(731 165)	(1 042 733)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(5 668 376)	(4 657 370)
Autres services extérieurs	(5 130 374)	(6 957 943)
Déplacements, missions, réceptions	(2 874 168)	(2 809 415)
Frais de formation	(513 254)	(606 963)
Frais de télécommunication	(807 897)	(748 831)
Frais de transport	(23 413 597)	(21 327 122)
Impôts et Taxes	(3 122 050)	(2 381 279)
Personnel extérieur à l'entreprise	(2 850 849)	(2 272 315)
Commissions sur vente	(1 601 711)	(97 293)
Primes d'assurances	(3 852 583)	(3 939 563)
Publicité, publication et relation publique	(1 306 560)	(1 247 527)
Services bancaires et assimilés	(1 280 845)	(950 400)
Sous-traitance générale	(627 222)	(1 159 566)
<b>Total</b>	<b>(59 597 959)</b>	<b>(56 941 300)</b>

**R9 Charges financières nettes**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Charges d'intérêts	(7 777 720)	(9 932 676)
Pertes de changes	(12 109 749)	(10 670 781)
Autres charges financières	(83 275)	(65 087)
Gains de change	11 097 631	4 758 351
Charges nettes sur cession de VM	-	(677)
<b>Total</b>	<b>(8 873 113)</b>	<b>(15 910 870)</b>

**R10 Produits des placements**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Prod. Nets/ cession VMP (hors équivalents de trésorerie)	289 488	2 718
Autres produits financiers	173 801	172 410
Produits des placements	1 529 200	3 356 149
<b>Total</b>	<b>1 992 489</b>	<b>3 531 277</b>

**R11 Autres gains ordinaires**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Plus-values de cession d'immobilisations corp et incorp	441 222	322 993
Autres gains sur éléments non récurrents	3 841 295	2 637 811
<b>Total</b>	<b>4 282 517</b>	<b>2 960 804</b>

**R12 Autres pertes ordinaires**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Autres pertes sur éléments non récurrents	(1 049 170)	(765 040)
Moins-values de cession d'immobilisations corp et incorporelles	(6 357)	(232)
<b>Total</b>	<b>(1 055 527)</b>	<b>(765 272)</b>

**R13 Impôts sur les bénéfices**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Charges d'impôts différées	-	(553 387)
Impôts sur les sociétés	(15 166 546)	(16 824 529)
Produits d'impôts différés	45 394	14 934
<b>Total</b>	<b>(15 121 152)</b>	<b>(17 362 982)</b>

**R14 Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(1 592 160)	(1 693 039)
<b>Total</b>	<b>(1 592 160)</b>	<b>(1 693 039)</b>

**R15 Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence**

Désignation	Jusqu'à Fin décembre 2025	Jusqu'à Fin décembre 2024
AUTO CABLES	259 970	(143 052)
ONE TECH EC	255	2 252
<b>Total</b>	<b>260 225</b>	<b>(140 800)</b>

**F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

Désignation	Fin décembre 2025	Fin décembre 2024	Variation vs Fin décembre 2024
Régies d'avance	287 525	75 517	212 008
Chèques à l'encaissement	-	-	-
Banques TND	15 629 238	9 306 267	6 322 971
Banques EUR	40 889 531	46 817 589	(5 928 058)
Banques USD	3 010 127	2 207 053	803 074
Caisses	31 732	31 794	(62)
<b>Sous total</b>	<b>59 848 153</b>	<b>58 438 220</b>	<b>1 409 933</b>
Découverts bancaires	(6 275 764)	(4 403 446)	(1 872 318)
<b>Total</b>	<b>53 572 389</b>	<b>54 034 774</b>	<b>(462 385)</b>

**VII. LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société « ONE TECH HOLDING » au 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

**Engagements financiers :**

(Exprimé en Dinar Tunisien)						
31 DECEMBRE 2025						
Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
<b>1- ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS</b>	4 604 193,310	4 604 193,310				
<b>2- TUNISIE CABLES</b>	59 219 218,403	59 219 218,403				
. Aval	Néant					
. Autres garanties	Néant					
Garantie à première demande	Néant					
<b>1-OTH-TUNISIE CABLES-TECHNIPLAST INDUSTRIE-ELEONTECH</b>	18 084 037,238	18 084 037,238				
<b>FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI</b>						
<b>2- OTH</b>	2 500 000,000			2 500 000,000		
Garantie solidaire	Néant					
<b>1-OTH-TUNISIE CABLES et ONE TECH AND ASSEMBLING S.A.R.L</b>	13 497 600,000	13 497 600,000				
<b>2- OTH</b>	600 000,000			600 000,000		
Engagement par signature						
<b>1- FUBA PRINTED CIRCUITS</b>	3 955 476,067	3 955 476,067				
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
<b>1- ELEONTECH</b>	3 800 000,000	3 800 000,000				
<b>2- FUBA PRINTED CIRCUITS</b>	1 967 213,119	1 967 213,119				
<b>3- TTEI</b>	3 477 778,000	3 477 778,000				
<b>4- TUNISIE CABLES</b>	11 538 726,400	11 538 726,400				
. Nantissement						
<b>1- TECHNIPLAST</b>	8 531 715,867	8 531 715,867				
<b>2- ELEONTECH</b>	19 800 000,000	19 800 000,000				
<b>3- FUBA PRINTED CIRCUITS</b>	53 786 885,717	53 786 885,717				
<b>4- TTEI</b>	4 152 658,000	4 152 658,000				
<b>5- TUNISIE CALES</b>	1 538 726,400	1 538 726,400				
c) Effets escomptés et non échus	Néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisées	Néant					
e) Abandon de créances	Néant					
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	Néant					
<b>Total</b>	<b>211 054 228,521</b>	<b>207 954 228,521</b>	<b>0,000</b>	<b>3 100 000,000</b>		

<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
. Aval						
. Autres garanties						
Garantie actifs et passifs	1 449 292,990	1 449 292,990				
b) Garantie réelle	Néant					
. Hypothèques	Néant					
. Nantissement	Néant					
c) Effets escomptés et non échus	Néant					
d) Créances à l'exploitation mobilisés	Néant					
e) Abandon de créances	Néant					
<b>Total</b>	<b>1 449 292,990</b>	<b>1 449 292,990</b>	<b>-</b>	<b>0,000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2- Engagements réciproques</b>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant					
. Crédit consenti non encore versé	Néant					
. Opérations de portage	Néant					
. Crédit documentaire	Néant					
. Commande d'immobilisations	Néant					
. Commande de longue durée	Néant					
. Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par les conventions collectives	Néant					
<b>Total</b>	<b>212 503 521,511</b>	<b>209 403 521,511</b>		<b>3 100 000,000</b>		

**Dettes garanties par des sûretés :**

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
. Emprunt obligataire	Néant		
. Emprunt d'investissement			
. Emprunt courant de gestion			
. Autres			

**VIII. PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE**

	2025				2024			
	CABLE	MECATRONIQUE	IT	HOLDING	CABLE	MECATRONIQUE	IT	HOLDING
<b>Chiffre d'affaires</b>	512 592 192	530 328 497	33 430 111	1 842 411	493 710 889	513 074 182	31 695 031	9 719 196
<b>Résultat d'exploitation</b>	36 515 894	27 029 904	2 239 552	-3 011 398	32 558 527	24 702 101	659 814	2 372 136
<b>Résultat net consolidé</b>	27 660 114	13 489 912	315 371	1 201 834	21 839 724	7 090 660	-835 751	2 817 060

**IX. INFORMATIONS DE DURABILITE ET RISQUES CLIMATIQUES DANS LES ETATS FINANCIERS 2025 :****1. Cadre de préparation et principe de matérialité financière**

La présente note aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025 du Groupe One TECH, est établie conformément :

- Au cadre conceptuel de la comptabilité en Tunisie, tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 ;
- Aux recommandations du Conseil du Marché Financier (CMF) relatives à l'intégration d'informations en matière de durabilité dans les notes aux états financiers des sociétés faisant appel public à l'épargne ;
- Aux principes généraux d'information financière liés à la durabilité en référence aux normes IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques).

Les informations présentées dans cette note visent à permettre aux utilisateurs des états financiers du Groupe One TECH de comprendre comment les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les risques et opportunités liés aux changements climatiques peuvent influencer la situation financière, la performance et les flux de trésorerie du groupe.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, le système d'information de durabilité du Groupe One TECH permet d'identifier les risques et opportunités de durabilité et climatiques. Néanmoins à ce stade de développement, les données quantitatives ESG issues des systèmes de management (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, codes de conduite clients et autres) sont disponibles mais la matérialité financière n'est pas mise en œuvre.

Dans la présente note aux états financiers, l'approche utilisée pour l'évaluation des impacts potentiels sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie est essentiellement qualitative fondée sur les informations disponibles à la date d'arrêtés des états financiers.

**2. Mode de Gouvernance**

Le conseil d'administration du Groupe One TECH supervise la stratégie de responsabilité sociétale (RSE) et l'intégration progressive des risques et opportunités de durabilité et climatiques dans la stratégie globale du groupe. Il veille à la prise en compte de ces risques et opportunités dans les processus décisionnels du groupe.

La matérialité financière des enjeux de durabilité, y compris les opportunités et risques climatiques, sera intégrée progressivement aux dispositifs de supervision.

A cet effet, un comité dédié de durabilité est en cours de mise en place sous la direction du conseil d'administration. Un processus officiel de désignation des membres, avec critères et durée de mandat, est en cours d'élaboration. Les nominations des membres du comité de durabilité seront pleinement formalisées et documentées.

Au niveau de la Direction Générale, les responsabilités ESG sont actuellement partagées entre la direction Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) et la direction Communication, avec une formalisation en cours des rôles, mandats et compétences.

Les processus intègrent partiellement les opportunités et risques liés à la durabilité et aux changements climatiques dans la stratégie, les transactions significatives et les politiques sectorielles.

La veille réglementaire ESG, technologique et concurrentielle permettra de garantir aux instances de gouvernance une information permanente et référencée sur les risques et opportunités de durabilité et liées aux changements climatiques.

### 3. Stratégie ESG

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont pris en considération dans la stratégie du Groupe One TECH notamment dans le choix des projets tels que les projets d'investissement énergétique, de traitement des eaux, d'utilisation des matériaux recyclés, optimisation des déchets et des initiatives sociales. Les incidences de ces opportunités et risques de durabilité et climatiques sont prises en compte dans le cadre des exigences des systèmes de management (Qualité, environnement, énergie, sécurité ou autres) et décrites de manière qualitative au niveau des opérations. Ils permettraient aux utilisateurs de comprendre l'intégration des enjeux ESG dans la planification stratégique et la prise de décision du groupe.

Compte tenu de la diversité des secteurs d'activité au sein du groupe, One TECH adoptera une approche progressive visant à :

Renforcer le cadre de gouvernance et appuyer le dispositif organisationnel de la RSE et de gestion des risques et opportunités ESG.

Renforcer la prise en compte des enjeux de durabilité dans la stratégie de développement du groupe

Consolider les reportings comptables et extra-comptable en adoptant l'approche de matérialité financière ;

### 4. Gestion des risques et opportunités

Les risques et opportunités de durabilité et climatiques sont identifiés à partir de plusieurs sources d'information, notamment :

- Les données internes : A titre d'exemples, consommation énergétique, émissions GES, quantités de déchets, etc.
- La veille réglementaire, concurrentielle et technologique dans le cadre des systèmes de management.
- Les analyses prospectives partielles : les scénarios dans le domaine énergétique.

Les risques de durabilité sont évalués selon leur gravité et fréquence afin de faciliter leur hiérarchisation dans la cartographie des risques du groupe.

Ces éléments devraient influencer le choix des projets d'investissements et les décisions opérationnelles. Également, ils ont pris en compte lors de l'analyse des projets soumis à des exigences spécifiques, notamment dans le cadre des diligences exigées par les clients et fournisseurs étrangers.

Les impacts financiers potentiels de ces risques et opportunités de durabilité sur la position financière, les performances financières et les flux de trésorerie à court, moyen et long terme, doivent être identifiés et intégrés d'une manière formelle dans les mécanismes existants d'évaluation des décisions stratégiques et opérationnelles, dans le cadre de l'analyse de matérialité financière.

À la date de clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, aucun événement lié aux risques et opportunités de durabilité n'a entraîné d'ajustement comptable spécifique distinct de ceux déjà reflétés dans les états financiers.

Les postes susceptibles d'être affectés par les risques et opportunités ESG :

- Les immobilisations et les amortissements.
- Participations dans les filiales.
- Résultat net.
- Les provisions pour risques et charges.

#### 5. Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs

Le Groupe One TECH dispose d'indicateurs ESG alignés en référence aux standards du Global Reporting Initiative (GRI), calculés à partir de données internes.

Ces indicateurs (absolus, relatifs et qualitatifs) issus des systèmes de management évaluent les progrès vers des cibles, mais ils ne sont pas exploités dans l'analyse de matérialité financière.

Ces indicateurs doivent être définis, documentés et expliqués en référence aux standards nationaux (Ex. les indicateurs ESG de la Bourse de Tunis) et internationaux (Ex. GRI, SASB, IFRS S1 et IFRS S2).

#### 6. Exposition au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) --+

Le MACF concernent les secteurs d'activités suivantes : acier, ciment, aluminium, engrais azotés, hydrogène, électricité.

Les activités du Groupe One TECH ne relèvent pas des secteurs concernés. En conséquence, le Groupe One TECH ne sera pas soumis aux obligations du MACF en 2026.

#### 7. Conclusion

La présente note expose de manière structurée les éléments relatifs à la gouvernance, à la stratégie, au dispositif de gestion des risques et des opportunités ainsi qu'aux principaux indicateurs ESG en lien avec les enjeux de durabilité et climatiques identifiés par Groupe One TECH.

Au terme de cette analyse, et sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des états financiers au 31 décembre 2025, il ressort qu'aucun risque de durabilité ou climatique n'a été identifié comme étant significatif au point de nécessiter une incidence spécifique ou un ajustement dans les états financiers du Groupe One TECH. En particulier, aucun impact n'a été relevé à ce stade sur la position financière, la performance économique ou les flux de trésorerie actuels et à court terme du groupe.

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
Rue Lac Toba, Les berges du lac, 1053 - Tunis  
Tél. : +216 71 962 528 - Fax : +216 71 962 389  
11, rue cheikh Meghdiche 3000 – Sfax  
Tél : +216 74 210 344 - Fax : +216 74 297 471  
szahaf@planet.tn

Membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble Mazars  
Rue du Lac Ghar El Melh Les berges du Lac  
1053 Tunis - Tunisie  
Tel. : 216 71 963 380 Fax. : 216 71 964 380  
Email : mazars.tunisie@forvismazars.com  
IDU : 578728R

**Tunis, le 21 mai 2026**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la  
Société ONE TECH HOLDING SA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2025**

**RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

***Opinion***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe ONE TECH HOLDING (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés arrêtés par le conseil d'administration du 03 Avril 2026, présentent :

Un total bilan de.....	769 124 080 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de .....	43 259 901 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

#### *Ecart d'acquisition (Goodwill)*

Selon les normes comptables tunisiennes, le Groupe est tenue d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill.

Les informations fournies par le Groupe sur le goodwill figurent à la Note « IV- Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés », qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38, relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le Groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

Le solde du goodwill provenant des titres ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » s'élève, au 31 décembre 2025, à 1 380 514 TND. Ladite filiale a enregistré des résultats déficitaires au titre de certaines années de la période postérieure à la date d'acquisition.

Le solde du goodwill provenant des titres FUBA PRINTED CIRCUITS s'élève, au 31 décembre 2025, à 4 555 160 TND. Ladite filiale a enregistré des résultats déficitaires au titre de certaines années de la période postérieure à la date d'acquisition.

La direction du Groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le Groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des écarts d'acquisition provenant des titres FUBA PRINTED CIRCUITS et OTBS.

#### **Rapport du conseil d'administration**

La responsabilité du rapport d'activité du Groupe incombe au conseil d'administration de la société ONE TECH HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

### **RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

#### **Les commissaires aux comptes**

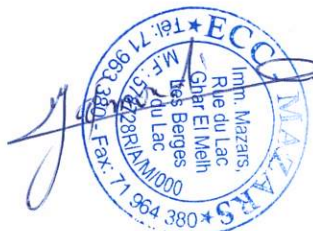
**Sleheddine Zahaf**

**CABINET SLEHDDINE ZAHAF**



**Walid MASMUDI**

**ECC MAZARS**



## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **GROUPE CITY CARS**

Siège Social : 31, rue des usines, Z.I Kheireddine, La goulette, Tunis

Le groupe CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 02 juin 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Anis FRIKHA (GEM) & Mr Kamel EL HAMMI (AMC Ernst & Young).

**GROUPE CITY CARS**

**BILAN CONSOLIDE**

Arrêté au 31 décembre 2025

*(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)*

<b>ACTIFS</b>	Notes	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	1 059 426	871 997
Moins : amortissements		772 734	672 334
		<b>286 692</b>	<b>199 663</b>
Immobilisations corporelles	A - 2	34 144 688	32 865 843
Moins : amortissements		13 174 596	11 655 856
		<b>20 970 092</b>	<b>21 209 987</b>
Immobilisations financières	A - 3	33 642 811	32 772 210
Moins : provisions		-	-
		<b>33 642 811</b>	<b>32 772 210</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>54 899 595</b>	<b>54 181 860</b>
Autres actifs non courants	A - 4	660 974	640 567
Moins : provisions		198 957	198 957
		<b>462 017</b>	<b>441 610</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>55 361 612</b>	<b>54 623 470</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	A - 5	131 079 916	115 462 087
Moins : provisions		911 809	812 245
		<b>130 168 107</b>	<b>114 649 842</b>
Clients et comptes rattachés	A - 6	18 034 421	36 293 835
Moins : provisions		1 224 269	1 330 403
		<b>16 810 152</b>	<b>34 963 432</b>
Autres actifs courants	A - 7	1 601 104	1 862 950
Placements & autres actifs financiers	A - 8	86 116 526	79 399 573
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 9	3 679 010	4 689 631
<b>Total des actifs courants</b>		<b>238 374 899</b>	<b>235 565 428</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>293 736 511</b>	<b>290 188 898</b>

**GROUPE CITY CARS****BILAN CONSOLIDE**

Arrêté au 31 décembre 2025

*(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)*

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	Notes	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	CP - 1	18 000 000	18 000 000
Réserves consolidées		59 914 571	52 888 355
Autres capitaux propres	CP - 2	108 551	108 551
<b><i>Total capitaux propres avant résultat</i></b>		<b><i>78 023 122</i></b>	<b><i>70 996 906</i></b>
Résultat de l'exercice consolidé		35 446 786	29 518 791
<b>Total capitaux propres avant affectation du résultat</b>		<b>113 469 908</b>	<b>100 515 697</b>
Intérêt des minoritaires	CP - 3	1 058 542	1 046 257
<b>Passifs</b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
Emprunts	P - 1	-	433 462
Autres passifs financiers	P - 2	93 762	46 881
Provisions	P - 3	2 051 602	1 599 536
<b><i>Total des passifs non courants</i></b>		<b><i>2 145 364</i></b>	<b><i>2 079 879</i></b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P - 4	163 943 693	161 548 623
Autres passifs courants	P - 5	12 299 956	10 049 669
Concours bancaires et autres passifs financiers	P - 6	819 048	14 948 773
<b><i>Total des passifs courants</i></b>		<b><i>177 062 697</i></b>	<b><i>186 547 065</i></b>
<b>Total des passifs</b>		<b>179 208 061</b>	<b>188 626 944</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>293 736 511</b>	<b>290 188 898</b>

**GROUPE CITY CARS**

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE - MODELE AUTORISE**

**Exercice clos le 31 décembre 2025**

*(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Exercice clos le	
		31-déc.-25	31-déc.-24
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R - 1	401 356 258	378 411 694
Autres produits d'exploitation	R - 2	171 188	172 143
<b><i>Total des produits d'exploitation</i></b>		<b>401 527 446</b>	<b>378 583 837</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises consommés	R - 3	329 342 798	316 373 531
Charges de personnel	R - 4	6 766 875	5 834 703
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	2 085 719	1 969 013
Autres charges d'exploitation	R - 6	10 154 028	10 118 487
<b><i>Total des charges d'exploitation</i></b>		<b>348 349 420</b>	<b>334 295 734</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>53 178 026</b>	<b>44 288 103</b>
Charges financières nettes	R - 7	2 766 160	4 954 587
Produits des placements	R - 8	5 232 673	6 138 873
Autres gains ordinaires	R - 9	664 800	395 156
Autres pertes ordinaires	R - 10	397 360	366 111
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b>55 911 979</b>	<b>45 501 434</b>
Impôt sur les bénéfices	R - 11	20 443 983	15 964 033
<b><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></b>		<b>35 467 996</b>	<b>29 537 401</b>
Eléments extraordinaires		-	-
<b>Parts des Minoritaires</b>		<b>21 210</b>	<b>18 610</b>
<b>Résultat net de l'exercice consolidé</b>		<b>35 446 786</b>	<b>29 518 791</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>35 446 786</b>	<b>29 518 791</b>

**GROUPE CITY CARS**

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE - MODELE AUTORISE**

**Exercice clos le 31 décembre 2025**

*(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Exercice clos le 31-déc.-25	31-déc.-24
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
Résultat net		35 446 786	29 518 791
Ajustements pour :			
* Part revenant aux intérêts minoritaires		21 210	18 610
* Dotation aux amortissements et aux provisions		2 064 636	1 975 147
* Quote-part subvention d'investissement		-	-
* Résorption des frais préliminaires		-	-
* Variation des :			
Stocks	TR-1	(15 617 829)	8 522 961
Créances	TR-2	18 259 415	(14 828 912)
Autres actifs	TR-3	144 907	(491 887)
Fournisseurs et autres dettes	TR-4	4 691 023	5 308 171
Intérêts courus		-	(231)
* Incidences des variations des taux de change		(557 371)	(565 080)
* Plus ou moins-value de cession		(664 800)	(330 500)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>43 787 977</b>	<b>29 127 069</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. corporelles		(1 346 178)	(449 965)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. incorporelles		(187 429)	(201 397)
Encaissements provenant de la cession d'immob. incorporelles		-	-
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles		45 020	-
Décaissements affectés à l'acquisition d'immob. financières		(3 000 000)	(2 113 444)
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières		3 332 297	1 880 500
Encaissement provenant des subventions d'investissements		-	-
Acquisition de filiales nette de la trésorerie		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 156 290)</b>	<b>(884 306)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions		(22 465 972)	(22 497 298)
Encaissements provenant des subventions		-	-
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts		(12 900 222)	(12 612 863)
Encaissements provenant d'emprunts		-	14 920 000
CCA financement (variation)		-	-
Décaissements affectés à des modifications comptables		-	-
Rachat actions propres		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(35 366 194)</b>	<b>(20 190 161)</b>
<b><i>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</i></b>		<b>557 371</b>	<b>565 080</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>7 822 864</b>	<b>8 617 683</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>	TR-5	<b>81 391 138</b>	<b>72 773 455</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	TR-6	<b>89 214 002</b>	<b>81 391 138</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

### I – PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe est composé de quatre sociétés : « CITY CARS », « CITY CARS GROS », « LOGISTIC CARS », et « GREEN SICAR ».

L'activité principale du groupe est l'importation, l'exportation, services, lavage, stockage, la commercialisation de tout véhicule de transport, pièce de rechange, accessoires, ainsi que l'achat et la vente de véhicules d'occasion et en général tout produit accessoire aux dits véhicule principalement de marque KIA.

- ✓ La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007 et régie par le code des sociétés commerciales.
- ✓ Le capital social de la société est de 18.000.000 dinars divisés en 18.000.000 actions d'un (1) dinar chacune intégralement souscrites et intégralement libérées.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules.

- ✓ La société **CITY CARS GROS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2010 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 1.000.000 dinars divisés en 10.000 parts sociales de 100 dinars chacune, détenu à concurrence de 99,95% par la société City Cars.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules.

- ✓ La société **LOGISTIC CARS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2016 et régie par le code des sociétés commerciales et par le code d'incitations aux investissements.

Le capital social de la société au 31/12/2016 est de 2.000.000 TND divisé en 20.000 parts sociales de 100 TND de nominal chacune intégralement libérées souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs, de la manière suivante :

- CITY CARS, quinze mille (15.000) parts sociales soit 75% ; et
- CITY CARS GROS, cinq mille (5.000) parts sociales soit 25%.

La société a pour objet l'entretien mécanique auto, tôlerie, peintures auto, lavage, stockage et graissage sans distribution de carburant.

- ✓ La société **GREEN SICAR** est une société anonyme de droit Tunisien créée en mars 2021 et régie par le code des sociétés commerciales.

Le capital social de la société est de 16.000.000 dinars divisés en 1.600.000 actions de 10 dinars chacune, détenu à concurrence de 93.75% par la société City Cars.

La société a pour objet la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers en vue de la rétrocession, au renforcement des opportunités d'investissement se des fonds propres des entreprises.

## **II. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION**

### **II. 1. Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

### **II. 2. Principes de consolidation**

#### **II. 2. 1. Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

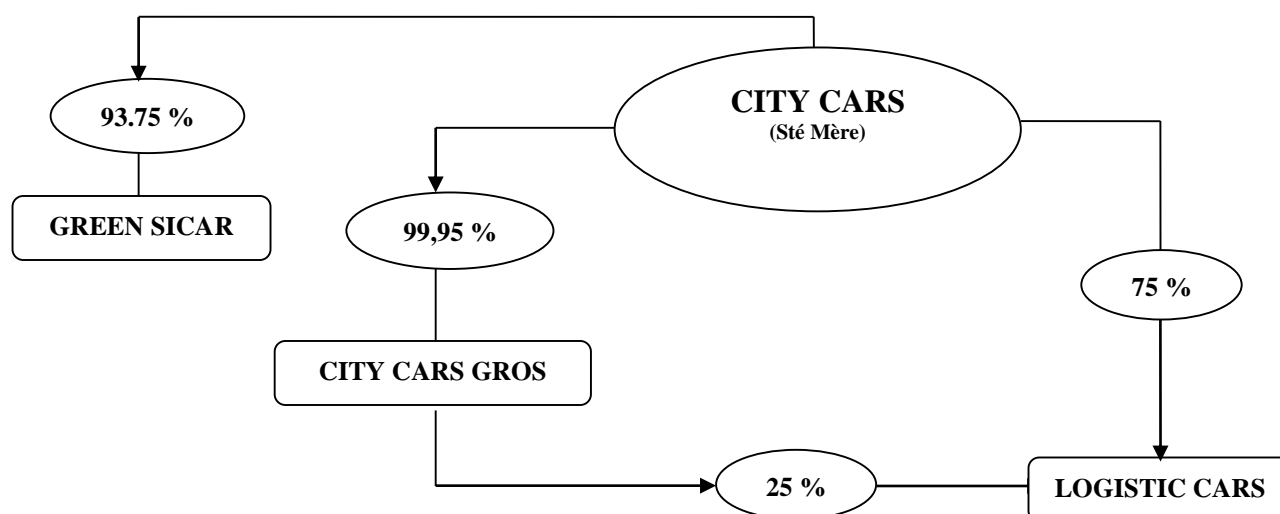
Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe est présenté au niveau du schéma suivant :



## II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société du groupe et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CITY CARS GROS soit détenu par deux principaux associés : CITY CARS (99,95%) et L'ETAT TUNISIEN (0,05%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère CITY CARS S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CITY CARS GROS.

Société	2024			2025		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
CITY CARS SA	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
CITY CARS GROS SARL	99,95%	Filiale	IG	99,95%	Filiale	IG
LOGISTIC CARS SARL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG
GREEN SICAR	92%	Filiale	IG	93,75%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère CITY CARS et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- Cumul arithmétique des comptes individuels,
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

### **II. 2. 3. Date de clôture**

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

### **II. 2. 4. Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

- Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Élimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées

b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

### **II. 2. 5. Écart d'acquisition**

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe.

### **II. 2. 6. Écart de conversion**

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;

- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

Aucun écart de conversion positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe, vu que les trois sociétés sont établies en Tunisie et leurs comptes sont exprimés en dinars tunisiens.

### **II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation**

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- Convention de la permanence des méthodes,
- Convention de la périodicité,
- Convention de prudence,
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

#### **II. 3. 1. Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

• Constructions en dur	5%
• Constructions légères	10%
• Matériel et outillage	15%
• Ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques	10%
• Matériel de transport	20%
• Mobiliers de bureau	20%
• AAI généraux	10%
• Matériel informatique	33,33%
• Logiciels informatiques	33,33%

#### **II. 3. 2. Titres de participation**

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement. Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2.

### **II. 3. 3. Stocks**

Les stocks du groupe sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires et services. Le groupe utilise pour la comptabilisation des stocks la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks sauf pour la société LOGISTIC CARS qui utilise la méthode de l'inventaire intermittent.

Le coût d'acquisition des stocks du groupe comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré pour les pièces de rechange et le coût individuel pour les véhicules neufs.

### **II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

### **II. 3. 5. Impôt différé**

Les sociétés du Groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

### **II. 3. 6. Revenus**

Les produits du groupe sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange, des réparations et des services. Ils sont enregistrés en hors TVA et comptabilisés quotidiennement dès leur réalisation.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

### **III- Notes relatives aux postes du bilan consolidé :**

#### ***A – 1 Immobilisations incorporelles***

Au 31 décembre 2025, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 286.692 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Logiciels Informatiques	1 059 426	691 231
Logiciels Informatiques en cours	-	180 766
Amortissement Logiciels Informatiques	(772 734)	(672 334)
<b>TOTAL NET</b>	<b>286 692</b>	<b>199 663</b>

#### ***A – 2 Immobilisations corporelles***

Au 31 décembre 2025, les immobilisations corporelles ont atteint en brut 34.144.688 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Terrains	9 541 632	9 541 632
Constructions en dur	13 727 337	13 727 337
Constructions légères	1 036 920	1 036 920
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	1 474 814
Matériel et Outillage 15%	1 085 142	1 030 724
Matériel et Outillage 10%	124 413	124 413
Agen, Aménagement, Installations, Générales	653 977	649 431
Agen, Aménagements, Install, Générales Le Kram	1 389 729	1 367 093
Matériel de Transport de personnes	2 386 007	2 264 027
Matériel de Transport de biens	129 407	129 407
Mobiliers et Matériels de Bureau	610 682	581 895
Matériel Informatique	1 071 848	897 141
Agen, Aménagement, Install. Générales en cours	912 781	41 009
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>34 144 688</b>	<b>32 865 843</b>

Au 31 décembre 2025, les amortissements cumulés de ces immobilisations ont atteint 13.174.596 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Amt Constructions en dur	5 742 882	5 056 515
Amt Constructions légères	920 025	816 333
Amt Constructions sur sol d'autrui	1 176 086	1 102 344
Amt Matériel et Outillage 15%	839 476	777 956
Amt Matériel et Outillage 10%	120 266	107 824
Amt Agencement, Aménagement, Install, Générales	487 356	446 241
Amt Agen, Aménagement, Install, Générales Kram	669 145	531 250
Amt Matériel de Transport de personnes	1 658 266	1 391 941
Amt Matériel de Transport de biens	109 478	92 230
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	557 477	521 477
Amt Matériel Informatique	894 139	811 745
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>13 174 596</b>	<b>11 655 856</b>

Au 31 décembre 2025, les acquisitions en immobilisations corporelles ont atteint 1.320.785 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>
Matériel et Outillage 15%	61 457
Agen, Aménagement, Installations, Générales	4 546
Agencement, Aménagement, Installation, Générales Le Kram	22 636
Matériel de Transport de personnes	147 960
Mobiliers et Matériels de Bureau	28 787
Matériel Informatique	183 626
Agencement, Aménagement, Installations, Générales encours	871 772
<b>TOTAL</b>	<b>1 320 785</b>

### *A – 3 Immobilisations financières*

Au 31 décembre 2025, les immobilisations financières ont atteint 33.642.811 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Dépôts et cautionnements	6 100	6 100
Emprunt obligataire CFE 2023	200 000	300 000
Prêts au personnel	365 985	395 384
Titres de participation	33 070 726	32 070 726
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>33 642 811</b>	<b>32 772 210</b>

#### *A – 4 Autres actifs non courants*

Au 31 décembre 2025, les autres actifs non courants ont atteint 462.017 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Actifs d'impôt différé	462 017	441 610
Frais préliminaires	365	365
Charges à répartir	198 592	198 592
Résorption des frais préliminaires	(365)	(365)
Résorption des charges à répartir	(198 592)	(198 592)
<b>TOTAL NET</b>	<b>462 017</b>	<b>441 610</b>

#### *A - 5 Stocks*

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des stocks a atteint un montant de 130.168.107 dinars, contre 114.649.842 dinars au 31 décembre 2024. Ils se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Stocks véhicules neufs	47 900 283	39 020 556
Stocks véhicules neufs en transit	69 132 554	62 452 351
Stocks pièces de rechange en transit	2 191 760	748 127
Stocks pièces de rechange	11 303 964	13 007 996
Stocks lubrifiants	138 748	16 531
Stocks peintures	166 081	134 576
Stocks produits et fournitures de lavage	3 200	7 601
Stocks des travaux en cours	243 326	74 349
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>131 079 916</b>	<b>115 462 087</b>
Total Provisions pour dépréciation des stocks	911 809	812 245
<b>TOTAL NET</b>	<b>130 168 107</b>	<b>114 649 842</b>

### *A – 6 Clients & comptes rattachés*

Au 31 décembre 2025, le solde du compte clients et comptes rattachés a atteint en net, 16.810.152 dinars. Le détail se présente comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Clients, Administrations publiques	723 245	2 207 466
Clients, Sociétés	1 875 817	5 607 455
Clients, Loueurs	2 674 161	1 960 084
Clients, Particuliers	2 248 832	4 654 987
Clients, Atelier & Magasin	580 864	673 869
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	3 092 418	2 395 808
Clients, Retenue de garantie	143 215	143 215
Clients, Effets à recevoir	4 781 481	16 627 726
Clients, Personnels effets à recevoir	690 120	692 295
Clients, douteux et litigieux	1 224 268	1 330 403
Clients, chèques impayés	-	527
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>18 034 421</b>	<b>36 293 835</b>
Provisions pour créances douteuses	1 224 269	1 330 403
<b>TOTAL NET</b>	<b>16 810 152</b>	<b>34 963 432</b>

### *A – 7 Autres actifs courants*

Au 31 décembre 2025, Cette rubrique a totalisé 1.601.104 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Etat, TVA déductible	45 152	67 969
Etat, crédit de TVA	504 141	-
Charges constatées d'avance	565 579	1 105 600
Produits à recevoir	414 590	397 318
Caution douanière	28 166	28 166
Débiteurs divers	36 797	36 797
Autre actif courant	6 379	-
Fournisseurs. Avances & acomptes	-	226 800
Fournisseurs créance pour emballage	300	300
<b>TOTAL</b>	<b>1 601 104</b>	<b>1 862 950</b>

### *A – 8 Placements & autres actifs financiers*

Il s'agit des placements en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2025. Ils se sont élevés à 86.116.526 dinars contre 79.399.573 dinars au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Placements monétaires	85 920 519	78 750 000
Échéance à moins d'un an sur obligations	172 480	612 149
Intérêts courus sur obligations	23 527	37 424
<b>TOTAL</b>	<b>86 116 526</b>	<b>79 399 573</b>

### *A – 9 Liquidités & équivalents de liquidités*

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2025. Ils ont atteint 3.679.010 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Banques créditrices	2 433 102	2 964 717
Chèques à l'encaissement	28 070	383 407
Effets à l'encaissement	1 214 456	1 222 540
Effets remise à escompte	-	117 208
Caisse dépenses	3 384	1 759
<b>TOTAL</b>	<b>3 679 010</b>	<b>4 689 631</b>

### *CP – 1 Capital social*

Le capital social du groupe est de 18.000.000 dinars divisés en 18.000.000 actions d'un (1) dinar chacune.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Capital social	18 000 000	18 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>18 000 000</b>	<b>18 000 000</b>

### *CP – 2 Autres capitaux propres*

Au 31 décembre 2025, les autres capitaux propres ont atteint 108.551 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Subvention d'investissement	500 000	500 000
Actions propres	108 551	108 551
Amortissement subvention d'investissement	(500 000)	(500 000)
<b>TOTAL NET</b>	<b>108 551</b>	<b>108 551</b>

### *CP – 3 Intérêts des minoritaires*

Au 31 décembre 2025, les intérêts des minoritaires ont atteint 1.058.542 dinars. Ils se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Intérêt des minoritaires dans les réserves	1 037 332	1 027 647
Intérêt des minoritaires dans le résultat	21 210	18 610
<b>TOTAL</b>	<b>1 058 542</b>	<b>1 046 257</b>

### *P – 1 Emprunts*

Au 31 décembre 2025, le solde des emprunts est nul.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Emprunt moyen terme BT	-	433 462
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>433 462</b>

### *P - 2 Autres passifs financiers*

Au 31 décembre 2025, Cette rubrique a totalisé 93.762 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Passifs d'impôts différés	93 762	46 881
<b>TOTAL</b>	<b>93 762</b>	<b>46 881</b>

### *P - 3 Provisions*

Au 31 décembre 2025, Cette rubrique a totalisé 2.051.602 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	21 390	16 493
Provisions pour risques et charges	2 030 212	1 583 043
<b>TOTAL</b>	<b>2 051 602</b>	<b>1 599 536</b>

#### *P – 4 Fournisseurs & comptes rattachés*

Au 31 décembre 2025, les dettes envers les fournisseurs ont atteint 163.943.693 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 853 330	14 349 217
Fournisseurs d'immobilisations locaux	11 431	17 811
Fournisseurs d'immobilisations retenue de garantie	-	27 933
Fournisseurs étrangers	161 373 946	146 694 261
Fournisseurs locaux factures non parvenues	704 987	459 401
<b>TOTAL</b>	<b>163 943 693</b>	<b>161 548 623</b>

#### *P – 5 Autres passifs courants*

Au 31 décembre 2025, les autres passifs courants ont atteint 12.299.956 dinars. Le détail se présente comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Provision pour congé à payer	505 854	423 424
Provision pour prime exceptionnelle	785 949	645 251
Etat, impôts et taxes	438 698	1 172 777
Etat, IS à payer	3 650 673	80 722
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	1 927 180	1 580 864
Etat, taxe permanente à payer	1 717 902	-
CNSS	644 097	392 851
Autres passifs courants	170 494	273 060
Produits constatés d'avance	592 205	719 176
Clients, Particuliers avances	1 264 197	4 329 768
Clients, Sociétés avances	30 460	28 440
Créditeurs divers	451 027	317 644
Actionnaires dividendes à payer	121 219	85 692
<b>TOTAL</b>	<b>12 299 956</b>	<b>10 049 669</b>

#### *P - 6 Concours bancaires et autres passifs financiers*

Au 31 décembre 2025, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 819.048 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-25</b>	<b>31-déc.-24</b>
Comptes bancaires débiteurs	385 528	2 048 493
Échéance à moins d'un an sur emprunt BT	433 520	650 280
Concours bancaires courants	-	12 250 000
<b>TOTAL</b>	<b>819 048</b>	<b>14 948 773</b>

#### **IV- Notes relatives aux postes de l'état de résultat consolidé :**

##### ***R - 1 Revenus***

Les revenus se sont élevés en 2025 à 401.356.258 dinars contre 378.411.694 dinars en 2024.

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Ventes véhicules neufs	311 680 251	325 961 916
Ventes véhicules neufs populaire	59 740 101	21 859 372
Ventes Véhicules neufs en suspension des taxes	4 047 245	6 795 158
Ventes Main d'œuvre atelier	838 395	861 498
Ventes Pièces de rechange atelier	153 839	4 687 142
Ventes travaux extérieurs atelier	153 297	14 060
Ventes garantie pièces de rechange	1 268 352	1 315 992
Ventes garantie main d'œuvre	23 402	25 974
Ventes garantie travaux extérieurs	920 926	691 675
Ventes pièces de rechange comptoir	22 372 598	15 998 490
Ventes lubrifiant	49 817	63 985
Ventes carburant	-	119
Ventes peintures	106 430	121 427
Ventes prestation de services stockage	1 607	14 887
<b>TOTAL</b>	<b>401 356 258</b>	<b>378 411 694</b>

##### ***R – 2 Autres produits d'exploitation***

Au 31 décembre 2025, les autres produits d'exploitation ont atteint 171.188 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31- déc-24</b>
Inscriptions voitures populaires	75 248	76 793
Autres produits d'exploitation	1 480	890
Location d'Immeuble	94 460	94 460
<b>TOTAL</b>	<b>171 188</b>	<b>172 143</b>

### ***R – 3 Achats consommés***

Au 31 décembre 2025, les achats consommés ont atteint 329.342.798 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Variations des stocks	(15 617 829)	8 522 963
Travaux extérieurs	1 125 787	843 916
Achats approvisionnements consommés	396 094	363 104
Achats véhicules neufs	200 095 637	172 152 209
Achats véhicules neufs en transit	69 055 911	62 425 185
Frais accessoires d'achat	63 609 937	61 060 117
Achats accessoires véhicules neufs	-	4 719
Achats lubrifiants	183 000	35 010
Achats carburants	90 268	46 294
Achats peintures	93 773	97 693
Achats pièces de rechange locaux	1 966 369	1 923 104
Achats pièces de rechange étrangers en transit	2 068 802	746 636
Achats pièces de rechange étrangers	6 275 049	8 152 581
<b>Total</b>	<b>329 342 798</b>	<b>316 373 531</b>

### ***R – 4 Charges de personnel***

Au 31 décembre 2025, les charges de personnel ont atteint 6.766.875 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Salaires et compléments de salaires	5 233 557	4 542 275
Charges sociales	1 424 013	1 201 922
Autres charges de personnel	21 977	22 122
Provision pour congés à payer	82 431	62 250
Provision pour départ à la retraite	4 897	6 134
<b>Total</b>	<b>6 766 875</b>	<b>5 834 703</b>

### ***R – 5 Dotations aux amortissements & aux provisions***

Au 31 décembre 2025, les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont atteint 2.085.719 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Dotations aux amortissements	1 645 121	1 538 089
Dotations aux provisions nettes (*)	440 599	430 924
<b>Total</b>	<b>2 085 719</b>	<b>1 969 013</b>

(\*) Ci-dessous le détail des provisions nettes :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Provisions pour dépréciation du stock de pièces de rechange	99 564	110 460
Provisions pour dépréciation des créances clients	74 249	316 797
Provisions pour risques et charges	667 612	417 995
Reprises sur provisions pour risques et charges	(220 443)	(179 562)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(180 384)	(234 766)
<b>Total</b>	<b>440 599</b>	<b>430 924</b>

### ***R – 6 Autres charges d'exploitation***

Au 31 décembre 2025, les autres charges d'exploitation ont atteint 10.154.028 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Loyers	68 459	67 543
Entretiens & réparations	273 548	399 969
Assurances	192 876	248 809
Services extérieurs	961 196	901 439
Honoraires & commissions	1 525 988	1 473 246
Publicité, publications, relations publiques	1 690 786	2 118 845
Transport, déplacement & Missions	579 979	556 457
Impôts & taxes	1 415 760	1 288 636
Frais postaux & Telecom	31 850	27 276
Services bancaires & assimilés	3 301 086	2 933 142
Jetons de présence	112 500	103 125
<b>Total</b>	<b>10 154 028</b>	<b>10 118 487</b>

### *R – 7 Charges financières nettes*

Au 31 décembre 2025, les charges financières nettes ont atteint 2.766.160 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Intérêts bancaires	179 273	226 896
Intérêts sur main levée	42 214	29 998
Intérêts sur obligations cautionnées	404 203	476 139
Intérêts sur emprunts bancaire	292 965	1 394 107
Autres charges financières	(175)	(129)
Pertes de change	30 396	31 733
Gains de change	1 328	(6 046)
Intérêts des comptes courants	(399 420)	(182 806)
Intérêts sur effets escomptés	2 215 377	2 984 695
<b>Total</b>	<b>2 766 160</b>	<b>4 954 587</b>

### *R – 8 Produits des placements*

Au 31 décembre 2025, les produits des placements ont atteint 5.232.673 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Intérêts sur placements	5 169 901	6 062 659
Revenus des autres créances	62 771	76 214
<b>Total</b>	<b>5 232 673</b>	<b>6 138 873</b>

### *R – 9 Autres gains ordinaires*

Au 31 décembre 2025, les autres gains ordinaires ont atteint 664.800 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Produits nets sur cession d'immobilisation	664 800	330 500
Produits sur éléments non récurrents	-	64 656
<b>Total</b>	<b>664 800</b>	<b>395 156</b>

### ***R – 10 Autres pertes ordinaires***

Au 31 décembre 2025, les autres pertes ordinaires ont atteint une valeur de 397.360 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Pertes suite affaires contentieuses	384	52 221
Autres pertes ordinaires	396 976	313 890
<b>Total</b>	<b>397 360</b>	<b>366 111</b>

### ***R – 11 Impôts sur les bénéfices***

Au 31 décembre 2025, l'impôt sur les bénéfices ont atteint 20.443.983 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-25</b>	<b>Exercice clos le 31-déc-24</b>
Impôt sur les sociétés	16 776 245	14 294 813
Contribution sociale de solidarité	1 949 836	1 669 220
Taxe permanente 4%	1 717 902	-
<b>Total</b>	<b>20 443 983</b>	<b>15 964 033</b>

### **V- Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :**

À la date d'arrêté des comptes consolidés de l'exercice 2025, la Direction n'a identifié aucun événement susceptible d'avoir un impact sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Par ailleurs, la filiale CITY CARS GROS a reçu le 18 décembre 2025 une notification de vérification fiscale approfondie portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024. La date de commencement des travaux de l'administration fiscale a été fixée au 15 juin 2026.

## **VI- Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :**

### **TR-1 Variations des stocks**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Stock véhicules neufs	47 900 283	39 020 556	(8 879 727)
Stock véhicules neufs en transit	69 132 554	62 452 351	(6 680 203)
Stock pièces de rechange en transit	2 191 760	748 127	(1 443 633)
Stock pièces de rechange	11 303 964	13 007 996	1 704 032
Stock lubrifiants	138 748	16 531	(122 217)
Stock peintures	166 081	134 576	(31 504)
Stock produits et fournitures de lavage	3 200	7 601	4 401
Stock des travaux en cours	243 326	74 348	(168 978)
<b>Total</b>	<b>131 079 916</b>	<b>115 462 087</b>	<b>(15 617 829)</b>

### **TR-2 Variations des Créances clients**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Clients, Administrations publiques	723 245	2 207 466	1 484 221
Clients, Sociétés	1 875 817	5 607 455	3 731 637
Clients, Loueurs	2 674 161	1 960 084	(714 077)
Clients, Particuliers	2 248 832	4 654 987	2 406 155
Clients, Atelier & Magasin	580 864	673 869	93 005
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	3 092 418	2 395 808	(696 610)
Clients, Retenue de garantie	143 215	143 215	-
Clients, Effets à recevoir	4 781 481	16 627 726	11 846 246
Clients, Personnels effets à recevoir	690 120	692 295	2 175
Clients, douteux et litigieux	1 224 268	1 330 403	106 135
Clients, chèques impayés	-	527	527
<b>Total</b>	<b>18 034 421</b>	<b>36 293 835</b>	<b>18 259 415</b>

### **TR-3-1 Variations des autres actifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Etat, TVA déductible	45 152	67 969	22 817
Etat, crédit de TVA	504 141	-	(504 141)
Charges constatées d'avance	565 579	1 105 600	540 022
Produits à recevoir	414 590	397 318	(17 272)
Caution douanière	28 166	28 166	-
Débiteurs divers	36 797	36 797	-
Autre actif courant	6 379	-	(6 379)
Fournisseurs avances & acomptes	-	226 800	226 800
Fournisseurs créance pour emballage	300	300	-
<b>Total</b>	<b>1 601 104</b>	<b>1 862 950</b>	<b>261 847</b>

**TR-3.2 Variations des autres actifs non courants**

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Actifs d'impôts différés	462 017	441 610	(20 408)
Frais préliminaires	365	365	-
Charges à répartir	198 592	198 592	-
<b>Total</b>	<b>660 974</b>	<b>640 567</b>	<b>(20 408)</b>

**TR-3.3 Variations des autres actifs financiers**

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Échéance à moins d'un an sur obligations	172 480	612 149	439 670
Intérêts courus sur obligations	23 527	37 424	13 897
<b>Total</b>	<b>196 007</b>	<b>649 573</b>	<b>453 567</b>

Ajustement pour échéance des emprunts obligataires	550 098	-	550 098
<b>Total</b>	<b>(354 091)</b>	<b>649 573</b>	<b>(96 531)</b>

**TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs**

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	1 853 330	14 349 217	(12 495 887)
Fournisseurs d'immobilisations locaux	11 431	17 811	(6 380)
Fournisseurs d'immobilisations retenue de garantie	-	27 933	(27 933)
Fournisseurs étrangers	161 373 946	146 694 261	14 679 684
Fournisseurs locaux factures non parvenues	704 987	459 401	245 585
<b>Total</b>	<b>163 943 693</b>	<b>161 548 623</b>	<b>2 395 070</b>

Ajust Fournisseurs d'immobilisations locaux	(11 431)	(17 811)	6 380
Ajust Fournisseurs d'immobilisations retenue de garantie	-	(27 933)	27 933
<b>Total</b>	<b>163 932 262</b>	<b>161 502 879</b>	<b>2 429 383</b>

**TR-4.2 Variations des autres passifs courants**

Désignation	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Provision pour congé à payer	505 854	423 424	82 431
Provision pour prime exceptionnelle	785 949	645 251	140 699
Etat, impôts et taxes	438 698	1 172 777	(734 079)
Etat, IS à payer	3 650 673	80 722	3 569 951
Etat, contribution sociale de solidarité à payer	1 927 180	1 580 864	346 317
Etat, taxe permanente à payer	1 717 902	-	1 717 902
CNSS	644 097	392 851	251 246
Autres passifs courants	170 494	273 060	(102 565)

Produits constatés d'avance	592 205	719 177	(126 972)
Clients, Particuliers avances	1 264 197	4 329 769	(3 065 572)
Clients, Sociétés avances	30 460	28 440	2 020
Créditeurs divers	451 027	317 645	133 382
Actionnaires dividendes à payer	121 219	85 692	35 528
<b>Total</b>	<b>12 299 956</b>	<b>10 049 669</b>	<b>2 250 287</b>
Ajustement pour dividendes à payer	(121 219)	(85 692)	(35 528)
<b>Total</b>	<b>12 178 737</b>	<b>9 963 978</b>	<b>2 214 759</b>

TR-4.3 **Variations des autres passifs financiers**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Variation</b>
Passifs d'impôts différés	93 762	46 881	46 881
<b>Total</b>	<b>93 762</b>	<b>46 881</b>	<b>46 881</b>

TR-5 **Trésorerie début de période**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2024</b>
Banques créditrices	2 964 717
Banques débitrices	(2 048 493)
Chèques à l'encaissement	383 408
Effets à l'encaissement	1 222 540
Effets remise à escompte	117 208
Caisse dépenses	1 759
Placements monétaires	78 750 000
<b>Total</b>	<b>81 391 138</b>

TR-6 **Trésorerie à la fin de la période**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2025</b>
Banques créditrices	2 433 102
Banques débitrices	(385 528)
Chèques à l'encaissement	28 070
Effets à l'encaissement	1 214 456
Caisse dépenses	3 384
Placements monétaires	85 920 519
<b>Total</b>	<b>89 214 002</b>

## **VII- Note relative aux transactions avec les parties liées :**

- 1) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société HBS Oil Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 506 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025 ;
- 2) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société ODEON Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 946 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 88 DT ;
- 3) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société ASTORIA Immobilière des frais de réparation de véhicules pour un montant de 360 DT (hors TVA), totalement réglé au 31 décembre 2025 ;
- 4) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société SYNERGIA Company des frais de réparation de véhicules pour un montant de 874 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 321 DT ;
- 5) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société HAYATCOM Tunisie des frais de réparation de véhicules pour un montant de 715 DT (hors TVA) ainsi que des pièces de rechange pour un montant de 256 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 19 811 DT ;
- 6) La société CITY CARS a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société L'AFFICHETTE des véhicules neufs pour un montant de 85 620 DT (hors TVA) et des frais de réparation de véhicules pour un montant de 11 951 DT (hors TVA). Le solde à recevoir, au 31 décembre 2025, s'élève à 370 DT ;
- 7) La société L'AFFICHETTE a facturé, au 31 décembre 2025, à la société CITY CARS des prestations de services de publicité pour un montant total de 68 900 DT (hors TVA). Le solde de ce fournisseur d'exploitation, au titre de ces transactions, s'élève à 30 941 DT au 31 décembre 2025 ;
- 8) La société CITY CARS a cédé, au cours de l'exercice 2025, à la société HBG Holding 200 000 actions émises par la société AL HIDAYA Agricole au prix de 2 652 800 DT, en réalisant une plus-value de 652 800 DT ;
- 9) En mars 2020, la société CITY CARS a conclu avec TAWASOL INVESTMENTS SICAR (TIS), une convention de gestion d'un fonds de capital-risque de 1 000 000 DT.

Les conditions de rémunération de la TIS, au titre de sa gestion de ce fonds de capital-risque, se présentent comme suit :

- Une commission de gestion annuelle de 1% ;
- Une commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées de l'activité capital-risque.

Aucune commission n'a été facturée à la société CITY CARS au cours de l'exercice 2025 dans le cadre de cette convention de gestion ;

- 10) En décembre 2023, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services informatiques (conférant à CITY CARS le droit d'utilisation du Data Center), et ce, pour une durée de cinq ans, renouvelable moyennant la

signature d'un avenant par les deux parties. Dans le cadre de l'exécution de cette convention, la société SYNERGIA Company a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société CITY CARS des prestations de services informatiques pour un montant de 192 400 DT (hors TVA) ;

- 11) En novembre 2024, la société CITY CARS a signé avec la société SYNERGIA Company une convention de prestation de services, et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Les prestations de services relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 7 962 DT (hors TVA).
- 12) La société LOGISTIC CARS a facturé à la société JMC des prestations de services pour un montant hors taxes de 1 607 DT. Au 31 décembre 2025, le solde client au titre de ces transactions s'élève à 4 559 DT.
- 13) La société LOGISTIC CARS a facturé à la société TFC au cours de 2025 au titre de location un loyer annuel de 60 000 DT HT (soit 5 000 DT hors taxes mensuellement) objet du contrat en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020. Au 31 décembre 2025, le solde client au titre de ces transactions s'élève à 142 824 DT.
- 14) La société LOGISTIC CARS a facturé à la société TFC au cours de 2025 au titre de refacturation des frais de STEG pour un montant hors taxes de 28.150 DT. Au 31 décembre 2025, le solde client au titre de ces transactions s'élève à 58 169 DT.
- 15) En juillet 2021, GREEN SICAR a signé avec la société « HBG Holding » (tête du groupe) une convention de rétrocession portant sur 200 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune, dans le cadre d'une première augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société « AL HIDAYA Agricole » en date du 30 mars 2021, en vue de la mise en place du programme d'extension et de développement de son activité agricole, et réservée entièrement à GREEN SICAR. Le rachat par la société « HBG Holding » desdites 200 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2027 jusqu'au 31 décembre 2027, et ce, moyennant le paiement d'un prix qui sera déterminé par un évaluateur indépendant désigné d'avance par les deux parties à la convention de rétrocession (sans fixation de minimum).
- 16) En juin 2022, GREEN SICAR a signé avec la société « HBG Holding » (tête du groupe) une convention de rétrocession portant sur 300 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune, dans le cadre d'une deuxième augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société « AL HIDAYA Agricole » en date du 28 mars 2022, en vue de la mise en place du programme d'extension et de développement de son activité agricole, et réservée entièrement à GREEN SICAR. Le rachat par la société « HBG Holding » desdites 300 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2028 jusqu'au 31 décembre 2028, et ce, moyennant le paiement d'un prix qui sera déterminé par un évaluateur indépendant désigné d'avance par les deux parties à la convention de rétrocession (sans fixation de minimum).
- 17) En juin 2023, GREEN SICAR a signé avec la société « HBG Holding » (tête du groupe) une convention de rétrocession portant sur 300 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune, dans le cadre d'une troisième augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société « AL HIDAYA Agricole » en date du 12 mai 2023, en vue de la mise en place du programme d'extension et de développement de son activité agricole, et réservée entièrement à GREEN SICAR. Le rachat par la société « HBG Holding » desdites 300 000 actions « AL

HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2029 jusqu'au 31 décembre 2029, et ce, moyennant le paiement d'un prix qui sera déterminé par un évaluateur indépendant désigné d'avance par les deux parties à la convention de rétrocession (sans fixation de minimum).

- 18)** En juin 2025, GREEN SICAR a signé avec la société « HBG Holding » (tête du groupe) une convention de rétrocession portant sur 300 000 actions émises par la société « AL HIDAYA Agricole » à leur valeur nominale de 10 DT chacune, dans le cadre d'une quatrième augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société « AL HIDAYA Agricole » en date du 4 avril 2025, en vue de la mise en place du programme d'extension et de développement de son activité agricole, et réservée entièrement à GREEN SICAR. Le rachat par la société « HBG Holding » desdites 300 000 actions « AL HIDAYA Agricole » est prévu pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2031 jusqu'au 31 décembre 2031, et ce, moyennant le paiement d'un prix qui sera déterminé par un évaluateur indépendant désigné d'avance par les deux parties à la convention de rétrocession (sans fixation de minimum).
- 19)** En 2021, GREEN SICAR a conclu avec la société apparentée « SYNERGIA Company » une convention d'assistance et de conseil dans les domaines suivants : comptabilité, contrôle de gestion, audit interne, informatique, gestion des ressources humaines, logistique et approvisionnement, gestion juridique et fiscale. Dans le cadre de l'exécution de cette convention d'assistance et de conseil, « SYNERGIA Company » a facturé à GREEN SICAR un montant de 24 214 DT (TVA incluse) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- 20)** En 2024, GREEN SICAR a conclu avec la société apparentée « SYNERGIA Company » un protocole d'accord en vertu duquel cette dernière confère à la société GREEN SICAR le droit d'exploitation et d'utilisation de deux logiciels « SAGE X3 V12 » et « SAGE XRT ADVANCED SXA », et ce, pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et contre la somme de 3 100 DT. Dans le cadre de l'exécution de ce protocole d'accord, « SYNERGIA Company » a facturé à GREEN SICAR un montant de 4 278 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

# **ANNEXES**

## ANNEXE I

### TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE

AU 31 DECEMBRE 2025

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS					VCN au 31/12/2025
	Valeur Brute	Acquisitions de	Transfert et	Valeur Brute	Amort. Cumulé	Dotation	Amort. Mat	Amort.	
	au 31/12/2024	l'exercice	cessions de	au 31/12/2025	au 31/12/2024	au 31/12/2025	cédé	Cumulé	
			l'exercice					au 31/12/2025	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciels informatiques	691 231	187 429	180 766	1 059 426	672 334	100 401	-	772 735	286 691
Logiciels informatiques en cours	180 766	-	(180 766)	-	-	-	-	-	-
<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>	<b>871 997</b>	<b>187 429</b>	<b>-</b>	<b>1 059 426</b>	<b>672 334</b>	<b>100 401</b>	<b>-</b>	<b>772 735</b>	<b>286 691</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrains	9 541 632	-	-	9 541 632	-	-	-	-	9 541 632
Constructions en dur	13 727 337	-	-	13 727 337	5 056 515	686 367	-	5 742 882	7 984 455
Constructions légères	1 036 920	-	-	1 036 920	816 333	103 692	-	920 025	116 895
Constructions sur sol d'autrui	1 474 814	-	-	1 474 814	1 102 344	73 742	-	1 176 086	298 728
Matériel et Outillage 15%	1 030 724	61 457	7 040	1 085 141	777 956	61 520	-	839 476	245 665
Matériel et Outillage 10%	124 413	-	-	124 413	107 824	12 441	-	120 265	4 148
Agen, Aménagement, Install, Générales	335 822	4 546	-	340 368	188 261	33 953	-	222 214	118 154
Agen, Aménagement, Install, Générales Tunis	313 609	-	-	313 609	257 980	7 162	-	265 142	48 467
Agen, Aménagement, Install, Générales le kram	1 367 093	22 636	-	1 389 729	531 250	137 895	-	669 145	720 584
Matériel de Transport de personnes	2 264 027	147 960	25 980	2 386 007	1 391 941	266 325	-	1 658 266	727 741
Matériel de Transport de biens	129 407	-	-	129 407	92 230	17 248	-	109 478	19 929
Mobiliers et Matériels de Bureau	581 895	28 787	-	610 682	521 477	36 001	-	557 478	53 205
Matériel Informatique	897 141	174 706	-	1 071 847	811 745	82 394	-	894 139	177 708
Agen, Aména, Install, Générales en cours	41 009	871 772	-	912 781	-	-	-	-	912 781
<b>Total Immobilisations Corporelles</b>	<b>32 865 843</b>	<b>1 311 865</b>	<b>33 020</b>	<b>34 144 688</b>	<b>11 655 856</b>	<b>1 518 739</b>	<b>-</b>	<b>13 174 595</b>	<b>20 970 093</b>
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>33 737 840</b>	<b>1 680 060</b>	<b>213 786</b>	<b>35 204 115</b>	<b>12 328 190</b>	<b>1 619 141</b>	<b>-</b>	<b>13 947 330</b>	<b>21 256 784</b>

## ANNEXE II

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	401 527 446	Coût d'achat des marchandises vendues	329 342 798	<i>.Marge commerciale</i>	72 184 648	62 210 306
Marge Commerciale	72 184 648	Autres charges externes	8 738 268			
<i>Total</i>	72 184 648	<i>Total</i>	8 738 268	<i>.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)</i>	63 446 380	53 380 455
Valeur Ajoutée Brute	63 446 380	Impôts et taxes Charges de personnel	1 415 760 6 766 875			
		<i>Total</i>	8 182 635	<i>.Excédent brut d'exploitation</i>	55 263 745	46 257 117
Excédent brut d'exploitation	55 263 745	Autres charges ordinaires	397 360			
Autres produits ordinaires	664 800	Charges financières nettes	2 766 160			
Produits des placements	5 232 673	Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	2 085 719 -			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	20 443 982 -			
<i>Total</i>	61 161 218	<i>Total</i>	25 693 221	<i>.Résultat des activités ordinaire</i>	35 467 996	29 537 401
Résultat des activités ordinaires	35 467 996	Résultat des activités ordinaires	35 467 996			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires	-			
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables		Parts des minoritaires	21 210	18 610
<i>Total</i>	35 467 996	<i>Total</i>	35 467 996	<i>.Résultat net après modifications comptables consolidé</i>	35 446 786	29 518 791

**ANNEXE III**

**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2025**

	<b>Capital social</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>Résultat consolidé</b>	<b>Intérêts des minoritaires</b>	<b>Total</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2024</b>	<b>18 000 000</b>	<b>52 888 355</b>	<b>108 551</b>	<b>29 518 791</b>	<b>1 046 257</b>	<b>101 561 954</b>
* Réserves consolidées	-	29 518 791		(29 518 791)	-	-
* Dividendes	-	(22 500 000)		-	(1 500)	<b>(22 501 500)</b>
* Ajustement Logistic Cars		-	-		-	-
* Variation périmètre Green SICAR		7 425			(7 425)	
<b>Résultat consolidé au 31/12/2025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>35 446 786</b>	<b>21 210</b>	<b>35 467 996</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2025</b>	<b>18 000 000</b>	<b>59 914 571</b>	<b>108 551</b>	<b>35 446 786</b>	<b>1 058 542</b>	<b>114 528 450</b>

## ANNEXE III

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025**  
(Montants exprimée en Dinar Tunisien)

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires	10 000	10 000				
Cautions définitives	374 655	374 655				
Cautions douanières	573 000	573 000				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques	8 400 000	8 400 000				
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	47 317 826	47 317 826				
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	34 189 254	34 189 254				
g) .....						
<b>Total</b>	<b>90 864 735</b>	<b>90 864 735</b>	-	-	-	-
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	409 063	409 063				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) .....						
<b>Total</b>	<b>409 063</b>	<b>409 063</b>	-	-	-	-
<b>2- Engagements réciproques</b>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire						
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
. Etc						
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

**Commentaires :**

Toute la gamme de véhicules KIA est garantie 5 ans ou 100 000 km. Cette garantie est supportée et remboursée par le constructeur KIA.

**Groupe CITY CARS S.A.**  
**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS  
FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE  
2025**

*Messieurs les Actionnaires du Groupe CITY CARS S.A.,*

**Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

---

***Opinion***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de CITY CARS S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 113.469.908 DT, y compris le résultat de l'exercice consolidé s'élevant à 35.446.786 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**1) Prise en compte des revenus**

***a) Risques identifiés***

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 401.356.258 DT et représentent le poste le plus important de l'état consolidé de résultat (se référer à la Note IV des états financiers

consolidés). Ils sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs et comptabilisés au prix de vente hors TVA, net des réductions commerciales consenties par le Groupe.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant (engagées et restant à engager) est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers consolidés du Groupe.

***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises et des prestations de services, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des coûts à encourir par le Groupe après la vente des véhicules neufs (notamment au titre des garanties et des entretiens gratuits accordés aux clients) ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers consolidés.

**2) Évaluation des stocks**

***a) Risques identifiés***

Les stocks du Groupe se composent essentiellement de véhicules neufs, de pièces de rechange, de fournitures consommables (lubrifiants, produits de peinture, etc.) et de travaux en cours. Leur valeur nette s'élève à 130.168.107 DT au 31 décembre 2025 et ils représentent l'un des postes les plus importants du bilan consolidé (environ 44% du total des actifs).

Comme il est plus amplement indiqué dans la Note II des états financiers consolidés, les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, manutention, assurance, transit et autres coûts directement attribuables à leur acquisition, et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires, ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les principales méthodes de valorisation appliquées par le Groupe à ses stocks de marchandises sont le coût individuel (ou spécifique) pour les véhicules neufs et le coût unitaire moyen pondéré pour les pièces de rechange.

Il existe donc un risque de surévaluation du stock du fait que la valeur nette de réalisation soit inférieure au coût d'entrée pour certains articles, que nous avons considéré comme un point clé de l'audit au même titre que le risque d'une fausse évaluation du stock suite à des erreurs ou des omissions commises lors de la détermination du coût d'entrée.

***b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Nos travaux d'audit ont consisté à vérifier que les méthodes d'évaluation des coûts d'entrée des articles en stock, en particulier les véhicules neufs, sont conformes aux prescriptions de la norme comptable NCT 04 relative aux Stocks, et appliquées correctement, et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les valeurs nettes de réalisation et identifier les articles qui doivent être dépréciés.

Nous avons :

- Pris connaissance des contrôles internes et systèmes d'information mis en place par le Groupe pour la gestion physique et comptable de ses stocks ;
- Assisté à l'inventaire physique des différentes catégories de stocks (véhicules neufs, pièces de rechange, fournitures consommables et travaux en cours) ;
- Vérifié que les stocks de fin de période incluent les marchandises en transit et les articles conservés chez des tiers mais qui sont la propriété du Groupe, et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle aux clients ;
- Vérifié, pour un échantillon d'articles, que les coûts d'acquisition ont été déterminés correctement et que les prix d'achat des articles importés ont été convertis en dinars tunisiens en appliquant le cours de change à la date de la transaction ou le cours de change prévu dans le contrat d'achat des devises à terme (en cas de couverture de la transaction) ;
- Vérifié que les coûts d'acquisition des stocks sont couverts par des valeurs nettes de réalisation correctement estimées et, dans le cas contraire, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées ;
- Vérifié le caractère approprié des informations fournies sur les stocks dans les notes aux états financiers consolidés.

***Rapport de gestion relatif au Groupe***

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

***Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

- Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

---

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### ***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de CITY CARS S.A. et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 21 mai 2026

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT – GEM**  
*Anis FRIKHA, Associé*

**P/ AMC ERNST & YOUNG**  
*Kamel El HAMMI, Associé*